DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13565 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | JEUDI 8 SEPTEMBRE 1988

Iran : de la révolution à la raison

La fausse démission du premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, refusée par le président Khamenei et l'imam Khomeiny, marque à Téhéran la première grave crise politique depuis le cessez-le-feu avec l'Irak. Reléguées au second plan par la décision de l'Iran d'accepter la résolution 598 du Conseil de sécurité et de négocier avec Bagdad sous l'égide de l'ONU, les divergences entre les différentes factions du régime ont une fois de plus refait surface.

Elles n'ont été aplanies – provisoirement – qu'à la suite de l'intervention du « guide de la révolution », qui a ainsi montré qu'il joue toujours un rôle de premier plan malgré le « poison » qu'il a avalé en acceptant de négocier une paix qu'il qualifiait jadis de « trahison ». En fait, à défaut d'un impossible accord entre les différentes factions rivales du régime, les dirigeants islamiques sont intervenus en force pour que le gouvernement de M. Moussavi, en sursis depuis trois mois, reste en place encore quelque temps afin d'éviter une rupture dans une période délicate. Rudement admonesté par l'imam, qui lui a rappelé que « le temps n'est pas aux plaintes et aux démissions », M. Moussavi s'est incliné et a retiré sa démission.

Il y a environ quatre ans, l'imam avait déjà sauvé le gouvernement de M. Moussavi d'un vote défavorable du Majlis en soulignant que « le premier ministre avait « remarquablement servi le pays et que ses détracteurs ne pouvaient être motivés que par les forces de Satan ». M. Moussavi était alors en butte aux violentes critiques de la droite religieuse et des bazaris, qui mettaient non seulement en doute sa « gestion économique catastrophique qui est en train de ruiner le pays », mais également sa capacité personnelle à faire face à la crise. L'isolement du premier ministre s'est depuis accentué, et son équipe est mise en cause par les « radicaux » du Majlis, qui lui reprochent son manque de détermination et le fait que le nouveau gouvernement qu'il a constitué ne tient pas compte de la majorité nouvelle issue des élections du printemps dernier.

L'imam Khomeiny a encore rogné les ailes du cabinet de M. Moussavi en l'informant que l'autorité qui avait été conférée l'année dernière au gouvernement de sanctionner les délits économiques serait transférée à la direction collégiale constituée en janvier afin de résoudre les impasses législatives. Tout semble indiquer que celle-ci, qui réunit les principaux responsables du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire du pays, détiendra désormais l'essentiel du pouvoir. Elu dans la perspective de la poursuite de la guerre « jusqu'à la victoire », le Majlis est devenu un anachronisme que les dirigeants de Téhéran s'emploient à neutraliser, voire à éliminer.

L'heure est aux « pragmatistes », dont le chef de file, l'hodjatoleslam Rafsandjani, qui tient actuellement le haut du pavé à Téhéran, s'efforce d'ouvrir le régime à l'Occident en renvoyant aux oubliettes de l'histoire les mots d'ordre révolutionnaires à présent dépassés. Ainsi que l'écrivait tout récemment encore dans l'« Itelaat », l'un des idéologues des « pragmatistes » : « L'ère de la raison a pris le pas sur l'ère de la colère révolutionnaire. »

M 0147 - 0908 0 - 4,50 F



Un premier accord sur la « restitution » des terres

Les Indiens du Canada veulent faire reconnaître leur identité

Pour faire valoir leurs droits et protéger leurs intérêts économiques, les Indiens du Canada ont repris le sentier de la guerre. Non sans succès : une première série d'accords ont été conclus, le lundi 5 septembre, entre leurs chefs et le gouvernement fédéral canadien sur la « restitution » de terres indiennes.

Mais, pour les premiers habitants du Canada, le plus dur reste à faire : obtenir la « restitution » de certains droits ancestraux qui constituent leur identité.

MONTRÉAL
de notre correspondante

« *S'il advient qu'un grand malheur menace les nouvelles générations, alors celui qui est capable de grimper au sommet de l'arbre aux longues feuilles regardera dans toutes les directions. S'il aperçoit un danger approcher, il appellera le peuple de la confédération des six nations iroquoises.* » De chaque côté de la frontière canado-américaine, les quelque 50 000 Mohawks, Oneidas, Onondagas, Cayugas, Senecas et Tuscaroras ont dépoussiéré cet extrait de la « grande loi de la paix » pour mieux préparer la guerre. Le 1er juin dernier, les 6 000 Mohawks de la réserve de Kahnawake, située aux portes de Montréal, sur la rive sud du Saint-Laurent, ont été pris par surprise. Deux cents agents de la gendarmerie royale du Canada (GRC) ont fait irruption, mitraillette au poing, dans une douzaine de magasins de ce petit territoire, 4 151 hectares coincés entre le chemin de fer, la voie maritime, le pont et les autoroutes des Blancs.

Dans cette banlieue peu ordinaire, les gendarmes ont prestement arrêté dix-sept Mohawks et saisi des milliers de cartouches... de cigarettes américaines, considérées comme du « *matériel de contrebande* ». Un vol de 450 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs), disent les Mohawks, qui n'ont pas de mots assez forts pour condamner cette « invasion brutale » de leur territoire, cette « violation de leur souveraineté ».

MARTINE JACOT.

(*Lire la suite page 6.*)

Les nouvelles estimations du FMI

La croissance des pays industriels atteindra 3,8 % cette année

La croissance économique des pays industriels devrait être plus forte que prévu et atteindre 3,8 % cette année, estime le Fonds monétaire international. L'aspect positif de ce dynamisme est limité par la très lente correction des déséquilibres entre le déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis et les excédents japonais ou allemands. La vigueur de l'économie mondiale sera cependant insuffisante pour doper les cours du pétrole, qui viennent d'atteindre leur niveau le plus bas depuis 1986.



Lire page 37 l'article de FRANÇOISE CROUIGNEAU.

L'ENQUÊTE : les marginaux aux Etats-Unis

La « sous-culture » des ghettos noirs

La lutte contre la drogue est au centre de la campagne électorale américaine. Un fléau dont les corollaires, gangs et criminalité, achèvent de discréditer les quartiers les plus déshérités des grandes villes américaines. Los Angeles ne fait pas exception.

WATTS (Los Angeles)
de notre envoyée spéciale

Evidemment, ce n'était ni le sommet de Moscou ni les accords de Camp David ! juste une vingtaine d'adolescents noirs, enfermés deux jours durant, en cette fin août étouffante, dans un motel de Watts, une banlieue pourrie au sud de Los Angeles. Avec eux, un prêtre, assez fou pour prétendre les aider à mettre un terme à la « guerre des gangs ». Comme si cette poignée de gamins mûris trop vite et affublés pour la circonstance des badges et de bijoux de leurs bandes respectives – allaient à eux seuls enrayer le fléau qui ravage la mégalopole californienne : 387 morts en 1987, une centaine déjà depuis le début de l'année.

Plus de la moitié des victimes étaient des passants innocents, selon les chiffres officiels. Avec pour seul tort d'être, au mauvais moment, au mauvais endroit. Pris entre deux feux, deux haines, deux couleurs : le rouge, emblème des « *Bloods* », et le bleu, celui des « *Crips* », les deux gangs noirs rivaux. A cela il faut ajouter le blanc, des tonnes de blanc, celui de la cocaïne : le véritable nerf de cette guerre.

Un kaléidoscope qui donne le tournis. A Washington surtout, où empêtrée dans une année électorale déconcertante qui place en priorité l'insoluble problème de la lutte contre la drogue, la classe politique se serait bien passée de cette publicité faite tout à coup à la « guerre des gangs ».

D'abord, la sortie du film très controversé de Dennis Hooper *Colors* en avril (voir *le Monde* du 19 août) ; à présent ce mini-sommet de la paix, forcément avorté. Encore du cinéma !

Et pourtant. En voyant à la télévision la noria des voitures de police, et les tireurs sur le toit prêts à tout, beaucoup se sont soudain souvenus de cette banlieue triste, dûment corsetée par les Highways : Watts. Parmi les palmiers indifférents, un monument en soi, à la colère des ghettos.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

(*Lire la suite page 4.*)

Le film de Martin Scorsese et les chrétiens

Tentations de scandale

par Bruno Frappat

On n'a pas vu mais on sait. On croit savoir, surtout. Et chacun a son avis sur le film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*, présenté le mercredi 7 septembre à la Mostra de Venise. L'œuvre a déjà ses partisans et ses adversaires, les premiers puisant dans la hargne des seconds un aliment à leur indignation anti-inquisitoriale et anti-obscurantiste. Les fondamentalistes américains manifestant dans la rue contre un film que rien ne les oblige à aller voir, sauf masochisme, sont les alliés objectifs de ceux qui voient dans la réaction *a priori* des croyants ou des porte-parole de l'Eglise catholique un retour au fanatisme médiéval.

Le scandale, si scandale il y a, n'est pas dans l'œuvre, il est dans le sujet et on verra qu'au fond les croyants ne devraient pas, au contraire, se sentir « déstabilisés », sauf à avoir ignoré jusqu'à ce film l'un des fondements... de leur foi.

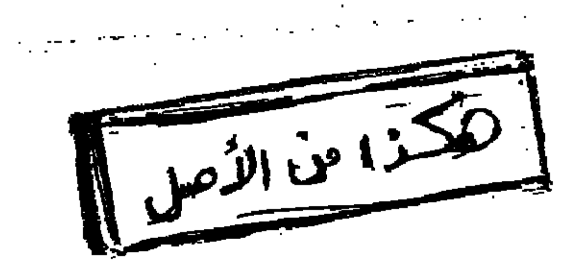
Les rapports de l'art et de la foi n'en sont certes pas à leur premier incident. L'histoire de la création humaine est riche de scandales qui ne durèrent que le temps d'un brasier, d'un bûcher... et qui s'anéantirent avec les passions de ceux qui les vécurent.

Sans remonter aux pluriséculaires querelles sur la question (déjà !) de la représentation de la figure du Christ dans les lieux de culte – fallait-il aller dans son temple adorer l'Eternel... ou son image ? – les Français, pour s'en tenir au domaine du cinéma, ont en mémoire les débats de l'époque gaullienne sur l'interdiction du film de Jacques Rivette s'inspirant de *la Religieuse* de Diderot ou, plus près de nous, les polémiques sur le film de Jean-Luc Godard *Je vous salue, Marie*. Et sans parler de *Théorème*, de Pasolini, qui, en 1968, obtint conjointement le prix de l'Office catholique international du cinéma... et les foudres de Rome.

Le sentiment de répétition lassante et d'immobilisme des mentalités qu'on peut avoir à ce sujet est peut-être trop vite éprouvé. Il masque une évolution que révèle la lecture attentive du texte des cardinaux Lustiger et Decourtray.

(*Lire la suite page 22.*)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Débats

FRANCE

La démocratie a besoin d'une vraie droite

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

IL est de bon ton, *aujourd'hui*, dans maint quartier de la vie politique française, de décréter que la droite est *morte et que* l'opposition a vécu. Même les partis et formations qui avaient soutenu avec enthousiasme et discipline la politique heureuse du gouvernement de Jacques Chirac entre 1986 et 1988 – forts de l'espérance de 1984 concrétisée par l'élection de mars 1986 – semblent s'abandonner à la mélancolie comme si les valeurs, *les idées et les hommes auxquels* ils avaient fait confiance s'étaient mis soudainement à ne plus avoir *cours*.

Il n'est de semaine où l'on ne tente de nous persuader que l'*opposition est démonétisée*, tant et si bien que certains des ténors de la majorité d'hier, conditionnés *par cette opération* de propagande, paraissent vouloir se partager entre le mutisme bougon et *craintif* – drapeau *en* berne ou replié dans la poche, – la fuite en avant vers de mythiques opérations de « renouvellement » et le ralliement pur et simple au président de la République : ces farouches tenants d'un libéralisme triomphant naguère se sont faits tout humbles pour collaborer avec les adversaires d'hier dès qu'on les a sonnés, et sommés de partager une aventure dont le moins qu'on puisse dire est que les contours et le profil ne sont pas encore définis.

Un théâtre d'ombres chinoises

« Thèse, antithèse, prothèse » semble être *la devise de ces* centristes empressés qui, torturés dans leur mauvaise conscience *chrétienne de voir le* gouvernement socialiste privé de majorité vraie au Parlement, excusent leur appétit de *maroquins* par le sentiment qu'ils affichent d'avoir à sauver la France d'une nouvelle *coalition socialo-communiste*. L'on voit même, comble de la frivolité, l'ex-statue du Commandeur de l'*orthodoxie « gaullienne »*, grand pourfendeur de la cohabitation naguère, faire antichambre *en spéculant sur le* renvoi – improbable, du reste – du girondin Rocard, pour s'installer, comme *si* de rien *n'était*, à Matignon, dont il semble avoir gardé la nostalgie. Qu'importe le flacon !

A la veille de la commémoration de la Révolution française, de la Déclaration des droits, de la Fête de la Fédération – mais hélas aussi des massacres de septembre, des guillotinades et de la loi des suspects, – l'œuvre entreprise par l'Elysée consiste à tenter artificiellement de gommer *les* contours des familles politiques françaises, de faire croire que tout se vaut dans une continuité pseudo unanimiste et de passer, comme l'a dit Roland Dumas au lendemain de la réélection de François Mitterrand, *« de la pyramide du Louvre à la pyramide de tous les Français »*.

Or cette opération d'étouffement des différences par narcose de la cité, par création d'une France somnambule, est contraire à la tradition profonde de la cité démocratique, qui suppose les deux piliers distincts d'une droite et d'une gauche, toutes deux démocratiques, respectueuses l'une de l'autre, et capables d'alternance : *le parti tory et le* Labour en Grande-Bretagne, les républicains et les démocrates *aux Etats-Unis, dans une moindre* mesure, l'alternance CDU-SPD en Allemagne (faussée par l'excessive capacité de manœuvre des libéraux de M. Genscher) montrent suffisamment que l'intérêt du choix libre des électeurs et la richesse d'une culture démocratique reposent sur une saine bipolarité à angles bien définis, et à choix politiques distincts au sein d'un contrat *social* leur faisant partager les mêmes valeurs constitutionnelles et éthiques : état de droit et respect de *la* personne.

Pour la gauche française en voie de se démarxiser, Jacques Julliard a su, en juin dernier, exprimer dans *le Nouvel Observateur* l'intérêt qu'elle avait à conserver son âme et son identité et à ne pas voir celles-ci se dissoudre dans une utopie ou une atopie socialo-centriste, mariage du cheval et de l'alouette.

A droite, il appartient aux hommes libres et aux idéologues lucides de rappeler que, sous la surface de ce théâtre d'ombres chinoises qui tient lieu en ce *moment* de vie politique à la France, la droite démocratique et libérale, la DDL, garde toutes ses chances pour demain, car ses gisements intellectuels et ses réussites politiques récentes sont intacts et encore actifs : les faits et l'histoire contemporaine ne laissent pas, en effet, d'illustrer sa pertinence.

Pour résumer la situation, on pourrait écrire que les concepts, les idées et les méthodes de la *droite libérale ont su réfuter* et faire tomber en déshérence la culture de la gauche marxiste, et *donc un pan entier du socialisme*; que les actes de libération de l'économie et de la cité accomplis *par le gouvernement* Chirac *entre* 1986 et 1988 ont remis la société française à l'heure des autres *grands pays libres dans le monde*, là où la désétatisation a permis d'articuler réalisations et idéologie *libérale. Mais, par un fâcheux* penchant qu'a la droite française à avoir peur de son ombre et de son nom, *nous sommes devenus* le seul pays parmi les démocraties occidentales où un président et un *personnel politique socialistes* aient pu se permettre d'empocher les dividendes des réussites idéologiques, *économiques* et sociales de la droite.

Plutôt que d'épiloguer indéfiniment sur les causes de ce malentendu, tentons d'énumérer les conditions auxquelles la droite démocratique et *libérale* française, qui correspond à « la majorité sociologique du pays », pourra retrouver dans l'harmonie d'une alternance prochaine la synthèse active et concrète de son idéologie, de ses valeurs, de sa pratique politique et économique et de l'exercice du pouvoir.

Première condition : s'assumer comme droite, c'est-à-dire un conservatisme *libéral* de progrès. A force de se laisser intoxiquer et conditionner par les terrorismes *intellectuels issus* d'une *gauche* pourtant décrédibilisée idéologiquement, les forces de fidélité aux *valeurs* et *d'ouverture au progrès* économique, industriel, technologique, parentes du conservatisme *anglais* de Mrs Thatcher, se sont adonnées aux étreintes équivoques avec un centre gauche de type technocratique qui ne rêvait que de pulvériser la droite tout en lui empruntant ses acquis.

Effort, patrie liberté, famille

Pour regagner le pouvoir et la *confiance* que les Français lui ont donnés en 1986, la droite française doit assumer son identité de *droite*, ne pas renoncer dès le premier virage à son ambition de ressusciter la liberté sous toutes ses formes à l'encontre de l'étatisme de gauche, faire refleurir la société civile et le marché, mais aussi savoir garder toutes les responsabilités de l'Etat garant en matière de sécurité intérieure et extérieure, de défense et de résistance au totalitarisme qui fut longtemps l'allié de la gauche. Etre de droite aujourd'hui, être un conservateur éclairé et libéral, c'est proclamer haut et fort que la *menace* totalitaire commande aux sociétés libres un renforcement des alliances européennes et atlantiques et un rôle dynamique et moteur de notre pays dans cette tâche.

Il est absurde pour la *droite* démocratique et libérale d'avoir déserté ce terrain, en laissant le champ *libre à la démagogie fruste* d'un tribun dont les outrances et les éructations ont offert à la gauche l'*occasion bénie* d'un *épouvantail* facile.

Il convient de s'atteler à offrir à l'électorat qui s'était égaré sur le nom de ce tribun une thématique et un discours précisément ancrés dans les valeurs qui correspondent à l'essentielle modernité de la droite : l'effort, la patrie, la liberté, la réhabilitation de la famille comme creuset de la morale et du respect mutuel et concret des personnes singulières.

Deuxième condition, et corollaire de la première : continuer, comme l'a fait Jacques Chirac, *tant* dans ses discours que dans son action, à montrer que la pensée de droite aujourd'hui est un humanisme, et que, fidèle à des valeurs, elle a répudié définitivement les péchés dont on avait taxé – *dûment* et *indûment* – une certaine droite : le racisme et l'antisémitisme. Ce travail culturel et *éthique* a eu lieu depuis deux décennies, et on ne saurait, sans encourir la dérision, sonner *aujourd'hui le tocsin en faisant* croire que 15 % des Français sont aujourd'hui englués dans ces *hideuses monstruosités*.

L'obession du marketing

Troisième condition : une modestie nouvelle de la classe politique, issue dans sa majorité des castes technocratiques, tant à gauche qu'à droite. Cette classe politique doit se mettre doublement à l'écoute des hommes et femmes de terrain et d'expérience, membres de la société *civile*, et des hommes et des femmes d'idée et d'idéologie : c'est, aux Etats-Unis, comme au Royaume-Uni, parce que le Parti républicain et le Parti conservateur ont su travailler en osmose avec leurs intellectuels qui sont des sources vives que le pari a été gagné : Heritage Foundation, en prise directe sur la Maison Blanche de Reagan, Bow Group, Conservative Philosophy Club pour les tories de Margaret Thatcher, qui ont illustré que les laboratoires d'idées étaient le lieu indispensable de la métamorphose de la réflexion en action : lutter contre la myopie *technocratique* grâce à une réflexion approfondie sur les valeurs et les thèmes du long terme, tel est le défi de la droite si elle veut demeurer humaniste.

Cela commande une quatrième condition : délivrer le politique de *son obsession de marketing qui a* amené des leaders d'excellente qualité à se contrefaire en fonction des enseignements grossiers et faussement quantifiés des sondages et *études de marché*. La politique est l'art d'être soi-même et de témoigner de ce à quoi l'on croit *profondément*, non une quête hystérique de l'opinion aux contours mouvants de laquelle, ectoplasme pathétique, l'on chercherait vainement à se conformer comme le courtisan d'une idole abstraite.

Ne pas seulement se concentrer sur les problèmes du quotidien *mais comprendre* que la nouvelle génération est *politique*!

Une fois délivrés de cette *ornière*, *les hommes* de la droite démocratique et libérale qui légitimement aspirent à mobiliser et à *rassembler* les Français *sur* des valeurs, un programme et des enjeux concrets, doivent avoir le *courage d'enterrer la hache de* guerre qui a séparé leurs familles politiques traditionnelles : la *richesse des héritages est telle* qu'elle ne peut que séduire un électorat épris d'unité sur des *enjeux fondamentaux*.

La querelle entre gaullistes et atlantistes ou européens n'est ici plus de mise : la grande formation politique conservatrice et libérale, ou libérale populaire, qu'Edouard Balladur ici même appelait de ses vœux, sera l'héritière à la fois de la fibre populiste du gaullisme, capable de rassemblement, de son souci profond de la défense, mais elle saura aussi intégrer l'apport légitime de ceux qui, veilleurs *antitotalitaires, ont voulu voir se* trouver refécondés l'alliance atlantique et le projet de construc*tion de l'Europe*.

Cette réconciliation entre le RPR et le PR, ainsi qu'avec les éléments sains du centrisme d'opposition, est le creuset de la mouvance libérale conservatrice qui rendra la droite démocratique attirante à tous les hommes de bonne volonté : Jacques Chirac en a, par sa pensée et son action, tracé d'avance les contours. Il lui appartient encore, et peut-être dans un bref avenir, d'être celui qui vendangera les fruits de cette métamorphose politique dont il a été l'inspirateur et l'agent. Au moment où Raymond Barre se livre à la dérive de son rêve égotiste, et où Jean-Marie Le Pen redevient ce qu'il est, l'avenir est dans la construction par Jacques Chirac de cette droite démocratique et *libérale nécessaire à l'équilibre* de la démocratie, une fois dissipées les fumées du centrisme *équivoque rallié*.

Comme l'écrit Jean-François Revel, *« la France d'aujourd'hui a moins besoin de mythes que de lucidité, et plus besoin d'anticiper l'avenir que d'idolâtrer le passé. (1) »*

(1) *Le Point*, 5 septembre 1988.

(*) Philosophe et écrivain.

BIBLIOGRAPHIE

« *Homo sportivus* », de Philippe Simonnot

Critique de l'économie olympique

PHILIPPE SIMONNOT a le goût du paradoxe. Ce n'est pas l'argent, dit-il, qui a envahi le sport, mais l'inverse. Le sport est devenu la référence majeure des hommes d'argent, ces « golden boys » de la Bourse, *« aussi jeunes, aussi beaux, aussi bronzés que les héros du stade »* et, comme eux, avides de battre des records, le regard fixé sur les chiffres qui mesurent leurs performances. L'*homo economicus* de la doctrine classique a cédé le pas à l'*homo sportivus*, en *même temps que la jeune « économie olympique »* succédait à la vieille *« économie politique »* dans sa fonction principale, qui était de *« gouverner les hommes autrement que par la force »*.

Car d'où est née, au dix-huitième siècle, l'économie politique, sinon de la faillite du pouvoir monarchique et du constat que, l'ancienne morale ayant échoué à civiliser les mœurs, le *« commerce »*, ainsi que l'écrit Montesquieu, peut y réussir à sa place ? Et comme le *« commerce »* à son tour, responsable des misères de la révolution industrielle, montrait des signes de faiblesse, voici que surgissait, à la fin du dix-neuvième siècle, grâce à l'intuition du baron de Coubertin, un substitut miraculeux : le sport. *« D'une part*, affirme Philippe Simonnot, *le sport, comme le commerce au dix-huitième siècle, est censé adoucir les mœurs. D'autre part, une sorte de main invisible conduit les sportifs à œuvrer au bien commun, en assurant la paix sociale et en contribuant efficacement à la paix internationale. »* Le sport supplée même l'économie dans la mission qu'elle avait elle-même héritée de la religion : la régulation du sexe ou, comme le précise Philippe Simonnot, la domestication de la *« bête humaine »*.

Légitimité et sponsoring

La vie économique a donc peu à peu pris modèle sur la vie sportive : *on voit aujourd'hui l'aboutissement* de cette évolution, qui conduit les entreprises à renforcer leur légitimité auprès du public par le moyen du sponsoring sportif et, du même coup, leur crédit auprès de leur propre personnel par l'image qu'elles parviennent ainsi à se donner. L'économie sportive est désormais la marque de l'ère post-industrielle : *« Par rapport au sport-dollar*, écrit notre auteur, *l'eurodollar, le pétrodollar, voire le dollar tout court ont comme un parfum d'archaïsme. »*

Chemin faisant, Philippe Simonnot passe en revue, avec la même impertinence, les stratégies des médias, les salaires des champions, la fin de l'amateurisme, les méfaits du dopage, les dérives du nationalisme, *les faiblesses des équipes* françaises. Il le fait, on s'en doute, sans volonté moralisatrice, mais sa *conclusion n'est pas dénuée de gravité* : symptôme, parmi d'autres, d'un retour à l'hellénisme, l'olympisme, *« heidéggerianisme du vulgaire »*, lui apparaît comme l'expression d'un grave délire de notre temps, dont l'hitlérisme fut, il y a un demi-siècle, la tragique manifestation.

On ne discutera pas cette dernière affirmation, qui est peu argumentée. L'essai de Philippe Simonnot, brillant et stimulant, procède ainsi, par généralisations puissantes et formules à l'emporte-pièce. C'est la loi du genre. Mais ses idées reposent sur des bases solides. Il est bien vrai que le sport a toujours eu partie liée avec le développement du capitalisme : il a valorisé dès sa naissance les vertus de caractère et d'énergie qui sont l'apanage des chefs, en particulier des chefs d'entreprise, et il a servi ensuite, à mesure de son expansion, à encadrer les masses ouvrières. Philippe Simonnot brode avec talent sur ce double thème. Quant à l'« explosion » du sport-spectacle depuis dix ou vingt ans, elle est assurément à mettre en rapport, comme le *suggère l'auteur*, avec l'évolution de l'économie. Sans doute serait-il nécessaire d'analyser *en détail*, dans sa diversité et ses contradictions mêmes, le monde du sport pour mieux mesurer la complexité des enjeux politiques qui lui sont associés. Le mérite d'*Homo sportivus* est d'en souligner l'importance.

THOMAS FERENCZI.

★ *Homo sportivus*, coll. « Au vif du sujet », Gallimard, 200 p., 82 F.

MANCHETTES

Calembour national

Le scandale n'est pas toujours là où on croit le voir !

C'est le cas à propos du sinistre calembour que vient de faire le président du Front national au cap d'Adge. La presse a donné une audience démesurée à des *propos qui ne viendraient même* pas à l'esprit des cancres donnant dans la plaisanterie facile dans les cours de récréation d'écoles primaires.

Il n'est pas nécessaire de faire une étude minutieuse pour se rendre compte que la part réservée dans la presse aux travaux de Françoise Dolto qui vient de *mourir, ou à la détresse de la* famille d'un ouvrier algérien tué récemment dans l'indifférence alors qu'il se portait au secours d'une vieille dame agressée par des voyous, *est infiniment plus* faible que le tapage fait autour de propos vulgaires.

Dans cette affaire, qui ne méritait au plus qu'une « brève », le plus digne est bien l'*agressé* : Michel Durafour, en refusant de prolonger le scandale par un écho judiciaire.

ROBERT REZENTHEL
(Dunkerque.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

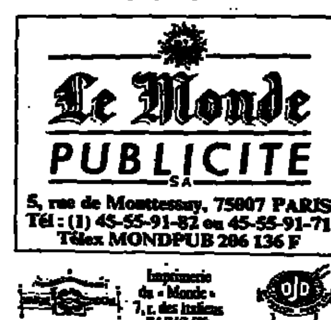
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61

Etranger

POLOGNE

Les syndicats officiels demandent la démission du gouvernement de M. Messner

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

Du rififi dans le monde syndical officiel et feutré d'un régime communiste... De mémoire de Polonais, on n'avait jamais vu ça. Voici pourtant la nouvelle, tombée mardi soir 6 septembre, sur les téléscripteurs de Varsovie : dans une résolution adoptée par son grand conseil au complet, l'Entente nationale des syndicats professionnels – c'est-à-dire l'OPZZ, dont le secrétaire général est membre du bureau politique du PC polonais – invite les députés syndicalistes de la Diète (Parlement) à déposer contre le gouvernement de M. Messner, une motion de censure et tous les députés de l'Assemblée à la voter. Seconde résolution, qui éclaire peut-être un peu les objectifs de la précédente, l'OPZZ ne voit pas de raison particulière à la légalisation du principe de deux syndicats par entreprise. Exit, *a priori*, les chances de l'ex-Solidarité de se voir à nouveau autorisée en tant qu'organisation syndicale. Cependant, dans le climat extrêmement confus qui règne en ce moment dans les milieux dirigeants, il ne faut jurer de rien.

L'apparente « rébellion » des syndicats appointés par le parti contre leur gouvernement n'est peut-être qu'une manœuvre destinée, d'une part, à essayer de redorer leur propre blason et, d'autre part, à canaliser le mécontentement des masses contre une structure qui compte évidemment beaucoup moins ici qu'à Paris ou à Londres. Les gouvernements ont déjà beaucoup « sauté » en Pologne sans que les choses changent pour autant.

L'actuel premier ministre, M. Zbigniew Messner, qui confessait ses « *erreurs* » au comité central extraordinaire des 27 et 28 août (*le Monde* du 30 août) était déjà condamné et n'avait dû son salut qu'à l'intervention du général Jaruzelski. Le « fusible-Messner », nommé à son poste en 1985, pourrait donc disjoncter dès la réunion de la Diète à une date non encore fixée, mais qui devrait se situer dans la troisième semaine de septembre.

Nouvelles grèves, si...

En principe, les dés sont jetés mais, en tant que chef suprême du parti, le général Jaruzelski peut encore sauver son gouvernement en ayant recours à la procédure de discipline obligatoire de vote pour tous les élus communistes à la Diète. Pourquoi le ferait-il ? Peut-être pour épargner non M. Messner mais l'un de ses ministres, le général Kiszczak, responsable de l'intérieur et négociateur, sinon initiateur, de la récente reprise du dialogue avec Lech Walesa et ses amis.



Il ne faut pas s'y tromper : c'est encore et toujours l'électricien de Gdansk qui joue un rôle-clé dans la crise. Lui et tous ceux qui l'entourent, qui soutiennent passionnément son objectif numéro un : ressusciter au plan légal le premier syndicat libre du monde communiste.

La centrale officielle s'était déjà prononcée contre la relégalisation de sa puissante concurrente. Elle vient d'enfoncer à nouveau le clou avec sa seconde résolution. Si le principe d'un syndicat unique par entreprise est maintenu, comme le souhaite l'OPZZ, il ne reste plus à Lech Walesa qu'à en créer là où il n'y en a pas – ce qui est assez rare – ou à infiltrer ses amis dans les comités existants. Ce processus de longue haleine, qui priverait en outre Solidarité d'une victoire aussi nette que spectaculaire, a d'ores et déjà été rejeté par Lech Walesa.

Le Prix Nobel de la paix 1985 l'a réaffirmé avec force lundi soir à Gdansk dans un entretein avec des journalistes occidentaux : « *Les ouvriers polonais veulent la légalisation de Solidarité.* » Si cet objectif n'était pas atteint, il « *refera ce qu'il a déjà fait et très vite* », c'est-à-dire l'appel à la grève. Même son de cloche à Varsovie chez des intellectuels proches du mouvement, comme Jacek Kuron, Bronislaw Geremek ou Tadeusz Mazowiecki. Rencontrés séparément chez eux, les trois hommes sont unanimes : « *Légalisation de Solidarité avant tout le reste.* » Le seul compromis possible, selon l'un d'eux, « *concerne le moment de l'opération* ».

La « table ronde »

Tout le problème, apparemment, est de savoir si Solidarité sera admise en tant que telle à cette grande réunion sur le pluralisme promise à Lech Walesa par le général Kiszczak ou si la question ne sera abordée que plus tard au cours de la discussion. La partie de bras de fer se poursuit pour moitié dans la coulisse, pour moitié devant les micros. Dans la coulisse, les gens de Solidarité continuent de négocier avec le pouvoir. « *Les contacts sur le* modus operandi *de la future « table ronde » se poursuivent* », nous a déclaré, mardi soir, M. Bronislaw Geremek. Mais c'était, il est vrai, une heure avant que ne soit rendue publique la « sortie » de l'OPZZ...

Un peu plus tôt dans la journée, au fil d'une longue et filandreuse intervention devant la presse, M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, avait pour sa part laissé comprendre que la relégalisation de Solidarité n'était pas à l'ordre du jour. S'adressait-il par-dessus les têtes des journalistes directement à l'OPZZ ? Toujours est-il que dans la seule phase limpide de son exposé, M. Urban avait déclaré : « *Rien, quant à l'élargissement du modèle syndical en Pologne, rien ne sera décidé sans les syndicats.* » Officiels, bien entendu.

Lesdits syndicats ayant désormais parlé, et nettement, il ne reste plus au général Jaruzelski qu'à faire porter à Lech Walesa un message du genre : « *Désolé, j'aurais bien voulu vous donner satisfaction, mais les syndicats officiels ne veulent pas de vous...* » Certes, le numéro un polonais pourrait aussi agir en homme d'Etat et rendre justice aux travailleurs de son malheureux pays. Ses actes passés n'incitent guère à l'optimisme...

« *C'est simple,* nous disait Jacek Kuron, *si les travailleurs n'obtiennent pas satisfaction sur Solidarité, il y aura une nouvelle vague de grèves, et puis une autre et une autre encore...* » Et comme on lui faisait remarquer que la légalisation du syndicat signifierait sans doute le début de la fin pour le communisme en Pologne, l'homme de la mouvance Solidarité le plus fréquemment emprisonné répondit dans un sourire : « *Hé, hé, oui peut-être, mais s'il ne le font pas, ce sera fini encore plus vite. Alors...* »

PATRICE CLAUDE.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

Un diplomate soviétique aurait été interpellé

Un agent du GRU, le service de renseignement de l'armée soviétique, a été interpellé dimanche 4 septembre près de Bruxelles, au moment où il prenait livraison d'un message du colonel d'aviation belge Guy Binet, arrêté la veille pour espionnage (*le Monde* du 7 septembre), indique le quotidien bruxellois *le Soir* dans son édition de mardi.

Cet agent serait en poste à l'ambassade d'Union soviétique à Bruxelles. L'information n'a pas été confirmée par les ministères de la défense et des relations extérieures, qui se refusent à tout commentaire. De son côté, le quotidien populaire *la Dernière Heure* fait état de rumeurs sur l'expulsion imminente d'un diplomate soviétique.

Lors de la conférence de presse au cours de laquelle il a révélé, lundi, l'« affaire Binet », le ministre de la défense, M. Guy Coëme, n'avait pas écarté la possibilité d'« *implications diplomatiques* », mais avait indiqué que le colonel Binet n'a livré aucune information vitale à l'Est. Cependant, la presse belge s'interroge sur le tort que cette trahison pourrait causer à l'OTAN, dont le siège est à Bruxelles depuis 1967. Les milieux militaires belges redoutent que le colonel Binet n'ait livré des informations essentielles sur certains dispositifs électroniques qui vont équiper les F 16 de l'armée belge, indique la presse. – *(AFP.)*

Chine

Explosion démographique

L'objectif de la politique chinoise de limitation des naissances de ne pas dépasser 1,2 milliard d'habitants en l'an 2000 ne sera certainement pas respecté, a reconnu, mardi 6 septembre, l'agence Chine nouvelle. En raison de la récente explosion démographique, la population chinoise pourrait atteindre à cette date entre 1,25 et 1,28 milliard. La Chine compte actuellement environ 1,07 milliard d'habitants. Pour respecter les prévisions, il aurait fallu limiter le nombre de naissances annuel à 20 millions, alors qu'il est actuellement de 22 millions.

D'autre part, le ministre de la planification familiale, Mme Peng Peiyun, a confirmé que les paysans pourront désormais avoir un second enfant si le premier est une fille. La raison en est simple et humanitaire, a-t-elle reconnu : « *Les noyades et abandons de petites filles n'ont pas disparu* » dans les régions rurales, où la naissance d'une fille est souvent perçue comme une catastrophe. Dans certaines provinces, comme le Hunan, l'assassinat de bébés filles est tel que la population infantile ne compte plus que cent filles pour cent cinquante garçons, selon un démographe chinois. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

Autorisations à se rendre à Taïwan

Les ressortissants de Chine populaire auront bientôt le droit de se rendre à Taïwan pour visiter un parent malade ou pour assister à ses funérailles, a annoncé, mardi 6 septembre, le ministère taïwanais de l'intérieur. La durée de leur séjour dans l'île pourra atteindre deux mois. Cette décision doit être ratifiée très prochainement par le gouvernement nationaliste.

C'est la première fois, depuis le repli des nationalistes sur Taïwan et l'instauration de la République populaire à Pékin en 1949, que des Chinois du continent seront autorisés à se rendre à Taïwan. Depuis l'an dernier, les Taïwanais – à l'exception des fonctionnaires, des enseignants et des militaires – ont obtenu l'autorisation d'aller visiter leurs familles restées sur le continent. Environ cent quarante mille personnes ont déjà bénéficié de cette mesure. Vendredi, le premier paquebot taïwanais à visiter le continent lèvera l'ancre. Mais pour respecter la politique officielle qui rejette tout contact direct entre les deux Chines, sauf pour des raisons humanitaires, il fera une escale technique à Okinawa, au Japon. – *(UPI.)*

Grèce

Les négociations sur l'avenir des bases américaines reprendront en octobre

Les négociations sur l'avenir des bases américaines en Grèce, suspendues le lundi 5 septembre, lors de la neuvième séance, reprendront début octobre, a indiqué le porte-parole du gouvernement grec, M. Sotiris Costopoulos.

Les discussions ont été suspendues à la demande de la délégation américaine après l'annonce officielle par la partie grecque de la fermeture de la base d'Hellénikon, près d'Athènes, à l'expiration, le 21 décembre, de l'accord bilatéral actuellement en vigueur. Le porte-parole grec a précisé, mardi, qu'il était hors de question de transférer les installations d'Hellénikon en Crète. Les Américains auront, conformément à l'accord de 1983, dix-sept mois, à compter du 21 décembre, pour évacuer le site militaire d'Hellénikon.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, s'est refusé à tout commentaire. Il s'est contenté de confirmer que le négociateur américain, l'ambassadeur Alain Flanigan, regagnerait cette semaine la capitale des Etats-Unis pour consultations.

Les négociations entre les deux pays ont commencé en novembre dernier et concernent principalement l'avenir des quatre bases américaines (deux près d'Athènes et deux en Crète) et d'une vingtaine d'installations auxiliaires où sont stationnés près de quatre mille soldats américains. – *(AFP, UPI.)*

Japon

Rebondissement d'un scandale financier

L'opposition parlementaire japonaise a fait rebondir, mardi 6 septembre, un scandale financier en faisant filmer par la télévision une tentative de corruption dirigée contre l'un de ses membres par une société d'annonces immobilières et d'emplois. Un représentant de la Cosmos Recruit a proposé à un député du Parti uni social-démocrate 5 millions de yens (225 000 francs) contre son silence au Parlement au cours du débat sur ce scandale, tandis que les caméras d'une grande chaîne de télévision filmaient la scène.

Ce député, M. Narazaki, avait interrogé le 5 août dernier les membres du gouvernement sur les profits considérables que les secrétaires ou parents de certains d'entre eux auraient réalisés en acquérant, avant leur offre au public, des actions de Cosmos Recruit, pour les revendre plus tard avec un confortable profit. Parmi les personnes incriminées, on trouve un ancien secrétaire du premier ministre, M. Takeshita, du temps où il était ministre des finances, ainsi que des collaborateurs de l'ancien premier ministre, M. Nakasone, de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Abe, et de M. Miyazawa, actuel ministre des finances. Chacun d'entre eux aurait fait des profits de plusieurs dizaines de millions de yens. – *(AFP.)*

Yougoslavie

La Bosnie-Herzégovine refuse une manifestation serbe

Le comité des Serbes du Kosovo a renoncé temporairement à son projet de rassemblement de protestation à Jajce, petite ville de Bosnie-Herzégovine, cette république ayant refusé d'accueillir le meeting, a annoncé, mardi 6 septembre, l'agence officielle Tanjug.

Les autorités de Bosnie-Herzégovine avaient exprimé leurs craintes qu'une telle manifestation ne conduise à une détérioration des rapports entre les communautés de cette république où se côtoient Serbes, Croates et musulmans. De son côté, le comité des Serbes du Kosovo, organisation informelle non reconnue par les autorités de cette province autonome, a indiqué que si la Ligue des communistes ne prenait pas, lors de sa prochaine réunion, prévue le 13 septembre, des mesures pour « *briser les forces contre-révolutionnaires du mouvement nationaliste albanais* », il continuerait « *à tenir des meetings, y compris à Jajce* ».

La veille, les plus hautes autorités de la République de Serbie avaient dénoncé en termes dramatiques le sort des deux cent mille Serbes et Monténégrins du Kosovo, victime de la « *terreur* » des « *nationalistes albanais* ». Le président de la République de Serbie, le général Petar Gracanin, a exigé que les forces spéciales de la police fédérale interviennent immédiatement dans cette région. Envoyées sur place en octobre 1987, ces unités n'ont participé, jusqu'à présent, à aucune opération de maintien de l'ordre. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Le ministre de la défense présente sa démission

Le ministre néerlandais de la défense, M. Wim Van Eekelen, du parti libéral VVD, a offert sa démission à la reine Beatrix, une semaine après la publication d'un rapport qui l'avait critiqué.

Dans ce rapport, une commission d'enquête parlementaire créée pour examiner la procédure d'introduction d'un nouveau passeport infalsifiable a notamment estimé que M. Van Eekelen n'avait pas traité la question de manière adéquate et systématique avec toutes les personnes concernées.

Le ministre de la défense avait été chargé de l'introduction du nouveau passeport alors qu'il était secrétaire d'Etat aux affaires européennes dans le précédent gouvernement de M. Ruud Lubbers. Comme son successeur chrétien-démocrate, M. René Van der Linden, toujours en fonctions, M. Van Eekelen avait été jugé responsable des retards intervenus dans l'introduction du nouveau document. Les passeports commenceront à être délivrés le 1er janvier 1989, soit un an après la date prévue.

Parlant devant les députés, le ministre de la défense a rejeté les critiques de la commission, indiquant qu'il avait minutieusement examiné tous les aspects de ce nouveau passeport. « *Toutefois,* a-t-il dit, *un ministre de la défense ne peut pas faire l'objet de discussions incessantes.* » Il a regretté que ses amis politiques ne l'aient pas soutenu dans cette affaire. – *(AFP.)*

EN BREF

● **URSS : ouverture du procès de deux auteurs d'un détournement d'avion.** – Le procès des deux survivants de la famille de onze personnes qui avaient été à l'origine, le 8 mars dernier, à l'aéroport de Vybord, près de Leningrad, d'une tragique tentative de détournement d'avion s'est ouvert, le mardi 6 septembre, à Irkoutsk, en Sibérie, a annoncé l'agence Tass. Les accusés, Olga Ovetchkine, vingt-huit ans, et Igor Ovetchkine, dix-sept ans, sont les deux seuls membres de la famille, mis à part quatre enfants, qui ont survécu à la prise d'assaut de l'appareil, un Tupolev 154, au cours de laquelle neuf personnes ont été tuées, indique l'agence. – *(AFP.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : M. et Mme Dubcek autorisés à se rendre en Italie.** – M. et Mme Dubcek ont obtenu, lundi 5 septembre, leur autorisation de sortie du territoire tchécoslovaque pour se rendre en Italie, où M. Dubek a été invité pour recevoir un titre de docteur *honoris causa*, à l'université de Bologne. La cérémonie, initialement prévue en septembre, a été reportée au 12 novembre, a-t-on indiquée de source italienne à Prague. – *(AFP.)*

L'enquête sur la mort de trois militants de l'IRA à Gibraltar

Les soldats des SAS vont témoigner

LONDRES
de notre correspondant

Le commando de l'armée britannique qui a tué trois militants de l'IRA à Gibraltar, le 6 mars dernier, a tiré au total vingt-sept coups de feu.

Cette information a été communiquée le mardi 6 septembre devant le tribunal de la colonie où a débuté la procédure judiciaire destinée à éclaircir les circonstances de cette affaire.

Mairead Farrell, Daniel McCann et Sean Savage étaient sans armes lorsque le commando des Special Air Services (SAS), l'unité d'élite de l'armée britannique, a ouvert le feu. Les sept hommes des SAS témoigneront dans les jours à venir devant le tribunal, dissimulés derrière un rideau pour que leur identité ne soit pas révélée.

Selon la version officielle, ils ont ouvert le feu parce que les trois membres de l'IRA avaient été alertés par la sirène, mise en marche par erreur, d'une voiture de la police locale.

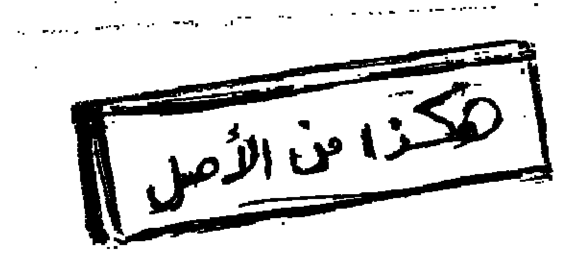
Les hommes des SAS, qui les filaient, ont estimé qu'ils s'apprêtaient à déclencher le mécanisme de commande à distance d'une bombe qui aurait été placée sur la passage de la relève de la garde, près du palais du gouverneur de Gibraltar. Ils auraient donc cherché à les neutraliser.

Les photographies montrées au tribunal ne corroborent guère cette explication. Les trois membres de l'IRA ont été principalement touchés à la tête et dans le haut du corps. Chacun d'eux a reçu au moins six balles.

Cela renforce les accusations selon lesquelles l'unité des SAS avait pour consigne de « *tirer pour tuer* » et non pas de faire des prisonniers. Sean Savage, en particulier, a été abattu alors qu'il s'enfuyait et a reçu quatre ou cinq balles dans le dos.

Les familles des trois membres de l'IRA ont choisi un avocat de Belfast, Me McGrory, pour les représenter. Celui-ci, qui ne cache pas ses convictions républicaines, a tenté sans succès lundi d'obtenir que le jury, formé de onze habitants de Gibraltar, soit déclaré incompétent en raison de la campagne menée par la presse populaire britannique, qui n'a pas pu ne pas l'influencer. Me McGrory lui-même a été vivement attaqué par les médias britanniques.

DOMINIQUE DHOMBRES.



Enquête

Les marginaux américains

La « sous-culture » des ghettos noirs

(Suite de la première page.)

C'était un autre été étouffant, le 11 août, il y a vingt-trois ans. La police avait pris en chasse deux Noirs sur Avalon Boulevard. Deux gamins. Leur mère s'en était mêlée, puis le quartier tout entier : six jours d'émeutes, 34 morts. Les Noirs contre les Blancs, *Colors* déjà.

Watts, vingt-trois ans après, qu'y a-t-il de changé ? Une dizaine de supermarchés en plus, deux écoles, un hôpital dédié à Martin Luther King, mais surtout un chômage galopant qui est passé de 12 % en moyenne en 1960 à 20 % aujourd'hui. Avec des pointes à 30 % et 50 % chez les jeunes Noirs. Dans le même temps, l'administration Reagan sacrifiait sur l'autel de l'équilibre budgétaire l'essentiel des subventions à l'éducation. Au fur et à mesure que les entreprises disparaissaient (Firestone, General Motors), le ghetto s'est refermé, racorni, rétréci sur lui-même. Quartier par quartier, *block* par *block*. C'est alors que les premières bandes, héritières des vieilles fraternités noires ou hispaniques, sont apparues. Des groupes d'autodéfense en quelque sorte, jaloux de leur territoire, dont ils adoptent souvent le nom : les *« Denver Lane »* ; les *« 107 Hoover Crips »*, etc. Combien y en a-t-il, plus ou moins affiliés aux *Bloods* et aux *Crips ?* Personne ne le sait. La police admet *« 250 gangs et 250 000 membres »*, la presse dit en compter plus de 500 et 70 000 affiliés.

De toute façon, entre eux rien n'est jamais précisé, pas même *parfois*, *qui est le chef*, le *« bishop »* de la bande. Allez vous y retrouver ! Chaque coin de rue sécrète son propre groupe, son propre langage de signes, son code d'honneur. Chez les *« Rolling 60's »* par exemple, dont, ironie du sort, un des plus vieux, paralysé à la suite d'une fusillade, se déplace en chaise à roulettes, un nouvel initié doit passer sous une haie formée par les autres membres du gang qui le bourrent de coups. *C'est ça, ou tirer sur* quelqu'un. *« J'ai tiré dans la foule un samedi soir dans une queue de cinéma. Je n'ai jamais su si j'avais atteint quelqu'un »*, nous confiera une ancienne du gang, reconvertie dans l'aide sociale après la prison. A Washington encore, faute d'explication, on appelle ça la *« sous-culture du ghetto »*, ou des *« Inner Cities »*, des *« villes intérieures »*, un terme moins gênant.

Régression

Une culture avec pour seul terreau le récit de *« trois générations au welfare »* (assistance sociale), comme le dit avec ironie le révérend James Stern. Vingt-quatre ans, polo, pantalon collant, le révérend ne diffère guère des autres jeunes Noirs du quartier. Forcément, Watts, il y est né, il en porte d'ailleurs les stigmates : un œil aveuglé par une balle perdue il y a douze ans. Son Watts, c'est celui des gangs, plus celui de la révolte : *« Pendant toutes ces années nous avons régressé. Finis l'unité et les idéaux de la croisade pour les droits civiques, nous ne sommes plus que des laissés-pour-compte du mirage économique. La plupart des familles n'ont qu'un parent, et les enfants se demandent à quoi bon aller à l'école : il n'y pas d'emplois. Pour certains, les gangs sont la seule expérience affective qu'ils aient jamais eue. Ils ne croient en rien, ou à l'occasion en Dieu, surtout pas en eux. Alors les Noirs se battent entre eux, et les Blancs, soulagés, regardent. » Colors*, encore.

A côté de lui, le Père Mims branle la tête en approuvant chaque mot. *« Amen »*. *« That's right ! c'est juste »*, comme s'il entendait le récit de la Parole divine. C'est ici, dans cette petite église de béton de la *« Tabernacle of Faith »*, plantée au cœur d'un quartier *Blood*, que le Père Mims a lancé son initiative de *« sommet de la paix »*. Les vitraux brisés sont remplacés par des planches, et les roses de l'autel sont en plastique, mais la sono fonctionne. Le Père Mims est peut-être un doux utopiste, mais c'est aussi un prédicateur baptiste, sa voix porte loin. Il arrive que quelques-uns l'entendent. Depuis six ans, il parcourt le quartier et raconte son histoire. Celle d'un *« ancien alcoolique qui a vécu et mangé dans les poubelles »*, et qui s'en est sorti, pour montrer que rien n'est jamais perdu. Aussi quand, à l'issue du *« sommet »* raté, Twilight, un des jeunes négociateurs *Blood*, a expliqué publiquement que *« créer des emplois était le seul remède aux gangs et à la drogue »*, le Père Mims s'est senti réconforté : *« On venait de rappeler à l'Amérique ce qu'elle s'efforce d'oublier. »*

Surtout depuis deux ans. Depuis l'apparition du *« crack »*, cette forme fumable de cocaïne *« craquante »* (d'où son nom). En six secondes, elle atteint le cerveau : l'effet d'une étincelle, et une dépendance qui peut être immédiate. Pour 10 dollars, on peut s'offrir un dixième de gramme (pure à 90 %). De l'excellente qualité accessible à petit prix et en petite quantité : le marché a été révolutionné. *« Un drogué moyen peut en consommer jusqu'à 500 dollars un vendredi soir par exemple »*, estime un médecin de l'hôpital MLK.

« Fait maison »

Cette nouvelle drogue, n'importe qui peut la fabriquer dans sa cuisine ou son garage ; c'est de la *« cottage industry »*, du *« fait maison »* comme dit la Drug Enforcement Agency (DEA), l'Agence fédérale chargée de la lutte contre la drogue. Du coup, c'est l'explosion. Le « crack » a structuré des gangs, rationalisé les haines. Au code d'honneur se superpose la loi du marché. *« L'arrivée du crack a été la seule véritable ouverture économique dans ce quartier. Elle a « déségrégué » la drogue »*, dira encore, à peine ironique, le Père Stern.

Des enfants de dix ans, parfois moins, s'improvisent revendeurs : en une heure ils peuvent gagner 100 dollars, vingt-cinq fois plus qu'au Burger King du coin. Les *« rock house »*, mi-laboratoires clandestins, mi-fumeries, se multiplient, parfois très loin de L.A. Car les gangs noirs qui tiennent le haut du pavé dans les banlieues sud, essaiment à l'occasion vers le Midwest, où, faute de concurrence, le prix de la drogue est de dix à vingt fois supérieur au kilo. A Kansas-City, le FBI a organisé en juillet dernier un forum sur les gangs de Los Angeles. A titre préventif. Trop tard pourtant : quelques jours avant, quatre *« Bloods Bounty Hunters »* avaient été arrêtés en ville. A Seattle, au printemps, ce sont trois *« 92's Hoover Crips »* qui ont été appréhendés à l'aéroport. Parmi eux, C.C., un gosse de quinze ans : sur lui, 1 000 dollars en liquide et un véritable arsenal.

« En Californie, n'importe qui peut s'acheter un fusil d'assaut. Même plus facilement qu'un revolver, car, depuis l'attentat contre le président Reagan en 1981, c'est très réglementé. » Et Fred Nixon, le porte-parole de la police de L.A., de montrer d'un geste emphatique la saisie du jour, entassée pour des besoins pratiques dans un caddie de supermarché : Un « Mac 10 », trois « Uzi », un « AK 47 ». Fred Nixon est noir, comme beaucoup de nouveaux officiers à L.A. C'est sûrement même ce qui a le plus changé ici. Il est vrai que le maire, Tom Bradley, est noir. C'est aussi un ancien policier. Ça tombait bien.


DANIEL LAINE/VU

« Pendant toutes ces années nous avons regressé. Finis l'unité et les idéaux de la croisade pour les droits civiques, nous ne sommes plus que des laissés pour compte du mirage économique. »

Pour le reste, la guerre a repris comme avant, pire qu'avant. Le 30 janvier 1987, une passante japonaise a été tuée dans les beaux quartiers. Un électrochoc pour la ville, qui s'est sentie menacée. Dotée d'un budget de 17 millions de dollars, la police n'a pas lésiné : deux unités spéciales ont été développées et utilisent des véhicules blindés et des hélicoptères : le CRASH Unit (Community Resources Against Street Hoodlums) et le GRATS (Gang Related Active Trafickers Supression). Le tout, comme le dit le procureur du district, Ira Reiner, pour *« imposer le blanc et le noir — des voitures de police — dans la rue »*. *Colors*, toujours.

Mission accomplie : deux cents officiers de police patrouillent en permanence. Ils ont même été jusqu'à mille au soir du 8 avril et du 10 juin dernier. Cela s'appelait « Opération Hammer ». Un beau coup d'épée dans l'eau : sur mille personnes arrêtées, un tiers appartenaient aux gangs. L.A. a beau être la seule ville américaine avec Chicago à posséder des tribunaux spéciaux contre les gangs. Fred Nixon hausse les épaules : *« La plupart ont les poches bourrées d'argent et paient la caution. Les autres sont mineurs, c'est pour cela que les bandes recrutent de plus en plus jeune. Notre justice est une vraie porte à tambour, et de toute façon, les prisons sont pleines ! »*

A quelques blocs d'Avalon Boulevard, où se cache, au premier étage d'un supermarché, le quartier général du *« crash »*, un énorme panneau publicitaire montre une dose de crack dans un flacon. *Légende : « Attention, c'est facile de mordre à l'hameçon. »* Dans leur voiture banalisée, engoncés par les gilets pare-balles, qui remontent sous le blouson vert, Hector « Zee » Zabala, et Robert « Bob » Hanley n'ont pas eu un regard. « Zee » et « Bob » sont des shérifs du comté, affectés à une unité spécialisée, l'OSS (Operation Safe Streets). Pour eux, la couleur majeure ici c'est celle de l'ennui. Il y a quelques heures au Bethune Park, un commando de *« Bloods vilains »* a tiré en voiture sur des *« East Coast Crips »* : deux morts dont une femme. *« Zee »*, qui est un ancien de l'armée, en profite pour faire une leçon de balistique : *« Nous, nous n'employons plus que des balles « dum-dum », elles restent dans la plaie, comme ça le risque de blesser un passant innocent par ricochet est nul. »* « Zee » n'a rien d'un excité, il a fait du latin et discute peinture à l'occasion, demain il emmène ses enfants en vacances voir les ours au parc de Yellowstone. Seulement, ici, comme il dit, *« on ne se pose plus de question à la longue, on agit »*.

« Casques bleus »

La recherche des suspects de l'affaire du parc de Bethune est prétexte à un large tour du propriétaire : Grape Street aux petites maisons de bois écaillées devant lesquelles trônent, incongrues, Cadillac et grosses Chevrolet, la rue des dealers, les *« high-rollers »* en langage *« black »* ; ensuite ce sont les alignements tristes de Florencia, le fief des Mexicains, qui ont investi dans l'immobilier et rackettent à leur tour les immigrants illégaux. A peine si au-delà de Slauson Avenue une touche de rouge en plus sur un lacet, un mouchoir ou une casquette de base-ball rappelle que l'on vient d'entrer en territoire *« Blood »*. Dix fois, vingt fois, trente fois, à chaque coin de rue défiguré par les graffitis, à chaque groupe surpris en pleine discussion, ou tout simplement en train de prendre le frais, une bière à la main, le cérémonial est le même : mains sur la nuque face au mur, pour un contrôle d'identité musclé, et une fouille rarement fructueuse. « Zee » passe au peigne fin les buissons, à la recherche d'armes, de coke, voire de *« beepers »*, car l'essentiel des grosses commandes se fait par répondeur téléphonique à distance. Ne lui parlez pas de ce harassement systématique, que dénonce régulièrement la presse, il vous répondrait en toute bonne foi que les policiers sont comme des *« casques bleus »* ici. Et beaucoup, lassés de vivre barricadés, ne sont pas loin de le penser.

Vingt ? Vingt-deux ans peut-être ? « Laurel » est *« à la retraite »*, il tient une blanchisserie sur la 116ᵉ Rue : ce qui s'appelle une réussite, beaucoup ne survivent pas assez longtemps pour s'en sortir. Se sortir de quoi d'ailleurs ? *« Le quartier est devenu une prison. Le gang est une prison, le quitter en est une autre. Il faut constamment surveiller pour qu'il ne vous rattrape pas. Quant à la police, elle vous y ramène inexorablement. Pour elle, dès que l'on est noir, on fait partie d'un gang. Ils ne parlent jamais de crime passionnel par exemple, ils préfèrent dire un « Blood » a tué une « Crips » ou l'inverse ! »*

A la tombée de la nuit, deux ombres se glissent un peu trop vite le long d'un grillage. Crissement de pneus, jurons, interpellation en règle : rien. Du coup on discute, on plaisante, entre partenaires d'un même jeu dont chacun sait la fin. Et « Bob » qui tape amicalement dans le dos d'un grand métis hilare, en tee-shirt décoré d'un gros Mickey, fait les présentations : *« Mon vieil ami Eddy Lee... »* Eddy Lee est un *« bishop »*, il a failli se faire liquider un soir, une vengeance après un raid, il a pris quatre balles en pleine tête et une dans le cou. Eddy Lee est plutôt fier de lui : *« J'ai dit merde à la mort, et je suis toujours là ! »*. Son histoire a fait tout le tour de Watts. Il sourit de ses dents pointues, la prochaine fois peut-être, ce sont les policiers qui l'auront. Comme ils ont eu « Carl » son copain. En avril dernier, « Carl », les poches pleines de drogue, a cru à sa chance, il a tiré sur « Alex », un shérif de l'OSS, dans le dos. Seulement « Alex » avait un gilet pare-balles, et c'est « Carl » qui est mort. A dix-neuf ans. Sa photo figure en bonne place au QG de l'OSS parmi les photos au polaroïd, affichées au mur, des membres des gangs abattus. A côté, il y a une inscription sur papier quadrillé. Peut-être même, est-ce un des enfants de « Zee » qui l'a tracée d'une écriture appliquée : *« A la fin, il n'y a plus de couleurs, nous reposons en paix, tous ensemble... »*

Enquête réalisée par
MARIE-CLAUDE DECAMPS

A Chicago

Une vilaine « querelle de famille » entre juifs et Noirs

CHICAGO (Illinois)
de notre envoyée spéciale

CHICAGO, la *« windy city »*, la cité des vents, n'en est plus à une tempête près, surtout en politique. Mais la dernière en date, à la fin du mois d'avril, a laissé de lourdes séquelles entre deux communautés traditionnellement unies dans le passé, les juifs et les Noirs.

A l'origine, une série de conférences antisémites données par un conseiller municipal noir, Steve Cokely, devant un auditoire, il est vrai, approprié : les *Black Muslims* de la *« Nation of Islam »* dont le siège est à Chicago, et dont le chef, Louis Farrakhan, est bien connu pour ses opinions tranchées sur la *« sale religion »*. Elaborant sur le sujet, M. Cokely affirmait que *« des médecins juifs injectaient intentionnellement le virus du SIDA aux bébés noirs »*. L'affaire aurait pu en rester là. Après tout, à trente-cinq ans, Steve Cokely est un familier des propos outranciers : le crucifix, selon lui, est un *« symbole de suprématie blanche »* et le jour férié dédié à Christophe Colomb *« une fête raciste »*. L'ennui, c'est que les reporters du *Chicago Tribune* ont mis la main sur les enregistrements des fameuses conférences. Scandale et position intenable pour le maire, Eugene Sawyer, qui va hésiter pendant cinq jours avant de finalement renvoyer son protégé. Cinq jours qui suffiront à diviser la ville.

Eugene Sawyer a beau être noir, *« il ne l'est pas assez »*, comme le lui reproche la communauté noire de la ville. Et lorsque, en novembre, il a été imposé par une majorité de conseillers municipaux blancs pour finir le mandat d'Harold Washington, le précédent maire, qui venait de mourir, certains y ont vu *« la revanche des Blancs sur les Noirs »*. Car Harold Washington, c'était toute une page de l'histoire de Chicago : le premier maire noir d'une ville qui fut plus de vingt ans la *« propriété privée »* de Richard Daley, celui qu'on appelait le *« Boss »*. Aussi, furieux de s'être vu évincer, les lieutenants de Washington de crier au scandale, traitant le trop accommodant Sawyer d'*« oncle Tom »*, et se moquant des rares élus noirs qui l'ont soutenu. *« Leur peau est noire*, confie un ami du défunt maire, *mais leur âme est verte »* (de la couleur des dollars qu'ils sont censés avoir touchés).

Résultat, la coalition de Noirs et de Blancs libéraux — dont beaucoup de juifs — que le charisme *« musclé »* de Washington maintenait tant bien que mal risque de s'effondrer. Pourtant, si le sujet n'était pas aussi sérieux, l'épisode en deviendrait cocasse. Car, durant ces cinq jours de suspense, se souvenant tout à coup qu'après tout *« Sawyer était noir »*, les leaders nationalistes noirs de la ville — dont certains, formés à l'école radicale de Stokely Carmichael, vont jusqu'à prôner, comme Lu Palmer, *« une séparation avec les Blancs »* — vont s'enfermer avec lui dans une discrète suite, au dix-neuvième étage de l'hôtel McCormick. Et ce que prêcheront — sans succès mais non sans cynisme — ces ambassadeurs n'est pas tant la grâce de Cokely (d'après un sondage, seuls 8 % des Noirs de la ville étaient d'accord pour qu'il reste à la mairie) mais une certaine *« unité noire »* qui commande de faire front ensemble...

Du coup, la communauté juive se mobilise à son tour. *« Nous n'avons que trop expérimenté les dangers du silence dans les années 30 en Europe pour ne pas nous émouvoir de la passivité des élus noirs dans cette affaire »*, s'insurge David Grossberg, le président régional du Congrès juif. Quant à l'écrivain Saul Bellow, qui habite Chicago, il se dit *« en état de choc »*. Là-dessus, un article paru le 26 juillet dans le *New York Times*, dans lequel un témoin affirme : *« Si j'étais juif à Chicago, je serais terrifié »*, plonge la ville dans la stupeur.

Et chacun d'essayer de minimiser les faits. Jesse Jackson le premier. Car cet enfant adoptif de Chicago, où se trouve le siège de son organisation, People United to Save Humanity (PUSH), n'en finit pas d'expier — pour son salut électoral à venir — son amitié avec Louis Farrakhan et ses bévues (notamment lorsqu'en 1984 il qualifia New-York de *« hymietown »*, *« youpinville »*). « Jesse » s'est surpassé : on l'a vu dans plusieurs banlieues de la ville où des synagogues avaient été recouvertes de croix gammées. On l'a entendu répéter encore et encore qu'il *« était de bonne foi »*. A preuve son voyage en 1985 au camp de concentration de Struthof en Allemagne, tandis que Ronald Reagan se recueillait, lui, à Bitburg, *« dans un cimetière nazi »*.

Apartheid urbain

Certes, depuis les années 60 et la croisade pour les droits civiques, il y a longtemps que la belle *entente entre* Noirs et juifs s'est détériorée. Depuis, la politique s'en est mêlée et des divergences ont surgi. Ne serait-ce que sur ces fameux quotas d'embauche, favorables aux Noirs, institués par le président Johnson et qui passent aux yeux des juifs pour de la *« discrimination à rebours »*. Sans parler du Proche-Orient, à propos duquel les Noirs reprochent aux juifs d'être en quelque sorte plus *« Israéliens qu'Américains »*. Tout cela on le savait, mais en quoi Chicago est-elle particulièrement concernée ?

La réponse, où plutôt l'une des *réponses, c'est dans les taudis du* sud de la ville, ou encore à l'ouest, *dans le quartier de North Lawndale*, qu'il faut aller la chercher. En 1946, North Lawndale *était juif à* 64 %, un quartier d'émigrants, pauvre mais pas misérable, avec même un théâtre yiddish. Et puis, poussés par le mirage économique du Nord, beaucoup de Noirs sont arrivés. Martin Luther King s'est arrêté ici lui aussi en janvier 1966, il a loué un appartement au coin de Hamlin et de la 6ᵉ. Qui s'en souvient ? L'immeuble a disparu et bien d'autres avec lui, détruits dans la flambée de violence qui a suivi l'assassinat de King en 1968. Alors, les derniers Blancs qui n'avaient pas fui sont partis, et avec eux les industries. Aujourd'hui, ce qui reste de North Lawndale est noir à 97 %, la drogue tient lieu d'économie, le taux de criminalité est de six fois supérieur à la moyenne nationale. Air connu ! Celui de toutes ces *« poches de pauvreté »*, comme disent les spécialistes, qui parlent d'*« apartheid urbain »* dans les grandes villes américaines.

« Antisémitisme ? Non, plutôt réaction anti-Blancs, dans laquelle les juifs servent de bouc émissaire. Chicago est une ville ségrégationniste. On l'a construite exprès comme ça », explique Bruce Dold, le spécialiste du *Chicago Tribune* pour la politique intérieure. Il est vrai qu'au début des années 80, d'après les statistiques du Census bureau, Chicago avait le triste record de détenir dix des pires ghettos américains, sur les seize recensés dans tout le pays. A l'heure actuelle encore, il y a seulement une chance sur vingt-cinq que dans son quartier un Blanc croise un Noir, et vice-versa.

« Pendant des années, poursuit Bruce Dold, un peu gêné, *le maire Daley avait, en fait de politique, un « alibi noir », le congressman Dawson. Un point c'est tout. Et lorsqu'on ne voulait pas que les Noirs votent, on fermait tout bonnement les stations de métro dans leurs quartiers. C'est l'arrivée de Washington en 1983 qui a brisé toutes ces frustrations. Depuis ils s'expriment plus qu'avant, c'est normal. »* Un point de vue partagé par Don Rose. *« Homme charnière »* comme il le dit lui-même, cet analyste politique juif apprécié du tout Chicago, qui travaille à l'occasion pour Jesse Jackson, préfère voir entre juifs et Noirs un clivage politique certain plus qu'une forme de racisme.

A la rigueur, si l'on insiste, concède-t-il que *« dans un passé récent l'image du juif a pu être assimilée à celle de l'ancien compagnon de lutte passé dans le camp des Blancs. Le « propriétaire absent » qui exploite le locataire noir... »*. Alors, antisémitisme ? *« Non*, conclut-il, *plutôt un sentiment irraisonné de trahison au sein d'une même famille. »*

Samedi 27 août, pour célébrer à leur manière l'anniversaire du discours de Luther King, *« Je fais un rêve »* cinq cents membres du Ku Klux Klan avaient envahi le parc Marquette à Chicago en scandant des slogans hostiles aux Noirs et aux juifs. Commentaire presque ravi d'un vieux commerçant juif : *« Si seulement ces « épouvantails » se montraient plus souvent au grand jour, nos petites brouilles entre juifs et Noirs seraient oubliées... »*

Les fruits a



dans la campagne présidentielle

Les fruits amers de la convention démocrate

De notre envoyée spéciale

ET maintenant? Les flamboyants discours unitaires de la convention démocrate d'Atlanta se sont estompés, comme s'est un peu voilé aussi le *« rêve »* du pasteur Luther King dont on célébrait, avec un enthousiasme forcé, le vingt-cinquième anniversaire de sa mort, le 27 août dernier. On dit à présent que Michael Dukakis, le cérébral champion démocrate, dans son flirt déclaré avec les classes moyennes, ne sait plus que faire de Jesse Jackson, cet encombrant allié, si malencontreusement poussé à sa gauche au point de lui avoir suggéré de ne pas se montrer dans plusieurs Etats « sensibles ». On dit aussi que « Jesse » n'en a cure, et que dans sa course folle autour du pays il omet deux fois sur trois de vanter les mérites du « ticket » démocrate, trop occupé à *« garder vivant l'espoir »* de ce qui paraît être, de plus en plus, son propre avenir électoral. Mais dit-on assez à quel point, après ces primaires *« historiques »* qui ont vu émerger en force la candidature d'un homme de couleur, ravie et déconcertée à la fois, la communauté noire attend la suite?

A Washington, le Joint Center for Political Studies (JCPS), cet organisme indépendant qui fait autorité en matière de *« politique noire »* s'est amusé à cueillir à chaud, en quelque sorte, les fruits d'Atlanta. Une moisson en forme de chiffres : 962 délégués noirs ont siégé à la convention, pratiquement le quart du total (contre 17 % il y a quatre ans). Parallèlement, les Noirs, dont près de 3 millions se sont inscrits sur les listes depuis 1980, représentent aujourd'hui 11,2 % de l'électorat (en 1984 ils étaient 10,8 %). Pourquoi cet enrôlement en masse des électeurs noirs? Réponse : le besoin de lutter contre une administration Reagan perçue comme *« hostile »*; l'impact, en 1987, de la réélection de deux maires noirs populaires comme Harold Washington à Chicago et Wilson Goode à Philadelphie; et surtout l'enthousiasme réel suscité par la candidature de Jackson, qui a reçu 80 % du vote noir, alors que, aux primaires de 1984, les autres candidats démocrates, Walter Mondale et Gary Hart en avaient obtenu une bonne part.

« Jesse a fait une percée symbolique. Il a confirmé, ce que l'on savait déjà depuis 1986 lorsque, avec l'appui des Noirs, les démocrates ont regagné cinq sièges au Sénat : il faut désormais compter avec nous! » Simeon Booker jubile visiblement derrière son nœud papillon et la retenue de bon ton qui sied au chef de bureau washingtonien d'*Ebony*, le magazine de l'establishment noir. Lui-même est une figure historique de la croisade pour les droits civiques, ce qui l'autorise sans doute à laisser percer une pointe d'admiration agacée dès qu'il parle de Jackson, le franc-tireur : *« Il a une grande gueule et il sait s'en servir... »* Quel rôle lui voit-il à l'avenir? *« Mais le même, surtout! Il n'est pas un politique, encore moins un organisateur, plutôt un bulldozer de la cause noire. »*

« Jesse? Il n'y a pas plus naïf, plus arrogant et plus efficace. » Et Clarence Page, le talentueux éditorialiste noir du *Chicago Tribune*, d'éclater de rire. *« On dit, je crois, nul n'est prophète en son pays? Eh bien ici, justement, à Chicago, où il habite, Jesse n'est pas perçu comme un leader. A la rigueur, comme une sorte de saint Jean-Baptiste! Celui qui prépare le chemin au futur messie noir, comme d'une certaine façon Malcom X l'a fait pour Luther King. »* Pour parvenir jusqu'au petit bureau encombré qu'il occupe dans la vertigineuse tour néogothique du *Tribune*, Clarence a, lui aussi, accomplit son chemin de croix : *« Quand j'étais jeune, il n'y avait pas un seul rédacteur noir. »* Alors la cause noire, merci, il connaît! Assez en tout cas pour ne pas se laisser prendre au piège des promesses électorales d'Atlanta : *« On verra »*, et il ajoute, comme pour s'excuser de se départir un instant de sa désinvolture coutumière *« On prend toujours le vote noir pour acquis chez les démocrates, c'est frustrant à la longue. L'adhésion des Noirs au parti est récente après tout, elle date de 1932 avec Roosevelt. Et certains se disent qu'ils n'ont pas vraiment été payés en retour, ils y voient une discrimination au même titre qu'une insulte politique... »*.



La candidature de Jackson a reçu 80 % du vote noir à la dernière convention démocrate.

ALEX WEBB/MAGNUM

« Tiers-monde »

Méfiance envers le Parti démocrate qui s'exprime à tous les niveaux. Méfiance *« statistique »* du JCPS, selon lequel 41 % des Noirs se considèrent aujourd'hui comme des démocrates *« indéfectibles »*, alors qu'ils étaient 55 % il y a seulement quatre ans. Méfiance camouflée en ironie courtoise chez Simeon Booker : *« Ce Dukakis sait-on vraiment qui il est? Bush nous est presque plus connu »*; ou encore : *« En ce moment je pense beaucoup à l'opportunisme noir des frères Kennedy... »* Méfiance enfin dans la révolte de ce jeune prêtre noir de Watts, la banlieue-ghetto de Los Angeles : *« On nous a toujours considérés en termes de marketing, pour faire nombre. Je me demande comment quelqu'un d'aussi dérangeant que Jackson n'a pas encore été tué! Mais si nous sommes un marché, alors qu'on nous respecte au moins en tant que « consommateurs! »*

Alors, mariage forcé pour les Noirs? Peut-être (*« Le choix pour nous, c'est voter démocrate ou rester chez soi »*), disait encore le jeune révolté de Watts), mais beaucoup envisagent de le monnayer chèrement. D'autant plus chèrement même que les nouveaux chiffres sur la pauvreté publiés à la fin du mois d'août par le census bureau ont rouvert un débat que l'on croyait dépassé depuis les années 60, depuis la publication de ce fameux rapport Kerner si controversé qui concluait à l'époque : *« Il y a deux Amériques, une blanche et une noire qui évoluent en sens inverse. »* Ces chiffres quels sont-ils? Sur 32,5 millions d'Américains au-dessous du seuil de la pauvreté (1), 10, 5 % sont blancs (soit 0,5 % de moins qu'en 1986) et 33,1 % sont noirs (soit 2 % de plus en un an). Parmi ces Noirs pauvres, près de la moitié ont dix-huit ans ou moins. Est-ce assez? Selon une autre étude du JCPS, si le courant actuel se poursuit, à la fin de la décennie, 30 % à peine de tous les Noirs auront un travail et 70 % des familles seront élevées par une femme seule. « Un véritable problème du tiers- monde au cœur d'une superpuissance! », selon le mot de William Cunningham, qui anime un centre de recherche sur la pauvreté à Detroit.

Un problème en tout cas sur lequel sont venus buter *« les initiatives privées »*, façon Reagan, tout comme les bonnes intentions de la *« grande société »*. Lorsque, à son arrivée, Ronald Reagan avait lancé *« Lyndon Johnson a déclaré la guerre à la pauvreté et elle a gagné »*, le tollé avait été général. Aujourd'hui, désabusée autant que désemparée la communauté noire serait prête à lui donner raison au deuxième degré. Dans certains prêches, n'a-t-on pas entendu ressortir la phrase amère qu'écrivait Luther King dans sa prison de Birmingham en avril 1963 : *« La compréhension superficielle des gens de bonne volonté est plus frustrante que l'incompréhension totale des gens malintentionnés. »*?

Une incompréhension qui n'épargne pas non plus le « haut » de la communauté noire elle-même, cette *« black upper class »* qui ne représente qu'un cinquième de l'ensemble, mais empoche 45 % des revenus. *« Les gens, ici, se méfient de leurs propres leaders, ils ont l'impression de se faire exploiter « de l'intérieur » en quelque sorte »*, confiait un des shérifs de la grande banlieue de Los Angeles, avant d'ajouter : *« On peut les comprendre, nous avons même démantelé des gangs qui, à titre de « couverture », organisaient des campagnes d'enregistrement des Noirs sur les listes électorales! »*

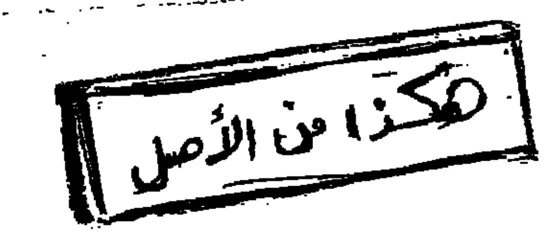
Dans son quartier relativement préservé de Chicago, Frances Sandoval, qui, depuis l'assassinat, en 1986, de son fils Arthur par un gang, à la sortie d'une école, a créé l'association de défense Mothers Against Gangs, a fini par se transformer en assistante sociale, presque en psychiatre. *« C'est effarant*, dit-elle, *faute de modèles dans leur propre communauté, les adolescents noirs, s'ils échappent par miracle à la drogue et aux gangs, ne vivent que par télévision interposée. Ils s'assimilent totalement aux Palestiniens, voire aux Noirs d'Afrique du Sud, à tous ceux qui leur paraissent les plus opprimés. A ce niveau-là, ce n'est même plus de la politique, mais une recherche d'identité. »* Rien d'étonnant dès lors à ce que les mouvements noirs les plus radicaux fleurissent dans des villes comme New-York ou Chicago, terre d'élection du *black muslim* Louis Farrakhan.

« Farrakhan voit mon âme comme elle est, mais Jesse Jackson la voit comme elle voudrait être... », aurait dit, pleine d'espoir, une vieille Noire de North-Lawndale – un des îlots les plus insalubres de Chicago – aux enquêteurs du *Chicago Tribune* qui écrivaient un livre sur le quartier (2). Est-ce à dire que, même sacrifié à l'avance par la classe politique, « Jesse » a toujours un rôle à jouer? *« Il est le seul d'entre nous à avoir une certaine légitimité, parce qu'il est un bâtard lui-même, qu'il a fait son apprentissage dans la rue et qu'il a imposé au gouverneur Dukakis la mention « Afrique du Sud : Etat terroriste » dans le programme du parti démocrate*, reconnaissait, ému, le sarcastique Simeon Booker. *Sans doute est-ce le rôle le plus important : toucher ces « intouchables ». « I am somebody »*, (je suis quelqu'un), proclamait le premier slogan de « Jesse ». Electorale ou pas, une façon comme une autre de *« garder l'espoir vivant »*.

(1) Le seuil de pauvreté est fixé cette année à 11 612 dollars de revenu annuel pour une famille de quatre personnes.

(2) *The American Millestone*.





Amériques

CANADA : la victoire électorale des conservateurs en Nouvelle-Ecosse

Un signe d'encouragement pour M. Mulroney

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a accueilli la réélection, mardi 6 septembre, de son collègue conservateur de Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, comme un signe de bon augure. A *cinquante-sept ans*, M. Buchanan a obtenu un quatrième mandat des quelque six cent dix mille électeurs de cette province de l'Atlantique. Son parti a, certes, perdu quatorze sièges par rapport aux élections de 1984, mais il conserve néanmoins la majorité avec *vingt-huit députés* élus. Le Parti libéral a fait élire vingt et un de ses candidats (un gain de quinze sièges), et le Nouveau Parti démocrate n'a plus que deux des trois sièges qu'il détenait. Un député a été élu en tant qu'indépendant.

Après dix années de pouvoir, M. Buchanan a dû défendre *l'intégrité* et l'honnêteté de son équipe, dont deux membres ont été reconnus coupables de fraude.

M. Mulroney aura à affronter les mêmes critiques lors de la prochaine campagne électorale. Le premier ministre canadien, qui a dû accepter, depuis son arrivée au pouvoir en 1984, la démission de six de ses *ministres à la suite de divers scandales*, a prévu d'annoncer à la mi-septembre la tenue de nouvelles élections.

M. Buchanan a su convaincre, de justesse, il est vrai, que les errements de ses ministres n'étaient que de simples accidents de parcours. Il a axé sa campagne sur l'amélioration des performances économiques de sa province (le chômage a diminué de trois points depuis *1983) et* sur les retombées positives attendues du traité de libre-échange signé entre le Canada et les Etats-Unis en janvier dernier. Ces thèmes sont précisément ceux que M. Mulroney entend mettre en avant au cours de sa *propre* campagne, alors que l'opposition libérale bloque au Sénat *la ratification de ce traité* qu'elle réprouve.

Avec la réélection de M. Buchanan, les conservateurs sont à présent au pouvoir dans cinq des dix provinces canadiennes. Les libéraux dans quatre : l'Ontario, l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveaux-Brunswick et le Québec, le gouver*nement de cette* dernière *province* étant néanmoins très favorable au libre-échange.

MARTINE JACOT.

Des Indiens en quête d'une identité

(Suite de la première page.)

« *La loi est la même pour tous les Canadiens, Amérindiens compris, et les commerçants de Kahnawake se livraient à un trafic illégal* », ont rétorqué les autorités.

Dispensés de taxes et de droits de douane sur tous les produits américains destinés à leur propre consommation et vendus dans la réserve, les Mohawks ne sont tou*tefois pas autorisés* à revendre ces marchandises aux Blancs, en toute franchise.

C'est précisément le commerce qu'ils *ont* osé entreprendre ces derniers temps, en se fournissant chez leurs frères d'Akwesasne, dont la réserve est à cheval sur les frontières du Québec, de l'Ontario et des Etats-Unis. Les Mohawks, dont les ancêtres étaient autrefois les alliés de Peter Stuyvesant (le gouverneur hollandais de la Nouvelle-Amsterdam) et les ennemis jurés des Français, ont proposé un rabais d'environ 1 dollar le paquet de cigarettes – vendu 3,35 dollars ailleurs – aux *banlieusards et aux Montréa*lais, toujours plus nombreux à profiter de l'aubaine.

Satisfaits d'avoir trouvé un créneau pour *faire* des *affaires* avec les Blancs, les Mohawks rêvaient de transformer leur réserve en une « *nouvelle Andorre* ».

« Ethnocide »

Ces fiers Indiens, à qui les *conquérants reprochent* depuis des lustres de n'être que des chômeurs vivant aux crochets de la *société développée*, avaient créé trois cents emplois et finançaient indirectement les nouveaux équipements de leur communauté en reversant 70 cents par cartouche vendue dans la cagnotte de la nation mohawk. Tout le monde y trouvait son compte, sauf le fisc.

Les Mohawks ont vivement réagi au raid-surprise de la gendarmerie. Avec des tonnes de terre et de gravier, ils ont bloqué le pont *reliant* leur *rive* à Montréal, provoquant d'énormes embouteillages. Les barrages ont *été levés* au bout de trente heures, mais rien n'est résolu pour autant. Dans la réserve, le trafic des cigarettes a repris de plus belle. Sur les onze commerçants finalement *inculpés*, dix ont *refusé* de *se* présenter en cour fin juin, en expliquant qu'ils ne reconnaissaient pas *la juridiction* des tribunaux *canadiens sur leur territoire*. De nouveaux mandats d'arrestation ont aussitôt été émis. Depuis, la réserve est en état d'alerte. Il est clair qu'une nouvelle intervention de la GRC dégénérera en confrontation violente.

Kahnawake est loin d'être le seul endroit du Canada où les ten*sions sont vives entre* les Amérindiens et le pouvoir blanc. D'un bout à l'autre du pays, les incidents se sont multipliés au cours des derniers mois. Les Objiiways de l'Ontario et les Algonquins du Québec, à l'étroit dans leurs réserves, ont établi à plusieurs reprises des campements et des barrages pour empêcher les bûcherons des grandes compagnie d'effectuer de nouvelles *coupes* à blanc dans des forêts qu'ils considèrent comme leurs. Plus à l'ouest, en Alberta, les Indiens Cris du lac Lubicon, victimes d'un véritable ethnocide, selon le Conseil mondial des Eglises, tentent de préserver les dernières miettes de leur territoire ancestral de la convoitise des compagnies pétrolières. Au bord du Pacifique, les Haidas ont été les seuls à faire reculer provisoirement les Blancs : ils ont récemment réussi, après des mois de lutte, à dissuader les exploitants forestiers de saccager leurs îles, dont la faune et la flore constituent de véritables trésors écologiques.

Les signes d'un réveil indien ne se *limitent* pas à *ces seuls* exemples. Les quelque 500 000 descendants des premiers habitants du Canada, tenus à l'écart dans 2 200 réserves créées à la fin du dix-neuvième siècle, sont las d'être méprisés, las de constituer le quart monde de ce pays riche. Près de 70 % d'entre eux sont dépendants d'une forme ou d'une autre d'assistance sociale. Les taux de mortalité et de maladie sont chez eux deux à quatre fois plus élevés que la moyenne nationale. Leur espérance de vie, hypothéquée par l'alcool et la drogue, ne dépasse guère quarante-cinq ans.

« *Depuis la conquête*, reprochent-ils aux Blancs, *vous nous avez laissé le choix entre l'assimilation (par missionnaires interposés), l'émigration vers les villes ou l'assistance de l'Etat. Cessez de vous approprier nos terres et reconnaissez nos droits à nous gouverner selon nos propres lois.* » Les plus virulents réclament leur indépendance.

Pour désamorcer cette contestation, *trois conférences* constitutionnelles ont été organisées autour de la question du « droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale ». La dernière s'est terminée en mars 1987 par un échec, *le* premier *ministre*, M. Brian Mulroney, n'ayant pas réussi à obtenir le consensus *nécessaire* (l'accord de sept des dix provinces canadiennes) sur ce dossier.

« *Canada, vous jouez avec le feu. Nous sommes sûrement la dernière génération de dirigeants prêts à négocier pacifiquement avec vous. La prochaine étape, imminente, est celle de la violence.* » Cet avertissement lancé en juin dernier par le chef George Brasmus de l'Assemblée des premières nations (*375 000 Indiens*) n'a pas été pris à la légère. De plus en plus de jeunes Indiens désabusés veulent imposer la souveraineté de force « *au lieu de la mendier* ».

Le rappel des « guerriers »

Les Mohawks de Kahnawake jouent à cet égard un rôle d'avant-garde. En l'espace d'une vingtaine d'*années*, *ils ont créé* leur propre police dans leur réserve et, après le décès d'un des leurs, suite à une bavure d'un policier québécois en 1979, chassé celle des Blancs. Ils ont ouvert leurs propres écoles et collèges (où l'on enseigne aussi bien la langue mohawk que l'informatique), construit leur propre hôpital et pris en charge leurs services sociaux. Aujourd'hui, *toutefois*, les modérés de la réserve sont débordés par les jeunes, qui veulent aller plus vite et plus loin. Ce sont eux qui ont battu le rappel des « guerriers », autrefois chargés de défendre la communauté, pour riposter à la descente de la GRC. Ce sont eux qui ont organisé les barrages routiers, prenant de court le chef de la police *de la réserve, qui a démissionné*, mettant au pied du mur le chef Joseph Norton du « conseil de bande ».

Imposée par les Blancs au début du siècle au sein des réserves, cette dernière structure (comparable à un conseil municipal élu au suffrage universel) est contestée par les jeunes « traditionalistes », qui voudraient revenir à la règle ancestrale du consensus pour la désignation du chef et la prise des décisions.

Joseph Norton a momentanément réussi à calmer les esprits en obtenant du gouvernement fédéral une nouvelle promesse de *négociations sur l'autonomie* économique de la réserve. Il a néanmoins approuvé la démarche des « traditionalistes » qui se sont rendus en août à Genève pour déposer une plainte devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies, suite à l'« *agression paramilitaire* » de la GRC. Les sept membres de la délégation ont voyagé avec leur passeport iroquois établi par la Confédération des six nations et reconnu dans quelques pays, dont la Suisse et Cuba.

« *Nous ne nous sommes jamais considérés comme des citoyens du Canada ou des Etats-Unis. Les frontières que les Blancs ont tracées ne nous concernent pas* », disent ces Mohawks. A plus d'un titre, ils incarnent la détermination du « nouvel Indien » qui vient de naître en cette fin de siècle.

MARTINE JACOT.

Premier accord sur les droits des minorités ethniques

Un pas a été franchi vers la reconnaissance des droits des Amérindiens du Canada, au moment où l'exaspération *ne cesse de grandir* dans leur communauté.

Le gouvernement canadien a en effet signé, le lundi 5 septembre, une entente de principe avec les *quelque* 15 000 Indiens Dénés et métis de la région de Yellowknife et de la vallée de *Mackenzie* (nord-ouest du Canada).

Ces derniers vont devenir propriétaires d'un territoire de 10 000 kilomètres carrés et obtiendront des droits *de chasse* et de pêche sur 170 000 autres kilomètres carrés qui resteront propriété de la *Couronne*, moyennant le versement d'une compensation de 500 millions de dollars canadiens (2,5 millards de francs) à partir de 1990.

Aux termes d'un autre accord, conclu au début de cet été avec les Indiens Yukon, ceux-ci vont se voir attribuer près de 25 000 kilomètres carrés de terres ainsi que 200 millions de dollars d'indemnités. Mais le plus important des « traités » à venir, entre le gouvernement d'Ottawa et les minorités, concerne les Esquimos des « territoires du Nord-Ouest », ce vaste espace qui englobe également les îles de l'Arctique. La négociation prévue pour s'achever au printemps 1989 porte sur l'attribution aux Esquimos de 230 000 kilomètres carrés de terres.

Diplomatie

Réunis à Chypre

Les non-alignés cherchent leur place dans le nouveau climat de détente internationale

NICOSIE
de notre correspondante

Les pays non alignés ont-ils encore un rôle à jouer ? Poser la question est déjà un signe du malaise qui règne au sein de cette *vaste organisation, qui regroupe*, avec cent une délégations (quatre-vingt-dix-neuf pays, plus l'*OLP* et la SWAPO) les deux tiers des membres de l'ONU et représente plus de deux milliards d'individus. C'est pourtant le point fondamental qui préoccupe les participants à la neuvième session ministérielle des non-alignés qui s'est *ouverte, mercredi* 7 septembre, dans la capitale chypriote.

Inaugurant ces assises dans le tout nouveau centre de conférences, *construit pour la circonstance sur* une colline de Nicosie, le président chypriote, M. Georges Vassiliou, a d'ailleurs appelé à la constitution d'un comité ministériel qui soumettrait ses réflexions sur la nécessité d'une réorganisation du mouvement *au prochain sommet. Le chef* de l'Etat a souhaité à cet égard que, à côté des traditionnels et volumineux documents politiques et économiques, les ministres adoptent à Nicosie une sorte de déclaration solennelle « *pour exposer en termes concis les vues du mouvement sur les points importants d'aujourd'hui, aussi bien que ses objectifs à long terme et son rôle spécifique dans le contexte de la nouvelle situation internationale* ». M. Vassiliou s'est félicité du nouveau climat dans les relations soviéto-américaines, qui a déjà entraîné des progrès substantiels vers le désarmement et vers la solution de quelques conflits régionaux. Le président chypriote a toutefois ajouté que de sérieux problèmes persistaient, *mentionnant* particulièrement la question du Proche-Orient, l'apartheid en Afrique du Sud et, bien sûr, le problème de Chypre.

Les autorités chypriotes, qui accueillent pour *la première fois* depuis l'indépendance de l'île, en 1960, une conférence de cette importance, entend bien en profiter pour gagner à leur cause le plus grand nombre de participants. M. Vassiliou a fait référence à sa récente rencontre à Genève avec le représentant de la communauté turque de l'île, M. Denktash, et a rappelé qu'il *espérait* voir *se réunir* la commission chypriote avant le 1er juin 1989 : « *Nous ferons de grands efforts*, a-t-il dit, *pour rénover notre pays dans un système de gouvernement fédéral dans lequel les droits fondamentaux de tous ses habitants, grecs, turcs et autres, seront sauvegardés, dans l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale. A Chypre non aligné et démilitarisé, il n'y a pas de place pour des troupes étrangères ou des colons.* »

La prochaine présidence

Les non-alignés ont bien conscience de n'avoir joué aucun rôle dans la détente du climat international, alors que les pays membres étaient le plus souvent les acteurs de *ces conflits* dont s'amorce la solution, comme l'Irak et l'Iran. Les ministres des affaires étrangères de ces deux pays ne viendront d'ailleurs pas à Chypre, l'important pour le moment étant les négociations de Genève sous le parrainage de l'ONU.

Cette conférence ne devrait pas en tout cas donner lieu à de grands affrontements, le principal problème à résoudre étant celui du pays qui accueillera le prochain sommet et qui présidera donc le mouvement pour les trois années suivantes. Le Nicaragua et l'Indonésie sont en compétition pour ce poste. Si l'on considère *la rotation traditionnelle*, mais non obligatoire, par continent, c'est, après l'Asie (l'Inde) et l'Afrique (le Zimbabwe), à l'Amérique latine d'obtenir la présidence –. Le Nicaragua serait mieux placé que l'Indonésie, mais son alliance avec Moscou gêne beaucoup de délégations. *A contrario*, l'Indonésie est jugée par d'autres trop proche des Américains. Le « non-alignement » a des nuances, et pour départager ces deux pays venus en force à Nicosie, avec chacun plus d'une vingtaine de délégués, Chypre pourrait se dévouer si on le lui demandait.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Les libéraux jugent « inopportune » la visite de M. Arafat à Strasbourg.** – Le groupe libéral du Parlement européen, présidé *par* Mme Simone Veil, estime que la visite du président de l'OLP Yasser Arafat, les 13 et 14 septembre, est *inopportune et inadéquate* » pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient.

Le groupe libéral, (44 membres sur les 518 parlementaires de l'Assemblée européenne), *ajoute* dans un communiqué, publié mardi 14 juin à Bruxelles, qu'il ne participera pas « *aux discussions et aux réunions qui auront lieu à Strasbourg* », dans le cadre de cette visite. – *(AFP.)*

Asie

Les inondations au Bangladesh

La reprise des pluies dissipe tout espoir d'une baisse prochaine des eaux

Les pluies violentes ont repris, mardi 6 septembre, dans le nord et l'est du Bangladesh, où les inondations ont fait jusqu'à présent quatre cent quatre-vingt-dix morts, selon un nouveau bilan officiel établi mardi soir. Par ailleurs, le nombre de personnes malades en raison de l'eau contaminée a dépassé cent mille et le nombre de sans-abri est estimé à vingt-neuf millions deux cent mille, a-t-on indiqué de source officielle.

Ces nouvelles pluies, prévues par les services météorologiques, ont gonflé le Brahmapoutre et dissipé tout espoir de voir baisser dans les prochains jours le niveau des eaux *qui recouvrent les trois quarts* du pays, ont indiqué des responsables du Centre de contrôle des eaux. Les niveaux de deux autres importants cours d'eau avaient légèrement baissé ces *dernières vingt-quatre* heures, selon la même source.

Dix mille personnes supplémentaires *ont* été atteintes de diarrhée lundi – chiffre le plus élevé jamais enregistré en une journée – et six d'entre elles sont mortes, ont indiqué des responsables des services de santé. Selon des chiffres officiels, cent deux mille huit cent quarante et une personnes *ont été touchées* par des maladies provoquées par l'eau contaminée.

Les secours s'organisent

Les Etats-Unis se sont engagés à fournir une aide de près de 3,6 millions de dollars, dont 10 000 tonnes d'aliments, plus 2 000 tonnes de maïs et de blé, a-t-on appris mardi de source officielle à Washington. L'agence américaine de développement international (AID) a indiqué qu'elle enverra des experts sur place pour aider à l'évaluation de la situation et examiner d'autres possibilités d'aides. Selon l'AID, *1,29 million* de tonnes de nourriture, une quantité estimée suffisante pour deux mois, sont actuellement stockées au Bangladesh.

De son côté, la CEE a accordé mardi une aide d'urgence de 500 000 ECU (près de 4 millions de francs) pour acheter des vivres, des vêtements et des moyens de transport. Cette aide sera gérée par la Croix-Rouge allemande et Concern, une organisation non gouvernementale irlandaise. Médecins sans frontières a annoncé l'envoi d'une mission afin d'« *assurer un appui sanitaire et évaluer les mesures à prendre afin d'éviter les maladies épidémiques* ». Cette mission quittera Paris dès que l'aréoport de Dhaka sera rouvert.

Enfin, plusieurs appels ont été lancés. A Genève, la Ligue de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en a lancé un pour réunir 10 millions de francs suisses (44 millions de francs français) destinés à secourir un million de sinistrés. Oxfam American, organisation humanitaire privée dont le siège est à Boston, tente, pour sa part, de réunir 4 millions de dollars. A Paris, des dons peuvent être adressés à Action d'urgence internationale (10, rue Félix-Ziem, 18e. Tél. : 42-64-75-88, CCP *15 820 17 Paris*) et *au Collectif* espoir Bangladesh (Terre des hommes, 4, avenue *Franklin*, 93200 Saint-Denis, CCP 1988 S Paris).

● **CORÉE DU NORD : mission parlementaire française Pyongyang.** – Une mission parlementaire française a quitté, mardi 6 septembre, Paris à destination de Pyongyang, à l'occasion des fêtes du quarantième anniversaire de la Corée du Nord. Conduite par M. Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne), président du groupe d'études sur la République populaire et démocratique de Corée, elle comprend aussi MM. Alain Vivien (PS, Seine-et-Marne), *René André* (RPR, Manche), Louis Colombani (UDF, *Var*) et *Théo Vial-Massat* (PC, Loire).

BIRMANIE

L'anarchie se développe à Rangoun

Alors que l'anarchie se développe à Rangoun, l'appui de l'armée au régime semble, pour la première fois, mis en cause. Des défections ont été confirmées et les militaires sont soumis à des pressions de plus en plus fortes en faveur d'un ralliement au soulèvement populaire.

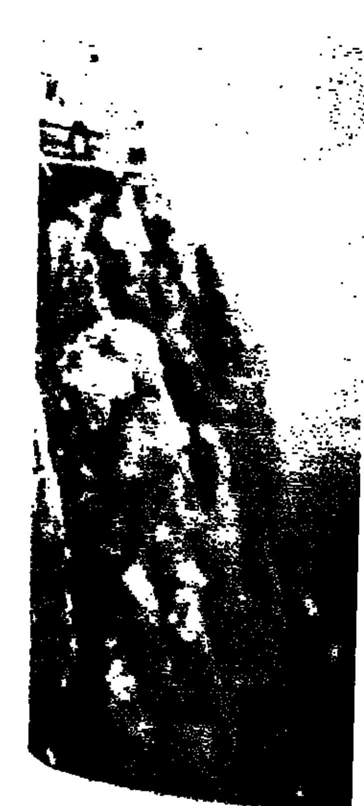
Bo Ye Htut et huit autres survivants parmi les « *Trente Camarades* » qui ont fondé l'armée birmane et combattu pour l'indépendance, ont invité les soldats à soutenir le mouvement pour le rétablissement de la démocratie, qui a annoncé une grève générale à compter de jeudi et jusqu'à la démission du gouvernement. Entre-temps, le personnel administratif du BSPP (Parti du programme socialiste birman, au pouvoir) a mis le gouvernement *en demeure de se* démettre et de « *passer la main au peuple* ». La *réunion*, le *12 septembre*, d'un congrès du BSPP, invité à se prononcer sur l'opportunité d'un référendum sur le multipartisme, semble sérieusement compromise.

D'autre part, face à la multiplication des pillages et des actes de vandalisme à Rangoun, la radio officielle – unique organisme d'Etat toujours contrôlé par le gouvernement – a diffusé un message avertissant que les pillards seraient abattus à compter de mercredi matin. Elle a ajouté que les soldats n'interviendraient pas lors des manifestations pacifiques. Pour la première fois depuis la levée de la loi martiale, le 19 *août*, des *engins militaires* ont circulé à Rangoun. « *C'est l'anarchie totale ici, il y a des actes de pillages dans toute la ville* », a déclaré *mercredi* un diplomate en poste à Rangoun, contacté par téléphone de Bangkok.

En dépit de l'ultimatum qui lui a été adressé par des personnalités de l'opposition (*le Monde* du 6 septembre), le gouvernement ne semble, cependant, toujours pas disposé à démissionner. Mardi, en annonçant un assouplissement du régime fiscal des agriculteurs, il a donné l'impression de vouloir conserver les rênes du *pouvoir*. *Radio-Rangoun* continue de démentir l'existence de défections au sein du BSPP et de l'armée. Cependant, dirigeants de l'opposition et diplomates confirment que l'armée hésite à soutenir le gouvernement. Selon les mêmes sources, un bon nombre d'officiers supérieurs se seraient déjà ralliés à l'opposition.

Radio-Rangoun a également réfuté les affirmations de l'opposition selon lesquelles le pouvoir aurait mis sur pied des équipes de provocateurs chargés d'encourager l'anarchie dans les villes. L'un de ces « saboteurs » aurait *été exécuté* mardi soir dans un quartier de Rangoun.

La plupart des analystes étrangers estime que le général Ne Win, qui a pris formellement sa retraite en juillet après vingt-six ans de dictature, continue de contrôler le pouvoir et pourrait, face à la grève générale annoncée pour jeudi, *recourir* à la force pour tenter, une dernière fois, de sauver *son régime*. Entre-temps, étudiants et bonzes essaient de prévenir la poursuite des pillages à Rangoun, mais sans grand succès, des bandes de voyous s'en prenant aux usines et aux entrepôts. Les gens se barricadent chez eux, ont rapporté des diplomates en soulignant que l'atmosphère s'était nettement dégradée ces derniers jours. L'ambassade des Etats-Unis a, d'ailleurs, annoncé mercredi qu'elle organisait l'évacuation d'une certaine de membres des familles de son personnel. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*



MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

Nº 10 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 88 sur quatre pages achetées au Quotidien Le Monde. JEUDI 8 SEPTEMBRE 1988.

L'ÉVÉNEMENT

70.000 ÉLUS LOCAUX ATTENDUS À MARSEILLE

MAIRIE-EXPO confirme sa vocation de leader du marché des collectivités locales.

Après PARIS, LYON, TOULOUSE, la cinquième édition de MAIRIE-EXPO, véritable rendez-vous national au service des Collectivités Locales, aura lieu cette année à MARSEILLE.

Cette manifestation qui accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs est devenue une véritable institution. Plus de 300 sociétés exposantes présentent leurs derniers matériels et équipements en matière de gestion, d'informatique, d'aménagement et d'équipement urbain, de transports, d'aménagement du temps, de l'espace et de la communication, etc...

Le succès de cette manifestation confirme qu'aujourd'hui une mairie se gère comme une entreprise et que le Maire est un véritable manager. Plus de 550 000 élus et 2 500 000 agents des collectivités territoriales sont concernés par ce Salon.

A la ville comme à la campagne, on attend tout d'un Maire : il doit maîtriser sa fiscalité, gérer son budget, séduire les entreprises créatrices d'emplois, se battre pour avoir ou conserver sur sa commune les services publics : Ecoles, Bureau de Poste, Gendarmerie, Pompiers et prendre des initiatives pour défendre l'emploi (souvent en trouver à ses administrés ou à leurs enfants), protéger l'environnement, et animer la vie Communale, Cantonale et Régionale.

Dans le contexte Socio-Politique actuel la Collectivité Locale est le relais naturel de la société moderne française.

Le citoyen français est administrativement et affectivement lié à sa commune.

La fonction de Maire est le mandat électif auquel élus et électeurs sont le plus profondément attachés.

La richesse de la France est la diversité géographique et démographique de ses villes et de ses villages.

Les Collectivités Locales sont aujourd'hui entrées dans une phase de gestion active. En faisant leur marché, elles sont devenues elles mêmes leur marché. Il n'y a qu'à visiter MAIRIE-EXPO pour s'en convaincre, au travers des 300 sociétés exposantes dans les secteurs de l'Equipement, de l'Animation, et de la Gestion.

Le Maire Chef d'Entreprise

Le Maire Politique et Militant ne fera bientôt plus recette sauf dans quelques grandes villes... et encore.

Quelle que soit la taille de sa Commune, le Maire est un véritable chef d'entreprise.

La modernisation des méthodes de gestion avec l'informatique, la référence à l'entreprise et la prise en charge des questions économiques et sociales supposent chez les élus et les personnels communaux un professionnalisme affirmé. Dans les services municipaux ne parle-t-on pas aujourd'hui de productivité.

Fini le temps du « tout municipal » pour beaucoup de villes qui s'adressent désormais à des sociétés privées pour la distribution de l'eau, le ramassage des ordures ménagères ou la gestion des cantines scolaires, voire même la rédaction de leur journal municipal. Dans les grandes villes, nous sommes entrés dans la gestion privée des services publics — efficacité et rentabilité obligent.

La fiscalité, la sécurité, l'emploi des jeunes, le 3e âge, la vie associative, la police municipale, sont aujourd'hui des domaines sensibles qu'il convient d'appréhender avec une attention particulière.

Le besoin d'information de la part de nos concitoyens a fait entrer très vite les communes dans l'ère de la communication, chaque Maire communique selon ses moyens plus ou moins bien.

L'événement à Marseille

Robert VIGOUROUX, Maire de Marseille, une ville dont on parle beaucoup sur le plan politique, ne ménagera pas ses efforts pour accueillir ses collègues. C'est lui qui a souhaité que cette grande manifestation ait lieu dans sa ville.

Depuis son élection à la Mairie de Marseille, il a visité MAIRIE-EXPO à Lyon et à Toulouse et a été reçu par Francisque COLLOMB, Maire de Lyon et Dominique BAUDIS, Maire de Toulouse.

MAIRIE-EXPO une Entreprise

La réussite de son entreprise de Communication RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE et son expérience d'Elu local, ont permis à Alain TRAMPOGLIERI de remporter avec MAIRIE-EXPO un succès commercial et médiatique mais également de tirer un certain nombre de leçons sur la gestion de la vie Communale.

Il estime notamment qu'il « faudrait revoir les attributions au sein du conseil municipal. Il est anormal qu'aujourd'hui, il n'y ait pas un adjoint chargé de préparer la commune à 1992. Celui-ci serait chargé de réfléchir au positionnement de la commune au sein de l'Europe, à la façon dont les habitants vont vivre 92, comment les entreprises locales vont pouvoir y faire face, quels problèmes vont se poser en matière de communication, d'école... De même, l'adjoint chargé des Finances devrait également se charger de la prospective. Enfin, il est un peu archaïque de penser que l'adjoint chargé de l'Urbanisme ne soit pas également chargé du cadre de vie, de l'environnement. Il ne peut plus être uniquement « Monsieur Permis de construire ». Il doit devenir un visionnaire s'intéressant aux schémas de développement régionaux, au Plan et à l'Europe.



Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire Général de MAIRIE-EXPO

Un rendez-vous professionnel

Les Élus ont été « échaudés » ces dernières années par la multiplication de pseudo-salons des Collectivités Locales, de journées à thèmes (financement, informatique, cadre de vie). Ils souhaitent un vrai rendez-vous professionnel, c'est la raison du succès de MAIRIE-EXPO devenue une institution. Ils souhaitent aussi des informations, des arguments clairs, des échanges d'expériences, c'est la raison du succès du QUOTIDIEN DU MAIRE lancé l'année dernière par Philippe TESSON et du mensuel VIE PUBLIQUE que dirige Guy SORMAN.

MAIRIE-EXPO 89 AU C.N.I.T. DE PARIS LA DÉFENSE



L'un des plus grands chantiers en cours de réalisation actuellement est bien celui du réaménagement du nouveau C.N.I.T. de Paris-La Défense.

A ce jour, 12 400 m³ de béton ont été coulés, 22 000 m² de planchers réalisés dont 14 000 m² de dallage. Christian PELLERIN, P.D.G. de SARI-SEERI qui visite presque quotidiennement son chantier, est sûr de son pari : les travaux du C.N.I.T. seront terminés pour le 14 juillet 1989.

Les Élus de France et les fournisseurs des Collectivités Locales pourront le découvrir à l'occasion de la 6e édition de MAIRIE-EXPO en octobre de l'année prochaine.

هكذا من الأصل

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88



CENTRE D'AFFAIRES

NIMES CONFIRME SON RÔLE ET SA VOCATION DE MÉTROPOLE ÉCONOMIQUE MÉDITERRANÉENNE

Le 15 septembre sera inauguré à Nîmes le nouveau Centre d'Affaires ATRIA.

Ce Centre répond à un double besoin sur le plan économique :

● offrir aux entreprises de toute taille des moyens adaptés aux activités tertiaires en leur permettant de disposer d'une importante variété de services et d'un accès immédiat aux nouvelles technologies, facteurs de productivité et de performance commerciale ;

● donner aux municipalités, départements et régions les outils d'un développement économique moderne, créateur d'emplois et de nouvelles ressources.

Pour Jean BOUSQUET, le Député-Maire de Nîmes, ATRIA va donner un nouvel élan pour la ville et sa région.

Nîmes est le cœur d'une histoire et d'une culture. Sa vieille ville, sa féria, ses sites touristiques, la douceur de son climat modèlent un certain art de vivre.



Jean BOUSQUET

UNE ÉCONOMIE EN PLEINE MUTATION

Ces dernières années, Nimes a engagé une politique de développement économique visant à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

De nombreux secteurs industriels sont représentés par l'intermédiaire de sociétés d'envergure nationale, voire internationale.

DES PROJETS NOMBREUX ET TRÈS DIVERSIFIÉS

Cette « Nouvelle Californie » accompagne son expansion et prépare activement l'arrivée d'entreprises nouvelles par :

● L'amélioration du cadre urbain

La beauté de la ville ancienne se voit réhaussée par des rénovations d'envergure (centre ville, bâtiments historiques) associées à une politique de création architecturale de haut niveau. Ainsi, les plus grands noms de l'architecture et du design (Foster, Kurokawa, Morel, Nouvel, Starck, Wilmotte, etc...) travaillent actuellement pour la ville de Nîmes.

Des réalisations marquantes sont en cours ou en projet : le Centre d'Art Contemporain (Musée et Médiathèque), le quartier Nîmes Zone Sud, la couverture des Arènes, de nombreux immeubles d'habitation, des installations de loisirs, etc...

Pour sa part, le Groupe SARI-SEERI, outre ATRIA conçu avec ACCOR, développe un certain nombre de projets :

● 15 000 m² de bureaux, logements et commerces, dans le secteur Sud (« Le Colisée » - architecte : Kisho Kurokawa) ;

● des ensembles d'habitation résidentiels : 780 logements autour du Golf de Vaqueyrolles ;

● des ensembles de logements sociaux (programme de Font-Couverté).

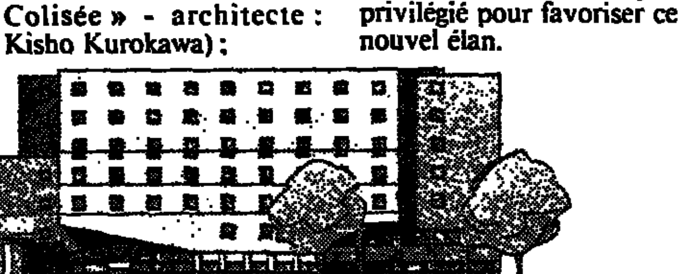
● L'amélioration du cadre de vie

Ville active, Nîmes sait préserver la qualité de la vie. Un vaste complexe Forest Hill est venu compléter les installations des « Hauts de Nîmes » (tennis Georges Deniau). Un deuxième golf de 18 trous (Vaqueyrolles) vient s'ajouter à celui de la Route Saint-Gilles ; un nouveau stade est en cours de réalisation.

Nîmes met ainsi en place tous les atouts pour faire partie des villes gagnantes du XXIe siècle : un tourisme d'affaires qui s'amplifie, des projets architecturaux et urbanistiques nombreux, une économie en expansion.

ATRIA sera un moyen privilégié pour favoriser ce nouvel élan.





LE PARTI ARCHITECTURAL : SYNERGIE DES FONCTIONS ET INTÉGRATION AU SITE

Premier maillon d'un réseau européen, ATRIA NIMES-CENTRE associe le « savoir-faire » des Groupes ACCOR et SARI qui ont conçu un programme permettant, sur 10.250 m², d'intégrer et de mettre en synergie, dans un même ensemble immobilier, différentes fonctions jusqu'alors dissociées.

La présence toute proche des Arènes, la situation du terrain en bordure de l'esplanade — vaste jardin du XIXe siècle au cœur de la ville — et le voisinage de l'Église Sainte Perpétue ont été autant d'éléments qui ont guidé la conception architecturale des bâtiments.

ATRIA

Conçu par SARI et le Groupe ACCOR, la Cité des Affaires réunit tous les équipements nécessaires à l'épanouissement et aux échanges des entreprises modernes.

L'équipe de conception.

ACCOR et SARI, concepteurs du « produit », ont retenu un architecte nîmois, M. Pierre MOREL, pour la réalisation de ce premier ATRIA. Le projet a été initié par Gino VALLÉ.

Les études techniques sont assurées par SARI Ingénierie et le contrôle par SOCOTEC.

L'UNION DE TROIS PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

Pour créer ATRIA, trois partenaires se sont associés, complémentaires par leur savoir-faire et leurs compétences spécifiques : la Municipalité, les groupes SARI et ACCOR.

La Municipalité

Pour répondre aux besoins de son développement économique, elle a souhaité la création d'un pôle de développement tertiaire, facteur de création d'emplois et de ressources, ainsi que d'une salle de 479 places, car les congrès et les réunions sont à l'origine de retombées économiques non négligeables pour les villes qui les accueillent.

Le groupe SARI-SEERI

Société d'ingénierie technique, financière et de gestion, la SARI a pour vocation la conception, la réalisation et la commercialisation d'ensembles à vocation tertiaire. En dix ans, elle est devenue l'interlocuteur privilégié des collectivités locales dans leurs plans de développement économique, et des entreprises, pour lesquelles elle conçoit des structures d'accueil et de nouveaux types de bureaux intégrant technologies de pointe et services de qualité.

Le groupe ACCOR

Spécialisé dans l'hôtellerie, la restauration et les services, il occupe en France et à l'étranger une place de premier plan. Dans le secteur hôtelier, il propose une structure d'hébergement, une capacité de restauration permettant des prestations variées, un ensemble de salles pour réunions et conférences, des espaces détente, etc.

Outre les points communs évidents dans la conception de leurs produits respectifs, les deux groupes possèdent également la même caractéristique fondamentale : tous deux, depuis leur création, se sont spécialisés dans la fourniture de services aux entreprises. Ils sont donc à même de comprendre et d'anticiper les besoins des entreprises de demain. Pour innover, ils ont recherché et élaboré en commun les solutions répondant à l'émergence de ces nouveaux besoins.

Le rapprochement des trois partenaires s'est fait autour d'un double constat :

— la nécessité d'offrir aux entreprises un nouveau concept de services : ATRIA ;

— l'importance pour une municipalité, à l'heure où nombre de villes entretiennent à grand frais des Palais des Congrès, de disposer d'un équipement de congrès adapté à ses besoins, et qui, par son intégration dans ATRIA, bénéficie de la complémentarité des installations : faibles coûts d'investissement et de gestion.

MAIRIES DE FRANCE
Réalisation : Christian HOYOS
Photocomposition : Flash Compo
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE
7 bis, Place du Palais Bourbon - 75007 PARIS
Tél. (1) 47.53.93.16
Prochaine parution : Jeudi 6 octobre 1988

HÔTEL DE VILLE

Jennifer, 13 ans, Maire d'un jour



Un nouveau candidat n'est, heureusement, pas entré dans la course des Municipales de Marseille. Mais si elle a accueilli à l'Hôtel de Ville, Brice LALONDE, le Secrétaire d'Etat à l'Environnement, en compagnie de Robert VIGOUROUX, c'est que Jennifer JEAN a gagné le droit de passer une journée entière aux côtés du Maire de la cité phocéenne, de le suivre partout, de réunions de travail en réceptions, et jusque dans son bureau le temps de « plancher » sur quelques dossiers.

Ce droit-là, cette jeune fille de 13 ans, élève à l'École de la Trinité, l'a obtenue en remportant le « Rallye civique » organisé en juin dernier à l'attention des élèves des classes de sixième par la Jeune Chambre Économique de Marseille dans le cadre d'une campagne développée par la Jeune Chambre Économique Française. Objectif de l'opération : faire mieux connaître aux jeunes phocéens les institutions de leur ville, au travers d'un parcours ponctué de questions d'ordre civique qui les a conduits depuis les six mairies d'arrondissement jusqu'à l'Hôtel de Ville.

« Je suis allée dans les différentes structures, Mairie, Préfecture, Conseil Régional, questionner les agents sur leur travail, raconte Jennifer, qui s'est par ailleurs classée 11e au concours d'Orthographe de la ville. Du coup, j'ai eu tout juste au questionnaire... »

Résultat ? Avec Robert VIGOUROUX, elle aura inauguré l'exposition « Cantini 88 » d'art moderne et contemporain, accueilli Brice LALONDE, reçu le « Pavillon Bleu » des plages propres, participé à l'organisation de la première rencontre internationale des responsables de 100 sites historiques méditerranéens, déjeuné avec César et quelques artistes, et répondu aux questions de Jean-Pierre FOUCAULT sur RMC !

« Ce rallye est une excellente initiative, à la fois originale et instructive, notera Robert VIGOUROUX. Il aura permis à une jeune fille de mieux comprendre les ressorts de notre vie publique, et prend du coup à mes yeux valeur de symbole... »

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

Jean-Claude GAUDIN :

« La solidarité des Elus locaux... »

Parmi les 960 communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il y a la plus haute Commune d'Europe : St Véran, et des villes au niveau de la mer. A côté de métropoles comme Marseille, Nice, Avignon, ou Toulon, se trouvent en effet une multitude de villages à vocation essentiellement rurale.

Député des Bouches du Rhône, Maire d'Arrondissement et Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gaudin évoque ce « patchwork » original, tant au plan social qu'économique ou humain.

Jean-Claude Gaudin : « Cette région est l'une des plus importantes car elle compte, à travers six départements, plus de quatre millions et demi d'habitants. Mais la solidarité joue à plein entre les départements urbanisés et les zones de montagnes beaucoup moins peuplées. En développant par exemple de grands travaux structurants, le Conseil Régional contribue à réduire considérablement le désenclavement des Alpes...

Quel rôle peuvent jouer les élus locaux ?

JC.G : Il leur appartient, par les réserves foncières et le développement d'activités porteuses d'emplois, de préparer l'avenir de la Région pour l'échéance européenne de 92...



Qu'y a-t-il de commun entre un Elu de grande Ville de la Région et un Conseiller Municipal d'un petit village alpin ?

JC.G. : La solidarité joue entre eux. Quand la Région construit la Maison des Artisans de la vallée du Queyras ou crée l'Ecomusée de St Véran, il y a entre eux identité de vue et d'objectifs...

Vous êtes Maire de secteur à Marseille. Quel est votre rôle ?

JC.G : Je réponds oui à la décentralisation. Mais les élus d'une mairie de secteur n'ont aujourd'hui en charge que l'état-civil. Et le Maire d'un secteur peut tout juste donner un avis sur les permis de construire dont la mairie centrale se garde bien de lui faire savoir s'il est suivi ou non. Si les mairies de secteur doivent demeurer, il convient de leur attribuer davantage de pouvoirs. Il est impensable, par exemple, que la voirie ne soit pas du ressort du maire de secteur.

Lequel doit, pour boucher le moindre trou, demander l'accord du maire de la commune. Voilà une anomalie à corriger. Il y en a bien d'autres...

N'y a-t-il pas utilité à conjuguer un mandat local avec un mandat national ?

JC.G : Le cumul des mandats avait, à cet égard, un avantage : généralement, les financements sont croisés et proviennent de plusieurs collectivités territoriales. Un élu était donc mieux à même de défendre, ici comme là, ses projets. Le Parlement a jugé utile d'en limiter le nombre, et une situation nouvelle est apparue. Souvent au détriment des Conseils Régionaux, car les élus préfèrent souvent les Conseils Généraux.

Mais pour sa commune, que peut faire un élu régional ?

JC.G : Dès lors que l'on siège dans une assemblée, on a connaissance de tous les dossiers. Et comme on participe aux délibérations, on est associé aux décisions. Tout Conseiller régional peut donc faire déboucher des projets importants. Importants pour sa commune, s'entend, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de développement de la vie et de l'économie locales.

C'est vrai pour toutes les communes ?

JC.G : Oui. Grandes et petites. Ainsi pour la capitale régionale, Marseille, la région a puissamment participé à la création de la station d'épuration, à la réalisation de l'autoroute Nord-Littoral ou à l'édification de la faculté des incurables. Sans son appui financier, ces projets n'auraient pu voir le jour !

La communication s'impose-t-elle, aussi, au plan local ?

JC.G : Si une collectivité locale veut attirer des investisseurs, défendre ses entreprises ou développer ses activités touristiques, elle doit communiquer. C'est, désormais, une véritable nécessité. Dans dix ans, la plupart des communes auront un service de communication intégré. Ce qui représente d'ailleurs un créneau très porteur pour les jeunes qui cherchent aujourd'hui un emploi d'avenir !

ROBERT VIGOUROUX : « ETRE DANS LE COUP »

Neuro-chirurgien de réputation mondiale, il a succédé à Gaston Defferre, voici un peu plus de deux ans, dans le fauteuil de Maire de Marseille, Premier magistrat de la deuxième ville de France, Robert Vigouroux s'explique sur le rôle d'un maire aujourd'hui :

« Ce rôle est particulièrement vaste en France, en comparaison de ce qui se passe dans d'autres pays où les compétences du Maire sont moins étendues et variées. De plus en certains pays il n'est pas élu et doit partager son pouvoir avec d'autres autorités de la ville. Il n'y a guère de domaine, chez nous, où un maire ne soit pas, directement ou indirectement, concerné. Où il ne puisse pas agir, ne serait-ce, au moins comme demandeur ou incitateur.

C'est-à-dire ?

R.V. : Pour créer une politique d'ensemble pour la cité, il faut établir une concertation avec tous ceux qui jouent un rôle ou ont une influence. Rien n'est plus nocif pour une ville que de permanentes oppositions qui entravent l'action. Des institutions, des personnalités ou des organismes œuvrant dans des directions opposées, empêchent tout objectif commun. Pour rassembler les énergies, un maire, doit donc être ouvert à toutes les concertations. C'est ainsi que l'action peut être entreprise et menée à terme.

Etre un professionnel, quoi ?

R.V. : Un professionnel, avec des opinions politiques. Car il y a, en fonction d'elles, de grandes différences dans la gestion de la ville. Le Maire n'est pas seulement porteur d'idées, il impulse lui-même et conduit des projets inscrits dans ses priorités.

Ça se prépare !

R.V. : Il y a dans chaque individu des capacités d'adaptation. Pour ma part, j'ai eu une formation médicale, scientifique, politique. J'ai toujours été intéressé par l'ensemble des problèmes socio-économiques. Le gestionnaire doit assurer sa formation continue comme tout un chacun. Notre société Européenne évolue rapidement. Pour s'adapter correctement et efficacement au grand marché unique Européen, il faut savoir évoluer.



Robert VIGOUROUX : Maire de Marseille

D'une petite à une grande commune, le rôle d'un maire varie-t-il ?

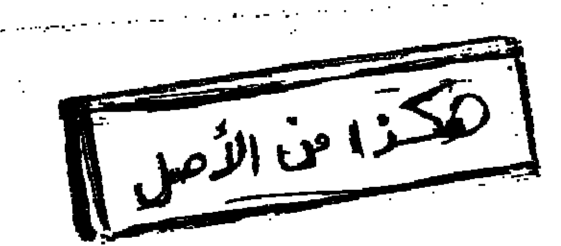
R.V. : Chacun d'entre nous, à la tête d'une grande comme d'une petite commune, prend des décisions qui l'engagent, même si le niveau de ces décisions n'est pas toujours le même. En tout lieu, il faut du bon sens et de la ténacité. Penser large, s'intégrer dans le contexte, imaginer et entreprendre. En somme, être soi-même « dans le coup » pour que sa ville le soit !

En ce sens, un mandat national n'est-il pas essentiel ?

R.V. : Certains semblent le penser. Mais pour ma part ma charge actuelle remplit mes journées. D'ailleurs les villes prendront de plus en plus d'importance. Les contacts se feront de plus en plus entre elles dans une Europe où les liens s'établiront directement, sans passer nécessairement par les états. Ces contacts sont déjà établis et dépassent le cadre de l'Europe pour être réellement mondial.

Le Maire est-il un homme seul ?

R.V. : Au moment de prendre sa décison. Comme tous les responsables. Il doit donc s'être entouré auparavant des meilleurs conseils, savoir écouter et bien maîtriser ses dossiers. Refuser la frilosité et l'immobilisme, ne pas s'enfermer dans les polémiques stériles. Le poker, non. L'esprit d'entreprise oui. C'est indispensable.



هكذا من الأصل

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 88

AVENIR

L'EUROPE, UNE CHANCE POUR MARSEILLE

L'EUROPE ?

C'est à l'évidence une question dont la réponse fait l'unanimité au sein des milieux socio-économiques et politiques de la cité phocéenne. Mieux : 1992, c'est LA chance de Marseille.

Mais rien ne se fera seul. Marseille doit réapprendre à vivre avec ses voisins, promouvoir son image de marque, faire valoir ses atouts. Le Député Européen Charles-Emile LOO, dans la « Tribune de Genève » du 22 août 1988 affirme : « L'Europe de 1992 risque d'accentuer les disparités Régionales au détriment du sud. Nous devons donc construire le recentrage méditerranéen de l'Europe, rééquilibrer les relations du Sud au Sud. »



Charles-Emile LOO

Or, sur le plan géographique, Marseille est merveilleusement bien placée, seul port français d'un tel gabarit sur la façade méditerranéenne, au débouché du Rhône et dont il faudra bien que les 220 kilomètres avec la Mer du Nord via le Rhin, voit le jour, d'autant que l'intérêt communautaire de cette liaison a été reconnu. Une telle liaison fluviale, complémentaire de celle du Rhin-Main-Danube permettra en effet, par l'artère centrale que représente le Rhin, de mettre en communication l'Europe au Nord-Ouest et au Centre tant avec la Méditerranée Occidentale qu'avec la Méditerranée Orientale. Le 14 juillet dernier, a été prise à la Commission des Transports, une résolution présentée par le Député Européen Communiste M. ROSSETTI qui a retenu à la demande de M. Charles-Emile LOO « la terminaison de la liaison Mer du Nord-Méditerranée » et qui a inclus dans son exposé des motifs l'exemple de Marseille-Fos-sur-Mer comme port d'éclatement des navires de la 4e génération.

Certes, il n'en demeure pas moins que si Marseille n'a pas l'hinterland qui a été la chance des ports comme Anvers ou Rotterdam, elle bénéficie néanmoins d'une position privilégiée face à l'énorme potentiel que représente les marchés du Maghreb et du Continent Africain. De plus, avec l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, la Communauté Européenne voit son centre de gravité se déplacer vers le Sud.

Fini le bon vieux temps des Colonies

Ça bouge à Marseille. Le temps où le premier port Français se laissait vivre grâce au négoce et au trafic généré par les anciennes colonies est fini et bien fini. Tout le monde semble maintenant en avoir conscience, du dirigeant d'Entreprise à l'homme de la rue, en passant par les travailleurs du Port et des responsables politiques qui, trop longtemps, n'ont pas su, comme à Anvers, à Brême ou à Hambourg, par exemple, intégrer le port à la vie de la ville.

Marseille a maintenant son image de marque à regagner, et un défi à relever. C'est d'ailleurs sur ce thème que le Député Européen Charles-Emile LOO a lancé voici quelques mois l'Association « Marseille-Europe 1992 ».

Une gare maritime à vocation Nationale et Internationale et une seconde de croisières sont prévues. Charles-Emile LOO, cette fois en tant qu'administrateur du P.A.M. y a beaucoup contribué, le développement du travail à l'intérieur des grilles du port restant l'un de ses objectifs prioritaires.

Par exemple, les cadres et les techniciens supérieurs y sont nombreux (environ 1 actif sur 10), et c'est l'une des raisons pour lesquelles Marseille dispose de possibilités importantes dans les bio-technologies, la recherche médicale et les cinq axes qui ont été retenus pour le Technopole de Château-Gombert : la robotique, l'optronique, l'industrie des machines, l'électronique et les matériaux composites.

Marseille capitale de l'Europe du Sud ?

C'est pour demain.



Charles-Emile LOO sur le port de Marseille en compagnie de Michel DELEBARRE et Paul MORACCHINI, Secrétaire Général du Syndicat CGT de la Marine Marchande.

MICHEL PLATINI : POUR UNE « MARIANNE D'OR » DE LA COMMUNE LA PLUS SPORTIVE DE FRANCE

Michel PLATINI, qui est loin d'être insensible aux activités sportives des milliers de Clubs des Communes de France, souhaite que dans le palmarès des « MARIANNE D'OR » 1988 soit primée une Commune exemplaire dans le domaine des activités sportives : équipements, mais aussi pratique du sport.

Il s'en est entretenu cette semaine à Paris avec Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire Général de MAIRIE-EXPO et Secrétaire Général des « MARIANNE D'OR ».

Actuellement, le Français le plus connu dans le monde consacre son temps à sa reconversion et à la lutte contre la drogue. Suite à la création de sa fondation à Paris, en février 1987, il s'efforce de réinsérer dans la vie professionnelle active, de jeunes toxicomanes désintoxiqués en s'appuyant sur le sport. Il lance sa marque d'articles de sports qui sera accessible aux consommateurs sportifs, actifs, ou détente, dès le printemps 1989. Il vient de présenter ses collections :

— Au SISEL, Salon Professionnel International des Articles de Sport et Loisirs de Plein Air au Bourget, le 4 septembre 1988.

— A l'ISPO de MUNICH, le 30 août 1988

— Au MIAS de MILAN, le 5 septembre 1988

— Et dernièrement à TOKYO.



Michel PLATINI cette semaine au SISEL aux côtés d'Alain TRAMPOGLIERI.

Cette collection vient de remporter à ces manifestations professionnelles un très grand succès. Sa marque risque dans les mois à venir de rejoindre les grandes marques des fabricants de vêtements de sport.

La marque Michel PLATINI comprend :

— Des vêtements utilisés pour la pratique des sports (dans les terrains de sports ou aires de sport adéquates)

— Des vêtements utilisés pour l'entraînement sportif.

— Des vêtements de sport portés pendant les loisirs et des vêtements non-formels, décontractés.

Proche-Orient

Parallèlement aux opérations militaires au Kurdistan

Bagdad décrète une amnistie pour les Kurdes

Au moment où ses forces sont engagées dans une violente offensive contre le Kurdistan, provoquant l'exil de quelque cent vingt mille Kurdes en Turquie, le gouvernement irakien a annoncé, mardi 6 septembre, avoir décrété une amnistie en faveur des Kurdes, à l'exception de M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), l'un des deux principaux mouvements autonomistes kurdes d'Irak (*nos dernières éditions du 7 septembre*).

Cette mesure a été accueillie avec le plus grand scepticisme par l'UPK, ainsi que par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de M. Massoud Barzani, dont certains membres ne voient dans cette décision qu'une manifestation de propagande à l'heure où les attaques irakiennes contre les Kurdes ont suscité des réactions réprobatrices dans le monde. Etats-Unis et Grande-Bretagne ont, pour leur part, exprimé mardi leur *« préoccupation »* devant les agissements de l'armée irakienne au Kurdistan d'Irak.

Aux termes du décret d'amnistie pris par le Conseil de commandement de la révolution, la plus haute instance dirigeante irakienne, les Kurdes se trouvant actuellement à l'étranger ont trente jours pour rentrer en Irak s'ils veulent bénéficier de cette amnistie. En outre, les dirigeants de Bagdad se sont engagés à libérer les Kurdes emprisonnés pour des délits politiques. L'amnistie couvre *« tous les actes punissables par la loi, commis avant la date de ce décret »*.

Les forces irakiennes ont lancé leur offensive contre le bastion des autonomistes kurdes du nord de l'Irak le 19 juillet, au lendemain même de l'acceptation par Téhéran d'un cessez-le-feu. Les peshmergas (combattants) de M. Talabani ont, ces dernières années, bénéficié du soutien des forces iraniennes, au côté desquelles ils ont mené des opérations contre l'armée irakienne. Selon les témoignages de réfugiés kurdes et d'un médecin turc, les Irakiens auraient utilisé, au cours de leur offensive, des gaz de combat, ce que dément Bagdad. A l'heure où le gouvernement irakien rendait public son décret d'amnistie, l'ambassadeur d'Irak à Ankara estimait, de son côté, que *« l'armée irakienne avait le devoir de ratisser les bandes armées kurdes »*, selon l'agence turque Anatolie.

Air France vers Téhéran

Les autorités turques ont pris un certain nombre de mesures pour faire face à cet afflux soudain de réfugiés sur leur territoire. C'est ainsi qu'un officiel a annoncé mardi que ces réfugiés seraient installés dans quatre *« centres de résidence temporaire »* dans le sud-est de l'Anatolie. 5 milliards de livres turques (environ 3,5 millions de dollars) seront affectés à l'installation de ces centres.

Par ailleurs, à Genève, les négociations irano-irakiennes paraissent toujours bloquées malgré l'intensification des tractations en coulisse pour tenter d'assouplir les positions des deux parties.

Ces négociations ont été au centre des entretiens qu'a eus, mardi, à Paris le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Djavad Laridjani, avec le premier ministre, M. Michel Rocard, ainsi qu'avec le ministre de affaires étrangères, M. Roland Dumas. Bien que, selon des sources françaises, ces conversations devaient essentiellement porter sur les négociations de Genève plutôt que sur les relations bilatérales, la visite de M. Laridjani a coïncidé avec l'annonce par Air France de la reprise de ses vols sur Téhéran, près de trois mois après la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Ces vols reprendront à partir du 5 octobre à raison d'une liaison hebdomadaire. – *(AFP, AP, Reuter.)*

● **TURQUIE : huit soldats tués par des rebelles kurdes.** – Huit soldats de l'armée turque et deux paysans ont été tués, dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 septembre, près d'Erzincan (est de la Turquie), par les rebelles kurdes, rapporte l'agence Anatolie à Ankara.

Le préfet d'Erzincan, M. Metin Ilyas Aksoy, a annoncé qu'un groupe armé de quinze personnes avait ouvert le feu sur une patrouille de l'armée à Dervisoren, un petit village situé près de Kemah. Les autorités locales pensent que le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), un mouvement marxiste qui mène une lutte armée contre le pouvoir d'Ankara, a organisé cette embuscade.

Pour empêcher l'infiltration de militants du PKK, les autorités turques ont pris des mesures de sécurité exceptionnelles dans la région frontalière turco-irakienne où environ 120 000 Kurdes d'Irak s'étaient rendus en Turquie depuis une dizaine de jours. Selon un bilan non officiel, près de deux mille personnes (militaires, civils et rebelles) ont trouvé la mort depuis le début des opérations armées de la guérilla kurde en août 1984. – *(AFP.)*

ISRAËL

Une affaire d'espionnage digne des meilleurs romans policiers

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'histoire a tous les ingrédients de la grande affaire d'espionnage, avec un personnage central haut en couleur, un procès à huis clos et comme une vague d'inquiétude qui gagne certains milieux de la « jet set » israélienne. Le procès s'est ouvert cette semaine devant un tribunal de Tel-Aviv. Dans le box des accusés, Shabtaï Kalmanovitch (quarante-trois ans), richissime homme d'affaires israélien, habitué des soirées mondaines, aujourd'hui soupçonné d'espionnage au profit de l'URSS. La biographie de Shabtaï Kalmanovitch est, à elle seule, un chapitre de roman, conte édifiant pour amateurs de réussite sociale.

Juif soviétique, émigré sans le sou en Israël en 1971, Shabtaï Kalmanovitch, silhouette et profil avantageux, commence par accomplir son service militaire comme interprète dans l'artillerie israélienne avant de flirter avec la politique. Il cultive d'abord les milieux travaillistes puis s'oriente plus à droite et devient le secrétaire parlementaire de son ami Samuel Flatto-Sharon (1).

C'est aussi un militant très actif au service de la cause des juifs soviétiques. Nombre de portes, à la Knesset et dans les ministères, lui sont déjà ouvertes lorsqu'il se lance dans les affaires, fondant en 1979 une société – la LIAT – spécialisée dans l'import-export avec l'Afrique et certains pays d'Europe de l'Est. Son arrestation, en décembre dernier, est accueillie avec stupéfaction : Kalmanovitch était l'ami de nombre de parlementaires, ministres et anciens généraux, qui se pressaient régulièrement à ses cocktails.

Après une première audience, le tribunal devrait se prononcer jeudi 8 septembre sur l'admissibilité des aveux passés par l'accusé lors de son interrogatoire par les services de sécurité. Le procès ne devrait reprendre qu'en décembre prochain. Le défenseur de Kalmanovitch, Mᵉ Amnon Zichrony, a fait valoir que la confession de son client aurait été obtenue par des méthodes illégales.

On n'en saura guère plus sur le fond du dossier mais les questions vont déjà bon train sur la possibilité d'un échange d'espions impliquant Israël, l'URSS et les Etats-Unis. Mᵉ Zichrony s'est refusé à tout commentaire à ce sujet, tout comme les responsables israéliens : ils ont notamment accueilli sans la moindre réaction une série de rumeurs qui avaient vu le jour au printemps dernier. On est ici dans le domaine de la spéculation et la presse locale s'est jusqu'à présent bornée à rendre compte, avec prudence, des hypothèses émises par certains journaux étrangers.

Moscou chercherait à obtenir la libération de deux Israéliens impliqués dans des affaires d'espionnage à son profit. Le premier ne serait autre que Shabtaï Kalmanovitch ; le cas du second est beaucoup plus délicat. Il s'agirait du professeur Marcus Klinberg, épidémiologiste, qui a émigré d'URSS en Israël en 1948. L'hebdomadaire américain *Newsweek* et le quotidien britannique *The Independant* le présentaient, en février dernier, comme ayant eu accès – en tant que directeur d'un laboratoire travaillant pour la défense – aux dossiers les plus secrets sur les armes bactériologiques.

Echange triangulaire

Le professeur Klinberg n'a jamais été inculpé de quoi que ce soit. Officiellement, il a « disparu » en Europe, en Suisse dit-on, en 1983. Fin février, un hebdomadaire juif new-yorkais, *Israel Shelanu* (Notre Israël), assurait qu'il était détenu en Israël, après avoir été secrètement jugé et condamné en tant qu'agent soviétique infiltré. Les autorités n'ont jamais fait le moindre commentaire sur ces allégations, pas plus que la famille du professeur Klinberg. Il y a déjà plus de deux ans que reviennent de temps à autre à la surface pareilles informations concernant M. Klinberg. L'élément nouveau serait l'intention prêtée à Israël d'impliquer les Etats-Unis dans cette affaire. Jérusalem demanderait à Washington de relâcher Jonathan Pollard et son épouse Ann, deux ressortissants américains condamnés il y a trois ans pour espionnage au profit d'Israël ; les Etats-Unis pourraient bénéficier, en contrepartie indirecte, du « prix » que les Soviétiques seraient prêts à payer pour récupérer MM. Kalmanovitch et Klinberg. Il pourrait par exemple s'agir de l'élargissement d'un agent américain détenu en URSS.

Ce scénario, qui ferait les délices de John Le Carré, est au moins pris au sérieux par le *Yedioth Aharonot* : ce journal écrivait à la mi-mai que ce marchandage triangulaire avait été évoqué lors d'une visite à Jérusalem de l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel, un spécialiste de ce type d'échange entre l'Est et l'Ouest.

ALAIN FRACHON.

(1) Voir *le Monde* du 13 février 1988. Ancien député, condamné pour fraudes fiscales et corruption en France, le financier franco-israélien Samuel Flatto-Sharon est recherché depuis plus de dix ans par la police française.

Le soulèvement palestinien dans les territoires occupés

Opération massive de ratissage

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'armée israélienne a poursuivi mercredi 7 septembre la vaste opération de ratissage entamée la veille en Cisjordanie, à Kalkilya, une ville de vingt-cinq mille habitants placée sous couvre-feu et déclarée zone militaire. Ce raid, sans doute le plus massif jamais lancé depuis le début du soulèvement, a entraîné l'arrestation de plus de cent cinquante jeunes gens soupçonnés de faire partie des « commandos » lanceurs de pierres. De nouvelles arrestations ont eu lieu mercredi matin.

L'opération avait commencé mardi à l'aube. Plusieurs centaines de soldats ont encerclé la ville tandis que des haut-parleurs ordonnaient le couvre-feu. Munis de listes préparées par le Shin-Bet – les services de sécurité, – les soldats ont quadrillé la ville, fouillant maison par maison pour procéder aux arrestations. Les jeunes, fuyant dans les vergers voisins, étaient poursuivis par des hélicoptères de l'armée. Les personnes arrêtées étaient conduites dans une cour d'école, yeux bandés, mains liées dans le dos, pour être interrogées par le Shin-Bet, cependant qu'un juge militaire signait les ordres de détention. L'armée a annoncé avoir découvert une fabrique de pièges à clous, des tracts clandestins et *« des documents nationalistes »*.

D'autre part, dans son dernier « communiqué » – le numéro 25, – la « direction unifiée du soulèvement » s'en prend de nouveau aux militants islamistes du mouvement Hamas (mouvement de la résistance islamique). Le communiqué les accuse de *« servir l'ennemi »* et de diviser les Palestiniens en appelant à des actions distinctes de celles proposées par la direction unifiée.

Parmi d'autres actions, le communiqué appelle les Palestiniens à manifester devant les consulats d'Europe de l'Ouest de Jérusalem le 13 septembre, jour où M. Yasser Arafat doit prononcer un discours au Parlement européen à Strasbourg ; les manifestants réclameront que les territoires soient placés sous un mandat des Nations unies (ce qui pourrait être le thème de l'allocution du chef de l'OLP).

Al. Fr.

Afrique

ANGOLA : le retrait des troupes cubaines

Les négociations de paix reprennent à Brazzaville

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Pour la sixième fois en quatre mois, le dossier angolo-namibien est sur la table des négociations. Les pourparlers quadripartites entre Angolais, Cubains, Sud-Africains et Américains sur l'avenir de l'Afrique du Sud-Ouest, suspendus à Brazzaville le 26 août, devaient reprendre, mercredi 7 septembre, dans la capitale congolaise. Ils devraient durer deux jours. Assiste-t-on cette fois au dernier acte ?

Après dix jours de pause, le dialogue est renoué par les mêmes acteurs : côté sud-africain, M. Neil Van Heerden, directeur général du ministère des affaires étrangères ; côté cubain, M. Carlos Aldana Escalante, secrétaire du comité central du Parti communiste ; côté angolais, M. Antonio dos Santos Franca « Ndalu », premier vice-ministre de la défense et chef d'état-major, côté américain enfin, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint. La discussion porte de nouveau pour l'essentiel sur les modalités du retrait *« total et par étapes »* d'Angola du contingent militaire cubain (entre cinquante mille et soixante mille hommes selon les estimations). Nul ne sait si, sur ce chapitre crucial, les deux camps ont mis à profit ce délai de réflexion pour assouplir leur position.

Officiellement, un gouffre sépare encore les Sud-Africains de leurs adversaires angolais et cubains. Les premiers s'en tiennent à leur exigence d'un retrait rapide, avant le 1ᵉʳ juin 1989, permettant à cette date la tenue *« d'élections libres sous la protection de l'ONU »* conformément à la résolution 435 du Conseil de sécurité. Les seconds veulent faire traîner l'opération sur une période de trois ans afin d'épargner aux forces angolaise le risque d'un effondrement subit sous d'éventuels assauts de l'UNITA, l'armée rebelle de Jonas Savimbi. Une formule de compromis pourrait retenir un délai de dix-huit mois.

« Bataille de cartes »

Pourtant cette « bataille de dates », si importante soit-elle a peut-être déjà laissé la place à une « bataille de cartes » encore plus décisive. Il importe moins, en effet, pour les adversaires en présence de connaître le jour exact où le dernier « barbudo » aura quitté le sol angolais que de fixer les diverses étapes du repli cubain. Autrement dit, le rythme du retrait compte plus que sa durée. Pour les Sud-Africains, il est primordial que le gros des effectifs cubains se retire rapidement loin de la frontière afin de ne pas *« peser sur le déroulement des futures élections namibiennes »*. A l'inverse, les Angolais souhaitent un redéploiement plus lent qui permettrait aux Cubains de tenir en respect l'UNITA.

On imagine aisément les patrons des trois armées présentes à Brazzaville – le Sud-Africains Johannès Gualdemuys, le Cubain Ulys Rosalès El Toro et l'Angolais Ndalu se pencher sur leurs cartes d'état-major pour déterminer les phases successives du redéploiement cubain et les effectifs correspondants. Il y a une semaine, le général Ian Glesson, numéro deux de l'armée sud-africaine, avait révélé que les Cubains s'étaient secrètement engagés d'une part à retirer leurs troupes au-delà d'une ligne située de 40 à 250 kilomètres au nord de la frontière namibienne, d'autre part à transférer les combattants nationalistes namibiens de la SWAPO au nord du 16ᵉ parallèle qui passe à 200 kilomètres de la frontière. On est là au cœur du volet militaire de la rude négociation en cours. Les généraux trouveront-ils un terrain d'entente ?

Nul ne se hasardait, mercredi, au moindre pronostic. Les pessimistes rappellent que le climat de la négociation s'est alourdi à la suite notamment des informations, au demeurant démenties à La Havane et à Luanda, qui faisaient état récemment d'un renforcement des effectifs cubains et d'un afflux en Angola de matériel lourd. Les optimistes soulignent les deux acquis majeurs obtenus en un mois sur le terrain : l'instauration d'un cessez-le-feu depuis le retrait total d'Angola le 30 août des troupes sud-africaines. Pretoria, Luanda et La Havane, font-ils savoir, sont désormais trop engagés dans la dynamique de la paix pour songer à faire durablement machine en arrière. Ils sont condamnés à réussir, sinon cette semaine à Brazzaville, du moins dans un proche avenir.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **AFRIQUE DU SUD : perquisition au domicile de Mgr Tutu.** – Un enregistrement du sermon dans lequel Mgr Desmond Tutu demandait aux fidèles de boycotter les élections municipales du mois prochain a été saisi, le mardi 6 septembre, par la police sud-africaine, a déclaré un porte-parole du Prix Nobel de la paix. Il a indiqué que l'archevêque avait dû remettre l'enregistrement à deux officiers de police qui se sont présentés à sa résidence officielle du Cap, munis d'un mandat. – *(Reuter.)*

● **Accord de principe pour une visite de M. De Cuellar.** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez De Cuellar, a accepté le « principe » d'une visite en Afrique du Sud, à l'invitation du président Pieter Botha, a-t-on appris officiellement, le mardi 6 septembre à l'ONU, où l'on précise que le secrétaire général de l'ONU visiterait également d'autres pays de la région à l'occasion de cette visite. Le président Botha avait adressé une invitation à M. Perez De Cuellar à se rendre à Pretoria, dès que possible, pour discuter des modalités du plan d'indépendance de la Namibie, après l'accord intervenu, au début du mois dernier, à Genève, entre l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba sur le règlement des conflits dans l'Afrique du Sud-Ouest. – *(AFP.)*

TUNISIE : le débat sur le « pacte national »

Les islamistes ont participé à une discussion avec le président Ben Ali

TUNIS
de notre correspondant

Pour la première fois depuis son accession au pouvoir, le président Ben Ali a réuni, mardi 6 septembre à Carthage, les dirigeants des principales organisations nationales (1), ceux des partis légalisés reconnus et quelques autres personnalités de l'opposition pour leur préciser son projet de *« pacte national »* qu'il a présenté au pays voilà quelques mois et engager avec eux une concertation sur son contenu.

A cette occasion, M. Ben Ali a répondu implicitement aux interrogations, voire aux réserves, qui sont apparues dans l'opinion et surtout dans l'opposition, à propos de son initiative. Ce pacte, a-t-il précisé, *« ne constitue pas un programme de gouvernement ni un plan de coalition, mais est un projet national et de civilisation s'inscrivant dans le cadre d'une vision globale de ce que nous voulons pour notre pays, des méthodes de travail et d'application qu'il nous faut suivre et de la nature des relations entre tous les partenaires, sans exclusive ni mainmise »*.

En somme, il s'agit là d'*« un engagement moral librement consenti »*, qui ne vise à se substituer ni à la Constitution ni aux lois en vigueur, mais qui constitue plutôt une sorte de code de bonne conduite et d'entente minimale entre les différentes forces politiques et sociales, de nature à protéger le pays *« contre toutes les formes de surenchère de quelque partie qu'elles puissent émaner »*.

L'élaboration de ce pacte, fondé sur des dénominateurs communs à la société tunisienne, suppose que soient apportées des réponses à un certain nombre de questions : quel modèle de démocratie mettre en place ? quelle nature de paix doit être requise pour garantir la continuité de l'Etat et l'intégrité des institutions ? comment accélérer le changement démocratique et relever les multiples défis du développement ? quelles seront les caractéristiques de la société souhaitée ? quel type de relations entretenir avec l'étranger ?...

C'est à cette tâche que vont s'atteler des groupes de travail formés par les participants à la réunion, afin que le texte final du pacte puisse être officiellement adopté le 7 novembre prochain, ainsi que l'a préconisé M. Ben Ali.

Si l'idée de ce pacte retient l'attention de toutes les sensibilités politiques et semble être admise dans son principe, les aires de convergence ne sont pas partout identiques. A travers les débats et tribunes publiés ces dernières semaines, il apparaît qu'un assez large consensus existe sur le régime républicain, la défense des droits de l'homme, le refus de la violence, le rejet de toute immixion étrangère...

Mais, au-delà de ces questions de principe, il est évident qu'il ne sera pas aisé de concilier les différentes approches des partenaires en puissance sur le modèle de société à édifier.

Etaient présents à cette réunion, outre les dirigeants des organisations nationales, toutes proches du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) au pouvoir, les secrétaires généraux des quatre partis légaux (RCD, Mouvement des démocrates-socialistes, Parti communiste et Parti de l'unité populaire) ainsi que les dirigeants de quatre formations dans l'attente de leur reconnaissance légale : le Rassemblement socialiste progressiste, représentant la gauche radicale, le Parti libéral-social de centre droit, le Mouvement de l'unité populaire, qui se réclame du socialisme coopératif, du type de celui suivi dans les années 60, et le Mouvement de la tendance islamiste (MTI). Ce dernier, qui avait délégué un jeune avocat, Mᵉ Nourridine Bhiri – acquitté lors du retentissant procès de septembre 1987 – participait ainsi, pour la première fois en tant que tel, à un débat organisé sous la présidence du chef de l'Etat.

MICHEL DEURÉ.

(1) Organisations syndicale, patronale, des agriculteurs et des femmes.

Décentralisation à la libyenne

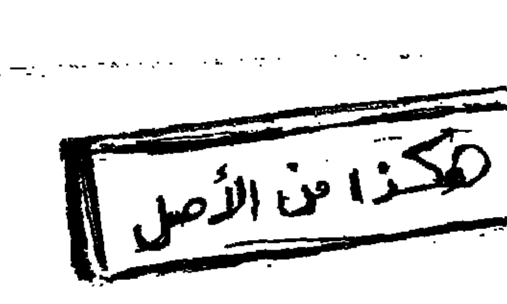
Les ministres au désert

Tripoli *(Reuter)*. – La Libye a déplacé hors Tripoli tous ses comités populaires généraux (ministères), sauf deux, à la suite d'un programme radical de décentralisation, a-t-on appris, mardi 6 septembre.

La capitale, surpeuplée au regard des critères libyens, domine actuellement la vie politique et économique nationale, mais a été vivement critiquée pour sa tendance à drainer l'ensemble des ressources du reste du pays. L'an dernier, le colonel Kadhafi avait invité à réduire la population de la capitale, d'un million de personnes, à 100 000 environ, un nombre d'habitants que pourraient nourrir les fermes des environs immédiats.

Selon un diplomate occidental, le Comité populaire des affaires économiques aurait été déplacé à Benghazi, à 650 kilomètres à l'est. Un autre diplomate a indiqué que, après maints efforts, il avait réussi à localiser le siège du Comité populaire de la santé dans l'oasis de Koufra, en plein désert, dans le sud-est du pays.

Le Comité de l'information a déclaré que tous les comités transférés à l'exception de trois avaient été installés à Syrte, ville natale du colonel Kadhafi, située au centre de la côte libyenne sur la Méditerranée et à 400 kilomètres à l'est de Tripoli. Les liaisons extérieures (affaires étrangères) et l'information demeurent à Tripoli.



Politique

Les suites de la nouvelle «affaire Le Pen»

M. Bachelot est exclu du Front national

Réuni en *« section disciplinaire »*, le mardi 6 septembre au siège parisien du mouvement, le bureau politique du Front national a voté l'exclusion de M. François Bachelot, ancien député de Seine-Saint-Denis, *membre de l'état-major* du parti d'extrême-droite. Cette instance a également *« suspendu »* M. Pascal Arrighi, ancien député des Bouches-du-Rhône, récemment écarté de la direction du FN à Marseille. Ce dernier a décidé de quitter le mouvement.

M. Bachelot avait estimé que l'affaire du calembour de M. Jean-Marie Le Pen (qui avait traité le ministre de la fonction publique de *« Durafour-crématoire »*) risquait de nuire à *« la crédibilité »* du Front. Lisant le verdict du bureau politique d'une voix froide, au terme d'une réunion du bureau politique de près de quatre heures, M. Bruno Gollnisch, ancien député du Rhône, a accusé le contestataire de *« s'être associé publiquement à la campagne politico-médiatique de dénigrement du président du Front national, en violation flagrante des règles politiques et éthiques du mouvement »*. L'instance dirigeante *« constate »* que *« la classe politique s'est emparée »* d'un propos de M. Le Pen pour *« mener avec les mêmes procédés que dans un passé récent un véritable lynchage médiatique »*. Il s'agit d'une allusion à l'affaire du *« détail »* qui avait provoqué la démission de M. Olivier d'Ormesson, député européen et alors directeur de la campagne présidentielle du candidat d'extrême-droite.

Ces décisions du bureau politique ont été prises, selon M. Gollnisch, *« à l'unanimité »* de la vingtaine de membres de cette instance, M. Bachelot, ainsi que Mme Yann Piat, unique député du FN, n'ont cependant pas été invités à participer au vote. Cette dernière avait déclaré, au sujet de M. Le Pen *« un homme public devrait savoir ménager ses propos »*. M. Bachelot a estimé que cette décision était *« la condamnation d'un brave militant du Front national »*. Auteur d'un livre intitulé *Ne dites pas à ma mère que je suis chez Le Pen, elle me croit au RPR*, il a reproché les *« méthodes archaïques »* du mouvement, en soulignant que les ennemis du FN *« ne sont pas à l'extérieur du mouvement »*. Il a jugé que M. Le Pen était *« un ennemi pour son propre mouvement par ses dérapages de langage »*.

Réagissant au calembour, M. Michel Noir, député RPR, a estimé que *« les gens de bonne foi sont maintenant éclairés sur Jean-Marie Le Pen »*. M. Robert Pandraud a indiqué, pour sa part, que cette affaire prouve, selon lui, *« la puérilité prodigieuse de la vie politique française. Tout cela n'est que balivernes, tant de la part de l'orateur, M. Le Pen, que de ceux qui lui répondent »*. L'hebdomadaire *Minute* daté du 7 septembre considère que ce calembour n'est pas le fait d'une *« maladresse de langage »* et s'interroge — en affirmant que M. Le Pen avait *« calculé son coup »* — sur les raisons qui poussent le président du Front national à *« créer le malaise dans une partie de son électorat »*.

M. Arrighi : « Je me suspends pour toujours »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Pascal Arrighi, ancien député des Bouches-du-Rhône, a réagi avec *« sérénité »*, le mardi 6 septembre, à la décision du bureau politique du Front national de le suspendre de son parti, qu'il avait rejoint en août 1984 (1).

Sa réponse : une anecdote puisée dans la carrière de son « compatriote », Me Moro-Giafferi. *« Un jour qu'il plaidait, il lança : « La cour, dans son sommeil, n'entend pas ma voix. » Le président lui répliqua : « La cour, dans son réveil, vous suspend pour trois mois. » Me Moro-Giafferi risposta : « Plus fort que la cour, je me suspends pour toujours... Moi aussi, je me suspends pour toujours. »*

M. Arrighi, qui a successivement appartenu au Parti radical-socialiste puis à l'UNR, quitte ainsi son dernier parti, fidèle à son image d'homme politique entier et fougueux. Il a précisé qu'il s'était déjà volontairement mis en congé du FN depuis la dissolution en juillet dernier du bureau de la fédération de Marseille — dont il était le secrétaire — précédant la réunification de la fédération des Bouches-du-Rhône annoncée par M. Jean-Pierre Stirbois le 16 août à Marseille. Cette décision de l'ancien député des Bouches-du-Rhône n'avait pas alors été rendue publique.

La mesure prise à l'encontre de M. Arrighi par le bureau politique du FN paraît avoir été motivée par les déclarations de l'intéressé, publiées dans *le Quotidien de Paris*, mardi, plus que par les commentaires que lui a inspirés le calembour de M. Le Pen. En termes beaucoup moins vifs que ceux qu'avait employés M. Bachelot, M. Arrighi avait simplement estimé *« qu'avec des mots encore chargés de sens, on ne doit pas faire de mauvais calembours »*. *« Je n'ai pas du tout apprécié*, avait-il ajouté — alors que lui-même s'était montré naguère peu amène à l'égard de M. Jean-Claude Gaudin, — *que M. Le Pen ait qualifié M. Durafour d'imbécile et de salaud. »*

Dans le Quotidien de Paris, il était en revanche passé à l'offensive en lançant un appel *« aux éléments modérés du Front national »* pour *« se regrouper et exiger la tenue d'un congrès »*. *« Au cours de ce congrès*, avait-il indiqué, *je demanderai entre autres choses le remplacement des extrémistes qui sont à la tête du Front national, notamment de Jean-Pierre Stirbois. »*

M. Arrighi assure que, pendant toute la journée de mardi, il a reçu des coups de téléphone *« des quatre coins de la France »* de membres du FN lui exprimant leur accord. *« Après cette affaire* [du calembour], *le parti*, a-t-il poursuivi, *est en pleine effervescence. Une fédération a décidé d'écrire à tous les conseillers régionaux et à tous les secrétaires départementaux pour exiger ce congrès. »*

L'ancien député des Bouches-du-Rhône a également fait savoir qu'il prendrait *« avec les anciens de la fédération de Marseille des initiatives pour la préparation des municipales »*. Le principal contentieux de M. Arrighi avec les responsables du FN et en particulier sa bête noire, M. Stirbois, est en fait marseillais. Il avait à plusieurs reprises menacé de démissionner du parti si on ne lui laissait pas les coudées franches à Marseille pour constituer une liste aux prochaines élections municipales, dont il devait prendre la tête, selon les assurances qui lui avaient été données en 1986 — et confirmées en juin 1987 — par M. Le Pen. Finalement, il avait obtenu en juillet 1987 la création d'une fédération autonome marseillaise. Un an plus tard, mettant à profit la défaite de M. Arrighi aux élections législatives, M. Stirbois l'écartait de toute responsabilité dans les nouvelles instances départementales du FN des Bouches-du-Rhône et enterrait ainsi ses espoirs pour la mairie.

M. Arrighi, qui accuse aujourd'hui le secrétaire général du Front national d'avoir *« cassé et détruit »* le FN à Marseille, a indiqué qu'il s'expliquerait sur les problèmes *« marseillais et nationaux »* dans une conférence de presse fixée au 13 septembre à Marseille.

GUY PORTE.

(1) M. Arrighi avait alors dirigé une liste du Front national aux élections régionales en Corse et avait ensuite été élu vice-président de l'assemblée régionale de l'île. Simple membre du groupe parlementaire du FN à l'Assemblée nationale, il n'a jamais brigué de poste de responsabilité dans l'appareil du parti.

● **De Jérusalem, M. Stoléru réplique à M. Le Pen.** — En visite officielle à Jérusalem, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, a voulu répliquer au calembour de M. Le Pen. Au Musée Yad Vachem, qui rappelle les atrocités nazies, M. Stoléru s'est placé devant une photo des fours crématoires d'Auschwitz. *« Quand on a vu cette image*, a-t-il déclaré, *on n'a plus envie d'entendre des plaisanteries monstrueuses sur Durafour crématoire. »*

● **VOSGES : exclusions au PR et au RPR.** — Le Parti républicain a exclu M. Jean-Claude Brocard, dont le Parti socialiste a décidé de soutenir la candidature dans le canton de Vittel. Le RPR a pris une mesure analogue à l'encontre de M. Noël Barrois, également candidat. Le conseiller général sortant, M. Hubert Voilquin (UDF-PR), maire du chef-lieu, bénéficie de la double investiture du RPR et de l'UDF.

En visite en Corse

M. Pierre Joxe voudrait enlever aux nationalistes tout « prétexte » à la violence

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui a en charge, au gouvernement, le dossier de la Corse, a effectué une visite officielle dans l'île les lundi 5 et mardi 6 septembre.

M. Joxe était accompagné, lundi, de M. Jack Lang, ministre de la culture, et mardi, de M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire.

Cette visite ministérielle, qui intervient quelques semaines avant la fin théorique (30 septembre) de la trêve de quatre mois décidée avant l'été par l'ex-FLNC, avait pour objectif de montrer que le gouvernement de M. Rocard travaille concrètement sur le problème corse d'après les orientations définies par M. Joxe, lors d'une précédente visite, les 20 et 21 juillet. Ces orientations recoupent, en effet, les domaines d'action des trois ministres qui viennent de se rendre sur l'île, puisqu'il s'agit de la moralisation de la vie publique et administrative, de la prise en compte du fait culturel corse, du développement économique régional.

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Ministre de l'intérieur, M. Joxe avait déjà concrétisé, dans un décret du 24 août (publié au *Journal officiel* du 28 août), une partie des intentions annoncées au mois de juillet, notamment le renforcement du contrôle sur les votes par procuration et l'utilisation de l'informatique *(le Monde* du 3 septembre), afin, *comme il l'a répété lundi*, *« que les élections ne puissent être contestées »*. M. Joxe a ajouté qu'il est prêt à prendre toutes les mesures administratives, juridiques et législatives nécessaires pour que l'île revienne progressivement au droit commun de l'application de la loi, en matière électorale comme ailleurs.

C'est pourquoi il a annoncé — comme en contre-partie des nouvelles contraintes imposées aux Corses — un renforcement du contrôle de diverses administrations, afin d'assurer *« le respect de la loi dans tous les domaines de la vie administrative »*. Le ministre a décelé, en effet, de *« graves insuffisances de fonctionnement »* dans *« trop de domaines »*. Il a saisi les membres du gouvernement concernés de demandes d'inspection générale de plusieurs services : direction régionale du travail et de l'emploi, service régional des affaires maritimes, direction régionale de l'architecture et de l'environnement, direction régionale du commerce et de l'artisanat.

Ministre de la culture, M. Jack Lang était venu présenter et installer M. Jean-Louis Fabiani, directeur régional des affaires culturelles, poste qui, ces trois dernières années, n'existait pas. M. Lang, qui n'avait pas effectué de visite officielle en Corse pendant son premier séjour rue de Valois, a visité plusieurs sites culturels et a rencontré de multiples artistes et créateurs, notamment lors d'un rendez-vous en plein air de la librairie ajaccienne La Marge, lieu de fréquentation habituel des milieux intellectuels. Autre volet de la prise en compte d'une spécificité culturelle : M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, a accordé l'habilitation du DEA de langue corse.

Ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire, M. Jacques Chérèque a été associé au tour de France des régions exécuté par une escouade de ministres, afin d'harmoniser les avant-projets de contrats de plan Etat-région (les *contrats en cours viennent à expiration* fin 1988), avec les priorités — emploi et solidarité — fixées par M. Rocard. A ces priorités nationales, qui valent aussi pour la Corse, M. Chérèque propose d'ajouter le souci spécifique du développement local, le tout aboutissant à un *« partenariat en cascade »*.

En cherchant à montrer, comme l'a dit M. Lang, que le gouvernement, sans perdre de temps, *« avance concrètement sur des questions concrètes »*, les trois ministres tentent de convaincre l'opinion corse que la gauche est décidée à répondre, le plus rapidement possible, à ses attentes. Même si M. Joxe s'estime engagé dans une action de longue haleine — notamment sur le plan de la moralisation de la vie publique, — il sait que le temps presse : tous les esprits sont occupés par l'approche de la fin septembre et l'éventualité de la prolongation de la trêve décidée par l'ex-FLNC. Convaincre l'opinion que l'Etat ne se *« désengage »* pas de la Corse, enlever aux nationalistes tout *« prétexte »* à la violence sont les deux préoccupations exprimées par le ministre de l'intérieur.

La tâche n'est pas simple pour M. Joxe. Dans son traitement *« en profondeur »* du problème corse — selon l'expression employée par M. Vincent Carlotti, maire socialiste d'Aléria — le ministre de l'intérieur doit se garder de céder à la complaisance vis-à-vis de la vieille complainte de l'île sans, à l'inverse, méconnaître la complexité de la spécificité corse. Or, l'esprit dans lequel M. Joxe aborde la moralisation de la vie publique heurte de plein fouet la mentalité corse.

Lorsque le ministre déclare, comme il l'a fait lundi à FR 3, qu'*« il faut que l'on vote là où l'on vit »*, il suscite une levée de boucliers dans la « diaspora » corse, toutes tendances politiques confondues. Cette « diaspora » ne veut en aucun cas voir couper son *« cordon ombilical »* avec l'île. La poursuite, place Beauvau, d'une réflexion dans ce sens, serait probablement très mal perçue par la communauté corse.

Dans l'immédiat, de nombreux insulaires observent que les modalités *retenues dans* le décret du 24 août pour renforcer la régularité des votes par procuration risquent d'aboutir à l'inverse (car elles reposent sur la bonne volonté des maires). M. Joxe répond qu'il prendra le temps et les mesures qu'il faut, mais qu'il veut absolument *« sortir de cette ambiance »* de fraude.

Parallèlement, MM. Joxe, Lang et Chérèque ont tous trois *« insisté lourdement »*, selon l'expression de M. Chérèque, sur le fait qu'en matière économique, culturelle et sociale, l'Etat ne peut pas tout faire. Ils ont souligné que les Corses, et notamment leurs institutions régionales, doivent agir et prendre leur destin en main. *« Les moyens*, a dit crûment M. Joxe, *ce n'est pas ça qui manque. (...) Souvent, le financement est là, ce sont les projets qui manquent. »*

Les Corses ont l'habitude de ce langage. Ils l'ont entendu, ces derniers mois, à chaque visite d'un dirigeant socialiste et, notamment, lorsque M. Rocard est venu lui-même les voir, pendant la campagne présidentielle. Un langage qui, à vrai dire, ne semble pas les impressionner outre mesure...

Le sort de la trêve

M. Joxe veut croire que les générations montantes feront la preuve de leur dynamisme. Il s'est, lundi et mardi, heurté à l'immobilisme qui irrite tant les continentaux : le ministre de l'intérieur a rappelé sur tous les tons aux élus corses que, tels qu'ils sont partis, ils risquent de ne pas respecter les délais prévus (la fin de l'année) pour l'établissement par l'assemblée régionale, du schéma d'aménagement régional de l'île. Les délais pour la réalisation de ce schéma prévu dans la loi de 1982, ont déjà été prorogés une fois.

Théoriquement, si l'assemblée corse ne s'acquitte pas de cette tâche au jour dit, c'est l'Etat qui devrait prendre le relais. Or, lors d'une réunion à huis clos, mardi, dans les locaux de la préfecture d'Ajaccio, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président RPR de la région, a, semble-t-il, émis, à mots couverts, des doutes sur l'utilité réelle d'un tel schéma. En outre, M. Joxe a découvert dans la presse régionale un appel d'offres lancé par la région pour la réalisation de ce schéma, ce qui ne semble correspondre ni à l'esprit ni à la lettre de la loi... S'est ensuivi un accrochage entre M. Joxe et M. de Rocca-Serra.

Au-delà de ces péripéties (qui y sont toutefois liées), l'un des enjeux des semaines qui viennent est la prolongation, ou non, par l'ex-FLNC, de sa trêve. A l'affût d'un indice, observateurs et acteurs de la vie politique corses ont observé que M. Alain Orsoni, président du groupe Cunculta nazziunalista à l'assemblée régionale, a décliné, lundi, l'invitation à déjeuner à la préfecture lancée par M. Joxe à tous les présidents de groupe. Mais dans sa lettre, M. Orsoni assure très aimablement le ministre qu'il ne faut voir aucune intention désobligeante. M. Orsoni refuse seulement de côtoyer certains élus dont le nom est, pour lui, associé à la fraude.

Lors de sa précédente visite, puis sur France-Inter, le 17 août, M. Joxe avait souhaité que s'instaure, avant tout, un dialogue entre les différentes forces politiques en Corse. Il semble que, aujourd'hui, certaines personnalités corses, dont des élus socialistes, aient des contacts discrets avec les nationalistes et en tiennent informé le ministre. Le MRG se plaint d'être tenu à l'écart. Des socialistes de l'île souhaitent des mesures immédiates d'apaisement sur le plan judiciaire. Certains autres s'insurgent contre les méthodes qu'ils prêtent à M. Joxe, accusé de se fier à certains *« réseaux »*.

Les détracteurs de M. Joxe affirment que le FLNC profite surtout de la trêve pour se réorganiser. A l'inverse, l'un des élus qui tente de sonder les intentions de l'ex-FLNC estime que l'organisation dissoute est, pour le moment, divisée entre « durs » et « modérés » tentés par l'adieu aux armes.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe de la Cour d'Appel de Paris.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 19 mai 1988, M. Robert Ruben **ABITBOL**, né le 6 mars 1939 à Tunis (Tunisie), demeurant à Paris (17e), 119, rue de Saussure, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 60 000 F d'amende pour **FRAUDE FISCALE** par omission volontaire de souscrire les déclarations et par dissimulation volontaire d'une part des sommes sujettes à l'impôt (faits commis courant 1981, 1982 et 1983).

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Journal officiel, le Monde, le Figaro* et *France-Soir* — *L'affichage de cet arrêt, par extrait*, dans les délais et conditions fixés par l'article 1741 du Code Général des Impôts. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

Jugement de la 31e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 9 mai 1986 confirmé par l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris rendu le 6 mai 1986.

Entre :

— M. et Mme Lionel Boucher, 2, rue du Donjon à Brunoy (91).

Partie civile.

Et :

— M. Max Albert, P.D.-G. de la Société Sotaire.

— La Société de Tourisme Aérien INT SOTAIRE, 22, quai de la Mégisserie à PARIS (75001)

PAR CES MOTIFS :

Condamne pour **PUBLICITÉ MENSONGÈRE**. M. Max Albert à 5 000 F d'amende — à payer aux époux Boucher 2 000 F à titre de réparation — 1 500 F en vertu de l'art. 475-1 du Code de Procédure Pénale et aux dépens.

Déclare la Société SOTAIRE civilement responsable.

Ordonne la publication par extrait du présent jugement dans *Le Monde* aux frais de M. Albert et de la Société Sotaire.

Pour extrait.

Me Jean-Marie Meffre, avocat à la Cour.

EN BREF

● **M. Michel Rocard a rendu visite à M. Alain Poher et reçu M. Méhaignerie.** — *M. Michel* Rocard s'est déplacé le mardi 6 septembre au palais du Luxembourg pour un entretien d'une heure avec le président du Sénat, M. Alain Poher. Ainsi qu'il l'avait fait le vendredi 2 septembre avec M. Laurent Fabius, le président de l'Assemblée nationale, le premier ministre a évoqué avec M. Poher *« la rentrée parlementaire qui se prépare »*.

Quelques heures plus tard, M. Rocard recevait — à sa demande — M. Pierre Méhaignerie, le président du CDS. Officiellement, le premier ministre désirait consulter l'ancien ministre de l'équipement du gouvernement Chirac sur les trois dossiers techniques de l'aménagement du territoire, du logement et des routes.

● **M. Rossinot : oui au référendum.** — *« Le Parti radical votera oui au référendum sur la Nouvelle-Calédonie »*, a déclaré le mardi 6 septembre à Toulouse M. André Rossinot, président du Parti radical, à l'occasion d'une réunion régionale de son parti. Le maire de Nancy a *« enregistré la volonté du gouvernement de ne pas faire du référendum un sujet de politique intérieure, donc tout en étant vigilant sur les questions posées, sur la façon dont se déroulera la campagne et sur l'application concrète dans les dix années à venir, le Parti radical votera oui au référendum »*, a-t-il ajouté.

● **La Ligue communiste révolutionnaire appelle au boycottage du référendum sur la Nouvelle-Calédonie.** — M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), a annoncé, le mardi 6 septembre à Paris, que son organisation avait décidé de boycotter le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, afin *« de ne pas cautionner l'accord néocolonialiste sur la Kanaky »*. *« Il y a tout dans le plan Rocard, sauf l'indépendance »*, a déclaré M. Krivine avant d'affirmer que *« le compromis de Matignon (entre le FLNKS et le RPCR) est un miroir aux alouettes »*.

M. Georges Sutra de Germa député (PS) au Parlement européen répond à M. Emmanuelli

M. Sutra s'est étonné de la déclaration d'Henri Emmanuelli contestant le droit de M. Lionel Stoléru de se présenter aux élections européennes sur une liste qui ne serait pas celle du PS, ou du gouvernement, en ces termes :

« Je voudrais lui rappeler un point d'histoire : En 1984 il y avait 4 ministres communistes au gouvernement et ce parti présentait une liste qui se démarqua très nettement des positions du gouvernement, notamment sur l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, dossier dont j'avais la charge sur le terrain.

» Sans doute M. Stoléru se présenterait-il, dans l'hypothèse envisagée, sur une liste composite de membres soutenant l'action du gouvernement, et de centristes opposants ou non... C'était le cas de la liste ERE (en 1984) dont nous étions très heureux, au lendemain d'élections qui n'étaient pas triomphales, de déclarer « qu'au moins en partie, ses voix devaient être comptées... avec les nôtres ! »

Les « Dossiers et documents » du « Monde » de septembre

Les trente ans de la Ve République

De de Gaulle qui l'a forgée à François Mitterrand qui n'en voulait pas, la Constitution ratifiée le 28 septembre 1958 a tenu. Le débat sur l'utilité d'un référendum sur la Nouvelle-Calédonie remet en lumière ce texte fondamental et ses ajouts : les habits taillés à la mesure du général étaient plus souples qu'on le pensait et l'épisode unique de la cohabitation en apporte la confirmation.

En un raccourci de huit pages, le numéro de septembre des « Dossiers et documents » du *Monde* balaie avec une chronologie détaillée trente années d'histoire contemporaine, explique la fondation et les bases du régime, analyse les deux temps de la république gaullienne, celui de l'effort et celui de la cassure, que l'on peut dater de 1967-1968. Puis vient le temps des héritiers : Georges Pompidou, l'homme de la modernisation de la société industrielle, et Giscard d'Estaing, qui tenta de moderniser la société civile et échoua avec la crise économique et sociale. Depuis 1981, la Ve est à gauche, avec un contrat renouvelé pour François Mitterrand : la lettre constitutionnelle demeure, son esprit a-t-il changé ?

Ces trente ans ont, en fait, été marqués par plus de continuité que de rupture. Avec plus que des nuances, certes, la continuité l'emporte dans le domaine du nucléaire, de la formation et de l'école, de la régionalisation, de la culture, voire des chantiers des présidents. Par contre, la rupture est nette entre « l'ORTF, voix de la France » et la libération des ondes, liée à l'explosion médiatique de ces dernières années.

(*) En vente chez tous les marchands de journaux. 7 F.

Politique

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Une querelle byzantine

Il y a quelque chose de byzantin dans les premières controverses métropolitaines sur l'opportunité du référendum du 6 novembre qui scellera l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Les arguments avancés par les adversaires du projet gouvernemental qui ne veulent pas laisser MM. François Mitterrand et Michel Rocard encaisser un dividende de politique intérieure se caractérisent, en effet, par une réversibilité qui en relativise la portée.

La position extrémiste prise par M. Le Pen n'échappe pas à ce constat. Elle découle d'un raisonnement qui paraît logique : l'intérêt national commande que la Nouvelle-Calédonie demeure à jamais française. Or, le plan conçu par MM. Rocard, Lafleur et Tjibaou n'exclut pas, à terme, l'indépendance du territoire ; donc, cette perspective doit être absolument proscrite. Peu importe l'avis des populations locales ! Les intérêts supérieurs de la nation priment les intérêts particuliers.

Passons sur le fait qu'à partir du même raisonnement il suffirait d'invoquer sans cesse l'intérêt national pour essayer de justifier partout le recours à des mesures autoritaires peu compatibles avec les droits élémentaires et pervertir ainsi le fonctionnement du système démocratique.

Mais la faille de ce raisonnement réside dans son postulat : la question est de savoir si la meilleure façon de maintenir la présence de la France en Nouvelle-Calédonie, donc de préserver l'intérêt national, est de faire fi des aspirations des populations locales en s'y opposant au besoin par la force, comme l'implique la logique de M. Le Pen, ou, au contraire, d'en tenir compte pour ne pas, justement, sacrifier l'avenir.

L'attitude adoptée par M. Chirac dans l'attente de la prise de position officielle des instances du RPR est plus nuancée mais pas moins contradictoire. Si l'ancien premier ministre regrette vraiment, comme il l'a laissé entendre le 4 septembre à La Baule, que M. Lafleur ne se soit pas montré, de mars 1986 à mai 1988, aussi conciliant avec M. Tjibaou qu'il l'est devenu depuis le retour des socialistes au pouvoir, il devrait logiquement approuver les effets de cette conversion spectaculaire, c'est-à-dire abonder dans le sens du plan mis au point par son successeur, avec le concours des caldoches et des Canaques.

Le peuple souverain

L'argument le plus solide de MM. Chirac, Le Pen et des autres détracteurs du projet référendaire concerne les doutes que peut légitimement susciter, au regard des règles constitutionnelles, la disposition prévoyant le gel du corps électoral de la Nouvelle-Calédonie à la date du 6 novembre et jusqu'en 1998. Le compromis conclu à ce sujet entre le gouvernement, le RPCR et le FLNKS prend certes des libertés avec l'orthodoxie de la Constitution. S'il avait eu à en juger, le Conseil constitutionnel n'aurait sans doute pas manqué de soulever quelques objections. Il est vrai que le recours au référendum fera faire à MM. Mitterrand et Rocard l'économie, sur ce point, d'une épreuve difficile.

Mais, là encore, on peut renverser l'argument : n'est-ce pas, précisément, parce qu'il s'agit d'un point crucial reconnu comme tel par les signataires de l'accord que la meilleure façon de le régler est d'en faire juge le peuple souverain ? Qui d'autre pourrait légitimer une entorse faite aux sacro-saints principes de la loi suprême pour trouver une issue pacifique à une situation de guerre civile ?

Quant à M. Rocard, il dispose assurément d'un argument fort lorsqu'il souligne que l'aval de l'ensemble de la communauté nationale apportera aux Calédoniens et surtout aux Canaques, si souvent trompés, la plus solennelle des garanties. Mais même cet argument rencontre ses limites. Référendum ou pas, qui pourrait réellement demain, par exemple en 1993, empêcher une nouvelle majorité parlementaire de détourner de ses objectifs le plan soumis aujourd'hui à l'appréciation du corps électoral ?

Autant, donc, s'en tenir dans l'immédiat à une considération morale qui mériterait bien une trêve nationale : les électeurs métropolitains ont-ils le droit de refuser à leurs compatriotes de Nouvelle-Calédonie le vote de solidarité que ceux-ci leur réclament ?

ALAIN ROLLAT.

La justice s'adapte au nouveau climat de détente

NOUMÉA
de notre correspondant

« C'est un frémissement de changement dans la justice » : la formule est de l'Agence kanake de presse (AKP), liée au FLNKS. Ce constat donne la mesure du climat de décrispation qui semble imprégnés désormais le fonctionnement de la justice en Nouvelle-Calédonie. Les ardentes polémiques sur *« la justice coloniale à deux vitesses »*, sont pour l'heure, tombées en sommeil.

A deux mois du scrutin référendaire sur les accords de Matignon, qui prévoient entre autres une amnistie des infractions à caractère politique, les remises en liberté des militants du FLNKS se succèdent à Nouméa. Les plus spectaculaires sont intervenues la semaine dernière avec la relaxe de cadres de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS), tels Marie-Adèle Jorédié, animatrice du *« Comité de lutte »* de Canala, épouse de Léopold Jorédié, numéro trois du FLNKS ou Anastase Tein, jeune responsable de la turbulente tribu de Saint-Louis dans la banlieue de Nouméa.

Une cinquantaine de prévenus indépendantistes ont été libérés depuis le 1er août, soit près de la moitié de l'effectif de détenus canaques impliqués dans les troubles politiques des six premiers mois de l'année. Sur les dix-huit personnes interpellées après la prise d'otages — sans effusion de sang — de neuf gendarmes en février à Poindimié (côte est), seuls quatre militants restent incarcérés.

Les libérations sont une manière de défricher le terrain et de rendre plus aisée l'application de la future amnistie : on évitera ainsi l'« effet de masse » susceptible de heurter l'opinion anti-indépendantiste. Au Palais de justice, aucune fausse note n'est véritablement venue troubler cette atmosphère de bienveillance. Les magistrats jouent globalement le jeu, même si quelques réticences s'expriment ici et là, comme a pu le constater M. Louis Joinet, conseiller technique pour les affaires judiciaires du premier ministre.

Les véritables inquiétudes des juges se cristallisent autour du sort que réservera la loi aux *« auteurs de crimes de sang »*. D'après ce que l'on sait du projet de loi référendaire, ces derniers sont exclus du champ de l'amnistie. Il est toutefois envisagé de les libérer le 25 décembre prochain et de les soumettre à une période d'observation jusqu'au 14 juillet 1989, date à laquelle ils pourraient être amnistiés, si leur bonne conduite est attestée. Ils sont une dizaine dans cette situation.

Les réformateurs parient sur un apport de sang frais dans la magistrature locale : de nouvelles nominations sont attendues aux postes de procureur de la République, de premier substitut et de juge d'instruction. Un remodelage des structures est aussi étudié. La justice en Nouvelle-Calédonie, que l'on a longtemps accusée de vivre en osmose avec le microcosme européen de Nouméa, et d'être ainsi en déphasage complet avec les réalités de la brousse, notamment le milieu mélanésien, va se décentraliser. M. Rocard a annoncé l'installation de trois sections détachées du tribunal à l'extérieur de Nouméa : il s'agira des communes de Koné, Poindimié et Lifou.

Les partisans de cette nouvelle donne judiciaire souhaitent en particulier que les magistrats de brousse reçoivent avant leur prise de fonction une *« formation de sensibilisation à la Nouvelle-Calédonie »*. Après tout quelques solides rudiments d'ethnologie canaque ne seront-ils pas aussi précieux que le code de procédure pénale dans certaines affaires sensibles où la coutume est partie prenante, tels les litiges fonciers ?

Cela durera-t-il ? L'effort d'adaptation à l'« autre » semble en tout cas faire école en ce moment sur le territoire. Si l'institution judiciaire nourrit quelques velléités de rapprochement avec le monde mélanésien, les indépendantistes de leur côté affirment vouloir se faire violence sur un autre domaine, celui de l'économie.

Lors du dernier comité directeur de l'Union calédonienne samedi 3 septembre à la tribu de Nassirah (80 kilomètres de Nouméa), M. Jean-Claude Tjibaou a en effet décrété une mobilisation générale sur le front du développement. Faisant le constat de la marginalisation des Canaques dans les circuits économiques, M. Tjibaou a lancé : *« Il n'y aura pas de places pour nous si nous ne nous battons pas pour les avoir. Il n'y aura pas de cadeaux. Il faut donc nous mobiliser pour être présents et crédibles (...). Si on veut partager les conseils d'administration avec ceux qui les ont aujourd'hui pour eux seuls, il faut que l'on fasse preuve de sérieux. Huit heures, c'est huit heures ! Sinon, des partenaires nous n'en trouverons plus. Ils ne viendront pas au rendez-vous. »* Moment privilégié : la Nouvelle-Calédonie ne s'est pas souvent prêtée à de tels exercices d'introspection...

FRÉDÉRIC BOBIN.

Les futurs scrutins municipaux...

Amiens : course de vitesse à droite

AMIENS
de notre correspondant

Pour la troisième fois consécutive, M. Jean-Claude Broutin, avocat de quarante-deux ans (CDS), présentera une liste aux élections municipales à Amiens. M. Broutin, qui avait annoncé sa candidature depuis longtemps, a tenu, lundi 5 septembre, à le faire plus officiellement. Une course de vitesse est en effet engagée à droite pour la conquête de la mairie, tenue, depuis 1971, par M. René Lamps, PC.

Selon M. Broutin, l'accord passé au sein de l'opposition locale prévoit que lui-même sera candidat à la mairie, laissant à M. Gilles de Robien, assureur (PR), le mandat de député. M. de Robien, député depuis 1986, considère qu'il serait bon qu'Amiens ait un maire qui soit aussi député. La réplique de M. Broutin ne s'est pas fait attendre : lancement d'un hebdomadaire, *l'Heure d'Amiens*, dont le premier numéro vise à démontrer qu'avec la décentralisation la notion de « député-maire » est périmée ; placardage d'affiches sur les murs de la ville avec pour slogan : *« Renforçons la majorité du conseil général. »*

Non renouvelable aux prochaines cantonales, M. Broutin a déjà été investi par le CDS pour les municipales de mars 1989, mais l'UDF ne s'est pas encore prononcée. Il est secondé dans sa campagne par M. Roger Mézin, apparenté RPR, directeur de l'Ecole supérieure de commerce d'Amiens, qui ne réclame que la troisième place sur la liste Broutin, la deuxième étant réservée à M. de Robien.

Pour le PS, c'est M. Serge Delignières, ajoint au maire, qui a été désigné comme chef de file. Quant à M. Lamps, maire sortant, soixante-douze ans, il n'a pas fait savoir encore s'il briguera ou non un quatrième mandat...

MICHEL CURIE.

...et cantonaux

Meurthe-et-Moselle : le « retour au pays » de M. Jacques Chérèque

NANCY
de notre correspondant

Au nom de l'amitié, mais aussi dans l'objectif avoué d'un « retour au pays », M. Jacques Chérèque sera candidat aux élections cantonales. Le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux restructurations aspire à prendre la suite de son ami Antoine Trogrlic, conseiller général du canton de Pompey, décédé en juillet. Les deux hommes avaient abordé ensemble le militantisme syndical dans leurs jeunes années, d'abord au sein de la CFTC, puis dans les rangs de la CFDT, en animant de « belles bagarres » dans les aciéries. Ils s'étaient retrouvés avec enthousiasme en 1983, lorsque M. Chérèque, quittant la CFDT, fut nommé préfet délégué à la restructuration industrielle de la Lorraine. Antoine Trogrlic lui avait alors servi efficacement de relais sur le terrain.

Nul en Meurthe-et-Moselle n'a été vraiment surpris par la décision de M. Chérèque, même si on ne l'attendait pas si tôt. *« Ou bien l'on est ministre, et on prend les décisions à Paris, ou bien on est élu local et on prend les choses en main sur le terrain »*, proteste son principal adversaire, le maire UDF-radical de Maxéville, M. Henri Bégorre.

M. Chérèque, loin de développer le complexe du parachuté, assure : *« L'action d'un ministre doit être nourrie du vécu de ses concitoyens ; je ne veux pas être un Lorrain qui n'aurait de fonctions que parisiennes ». « Je sais bien que je ne serai pas ministre jusqu'à la fin de ma vie,* ajoute l'ancien « super-préfet » de la Lorraine, *et je m'inscris aujourd'hui dans une nouvelle étape de ma vie militante : d'abord le canton, puis il y aura sans doute d'autres échéances. »*

A Pompey, où les aciéries ont fait place à une vaste friche quasi déserte, M. Chérèque n'hésite pas à mettre son poste gouvernemental en jeu : *« Si je ne suis pas élu, je quitterai mon ministère. Je suis candidat pour vérifier mon ancrage dans la population et je tirerai les conséquences de ce scrutin. »*

(intérim)

● **VENDÉE : retrait de M. Crucis.** — Président du conseil général de la Vendée depuis 1970, M. Michel Crucis (UDF-PR), sénateur, a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat dans le canton de Chantonnay où il avait été élu pour la première fois en 1951.

Pour réduire l'inflation des « dimanches électoraux »

Faut-il regrouper les élections ?

Les élections sont les garantes de la démocratie. Vérité de La Palice... dont il faut se souvenir au moment où la multiplication des « dimanches électoraux » commence à lasser les responsables politiques eux-mêmes et peut-être les électeurs. Il est normal dans un pays de liberté que l'action du pouvoir soit soumise régulièrement au jugement des citoyens. Mais la technicité croissante de la gestion des pays industrialisés n'impose-t-elle pas que soit laissé aux gouvernements le temps nécessaire à la mise en œuvre de leur politique ? La qualité de leur action ne peut être jugée que dans la durée. En France, ils n'en disposent plus.

La politisation croissante des élections locales les transforme chaque fois en enjeu national. Cela s'est vu aussi bien en 1976 et en 1977, quand la droite a perdu les cantonales puis les municipales, qu'en 1982 et 1983, quand la gauche, à son tour, a souffert dans ses combats locaux, et en 1984 lorsqu'elle a subi une cuisante défaite aux élections européennes. Finalement, l'action d'un président de la République n'est plus jugée au terme de son septennat, l'œuvre d'une majorité parlementaire à la fin de la législature mais à toutes les échéances électorales qui se présentent, même si officiellement elles n'ont pour objectif que de choisir les gestionnaires des départements ou des communes, voire les membres de l'Assemblée européenne, et ceux-ci ne sont — souvent — plus appréciés sur leur œuvre propre mais en fonction de leur adhésion à une politique nationale.

Dans le même temps, les occasions de consultations électorales ont été multipliées par plus de deux. Traditionnellement, la totalité des électeurs français n'avaient que trois choix à effectuer (puisque les sénateurs ne sont élus que par un collège restreint) : celui des députés, celui des conseillers généraux, celui des conseillers municipaux. La Constitution de 1958 a introduit la possibilité de référendum ; la réforme de 1962 l'élection du président de la République au suffrage universel ; une décision des chefs d'Etat et de gouvernement du Marché commun en septembre 1976 l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel ; une loi du 10 juillet 1985 celle des conseillers régionaux par tous les électeurs. A cela, il faut ajouter que, depuis leur élection au suffrage direct en 1871, les conseillers généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

Les « dimanches électoraux » se succèdent ainsi à un rythme accéléré. Leur calendrier pour les années à venir est on ne peut plus révélateur, même si on exclut les élections sénatoriales. En 1988, les citoyens ont déjà eu à élire leur président de la République et leurs députés ; ils vont devoir encore consacrer deux dimanches au choix de leurs conseillers généraux, et un au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. En 1989, ils seront convoqués en mars pour les deux tours des élections municipales, puis en juin pour le tour unique, puisque c'est un scrutin proportionnel, de l'élection européenne. Repos en 1990. Mais en 1991, il y aura à nouveau des cantonales, en 1992 des régionales, en 1993 normalement des législatives, en 1994 encore des cantonales puis des européennes, en 1995 des municipales et l'élection présidentielle... et ainsi de suite. Sans compter de possibles référendums, une éventuelle vacance de la présidence de la République ou une dissolution de l'Assemblée nationale. Trop n'est-ce pas trop ?

Traditions et hasard

Le diagnostic est facile à établir. Les remèdes plus difficiles à trouver. Il est bien entendu hors de question de supprimer des élections, mais il peut être envisagé d'en regrouper certaines de façon à limiter le nombre des « dimanches électoraux ». Trois échappent à cette possibilité sauf à modifier profondément la Constitution. Le référendum est une prérogative du chef de l'Etat qui dispose souverainement du droit d'y recourir et du choix de son moment. Ni l'élection présidentielle ni les législatives ne peuvent être prévues à date fixe, car cela impliquerait, dans le premier cas, l'institution d'une vice-présidence de la République pour suppléer une possible vacance à l'Elysée, et, dans le second cas, la suppression du droit de dissolution de l'Assemblée nationale par le chef de l'Etat.

Reste l'élection européenne et les trois élections locales. Mais là encore les regrouper oblige à des bouleversements importants, même s'ils ne sont pas aussi imposants que dans les cas précédents. Leur échelonnement dans le temps est le fruit du hasard. Parce que c'est la durée de vie des Parlements la plus communément admise, les responsables européens ont fixé à cinq ans la longueur du mandat des membres de l'Assemblée européenne. En France, la tradition depuis les grandes lois rétablissant la démocratie locale, au début de la IIIe République, est de confier un mandat de six ans aux administrateurs locaux, mais les notables qui dominaient encore l'Assemblée nationale en 1871 imposèrent un renouvellement par moitié des conseils généraux pour éviter les bouleversements trop brutaux ; depuis, nul n'a osé revenir sur cette disposition. Les socialistes ont respecté cette habitude des six ans lorsqu'en 1985 ils ont institué l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel.

La tradition veut aussi que les élections aient lieu en mars, mais celle-ci est plus récente, puisque les conseillers généraux furent longtemps élus l'été, avant de l'être à l'automne, puis en mars, depuis une loi de 1963, ... sauf quand une autre élection doit avoir lieu à la même époque. Traditionnellement alors — et ce fut encore le cas cette année — elles sont reportées au mois de septembre suivant. la règle — non écrite — est donc bien de ne pas faire se télescoper des élections sous prétexte de ne pas compliquer les choix des électeurs et d'éviter qu'une campagne n'interfère avec une autre.

Depuis 1945, les Français n'eurent à voter deux fois le même jour que dans deux cas particuliers : le 21 octobre 1945, lorsqu'ils élirent une Assemblée et par référendum décidèrent de l'étendue de ses pouvoirs ; le 16 mars 1986 lorsqu'ils choisirent en même temps leurs députés et leurs conseillers régionaux. Pour justifier cette concomitance, M. Laurent Fabius, alors premier ministre, expliqua qu'il ne fallait pas *« multiplier les consultations »*. C'était oublier que les premiers étant élus pour cinq ans et les seconds pour six ans, le retour de leur élection le même jour ne pourrait avoir lieu que tous les trente ans... s'il n'y avait pas, entre-temps, dissolution de l'Assemblée nationale. Les services du ministère de l'intérieur ont d'ailleurs gardé un mauvais souvenir de la préparation de ce 16 mars 1986, tant il fut difficile d'organiser deux bureaux par lieu de vote dans les moyennes et petites communes. Aussi M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur alors et aujourd'hui, a demandé à l'inspection générale de l'administration d'examiner comment cette quasi-« première » avait fonctionné et d'en tirer quelques leçons.

Pas d'application immédiate

Les difficultés pratiques d'un regroupement sont sérieuses. Les résoudre obligerait à revenir sur bien des habitudes électorales françaises. Ce passé récent semble montrer que la solution de plusieurs bureaux, c'est-à-dire plusieurs urnes, dans un même lieu, n'est pas la bonne ; en tout cas, elle interdit pratiquement de réunir plus de deux élections. Mais utiliser une urne commune à plusieurs élections impose la confection d'un bulletin unique sur lequel les électeurs indiqueraient leur choix entre les différents candidats aux diverses élections par des croix. Ils savent jouer au loto, ils sauraient bien voter ainsi.

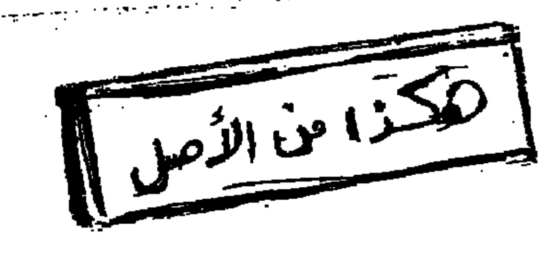
Mais ce système ne pourrait pas être utilisé pour les municipales, puisque, dans les communes de moins de deux mille cinq cents habitants, il est possible de voter pour des non-candidats ; ou alors il faudrait supprimer cette faculté. Par ailleurs, ce mode de vote rend le dépouillement fort long ; il serait pratiquement impossible d'avoir tous les résultats en début de nuit. De même, il serait plus difficile de distinguer les votes blancs et nuls selon l'élection.

Tout cela n'est que technique, mais le regroupement des élections obligerait aussi à des choix politiques. Organiser, par exemple, les régionales en même temps que le scrutin européen (il s'agit de deux élections à la proportionnelle) obligerait à réduire le mandat des conseillers régionaux, puisque la France seule ne peut allonger celui des députés européens. Faire voter le même jour pour les municipales et les cantonales imposerait, pour réduire vraiment le nombre de « dimanches électoraux », de supprimer le renouvellement par moitié des conseils généraux. Mettre dans un même « paquet » les trois élections locales m'amènerait-il pas à remettre en question le mode d'élections des uns et des autres ? L'électeur pourrait en effet être désorienté par l'obligation d'user, en même temps, de trois systèmes électoraux différents : la proportionnelle départementale pour les conseillers régionaux, le scrutin majoritaire pour les conseillers généraux, un mélange des deux pour les conseillers municipaux.

Une telle réforme, de toute façon, ne peut être d'application immédiate. Il semble en effet constitutionnellement difficile de réduire par la loi le mandat de personnes déjà élues. Il faudra donc laisser s'achever celui des conseillers généraux élus en septembre et même, probablement, celui des conseillers municipaux qui débutera en mars prochain. Elle ne pourrait donc entrer en application, au mieux, qu'en mars 1995, avec de délicates dispositions transitoires pour que les mandatures des uns et des autres s'achèvent en même temps.

Un « Y-a-qu'à » ne suffit donc pas à régler ce délicat dossier. Une fois même accepté la pétition de principe sur la nécessité de réduire le nombre de « dimanches électoraux », les difficultés techniques et politiques ne manquent pas. En revanche, ce genre de dossier se prête assez facilement à une analyse et à des décisions transpartisanes sur le modèle de ce qui a été fait en 1985 pour la limitation du cumul des mandats et en 1987 pour le financement des campagnes électorales et des partis politiques. Le temps pourrait être trouvé de la mener à bien en 1990... la seule année sans élection avant 1996, si rien ne change.

THIERRY BRÉHIER.



Société

MÉDECINE

En marge du congrès européen sur le diabète

Le pari de la ciclosporine

Le vingt-quatrième congrès de l'Association européenne pour l'étude du diabète a lieu à Paris jusqu'au 8 septembre, en présence de trois mille spécialistes venus de quarante-trois pays. En marge de cette importante réunion, diabétologues, pédiatres et immunologistes s'opposent sur le point de savoir s'il est ou non légitime de traiter les enfants diabétiques avec de la ciclosporine.

L'affaire a éclaté il y a quelques jours dans les colonnes du *Quotidien du médecin*. Le professeur Henri Lestradet (hôpital Robert-Debré, Paris) s'inquiétait de constater que des enfants diabétiques étaient actuellement traités, dans le cadre d'essais thérapeutiques, avec de la ciclosporine, un médicament *immuno-suppresseur*, utilisé avec succès depuis plusieurs années dans la prévention du rejet des greffes. Invitant au respect « *des principes éthiques* », le pédiatre rappelait les directives internationales éditées en 1981 par l'Organisation mondiale de la santé, selon lesquelles « *les enfants ne doivent jamais participer comme sujets à des recherche que l'on pourrait tout aussi bien mener chez des adultes* ».

A l'évidence, le problème posé par l'utilisation de la ciclosporine chez des enfants diabétiques méritait d'être soulevé, ne serait-ce que par le débat éthique fort complexe qu'il soulève.

L'idée d'utiliser la ciclosporine dans le traitement du diabète insulino-dépendant remonte à 1982. Auparavant, il était admis que le seul moyen de traiter cette maladie était de procéder à des injections pluriquotidiennes d'insuline et une surveillance de l'alimentation et du taux de sucre dans le sang. Mais, à mesure que les recherches sur le diabète insulino-dépendant avançaient, on s'apercevait que cette affection était une maladie auto-immune, caractérisée par un dérèglement du système immunitaire de l'organisme. De fait, on sait bien aujourd'hui qu'au cours des premières semaines de la maladie apparaissent dans le sang des patients des anti-corps anti-îlots de Langerhans, capables d'inhiber la sécrétion d'insuline. Tout se passe comme si le malade diabétique détruisait lui-même certaines cellules de son pancréas.

Dès lors, il était évidemment tentant d'utiliser la ciclosporine afin, en quelque sorte, « d'enrayer » le développement de la maladie. En 1982 au Canada et en 1983 à Paris, deux essais furent entrepris chez des malades atteints de diabète insulino-dépendant débutant. Dans 40 % des cas, il fut possible d'obtenir une rémission de la maladie et donc la possibilité d'interrompre le traitement par l'insuline.

Effets secondaires

Quelques années plus tard, une nouvelle étude, contre placebo, fut réalisée en France (*le Monde* du 7 juillet 1986). Une rémission complète de la maladie fut observée chez 24 % des malades traités par l'insuline. Pour la première fois, il était démontré qu'un médicament immuno-suppresseur pouvait agir sur l'évolution d'un diabète insulino-dépendant. Il devenait possible d'envisager une prévention du diabète, prévention *a priori* d'autant plus efficace que le traitement était commencé précocement. Pour autant, l'enthousiasme des spécialistes était tempéré par le fait qu'on ne savait pas si les effets de la ciclosporine pouvaient perdurer. En outre, les effets secondaires à long terme du produit, notamment sur les reins, étaient mal connus. Aujourd'hui, à la lumière d'études récentes, on sait que si la ciclosporine doit être un jour utilisée dans le traitement du diabète insulino-dépendant, c'est à vie que ce médicament devra être prescrit. Ce qui, compte tenu de ce que l'on a appris sur ses effets secondaires, en particulier rénaux, n'ira pas sans poser de sérieux problèmes.

La position défendue par le professeur Lestradet découle de ces constatations : « *La marge entre les doses efficaces et les doses exposant à des complications est étroite* », rappelle-t-il. D'autre part, ajoute-t-il, « *se pose le problème des effets secondaires du traitement (nausées, hirsutime, etc.) et, plus particulièrement, chez le diabétique, de la néphrotoxicité chronique* ». Est préoccupante également, ajoutait le professeur Lestradet, la possible apparition de lymphomes. C'est pourquoi, poursuit le célèbre pédiatre, « *devant de telles incertitudes concernant les bénéfices réels que l'on peut escompter et les effets secondaires à long terme que l'on peut redouter, il semble bien que, pour l'instant, les essais de traitement des diabètes insulino-dépendants par la ciclosporine ne devraient être menés que chez des adultes volontaires* ». Il ne lui semble pas éthique de mettre des enfants diabétiques sous ciclosporine.

La position défendue par des diabétologues est plus nuancée. Certes, reconnaissent-ils, il existe un problème éthique, mais, ajoutent-ils, il serait difficile de refuser *a priori* de traiter à un stade très précoce de l'évolution de la maladie des enfants par un médicament immuno-suppresseur. Voire avant même l'apparition du diabète. Un pari risqué, qui suppose à tout le moins que l'on soit en mesure de prédire la maladie chez un enfant quelques mois ou quelques années plus tard.

Deux chercheurs de l'hôpital Saint-Bartholomée de Londres, MM. Gianfranco Bottazzo et Edwin Gale, viennent de franchir un pas important dans cette voie en mettant en évidence un véritable facteur prédictif. Ce facteur, d'ordre immunitaire, lorsqu'il est présent, laisse prévoir que, dans un cas sur deux, (54 % exactement), un diabète insulino-dépendant va survenir. Lorsque ce facteur est absent, le diabète insulino-dépendant ne survient que dans 3 % des cas. « *Si l'on y ajoute d'autres paramètres, comme le groupage HLA et la capacité d'autosécrétion du pancréas, il devient possible*, nous explique le professeur Gérard Slama (Hôtel-Dieu, Paris) *de parler d'une prédisposition pour le diabète.* »

Faut-il, dès lors, envisager de donner de la ciclosporine de manière préventive à des enfants ? Rien n'est moins sûr. « *Des essais thérapeutiques plus en amont seraient certainement fort instructifs*, explique le professeur Slama, *mais le problème éthique s'en trouverait décuplé.* »

Il est certain que, lorsque des marqueurs sensibles et spécifiques, permettant de dépister à coup sûr, dans les familles à risque, les personnes susceptibles de développer un diabète insulino-dépendant, seront mis au jour, le problème sera d'une nature différente. Un traitement immuno-suppresseur pourrait alors prévenir, de manière durable, l'installation de la maladie. Mais, pour franchir cette dernière étape, tout laisse penser qu'il faudra mettre au point de nouveaux médicaments plus efficaces que la ciclosporine et n'exposant pas aux mêmes effets secondaires rénaux.

FRANCK NOUCHI.

ENVIRONNEMENT

Un nouveau pont sur la Loire

Les vignerons arrosent le TGV

En querelle depuis plus de quatre ans, à cause du tracé du futur TGV Atlantique, qui menaçait leur vignoble, les vignerons de Vouvray (Indre-et-Loire) et la direction de la SNCF ont officiellement décidé, le mardi 6 septembre, d'enterrer la hache de guerre.

VOUVRAY
de notre envoyé spécial

Ce fut un bel après-midi, aux couleurs des vins de Loire et de la SNCF, pour une fois réunis. Une cérémonie historique aussi, au-dessus des eaux limoneuses du fleuve et à la gloire commerciale de deux appellations longtemps ennemies de Vouvray et de Montlouis, unies pour la première fois grâce au pont du futur TGV Paris-Bordeaux.

Cela avait été, dès 1984, une totale incompréhension, une sourde guerre de tranchées, auréolée de quelques offensives-éclairs au cours desquelles des gardes mobiles avaient été copieusement arrosés de sulfate de cuivre et de jets de pierres. Le contentieux était alors sans nuances : la SNCF n'avait trouvé d'autre solution pour le parcours du TGV-Atlantique que de traverser, de part en part, le site de l'appellation d'origine contrôlée Vouvray, en perçant un tunnel de près de 1 500 mètres de long et de plus de 70 mètres carrés de section dans le coteau nord de la Loire.

Les vignerons concernés, les syndicats professionnels, quelques scientifiques, et — beaucoup plus timidement — quelques politiques, s'étaient alors élevés contre ce qui apparaissait à leurs yeux comme la pire des solutions puisque d'autres tracés, moins meurtriers, étaient envisageables (*le Monde* des 27 juillet et 19-20 août 1984).

Le temps sans doute, la puissance publique certainement et des indemnisations pour expropriations plus que raisonnables, ont vite eu raison de cette jacquerie sans espoir. Le tuffeau du coteau ligérien s'est laissé percer sans problème — si l'on excepte un incident géologique mineur — aucun cep de vigne n'a, en définitive, été arraché. Le pont, ciment et bleu vif, enjambe majestueusement, les vallées de la Loire et du Cher.

« Une sorte de cadeau »

Des nuisances du chemin de fer, il n'est plus question, ou presque. La SNCF, qui a accepté de disposer un tapis caoutchouté antibruit dans la partie du tunnel qui jouxte les caves les plus proches, ne veut plus parler des quelques dizaines de millions de francs supplémentaires qu'a coûtés le tunnel par rapport à une saignée à ciel ouvert. « *Ce n'est, dit-on, qu'une sorte de cadeau fait à l'appellation ; nous devions bien ça aux viticulteurs, et il est vrai que nous avions peut-être, au départ, été avec eux très maladroits.* »

Les vignerons des deux rives, longuement opposés par une vieille guerre picrocholine, qui voyait Vouvray (1 800 hectares) s'affronter, depuis un demi-siècle, à Montlouis (300 hectares), ont, du coup, décidé de remettre les armes au râtelier et de trouver dans le pont du TGV le trait d'union qu'ils n'avaient pas su eux-mêmes construire. C'est ainsi qu'on a vu, le mardi 6 septembre, sous le chaud soleil de la rentrée des classes, M. Jean Coster, directeur général de la SNCF, accepter gaillardement une double intronisation : celle de la confrérie des Closiers (Montlouis) puis celle des chevaliers de la Chantepleur (Vouvray), avant de promettre mordicus que, dans deux ans, on proposerait systématiquement ces deux vins blancs aux milliers de voyageurs qui emprunteront les rames Paris-Bordeaux du TGV-Atlantique.

JEAN-YVES NAU.

Après avoir privé Tours d'eau potable pendant huit jours

L'usine de la Protex redémarre

M. Robert Moor, cinquante-huit ans, président-directeur général du groupe des industries chimiques Protex — dont l'une des usines situées en Indre-et-Loire, partiellement détruite par un incendie en juin dernier avait pollué la Loire et privé d'eau potable la ville de Tours durant une semaine — a annoncé, lundi 6 septembre, la réouverture de ses ateliers. M. Moor a expliqué, en détail, quelles ont été les conséquences de cet accident pour son entreprise et les mesures adoptées pour qu'il ne se renouvelle plus.

A quelque chose malheur est bon, ou comment la sagesse écologique vient aux entreprises : telle pourrait-être la morale de cette histoire. L'usine de la Protex installée à Auzouer-en-Touraine depuis un quart de siècle était prospère. Employant environ deux cents personnes, elle réalisait un chiffre d'affaires de 200 millions de francs — dont les deux-tiers à l'exportation — et dégageait un substantiel bénéfice. Elle fabriquait huit cents produits de chimie fine, à partir de matières premières dont son patron avoue que certaines sont fort dangereuses.

Pourtant, les précautions anti-feu et le système d'épuration des eaux étaient notoirement insuffisants. Témoin, l'incendie qui avait déjà éclaté en 1979 et les dizaines de pollutions de la Brenne — le cours d'eau traversant l'usine — dont se plaignaient les pêcheurs. Il avait fallu les mises en demeure répétées de l'administration et surtout l'accident des usines Sandoz à Bâle pour décider la firme à projeter des améliorations.

Elles n'étaient pas entamées lorsque la catastrophe du 8 juin est survenue : *explosion en pleine nuit*, violent incendie, arrosage massif, pollution de la Brenne et de la Loire... *Conséquences* : une usine fermée durant trois mois, le personnel au chômage, huit millions de francs de travaux exécutés en hâte et, probablement, un effondrement des bénéfices en fin d'année.

Ce traumatisme, qui aurait pourtant été évitable a réveillé les responsables. Non seulement ils ont rénové leur système de sécurité, amélioré les procédés d'épuration et isolé totalement les ateliers de la rivière, mais ils ont modifié leur processus de fabrication, réduit drastiquement le nombre de leurs produits et engagé une politique de communication avec leurs voisins. Bref, une véritable « *révolution culturelle* », comme dit M. Moor.

L'usine modernisée devrait améliorer ses performances et se révéler, demain, encore plus rentable. Elle aurait obtenu le même résultat à moindres frais pour elle, pour la ville de Tours et pour la Loire, si ses dirigeants avaient compris que les dépenses de sécurité et d'environnement, dont ils se plaignaient tant, sont des investissements hautement productifs. Ils obligent tout simplement à sortir de la routine et à réfléchir : la voie du progrès pour une entreprise d'aujourd'hui...

MARC AMBROISE-RENDU.

ESPACE

Rentrée mouvementée pour les cosmonautes d'une mission Soyouz

Le cosmonaute afghan Abdul Ahad Mohamand, qui vient de passer une huitaine de jours dans l'espace, dont six à bord de la station orbitale Mir, se souviendra sans doute longtemps de sa première mission spatiale et, surtout, de son retour sur Terre, particulièrement mouvementé. Bien qu'Abdul Ahad Mohamand et son compagnon de capsule, le vétéran soviétique Vladimir Liakhov, n'aient pas été placés en situation catastrophique lors de leur première tentative de descente vers la Terre, mardi 6 septembre, ils ont été confrontés — comme l'a souligné l'agence Tass — pendant vingt-quatre heures à une « *situation sérieuse* ». Tout s'est heureusement terminé, le mercredi 7 septembre à 2 h 50 (heure française), par un atterrissage en douceur dans le Kazakhstan.

Les difficultés ont commencé le mardi 6 septembre, peu après 1 heure du matin, lorsque les deux cosmonautes ont quitté comme prévu la station orbitale Mir à bord de leur vaisseau Soyouz TM-5, après avoir salué leurs compagnons de la station qui tentent de battre le record de durée dans l'espace. Le commandant de bord, Vladimir Liakhov, engagea les manœuvres de retour, mais la procédure de descente automatique devait être bientôt interrompue en raison du fonctionnement anormal du système de décélération du vaisseau. A l'origine de ce contretemps, la panne d'un capteur directionnel chargé de fournir des indications de position à l'ordinateur de bord.

C'est alors que le commandant de bord a déconnecté en partie le système automatique pour passer en manuel et engager, trois heures après l'incident, une nouvelle procédure de descente. Celle-ci ne fut pas plus heureuse que la précédente en raison du fonctionnement pendant six secondes seulement — au lieu des deux cent soixante-dix secondes prévues — du moteur de rentrée. A l'origine de ce nouvel incident, la non-reprogrammation, selon Tass, de certains systèmes informatiques après la première tentative de retour. Les contrôleurs au sol décidaient alors de prendre leur temps pour un nouvel essai et de retarder le retour de vingt-quatre heures.

Dans le même temps, les Américains, qui ont connu au cours d'une mission lunaire une aventure semblable avec le non-allumage du moteur de retour d'une capsule Apollo, ont proposé de mettre au service des Soviétiques leur réseau de poursuite et de télécommunications afin de rester en permanence en contact avec la capsule Soyouz. Mais l'offre a été repoussée, bien que certains experts occidentaux, aient rappelé que les installations du Soyouz ne permettaient qu'une autonomie de deux jours. Incident sérieux, donc, dans le programme bien rodé des Soviétiques, qui, s'il n'avait pas été réglé, aurait conduit les deux cosmonautes à atterrir en Chine.

J.-F. A.

PARIS

Dix-sept familles à la rue

M. Jean Tiberi, premier adjoint au maire de Paris, a déclaré mardi 6 septembre que la Ville de Paris n'est pas responsable de l'évacuation, samedi 3 septembre, d'une quarantaine de personnes de l'immeuble situé 21, rue de Tourille, dans le vingtième arrondissement. L'adjoint de M. Chirac a précisé qu'il s'agit d'un immeuble privé et que le relogement définitif des personnes concernées relève du préfet de Paris, « *qui possède un contingent de logements pour les prioritaires* ». M. Tiberi a expliqué qu'à la suite des pluies de la nuit du 3 septembre, les services de la préfecture de police avaient dû procéder à l'évacuation de cet immeuble menaçant de s'effondrer. « *La mairie de Paris a pris toutes les mesures humanitaires qui s'imposaient en proposant aux personnes évacuées des solutions d'accueil immédiat* », a-t-il souligné.

SOS-Racisme avait dénoncé mardi l'attitude de la Mairie de Paris en précisant que « *dix-sept familles s'apprêtent à passer leur deuxième nuit consécutive dehors* ».

RELIGIONS

Quarante mille jeunes s'y sont retrouvés cet été

Taizé aux dimensions du monde

TAIZÉ (Saône-et-Loire)
de notre envoyé spécial

« *C'est la première fois qu'un moine reçoit un prix international.* » Le visage se plisse, mais le regard bleu de Frère Roger est toujours aussi profond. Le prieur de la communauté œcuménique de Taizé (Saône-et-Loire) a eu maints scrupules avant d'accepter de l'UNESCO un prix qu'il avait jusque-là refusé à beaucoup d'autres. Emmitouflé dans une couverture blanche, dans l'ancienne grange ouverte sur une cour humide, il préside un repas du soir frugal : un bol de soupe, un œuf et des laitages. Près de là, des milliers de jeunes battent la semelle, avant d'entrer dans l'église de la Réconciliation pour l'office du soir, de prier et de chanter jusqu'à une heure avancée de la nuit.

En juin dernier, Frère Roger était invité à Moscou par le patriarcat orthodoxe pour le millième anniversaire de la Russie chrétienne. Le mois suivant, il était reçu à Genève par le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar. Le prix que l'UNESCO lui remettra le 21 septembre à Paris (*le Monde* du 11 août) consacre le troisième âge de la communauté fondée en 1940 par le pasteur suisse. Après l'enracinement dans la vie monastique et la phase de contestation des Eglises dont le Concile des jeunes avait été en partie le témoin dans les années 70, l'internationalisation de Taizé n'a fait que croître et embellir.

Des records ont même été battus cette année. Taizé est devenu une sorte de microcosme de l'Eglise universelle. La communauté des frères elle-même, avec ses quatre-vingt-dix moines, compte près de vingt-cinq nationalités différentes. Un Irlandais du Sud vient de faire sa profession de vie religieuse, au moment où un Irlandais du Nord rentrait comme novice. Pour la première fois, plus de quarante mille jeunes, originaires de cent vingt pays, ont participé depuis Pâques, sur la colline bourguignonne, à des rencontres dites intercontinentales. Les Européens ont perdu la majorité. Signe d'une Eglise qui se rééquilibre vers le Sud, ce sont maintenant de jeunes Asiatiques, Africains et Latino-Américains qui assurent à Taizé l'essentiel de l'animation.

Un lieu de jonction

« *La foi va nous revenir d'Afrique* », dit un jour un missionnaire protestant de passage à la maison du pasteur Charles Schutz. Ce mot, son fils Roger ne l'oubliera jamais. Si aujourd'hui il constate, comme Jean-Paul II, la désertion des églises par les jeunes Européens de l'Ouest ou Nord-Américains, il hésite devant l'expression de « *seconde évangélisation* » chère au pape. Il préfère celle de « *printemps de l'Eglise* », dont les jeunes pousses se trouveraient, selon lui, dans les continents du Sud ou les « *chrétientés blessées* » d'Europe de l'Est.

La tentation eût été de faire de Taizé une citadelle de la tradition, un aimable lieu de prière, sorte de serre chaude pour de jeunes chrétiens devenus minoritaires. La communauté a su éviter ces formes de repli et épouser les évolutions et générations les plus récentes des Eglises chrétiennes. Elle s'exporte de plus en plus. Des fraternités sont nées à New-York, à Nairobi, au Brésil et en Corée du Sud. Des rencontres drainent à chaque fin d'année des milliers de jeunes dans les grandes capitales européennes. Il y a deux ans, ils sont allés jusqu'à Madras en Inde et à Ljubljana en Yougoslavie (1).

Et ce n'est pas fini. Les Frères avaient cru à un canular quand, à Noël dernier, on leur avait annoncé l'arrivée d'un millier de jeunes Hongrois à la rencontre européenne de Rome. La proposition était sérieuse et n'a pas été qu'un feu de paille. Un car a fait plusieurs fois la navette entre Budapest et Taizé, devenu aussi lieu de pèlerinage, avant Lourdes, de jeunes catholiques polonais. Seules, malgré les allers-retours insistants de quelques Frères et de l'évêque évangélique de Dresde, les autorités allemandes de l'Est rechignent toujours à envoyer leurs jeunes croyants en France.

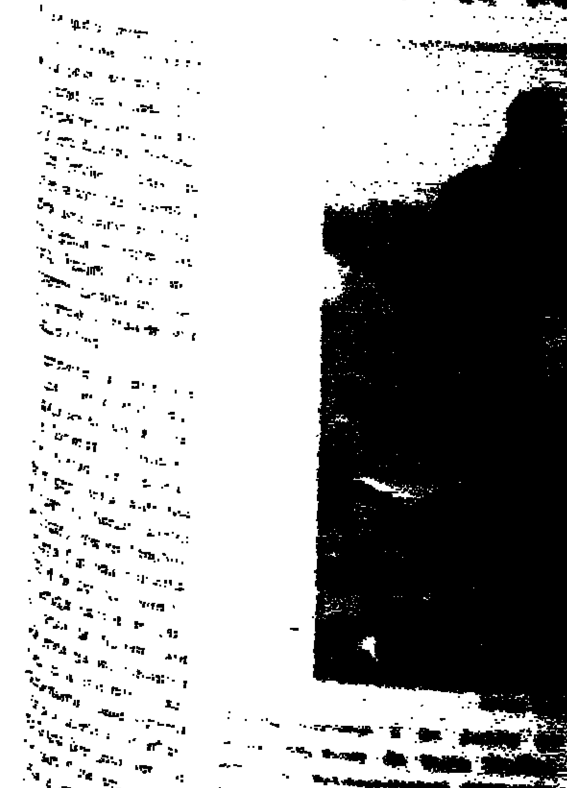
On est venu aussi cet été, pour la première fois, de pays comme la Malaisie et la Bolivie, du Malawi ou d'Ethiopie... Pas pour le tourisme et l'exotisme : rythmée par les trois offices quotidiens, des cours d'approfondissement biblique, des rencontres Est-Ouest et Nord-Sud, la vie de Taizé est austère. Les jeunes disent venir y chercher « *un sens à leur vie* ». Ils découvrent des Eglises « *moins pesantes* » que celles qu'ils connaissent et désertent. « *Sans la foi, on ne peut pas tenir dans mon pays* », explique à son auditoire Jossuah, un Sud-Africain envoyé à Taizé par Mgr Desmond Tutu. « *La vie de l'Eglise ne compte plus dans vos pays*, ajoute Federico, un Chilien. *Chez nous, elle est engagée dans tous les débats.* »

Lieu de jonction entre Eglises, Taizé est aussi un lieu de brassage entre les courants traditionnels et progressistes. « *En Inde*, dit Suzan, *on sépare vie intérieure et engagement social. On fait l'un ou l'autre. A Taizé j'ai appris à lier les deux.* » Même raisonnement pour de jeunes mineurs boliviens très engagés dans le syndicalisme et qui viennent découvrir en Bourgogne « *l'importance de la vie spirituelle* ».

« *A travers l'épreuve, on mûrit* », dit Frère Roger, qui évoque à tout bout de champ Jean XXIII et le cardinal Gerlier, ancien archevêque de Lyon, artisans tous les deux des bonnes relations entre Rome et Taizé, marquées par la visite de Jean-Paul II le 5 octobre 1986. Même si l'œcuménisme n'a jamais été pour lui un but en soi, il constate comme chacun « *un durcissement des courants* » au sein des Eglises chrétiennes et entre elles. Cet été, une trentaine d'évêques anglicans, luthériens, catholiques ont fait le pèlerinage de Taizé. Discrètement, deux responsables du séminaire d'Ecône étaient aussi passés par la colline de Saône-et-Loire. Peu avant les sacres qui ont valu à Mgr Lefebvre son excommunication, Frère Roger avait tenté une ultime démarche de conciliation.

HENRI TINCQ.

(1) Une nouvelle rencontre intercontinentale à Madras aura lieu du 27 au 31 décembre 1988, ainsi qu'une rencontre européenne à Paris du 30 décembre 1988 au 4 janvier 1989.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Une rétrospective à la Mostra de Venise

Pasolini ressuscité

Mieux qu'une rétrospective,
la redécouverte
par un public nombreux,
jeune et fervent
d'une œuvre.
Celle d'un homme engagé
qui s'est servi du cinéma,
du théâtre, du journalisme,
de sa vie surtout,
pour s'affirmer
ce qu'il est,
un grand poète.

« JE travaille tout le jour [comme un moine
Et la nuit j'erre [comme un matou
En quête d'amour...
Je proposerai
A la Curie de me sanctifier
Car je réponds à la mystification
Par la douceur.
Je regarde avec l'œil
D'une image pieuse les préposés [au lynchage
J'observe mon propre massacre [avec le
Courage d'un scientifique. Je [parais
Eprouver de la haine
[quand au contraire j'écris
Des vers pleins de ponctuel [amour. »

Treize ans après avoir écrit ces vers-là, le 1er novembre 1975, Pier Paolo Pasolini sera massacré. Aujourd'hui, Venise lui rend hommage. L'intégralité de ses films, vingt-deux, est projetée depuis le début de la Mostra, et les salles sont pleines, tous les jours, à toutes les séances. Le public est jeune, calme ; il manifeste une unanime ferveur, une équanimité presque inquiétante. Le poète, cinéaste, écrivain, prophète, journaliste, polémiste, visionnaire, brasseur d'idées et de mots, d'images, le plus dérangeant qui soit, ne dérangerait-il plus ? L'homme qui, dans une œuvre explosée mais infiniment cohérente, a arpenté les villes et les champs, le monde archaïque et le monde futur, créé des voyous et des dieux, un Christ marxiste et un ange copulateur, adapté Boccace, Chaucer, Sade, les Evangiles et *les Mille et une nuits*, serait-il rentré dans le rang ?

Sans doute pas. Cette formidable rétrospective permettra au fil des mois, des prochaines années, où elle va voyager — elle est déjà attendue à Budapest, Orléans, Annecy et Bruxelles ! — d'en juger plus clairement. Car on s'aperçoit déjà que beaucoup de films de Pasolini qu'on croit connaître, qu'on dit aimer ou haïr, parce qu'en leur temps ils ont provoqué de véritables chocs, n'ont pas été vus depuis des lustres, bien que depuis on continue d'en parler, d'y faire référence, de s'en inspirer.

Ainsi *Théorème*, dix-huit ans hors circuit (il date de 1968), a été retrouvé après des investigations éperdues dans un tribunal où il pourrissait sous séquestre... Rassembler l'œuvre cinématographique de Pasolini, a tenu de la quête initiatique et l'enquête policière. Ce travail, qui a duré trois ans, financé par le ministère italien du tourisme et des spectacles, entre dans le cadre d'une vaste campagne visant à promouvoir et à relancer le cinéma italien à l'étranger. Il s'agit pour l'Ente Gestione Cinema de réunir non seulement tous les films d'un auteur (longs métrages, courts métrages, inédits éventuellement) et de les présenter dans des copies restaurées, complétées, sous-titrées, aussi proches de l'original que possible, mais aussi de recueillir tous les documents graphiques ou audiovisuels, photos, affiches, interviews, se rapportant à l'auteur choisi.

Pasolini est le premier. Rossellini et Antonioni devraient suivre. Le budget consacré à ce « projet multimédia » est de 1 milliard de lires (5 millions de francs).

Mais l'argent, pour indispensable qu'il soit, ne serait rien si, pour aiguillonner, stimuler, électriser les bonnes volontés, il n'y avait eu dès l'origine du projet Pasolini, Laura Betti.

Elle a la noble corpulence de la tragédie et un visage ravissant de petite fille, un fécond talent de comédienne ; on la voit passer dans des films français intelligents, elle a en général peu de scènes, mais marquantes. Présidente du Fonds Pier-Paolo-Pasolini, elle ne ressemble pas à une présidente mais à la femme qu'elle fut auprès de Pier Paolo. Très proche. Ils se voyaient tous les jours, ils travaillaient ensemble, ils voyageaient ensemble. « *Ce soir-là*, dit Laura Betti (le soir de sa mort), *nous devions aller au cinéma voir* Andrei Roublev. »

Laura Betti n'a rien d'une veuve, abusive ou non. La diva de la *Ricotta*, la Desdémone de *Che cosa sono le nuvole* (Qu'est-ce que les nuages), la servante de *Théorème*, la femme de Bath dans *les Contes de Canterbury*, dit en riant : « *Aujourd'hui je vis dans un petit château de folie. Tu comprends, ou tu crèves ou tu continues.* »

Elle continue. Raconte Pasolini. « *Les films naissaient à table. Il n'aimait pas les acteurs professionnels parce qu'il n'avait rien à leur dire. Longtemps il n'a pas eu d'argent du tout. Et puis un avocat qui ne relisait jamais ses contrats lui a fait obtenir un pourcentage sur le* Decameron. *Parce qu'on l'a pris pour un porno le film a eu beaucoup de succès et Pier Paolo un peu d'argent.* »

Là-dessus, la Betti d'un ton léger vous dit : « *Je t'ai déposé le catalogue.* » Le catalogue est intransportable. C'est un livre magnifique de 458 pages dont elle a dirigé la rédaction. Tout. Il y a tout, les synopsis, les photos, les extraits de manuscrits, la genèse de chaque film. Pasolini écrit, explique, éclaire, révèle. Ainsi lorsqu'il parle de *la Rabbia (la Rage)*, film de montage à partir de documents d'archives, sorti en 1963 : « *J'ai choisi le matériel le moins élégant et même le plus abject ; j'ai élaboré un montage puis j'ai fait un commentaire en vers.* La Rabbia *est un essai polémique et idéologique sur les événements de ces dix dernières années... Mon critère a été celui, disons, d'une dénonciation marxiste de la société et des événements de cette époque... Le moment le plus réussi de ma moitié du film (et c'est le seul morceau qui mérite d'être sauvé) est la séquence qui concerne la mort de Marilyn Monroe.* »

« *Mais tu continuais à être une enfant*
Sotte comme l'antiquité, cruelle comme le futur
Et entre toi et ta beauté possédée par le Pouvoir
S'entremit toute la stupidité et toute la cruauté du présent
Tu l'as portée toujours avec toi comme un sourire parmi les larmes
Impudique par passivité, indécente par obéissance
Elle disparut comme une blanche colombe d'or. »


Pasolini dirige Laura Betti dans « Théorème ».

Comment s'est opéré le travail de reconquête de l'œuvre pasolinienne ? Vittorio Giacci, directeur de l'Ente Gestione Cinema, historien et critique, aussi précis et méticuleux que Laura Betti est véhémente et passionnée, répond : « *Notre champ d'exploration était semé de pièges, d'obstacles de toutes sortes, géographiques, techniques, juridiques. Disons que nous sommes arrivés juste à temps. Les boîtes de pellicules de la plupart des films avaient été entreposées sans amour. Certaines, complètement rouillées, ne pouvaient même plus être ouvertes. Les maisons de distribution avaient fait faillite ; les films étaient dispersés, vendus aux enchères plusieurs fois, on ne savait plus à qui. Les ayants droit n'étaient même plus identifiables. La MGM avait racheté le* Decameron, Salo, les Mille et une nuits, *et ne voulait rien entendre pour nous y donner accès. Il a fallu que, à Los Angeles, Dino de Laurentiis aille plaider notre cause au nom du patrimoine italien, et le fasse si bien que les films nous ont été prêtés* » « pour le seul usage culturel ».

» *Le négatif d'*Uccelli Ucellani *était une ruine, celui d'*Accatone *avait des trous. Les bandes-sons, comme souvent en Italie, avaient été jetées à la poubelle. Notre obsession, à Laura Betti et à moi, a été de ne pas outrepasser nos droits et, sous prétexte d'exhaustivité, de ne pas rendre à chaque œuvre ou fragment d'œuvre son intégrité. C'est ainsi que nous avons pris conseil des collaborateurs les plus proches de Pasolini. Le directeur de la photo, Tonino Delli Colli, notamment. Eux savaient.*

» *Quel sera le destin de la rétrospective ? Elle sera fournie gratuitement aux pays, aux institutions, aux festivals qui la demanderont. Les sous-titres anglais et français ont été eux aussi l'objet de soins maniaques. Elle s'accompagne d'une série de documents vidéos et d'une exposition.* »

Cette exposition, montée par Enzo Serrani, livrée « clé en main », est en soi un poème si l'on se réfère à son mode d'emploi, donné aux futurs utilisateurs : « Section I. Poésies mondaines. Quatre-vingt-trois photographies sur pellicule transparente, d'un format moyen de 60 cm × 80 cm. Avec texte poétique sur pellicule transparente montée sur la structure modulaire d'une installation d'éclairage (lampe halogène de 300 watts à 220 volts). Thèmes : « Corps d'amour », « Les parois », « Aller vers », « de passion », « Les tables mises », « Les symétries », « Le regard »...

Alors qu'il tournait l'épisode d'Alibech du *Decameron* (coupé au montage), Pier Paolo Pasolini s'est pris d'amour pour Sanaa, la capitale du Yémen du Nord, cette « *Venise sauvage dans la poussière* ». Son architecture, la noblesse obscure de ses maisons éternelles bâties sur le sable. Il voulait sauver Sanaa ; il avait tourné un petit documentaire en forme de supplique à l'UNESCO. Aujourd'hui, Laura Betti reprend le projet et met sur pied une bourse pour y parvenir. « *Pier Paolo voulait acheter un hôtel à Sanaa*, dit-elle. *Il me disait : « Toi, tu tiendras la caisse et moi j'écrirai...* »

Comme on le voit, jamais Pasolini n'a été plus vivant. Des étudiants réunis à la Mostra par Laura Betti pour la sauvegarde de ses films l'ont assez bien ressenti. Ils ont jugé ses images « nécessaires ».

Pasolini, qui disait : « *Au fond, le cinéma n'est qu'une question de soleil.* »

DANIÈLE HEYMANN.

Laissez venir à moi les petits opus

CE sont quatre perles baroques comme tombées d'un collier, extraites de films à sketches des années 60. Les autres épisodes sont souvent signés de noms illustres, Rossellini, Godard, Bertolucci. Mais les films entiers ne sont pas passés à la postérité. Ainsi réunis et détachés de la grande rétrospective, les « petits » Pasolini constituent un programme passionnant qui pourrait — devrait — trouver une salle d'accueil à Paris.

Pour commencer, *la Terre vue de la Lune* (trente minutes, 1966), sketch tiré du film *le Streghe (les Sorcières)*. Couleurs criardes, gestes saccadés, ellipses et gags, nous sommes dans l'univers du dessin animé « *genre Donald* », précise Pasolini. En compagnie d'un veuf consolable (Toto) et de son fils, Ninetto Davoli, perruque carotte et pied léger. Il décide de trouver une nouvelle femme qui les contente tous deux. Ils la trouvent, c'est une sourde-muette « *belle comme la statue de la Liberté* ». En effet, puisque Silvana Mangano tient le rôle. Au cours d'une escroquerie au suicide, la belle glisse pour de vrai sur une peau de banane depuis le sommet du Colisée et meurt. Lorsque les deux compères en larmes rentrent dans leur bidonville, ils la trouvent debout, avec ses bas bleus. La soupe est prête. D'un signe de tête, elle confirme qu'elle est défunte. Moralité pasolinienne : « *Etre mort ou vivant, c'est la même chose.* » Fulgurant.

Deuxième opus, *Qu'est-ce que les nuages ?* (vingt-deux minutes, 1967), épisode de *Caprice à l'italienne*. De grandes marionnettes dociles comme il en existe en Sicile, esclaves de leurs ficelles. Mais, la représentation terminée, elles recouvrent une personnalité autonome, vivant « *un rêve à l'intérieur d'un rêve* ». Dans cette salle de banlieue grise, on joue ce soir *Othello*. Le rôle est assuré par un jeune homme (Ninetto Davoli) qui n'a de noir que le maquillage. Et Iago — peint en vert (la couleur da la trahison) — est le génial Toto. Au moment où la tragédie se noue, où Desdémone (Laura Betti) va expirer, la foule se rue sur scène et, prenant parti, trucide les méchants et porte Cassio en triomphe. Les deux marionnettes « tuées » gisent sur le sol. Un éboueur les expulse sur une décharge en chantant. Et là, pour la première fois, elles voient le ciel, les nuages, les merveilleux nuages. Admirable.

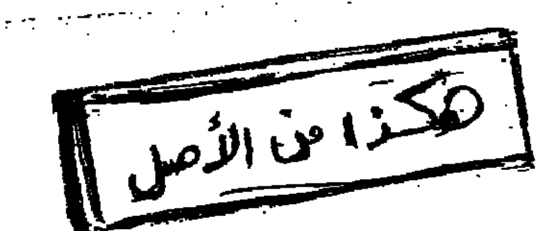

Avec Orson Welles.

Troisième opus, *l'Episode de la fleur en papier* (douze minutes, 1969) extrait d'*Amore e Rabbia (Amour et Rage)*. Ninetto Davoli, comme toujours gambadant, incarne cette fois Riccetto, un jeune chômeur dans les rues de Rome. Pour un amoureux qui a oublié son bouquet, il va quérir une fleur géante. Elle est rouge et en papier. Chemin faisant apparaissent en surimpression des images de guerre, bombes, orgues de Staline, foules chinoises, Che Guevara, défilés militaires. Riccetto gambade encore. La voix de Dieu fait vibrer les caténaires du trolleybus. Le noir et blanc envahit l'écran. Beaucoup de cadavres sont étendus sur le sol. La couleur revient. Il n'y en a plus qu'un, celui de Riccetto. Pesant.

Quatrième opus, la *Ricotta* (trente-cinq minutes, 1963), épisode du film *Rogopag*. Orson Welles, monument de mélancolique autorité, est le metteur en scène d'un film sur la Passion. Tout est tourné en noir et blanc, sauf le tableau vivant de la descente de croix, « citation » de deux peintres maniéristes, Rosso Fiorentino et Pontormo, qui adopte les couleurs suaves des toiles de l'époque. Un des deux larrons est un sous-prolétaire de la banlieue romaine, Stracci. Stracci a faim, mais il offre son panier-repas à sa progéniture encore plus affamée que lui, qui attend à quelques pas de là. Après avoir été, à deux ou trois reprises, cloué sur sa croix puis redescendu, le malheureux parvient à vendre le chien de la diva (une Vierge Marie irascible) pour mille lires à un passant. Il peut enfin s'empiffrer de ricotta. Les figurants lui jettent en plus quelques reliefs du dernier repas du Christ. Il mange, mange, Stracci. Puis il remonte sur sa croix. Il a une phrase à dire, une seule, s'adressant à Jésus : « *Quand tu seras au royaume des cieux, parle de moi à ton père.* »

On tourne. Moteur ! Stracci ne dit rien. Orson Welles s'approche. Remarque pour la première fois l'existence du misérable larron : « *Allons, dis ta phrase.* » Mais Stracci ne la dira pas, il est mort. Bouleversant.

D. H.



هكذا من الأصل

CINÉMA

La quarante-cinquième Mostra de Venise

Intermèdes soviétiques

Quatre films en provenance d'URSS sont projetés à la Mostra. Les uns vont dans le sens de la « perestroïka », d'autres l'ignorent ou s'en moquent. On voit aussi, à Venise, d'exquis plats destinés au grand peuple et les Afghans mettre la guerre russo-afghane au tapis. Sur la lagune tiède, sinon la transparence encore, c'est la poursuite du dégel.


« Asik Kerib », de Serge Paradjanov. D.R.


« Le Moine noir », d'Ivan Dikhovichni. D.R.

L'écran de la « perestroïka »

ASIK KERIB, de Serge Paradjanov, et *la Petite Véra*, de Vassili Picul, offrent, pour la cinématographie soviétique, la meilleure vitrine qu'il soit de la « perestroïka ».

Les deux films s'opposent du tout au tout. La nouvelle chanson de geste de Paradjanov, après *Sayat Nova* et *la Forteresse de Souram*, est le triomphe de l'art pour l'art, une succession d'icônes et d'enluminures inspirées par l'art populaire.

Adaptées de Lermontov, les aventures d'Asik Kerib, le trouvère vagabond qui traverse mille épreuves pour retrouver sa bien-aimée, deviennent, sous la caméra-pinceau du cinéaste, autant de tableaux précieux et ésotériques, des épiphanies d'une sensualité chatoyante.

Paradjanov est, à la ville, couvert lui aussi d'étoffes bariolées, de crucifix, d'améthystes ; une œuvre d'art ambulante, mais aussi un ogre chaleureux aux sourcils noirs et à la barbe blanche, qui stupéfie son monde par la franchise de ses déclarations.

Après des années de prison, il visite l'Europe à soixante-quatre ans, pour la première fois, ivre de liberté retrouvée. Hier, c'était les Pays-Bas ; aujourd'hui Venise. Ironiquement, deux des plus vieilles Républiques du continent.

Les autorités soviétiques — il n'y a pas de petites économies — n'ont au contraire pas pu envoyer sur la lagune son jeune confrère Vassili Picul : celui-ci aura dû se contenter d'un voyage à Montréal, où son film, *la Petite Véra*, a reçu un prix spécial du jury.

Une caméra nouvelle vague

A vingt-sept ans, cet élève de Marlen Koutsiev, qui fut le chef de file de la nouvelle vague khrouchtchévienne, avec *J'ai vingt ans* et *Pluie de juillet*, signe une œuvre d'une noirceur fellinienne, mais aussi d'une énergie peu commune, qui est, pour les Occidentaux du moins, la première manifestation de la « glasnost » sur les écrans.

Situé à Jdanov, la ville natale du metteur en scène, sur les bords de la mer Noire, le film, écrit par son épouse, contredit, point par point, les théories réalistes socialistes de Jdanov, justement, le tristement célèbre responsable de la culture sous Staline. On songe, bien sûr, à notre nouvelle vague, aussi aux films tchèques du Printemps de Prague. Mais Picul, à travers le portrait d'une jeune Russe d'aujourd'hui, habillée et coiffée à l'occidentale, de ses aventures sexuelles et sentimentales, de son père ivrogne et brutal et de sa mère bornée, montre une société où les jeunes sont privés de tout idéal et les parents repliés sur eux-mêmes. Rien n'est caché de la nudité charmante de Natalia Negoda, non plus que de sa crainte du SIDA.

Picul se moque bien de soigner ses cadrages — on est loin des légendes caucasiennes — tant il poursuit, la rage au cœur et la caméra au poing, ses protagonistes, ménageant des ruptures de ton, associant le rire aux larmes avec l'ardeur de ceux qui voient soudain une chance de s'exprimer et la saisissent au vol.

MICHEL CIMENT.

Trop mystique, mon ami !

Ni dénonciation, ni critique sociale, *le Moine noir* n'est pas à Venise pour représenter le cinéma de la « perestroïka ». Ivan Dikhovichni, pour son premier long métrage *(lire ci-contre l'article de Michel Braudeau)*, a préféré adapter Tchekov plutôt que de critiquer Staline : *« Actuellement, en URSS, on peut faire les films sociaux les plus violents, les plus réalistes, et pourtant j'ai envie de faire des films plus mystiques. »*

Ancien élève de Tarkovski, *« mais pas disciple »*, Ivan Dikhovichni est devenu réalisateur après une longue carrière d'acteur. On peut d'ailleurs toujours le voir jouer à Moscou sur les planches de la Taganka. Après quatre courts métrages remarqués, Mosfilm décida de reproduire *le Moine noir* et fournit au réalisateur d'importants moyens, *« techniques essentiellement ». « Si j'ai pu m'entourer d'une bonne équipe, celle-ci a cependant été, comme toujours, sous-payée. Par exemple Vadim Youssev, un des meilleurs directeurs de la photo en Union soviétique, qui a notamment fait trois films avec Tarkovski, n'a reçu que 2 500 roubles (environ 25 000 francs) pour de longs mois de travail. »*

C'est paradoxalement aujourd'hui que Dikhovichni rencontre des difficultés. Son film, dont la production avait été décidée au tout début de l'ère Gorbatchev, déchaîne les critiques à Moscou et illustre bien les tensions actuelles entre Goskino (l'organisme d'Etat du cinéma, encore tout puissant), et l'Union des cinéastes (qui remet en cause, par une lutte de chaque instant, le dirigisme de l'Etat). *« Un film comme* le Moine noir *ne serait plus envisageable aujourd'hui »* car la censure, hier idéologique, devient maintenant financière. Les réalisateurs, qui ont longtemps lutté pour une « glasnost » des finances du cinéma, sont pris au mot : un film doit dorénavant être rentable. Or le prix d'une place ne coûte que quelques kopeks et la télévision ne paie aucun droit de diffusion. Il faut donc entre 15 et 20 millions de spectateurs pour qu'un film fasse des bénéfices. Ce ne sera pas le cas du *Moine noir* : Goskino vient de le classer en deuxième catégorie, c'est-à-dire que le nombre de copies — et donc de salles — sera limité. Pour laisser la place à d'autres films, moins ambitieux mais plus rentables.

L'aide que l'Etat apportait au *« plus important de tous les arts »* n'étant plus ce qu'elle était (elle s'élevait à environ 70 millions de roubles par an), il faut trouver de l'argent ailleurs. *« Avant, personne ne pensait à l'étranger : un film prestigieux de temps à autre suffisait. Aujourd'hui, les dirigeants veulent des devises »* et, pour ce faire, atteindre jusqu'aux salles des grands boulevards parisiens. *« Si un jeune réalisateur veut faire un deuxième film, il faudra que le premier ait été un succès commercial ou récompensé dans les grands festivals internationaux. La réalisation de mon prochain projet, le développement d'un passage de* Crime et Châtiment, *s'annonce difficile. »* Ivan Dikhovichni aurait rencontré à Paris plusieurs personnes intéressées.

LAURENT DANIÉLOU.

Les moines et leurs habits

OTAR Iosseliani, connu en Occident par *Il était une fois un merle chanteur* et *les Favoris de la Lune*, est venu à la quarante-cinquième Mostra avec un documentaire, *Un petit monastère en Toscane*, tourné à Castelnuovo del Abate, dans l'une des régions les plus belles et les plus contrastées, sur le plan économique, de l'Italie. Le monastère a été sauvé de l'abandon par cinq moines français, arrivés ici il y a cinq ans, et qui mènent une vie de prière des plus simples. Ils restaurent de vieux manuscrits, apprennent des chants grégoriens, lisent la Bible, méditent, disent la messe le dimanche dans les champs. Parfois, ils vont boire un petit verre au café du village. Les paysans cultivent la vigne, font du vin, tuent le cochon. Le spectateur s'ennuie peu à peu, avec bienveillance.

C'est beau la Toscane, certes, mais Iosseliani la montre avec discrétion, par des détails quotidiens qui sont un peu allusifs et appellent le commentaire : les souliers vernis des riches propriétaires à la messe, en contrepoint avec les pieds nus et martyrisés du Christ en croix. On ne sait pas non plus ce qui fait pouffer de rire les quatre moines, qui mangent leur brouet pendant que le cinquième leur lit, d'une voix monocorde, des textes pieux. Un paysan regarde une belle fille à la télé. Les moines se confessent entre eux :

« Hier, j'ai manqué au silence et je n'ai pas fini mes prières...

— En pénitence, tu observeras cinq minutes d'adoration du Saint-Esprit. » Au bout de cinquante-deux minutes, un panneau indique : fin de la première partie ; la suite sera tournée dans une vingtaine d'années, en ce même lieu et avec les mêmes personnages, si tout va bien. Rien ne presse.

Pour son premier long métrage, Ivan Dikhovichni n'a pas choisi un sujet politique ou racoleur — il s'attend, du reste, à quelques difficultés, lucidement, pour la suite de sa carrière *(notre encadré)*. — mais une nouvelle de Tchekhov, *le Moine noir*. Kovrin, un homme d'une quarantaine d'années, revient dans une villa où il a passé son enfance, à la campagne, près d'une rivière. Il est magistrat, diplômé, prestigieux. Le maître des lieux l'accueille comme un fils ; sa fille, Tania, en est toute tremblante ; elle se sent ignorante, trop simple : *« Je ne rêve que de poires et de pommes. »* Elle fait allusion au superbe jardin autour de la maison, qui occupe apparemment la famille à plein temps.

Kovrin a d'autres rêves, lui ; il est obsédé par la légende d'un moine noir, qui traversait le désert il y a mille ans et que, par un effet d'optique inexplicable, on avait vu à des distances très éloignées marcher sur les eaux, à l'autre bout de la Terre, et même ailleurs dans l'univers. Le moine devrait achever son périple de nos jours. Et, de fait, il apparaît bel et bien à Kovrin, après son mariage avec Tania. Kovrin devient bizarre, irritable ; il parle tout seul ; les autres ne voient ni n'entendent le moine qui conforte Kovrin dans l'idée qu'il est génial, exceptionnel. On le fait soigner, pas trop méchamment, mais quelque chose en lui se brise. *« Avant, j'étais heureux, fou et heureux ; maintenant, je suis normal et je m'ennuie. »* Un ennui fatal, il va de soi.

Les images sont léchées ; il y a ce qu'il faut de lenteur pour tenir une heure trente sur très peu de dialogues et un court argument. C'est prometteur et on espère que Ivan Dikhovichni saura se défaire des deux dragons qui sont sur sa route : l'ombre de Tarkovski et le système de production soviétique.

A ce propos, si l'on peut se permettre de passer du coq à l'âne, en utilisant une formule de Iosseliani — *« Chacun est né pour boire le verre de sa vie »*, — il est possible de découvrir en ce moment à Venise des tasses, des théières et des assiettes soviétiques, où l'on entendait faire déguster quelques mets idéologiques dans les années qui suivirent la révolution d'Octobre.

La porcelaine soviétique

Dans le cadre du palais Fortuny se tient en effet une exposition intitulée *« La révolution au salon : la porcelaine soviétique 1917-1930 »*, magnifique, même pour ceux que ne passionne pas, d'ordinaire, la beauté des assiettes creuses. Dans l'élan qui suivit la révolution, où beaucoup d'artistes furent invités à collaborer à la création d'un nouveau monde, dans tous les domaines, on s'interrogea sur ce que devait être le quotidien du prolétaire libéré de ses chaînes. Des vêtements nouveaux, des outils plus grands, des objets pleins de sens. Et, si l'on espérait, selon la logique en vigueur, avoir un jour des pissotières en or, le métal jaune n'ayant plus cours dans le circuit des marchandises, pourquoi ne pas commencer par manger dans une vaisselle de prince rouge ? D'où une série d'assiettes et de tasses d'une richesse et d'une délicatesse baroques, noir, rouge et or, aux emblèmes des vainqueurs, avec faucilles et marteaux, icônes de Lénine et usines stylisées. La production fut assez rare, très luxueuse et vite abandonnée quand les Kandinsky, Tatlin et Malevitch s'orientèrent vers l'abstrait, le suprématisme, alors que le mot d'ordre était au réalisme socialiste.

Mais ces joyaux ont été conservés, exubérants et paradoxaux, par les autorités soviétiques, qui les laissent paraître au compte-gouttes.

A qui ces splendeurs fragiles ne suffiraient pas pour apprécier la force du vent d'Est, il reste à voir, près de la Fenice, une exposition de tapis afghans, les premiers à notre connaissance à représenter la guerre russo-afghane. Sur la trame des tapis classiques, avec motifs géométriques et couleurs traditionnelles, se découpent des écrans sombres, où l'on voit des bombardiers, des chars, des éclats d'obus en laine colorée. Le curieux de la chose est que la trame en carré du tapis leur donne le même aspect simplifié, algébrique, que dans les jeux de guerre vidéo fabriqués par les Américains. Mais c'est là une affaire de code plus que de stratégie, sans doute.

MICHEL BRAUDEAU.



VARIÉTÉS

Une rencontre avec Raymond Devos

« L'absurde est notre condition »

Raymond Devos revient sur une scène parisienne, au Théâtre du Palais-Royal, avec « Et le spectacle continue ». « L'Artiste », que nous publions ci-dessous, est un de ses plus beaux sketches.

PARLER de clown à Devos, c'est lui mettre *« un poignard dans le cœur »*. A dix-huit ans, il rêvait de faire ce métier et, certains jours encore, il aimerait l'exercer, entrer sur la piste, jongler avec les instruments de musique, avec les mots et les idées, bonimenter : *« Mesdames et messieurs, de temps en temps j'ai des blocages parce que je pense très vite, et parle lentement. Alors, parfois, il y a des mots qui ne peuvent plus sortir. Je pourrais faire devant vous un double saut périlleux mais si j'ai un blocage, je risque ma vie, aussi je ne le fais pas. »* Il y a cinquante ans, Raymond Devos aurait sûrement été clown. *« Mais*, dit-il *je suis devenu un homme de texte. Le cirque a de telles exigences : il faut, par exemple, être aussi éloquent de dos que de face... »*


INTERPRESS

Raymond Devos présente son nouveau spectacle sans Jean-Michel Thierry, le pianiste et le faire-valoir qui collaborait avec lui depuis vingt-cinq ans et qui s'exprimait essentiellement par regards, par signes. Jean-Michel Thierry est mort il y a plus d'un an. Et il a fallu trouver d'urgence un autre Monsieur Loyal parce que Devos ne s'arrête jamais de jouer : quand il ne se produit pas à Paris, il tourne dans les régions au moins huit à dix jours par mois. *« A la mort de Jean-Michel Thierry, j'ai d'abord eu la tentation de tout stopper. Et puis j'ai appelé mon professeur de piano, je lui ai dit :* « Je joue à Pau dans six jours, je t'emmène. » *Hervé Guido a trente-cinq ans, il est d'origine italienne et il a le sens du théâtre. Je n'ai rien répété avec lui. Je lui ai simplement donné chaque thème. Tout est resté à l'état potentiel et le spectacle à Pau a été net.*

» Et le spectacle continue : *le titre s'est naturellement imposé pour ma rentrée. Mais cette appellation a mille autres résonances. Je commence par dire le texte de l'artiste qui tombe à l'eau, joue le radeau de la Méduse et se noie dans la foule. Je l'ai écrit après avoir vu dans les coulisses des Césars les stars pétries de trac, angoissées à mourir, et qui, interrogées plus tard, disaient :* « C'est le plus beau des métiers ». *Etre humoriste, c'est magnifique aussi, mais quand j'y songe, c'est dangereux : on travaille sans filet. Si on rate, l'orgueil en prend un coup. C'est pourquoi le comique frappe souvent bas. Au-dessus, il n'est pas sûr du tout. Je vois mes confrères, ils sont mal dans leur peau, ils ne sont pas heureux. Ils sont inquiets tout le temps. Ils cherchent, pinaillent, finissent par désespérer et se détruisent parfois.*

» En général, les textes viennent par étapes. Il faut les mériter. Même si le ciel est avec vous, il y a un moment où il ferme le guichet : fini l'inspiration, revenez demain. Le lendemain, on frappe à la porte et le travail recommence.

» Les idées surgissent dans la vie quotidienne. Ainsi, j'ai toujours été fasciné par les pâtisseries. Quand je passe devant une de leurs vitrines, je reste comme hypnotisé face aux mokas, aux éclairs au chocolat, aux babas au rhum, aux flans, aux Paris-Brest... Il faut entendre ces mots ! Et moi, un jour, ça m'a fait penser à un sketch sur la faim dans le monde, que j'ai intitulé : Mille feuilles ! *et qui est une farce tragique.*

» Bien sûr, j'ai mon texte sur la Révolution. Ça s'appelle le Vent de la révolte ! *Je rêve que je fais la Révolution française tout seul, avec au haut de ma pique une tête de ci-devant. Je ramène la tête chez moi en me disant qu'on ne sait jamais, ça peut servir. Et je m'aperçois que c'est la tête de ma femme...*

» Quand un sketch est terminé, je ne le soumets pas à un auditeur privilégié. Je prends le premier venu et je teste. Souvent, il y a des bavures, une notation, une réflexion en trop. L'humour, c'est un jeu de l'esprit. Il y a une transposition constante. Les mots doivent être à la fois précis et troubles, tout doit aller très vite. A mes débuts, les gens s'étonnaient, trouvaient parfois un sketch trop difficile. Le public est beaucoup plus averti aujourd'hui. Tout le monde sait que l'absurde est notre condition. Et on peut se moquer de beaucoup plus de sujets.

» Dans le rire, il y a toujours une espèce de défi pour entraîner les gens ailleurs, les éloigner du réel. Quand je dis aux spectateurs que je traverse les murs, personne ne pense : ne suivons pas ce type, il est dangereux, on va se cogner. Tous me suivent et franchissent le mur avec moi.

» Après, ils applaudissent. Mais il ne faut pas outrepasser sa fonction. Le bouffon doit rester à sa place. Si on enlève le respect des autres, on ne peut plus rien dire, on n'amuse plus. On dit que le rire est le propre de l'homme ? Il est le contrepoids de l'intelligence. Sans lui, on mourrait de prétention, d'orgueil, de sécheresse. Le rire est notre garantie de survie. »

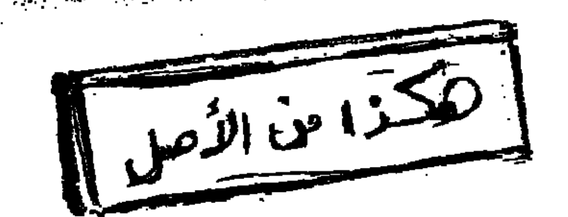
CLAUDE FLÉOUTER.

★ A partir du 20 septembre.

Un sketch

L'Artiste, naufragé volontaire

Sur une mer imaginaire, loin de la rive...
L'Artiste, en quête d'absolu,
joue les naufragés volontaires...
Il est là, debout sur une planche
qui oscille sur la mer.
La mer est houleuse et la planche est pourrie.
Il manque de chavirer à chaque instant.
Il est vert de peur et il crie : « C'est
[merveilleux !
C'est le plus beau métier du monde ! »
et pour se rassurer, il chante :
« *Maman, les p'tits bateaux qui vont sur l'eau*
[ont-ils des jambes ?
Mais oui, mon gros bêta... » et plouf !
[il tombe à l'eau.
Il est rappelé à la dure réalité de la fiction.
Lui, qui se voyait déjà en haut de l'affiche,
il se voit déjà en bas de la liste de ces chers
[disparus !
Il a *envie de crier :* « Un homme à la mer ! »
Mais comme l'homme, c'est lui,
et que lui, c'est un Artiste
et qu'il exerce le plus beau métier du monde,
il crie :
« Et le spectacle continue ! »
Il remonte sur sa planche pourrie.
Il poursuit sa quête de l'absolu.
(Chanté) :
« Maman, les p'tits bateaux qui vont sur l'eau
[ont-ils des jambes ? »
et plouf ! il retombe à l'eau.
Il est ballotté comme une *bouteille* à la mer
à l'intérieur de laquelle il y a un message
[de détresse.
Il a envie de crier : « *Une bouteille à la mer !* »
Mais comme la bouteille, c'est lui,
et que lui, c'est un *Artiste et qu'il exerce*
le plus beau métier du monde, il crie :
« *L'eau est bonne ! ... Un peu fraîche*, mais
[bonne ! »
Il remonte sur sa planche pourrie...
Il a complètement perdu le nord ;
Il se croit sur la mer du même nom,
la mer du Nord... il fait la manche...
Toujours la quête de l'absolu !
(Chanté) :
« Maman les p'tits bateaux qui vont *sur l'eau*
[ont-ils des jambes ? »
Et il retombe à l'eau.
Le public, lui, qui est resté sagement sur
[*la rive,*
se demande si l'Artiste n'est pas en train
[*de l'emmener en bateau ?*
Il se dit :
« *Mais alors, quand est-ce qu'il se noie ?* »
L'Artiste, lui, s'aperçoit soudain
que la planche pourrie sur laquelle
il est remonté pour la énième fois
donne de la gîte sur tribord !
C'est-à-dire qu'elle penche du côté où il va
[tomber !
Il a envie de crier :
« *Les femmes et les enfants d'abord !* »
mais, comme il est tout seul, il crie :
« *Je suis le Maître à bord !* »
Il ajouterait bien : « Après Dieu ! »
mais comme dans l'imaginaire, Dieu, on ne
[risque pas de le rencontrer !...
– *Dieu existe, certes...* mais dans le réel ! –
Pour Dieu, l'imaginaire, c'est une vue
[de l'esprit !
La fiction, ça le dépasse !
L'Artiste sait qu'il n'a rien à attendre du Ciel.
Alors, au lieu de crier :
« Après Dieu ! » il crie : « Après moi,
[le déluge ! »
Et tandis que la planche, qui fait eau de toutes
[parts,
s'enfonce dans les eaux, il n'a plus qu'une
[pensée :
« Sauver la recette ! »
Il fait une annonce publicitaire :
« Mesdames et messieurs,
la planche pourrie sur laquelle j'ai eu l'honneur
[de sombrer pour la dernière fois devant
[vous ce soir était sponsorisée par le ministère
[*de la Culture !* »
Et il coule avec la subvention !
Il *disparaît dans les flots...*
et il réapparaît aussi sec...
Il a de l'eau jusqu'à la ceinture...
Ses deux pieds touchent le fond de la mer.
Alors, le public : « Ha, ha !
il s'est noyé dans un verre d'eau ! »
A l'évidence, la mer imaginaire sur laquelle
l'Artiste s'est embarqué imprudemment, est à
[la hauteur de son imagination.
Elle manque de profondeur ;
C'est une mer à marée basse... une mer de
[bas fonds !
Une mer indigne d'un grand naufrage !...
Alors, l'Artiste, pour ne pas sombrer dans le
[ridicule,
il fait la planche...
Il fait la planche pourrie.
Il a envie de crier :
« Une planche à la mer ! »
Mais comme la planche, c'est lui,
et que lui, c'est un Artiste
et qu'il exerce *le plus beau métier du monde,*
il crie :
« *Je suis le radeau de la Méduse à moi tout*
[seul
et il se *pourrait* que, cette fois-ci,
il n'y ait pas de survivants !... »
Le public, imperméable jusque-là, se dit :
« C'est un spectacle cool...
Pas de survivants ?
Cela promet...
Cela laisse entrevoir une fin heureuse ! »
Alors, après avoir crié :
« Bis ! »
il crie :
« Ter ! Ter ! »
Et c'est le miracle !
Devant le public médusé, l'Artiste, transfiguré,
[regagne la rive en marchant sur les flots...
et il se noie dans la foule !...



هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

PLATEAU BEAUBOURG, rue Saint-Martin (42-77-12-33). Les mer., ven. et dim. de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES *CINQUANTE : DES* IMAGES ET DES VOIX. Studio 5 – information Cci. Jusqu'au 17 octobre.

LES ANNÉES CINQUANTE. Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Jusqu'au 17 octobre. / Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

BERLIN : LES AVANT-GARDES DU MOBILIER. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 3 octobre.

DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER – LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Jusqu'au 26 septembre.

LE PETIT LAROUSSE (1906-1989) : DE LA TRADITION A L'ÉLECTRONIQUE. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 octobre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

ALIX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. *Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE – PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tirelli au palais Pitti. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h. dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. *Bibliothèque Nationale,* cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives *nationales, hôtel de Soubise,* 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, *hôtel* Biron, 77, *rue* de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de *9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F.* Jusqu'au 12 septembre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F, (8 F dim.). *Jusqu'au 3 octobre.*

PIERRE GATIER. 1878-1944. Musée *Carnavalet, 23, rue de Sévigné* (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 2 octobre.

LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988. Michel Quarez, Grapus, Alain Le Quernec, Philippe Apeloig. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, *rue des* Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULIETTE PERDUE A JAVA. *Photographies* d'Arjan Ouderdenwyngaard. Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. *Maison Renan-Scheffer,* 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LE MONT SAINT-MICHEL. l'archange, la flèche. Caisse nationale des monuments historiques, *hôtel de Sully,* 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de *10 h à 17 h 45.* Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA *PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE.* Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUPE REMPLACE LA LONGUE-VUE. Ou la merveilleuse *histoire des maquettes du Musée de la Marine.* Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de *10 h à 18 h.* Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

LE ROCK RUSSE A *L'AFFICHE.* Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Du 13 septembre au 15 octobre.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de *Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38).* T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny. Halle Saint-Pierre, musée en *Herbe, 2, rue Ronsard* (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

TRÉSORS SACRÉS, TRÉSORS CACHÉS. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Nocturne ven. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Du 10 septembre au 19 octobre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. *Bibliothèque Nationale,* cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

GUSTAVE EIFFEL, CONSTRUCTEUR *(1832-1923). Tour Eiffel, premier* étage, champ de Mars. T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

L'ENRACINEMENT 1700-1760. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 1er octobre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIXe SIÈCLE. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide *(43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à* 20 h. Entrée : 4 F, 7,70 F les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

HANS HARTUNG. Œuvres nouvelles. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. T.l.j. sf lun. de *10 h à 17 h 45. Du 10* septembre au 16 octobre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de *13 h à 20 h.* Jusqu'au 18 septembre.

MEHDI QOTBI. Rencontres écrites. Institut du monde arabe, salle d'actualité - 2e sous-sol, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Du 12 septembre au 22 octobre.

LE MOUVEMENT *SURRÉALISTE* A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

FERNAND TEYSSIER. Mairie du Ve, salle du *souvenir,* 21, *place du* Panthéon. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Du 8 septembre au 22 septembre.

TRÉSORS D'ART SACRÉ A L'OMBRE DU VAL-DE-GRACE. Mairie du Ve, *21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h* à 17 h 45. Jusqu'au 31 octobre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au *6 novembre.*

Galeries

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Les chemins du monde. *Galerie* Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Du 10 septembre au 11 octobre.

CARL ANDRÉ. *Galerie Yvon Lambert,* 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Du 10 septembre au 10 octobre.

LUCIANO CASTELLI. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Du 10 septembre au 31 octobre.

LYNNE COHEN. Occupied territory. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Du 10 septembre au *15 octobre.*

ROBERT COMBAS. les batailles. *Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue* Pierre-au-Lard (42-71-20-50). Du 10 septembre au 12 octobre. / Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 10 septembre au 10 octobre.

BERNARD COUSINIER. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Du 10 septembre au 14 octobre.

TONNY CRAGG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 10 septembre au 14 octobre.

JUTTA CUNY. Galerie Clara Scremini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). *Jusqu'au 15 octobre.*

LIGIA D'ANDREA, AGNÈS MAES. *Galerie l'Aire du verseau, 119, rue* Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Du 10 septembre au 13 octobre.

DU MODELAGE CONTEMPORAIN ET PASTELS. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 29 septembre.

CHRISTIAN ECKART. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). *Du 10 septembre au 8 octobre.*

HÉLÈNE AGOFROY, JEAN CLAREBOUDT, KEIJI UEMATSU. Galerie *Baudoin Lebon,* 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 10 septembre au 27 septembre.

INFORMATION FICTION PUBLICITÉ. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 10 septembre au 8 octobre.

EDWARD ET NANCY KIENHOLZ. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 10 septembre au 15 octobre.

PIETER LAURENS MOL. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Du 10 septembre au 8 octobre.

MUNTADAS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Du 10 septembre au 11 octobre.

NOUVEAUX RÉALISTES ET NOUVELLE FIGURATION. Galerie Michel Vidal, 56, *rue du Faubourg-Saint-Antoine* (43-42-22-71). Du 8 septembre au 8 octobre.

MICHEL PARMENTIER. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). *Du 10 septembre au* 11 octobre.

BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Du 10 septembre au 15 octobre.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 10 septembre au 29 octobre.

MICHEL SEUPHOR. Dessins à lacunes, assemblages. *Galerie* Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 9 septembre au 4 octobre.

JOËL SHAPIRO, JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 10 septembre au 12 octobre.

PATRICK TOSANI. Œuvres nouvelles. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes *(42-77-63-60). Du 10 septembre* au 11 octobre.

Périphérie

IVRY-SUR-SEINE. Jean Berthet, Pierre Tual. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). *Jusqu'au 16 octobre. Situation. Bernard Joisten, Véronique Joumard, Maryline Negro.* Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. *Jusqu'au 16 octobre.*

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgine Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités *nationales, château de Saint-Germain* (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

En province

ALENÇON. Gaston Chaissac (1910-1964) : peintures, collages, totems et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 18 septembre.

ANTIBES. Guerriers et cavaliers dans le monde grec. Musée d'histoire et d'archéologie. Bastion Saint-André *(93-34-48-01).* Jusqu'au 31 octobre.

AVIGNON. Alberto Magnelli. Grande chapelle du Palais des Papes (90-86-35-58). Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Bourgogne médiévale, la mémoire du sol. Abbaye Saint-Germain. Salle des Moines (86-51-09-74). Jusqu'au 25 septembre.

BEAUVAIS. André Devambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 3 octobre.

BIRON. Le défi catalan : de Picasso et Miro à la nouvelle génération. Château (53-53-85-50). Jusqu'au 18 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé. Jusqu'au 25 septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Les graveurs de Venise au 18e siècle. Musée de Brou. Salle *capitulaire (74-22-22-31). Jusqu'au 18 septembre.*

BOURGES. Jean Boucher. Premier hommage rendu à un artiste du temps d'Henri IV et de Louis XIII. Musée du Berry. 4-6, rue des Arènes. Jusqu'au 18 septembre.

CAEN. Esquisses peintes. Moments anonymes. Normandie 1850-1950. Musée des beaux-arts. Enceinte du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.

CARCASSONNE. Hans Hartung. Tour Narbonnaise (68-71-04-10). Anna-Eva Bergman ; Patrick Raynaud : La sculpture en transit. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-28). Jusqu'au 15 septembre.

CASTRES. Annette Messager. Centre d'art contemporain. Jusqu'au 30 septembre.

CHAUMONT. « Quel cirque » : exposition d'affiches. Bibliothèque municipale, 87, rue Victoire-de-la-Marne (25-32-37-48). Jusqu'au 1er octobre.

CHINON. *Autour du psautier de la reine Ingeburge. Logis royaux du château.* Jusqu'au 25 octobre.

DIEPPE. Léon Zack 1892-1980 : peintures, dessins. Irène Zack : sculptures. Château-musée, rue des Chastes (35-84-*19-76). Jusqu'au 30 septembre.*

ÉVREUX. Degottex : Repères 1955-1985, en quarante peintures. *Musée de* l'Ancien-Evêché. Jusqu'au 18 septembre.

FONTAINE-DE-VAUCLUSE. Marie-Madeleine, figure inspiratrice dans la mystique, les lettres et les arts. Musée Pétrarque. *Jusqu'au 14 septembre.*

GRANVILLE. Femmes créatrices des années 20 : Sonia Delaunay, Colette et Jeanne Lanvin ; Nicole Groult, Suzanne Valadon, Marie Laurencin, Tamara de Lempicka, Chana Orloff... *Musée* Richard Anacréon. Jusqu'au 16 octobre.

HONFLEUR. *Charles Mozin (1806-1862).* Musée Eugène-Boudin. Place Erik-Satie (31-89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. François Dufrêne (1930-1982). Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (51-32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadei de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantini. Musée Cantini. 19, *rue Grignan* (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Années 80. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

NANCY. Emile Friant. Musée des beaux-arts. Place *Stanislas. Jusqu'au* 4 octobre.

NICE. Jacques Villeglé : la peinture dans la non-peinture. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 23 octobre.

NIMES. Alain Jacquet. Galerie des Arènes. *Jusqu'au 9 octobre.*

NIMES. Collection du Van Abbe *Museum de Eindhoven (2e partie). Musée* des beaux-arts (66-67-38-21). Jusqu'au 1er novembre.

NIMES. Allan McCollum : « Individual Works » installation. Chapelle des jésuites, Grande-Rue. Jusqu'au 9 octobre.

ORLÉANS. Yolund Cazenove. Céramiques. *Rétrospective 1950-1986.* Musée des beaux-arts, 1, place Fernand-Rabier (38-53-39-22). Jusqu'au 23 octobre.

PAU. Paul Mirat, écrivain, peintre, caricaturiste. Musée du Château de Pau (59-27-36-22). Jusqu'au 30 septembre.

PONT-AVEN. Henri Moret, aquarelles et peintures. *Rétrospective. Musée.* Jusqu'au 26 septembre.

QUIMPER. Eugène Boudin en Cornouaille. Musée des beaux-arts. 40, rue de la Mairie (98-95-45-20). Jusqu'au 28 septembre.

ROCHECHOUART. Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain. Château de Rochechouart (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

SAINT-ETIENNE. Alberto Magnelli. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre *d'art contemporain, château* de Tanlay. Jusqu'au 3 octobre.

TARASCON. Miro. Château du roi René (90-91-00-07). Jusqu'au 2 octobre.

THONON-LES-BAINS. Robert Jacobsen. Place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 1er octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée. 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOURCOING. Salomé. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 29 octobre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gérard Gasiorowski. Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 septembre.





THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

THE FANTASTIC HORROR SHOW. Les Déchargeurs (42-36-51-52) (1).

L'ETRANGE MISTER KNIGHT. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. et dim. à 16 h (5).

CAMI, DRAMES DE LA VIE COURANTE. Salle I. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h (6).

SIGNAL MAN'S APPRENTICE (LES AIGUILLEURS). Galerie 55, The English Theater of Paris (43-26-63-51) (dim., lun), 21 h (6).

LES EXILÉS. Odéon, Théâtre de l'Europe (43-25-70-32) (lun.), 20 h 30 ; dim. à 15 h (6).

LE FOU DE BASSAN MET LES BOUTS. Tintamarre (48-87-33-82), 18 h 30 (6).

LA FOIRE D'EMPOIGNE. Madeleine (42-65-07-09) (dim. soir, lun.), jeu., ven., mar. à 21 h ; sam. à 18 h et 21 h ; dim. à 15 h 30 (8).

LA TRILOGIE DU MYTHE. Café de la danse (43-57-05-35), jeu., ven., sam. à 18 h 30, dim. à 15 h (8).

LES ARMOIRES. La Bruyère (48-74-76-99) (dim. soir, lun.), ven., sam., mar. à 21 h, dim. à 15 h (9).

NOCTURNES. Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18) (lun.), 20 h 45 ; sam., dim. à 15 h (13).

HORS-PARIS

IVRY. Ovide; les amours. Théâtre d'Ivry (46-72-37-43). Mise en scène de Daniel Berlioux. 20 h 30, dim. à 19 h. Du 6 au 17 septembre.

VINCENNES. L'Espèce. International Visuel Théâtre (43-65-63-63). Mise en scène d'Anne Artigau. Du 6 septembre au 8 octobre.

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hora

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 15 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Fando et Lis : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ La Trilogie du mythe : jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). ▷ Cami, drames de la vie courante : mar. 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIÈRE (43-63-25-36). ▷ L'Evangile selon Judas : sam., lun., mar. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ▷ Nocturnes : mar. 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). ▷ Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : mar. 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Rel. dim., lun. Y'a-t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15. Rel. dim., lun.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30. Rel. dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ▷ Les Armoires : ven., sam., mar. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ▷ Le Procès d'Oreste : ven. (répétion ouverte au public) 18 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15 (Jeu., ven., sam. dernière). Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). ▷ La Foire d'empoigne : jeu., ven., sam., mar. 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30. Rel. dim., lun. ◇ Trois sous pour mes dessous : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ▷ Les Exilés : mar. (soirée réservée) 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). ▷ L'Etrange Mister Knight : lun., mar. 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30 (Jeu. dernière). Tokyo Bar : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Rel. dim.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Ecume des jours : jeu. 20 h 30, sam. 21 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). ▷ Cruel Love : ven., sam., dim. 17 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Rel. dim. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim. Barthélémy : 22 h 30. Rel. dim. ▷ le Fou de Bassan met les bouts : mar. 18 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Journal d'un loup-garou : 19 h (Jeu., ven., sam. dernière). La Femme rompue : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h. Rel. dim. ▷ Guitry, pièces en un acte : ven., sam., lun., mar. 19 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Périphérie

MEAUX (64-34-90-11). ▷ Meaux en marche vers la liberté : ven., sam. (dernière) 22 h 30.

VERSAILLES (PARC DU CHATEAU, BASSIN DE NEPTUNE) (39-50-36-22). ▷ Grande Fête de nuit de Versailles : sam. 21 h 30.

Les cafés théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. ▷ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim., mer. (exceptionnellement).

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ◇ Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15 et 22 h. Rel. dim.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun. ▷ L'Ecran du fou : jeu., ven., sam., dim. 18 h 30, jeu., ven., dim. 24 h.

Ballets

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Troupe Apsara, 20 h 30, ven., sam. ; 17 h 30, dim. Dir. Bharati Vayaboury. 17 danseuses avec Lila Armoudom. Danses folkloriques de l'Inde.

MUSIQUE

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Helena Varvarova, Roger Muraro, 19 h, ven. (piano). Concert rencontre autour d'Olivier Messiaen. Conférence de Michèle Reverdy et projection du film de Denise Tual « Olivier Messiaen et les Oiseaux ». Dans le cadre du Festival estival de Paris. Tél. loc. : 48-04-98-01.

Quatuor Razumowsky de Paris, 19 h mar. Catherine Joly (piano). Œuvres de Mozart, Schumann, Dvorak. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Tél. loc. : 48-04-98-01.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Michel Command, 18 h 30, jeu. Soprano accompagné au piano par Irina Kataieva, « Harawi, chant d'amour et de mort » de Messiaen.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Jeanne Maitre, 16 h 30, dim. Orgue. Entrée libre.

DEJAZET TLP (42-74-20-50). Le mystère des voix bulgares, 21 h, mar. Chants traditionnels bulgares. Tél. loc. : 42-56-72-72.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Jean de Saint Guilheim, 18 h, dim. Piano. Œuvres de Beethoven, Schubert, Dutilleux. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Jacques Amade. 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre. Tél. loc. : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE (43-96-48-48). Junges Philharmonisches Orchester. 20 h 30, mer, Und Markusvocalensemble Stuttgart. Dir. Manfred Schreier. Avec Uwe Dringenberg (piano), C. Burger (cello), L. Pauls (flûte), M. Stoffel (clarinette), J. Friedel, M. Maier, F. Schindlbeck (percussion). Tél. loc. : 48-04-98-01.

Orchestre Bernard Thomas. 20 h 30, mar. et l'Ensemble vocal Patrik Marco. Dir. Bernard Thomas, avec Nicole Monestier (soprano), Alexandra Papadjiakou, Ian Honeyman (ténor), Laurence Albert (basse). « Requiem » de Mozart. Tél. loc. : 42-62-40-62

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES PRÉS. Chœur et orchestre philharmonique d'Europe. 20 h 45, jeu., ven. Dir. Hugues Reiner. J.-P. Courtis (basse), N. Courtis (soprano), D. Keller (alto), F. Bardot (ténor), « Requiem » de Mozart.

Louis Thiry. 20 h 30, lun. Récital d'orgue. Œuvres de Messiaen, Grigny, Josquin des Prés. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Tél. loc. : 48-04-98-01.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Chantal Thomas d'Hoste, Corinne Basseux. 21 h, sam. Duo harpe et violon. Œuvres de Saint-Saens, Mozart, Rossini. Entrée libre.

Gérard Leclerc, Murielle Slatkine, 16 h, dim. Duo de violoncelle et piano. Œuvres de Beethoven, Brahms, Fauré, Franck. Entrée libre.

JARDIN DU RANELAGH. Harmonie de la police nationale. 15 h, mar.

Batterie-Fanfare des gardiens de la paix. 17 h, mar.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). Solistes de l'Orchestre national de France. 18 h 30, lun. Œuvres d'Hindemith, Luigi Dallapiccola, Ohana, Messiaen. Studio 106.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Piano. E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Marsha Long. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Louis Vierne. Entrée libre.

PARC DES BUTTES-CHAUMONT Batterie-Fanfare des gardiens de la paix. 17 h, jeu.

PARC MONTSOURIS Batterie-Fanfare de la police nationale, 15 h, jeu.

Harmonie des gardiens de la paix. 17 h, jeu.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20). Christian Legall. 20 h, mer., jeu., ven., sam (dernière). Contre-alto. Dans « la Voce » accompagné au piano par Annie Thomas. Œuvres de Schubert, Haendel, Gluck. Tél. loc. : 42-71-30-20.

SAINTE-CHAPELLE Les trompettes de Versailles. 21 h, mer., ven., mar. Œuvres de Vivaldi, Bach Haendel. Tél. loc. : 42-62-40-65.

Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, jeu., sam., lun. ; 21 h 15, jeu., sam., lun. Joseph Sage (contre ténor), Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psalterion). Musique à la cour de Bourgogne (jeu.). Musique au temps de Saint-Louis (sam.). La chanson poétique française au Moyen Age (Lun.). Tél. loc. : 43-40-55-17.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). New-York Philharmonic Orchestra. 20 h 30, ven. Dir. Zubin Mehta. Œuvres de Zwilich, Schubert, Stravinski. Tél. loc. : 45-61-06-30.

SQUARE DE CHOISY Harmonie de la police nationale. 15 h, ven.

SQUARE CLIGNANCOURT Gouvernement militaire de Paris. 17 h., mer. Fanfare du 27e régiment de hussards de Sourdun.

SQUARE WILLEMIN Pavillon chromatique (jusqu'au 29 septembre) 15 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Pierre Hirigoyen, Pierre-Etienne Nataf, 21 h, merc., jeu. (dernière). Guitares. Œuvres de Jolivet, Scarlatti, Albeniz, Ibarrondo.

Jean-Michel Lebris, Barbara Silwa. Jusqu'au 6 octobre. 19 h 30, mer., jeu. Flûte, guit. Œuvres de Haendel, Bach, Rivier, Giuliani.

Michel Gaches. Jusqu'au 8 octobre. 19 h 30, ven., sam., mar. Piano. Œuvres de Satie, Bartok.

Jérôme Benezet. Jusqu'au 29 septembre. 21 h, ven. Guit. Œuvres de Bach, Villa-Lobos, Tarrega, Ponce.

Synergie. Jusqu'au 22 septembre. 21 h, mar. Jean-Marc Scoatrin (flûte trav.) Mireille Bouvard (harpe). Œuvres de Bach, Fauré, Haendel, Ingelbrecht.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France. 20 h 30, ven. Dir. Lorin Maazel avec Sung Sic Yang (viol.) Œuvres de Weber, Mendelssohn.

LUZARCHES (Abbaye de Royaumont). Orchestre national d'Ile-de-France. 20 h 45, sam. Dir. Jacques Mercier, F. Pollet (soprano), J.-M. Luisada (piano). Œuvres de Mozart, Haydn. Dans le cadre de la saison musicale d'automne de l'Abbaye de Royaumont.

SAINT-DENIS BASILIQUE (47-39-28-26). Aude Heurtematte. 11 h 15, dim. Orgue. Œuvres de Brahms, Tournemire, Franck, Mendelssohn. Entrée libre.

SCEAUX. EGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE. Quatuor Simon. 17 h 30, dim. Œuvres de Schubert, Haydn, Beethoven. Dans le cadre du Festival Off de l'Orangerie de Sceaux. Téléphone location : 46-60-07-79.

VILLEJUIF. THEATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-15-02). Soirée internationale bicentenaire. 20 h 30, mar. Avec la Compagnie Anne Dreyfus, le Trio Mozart de Prague et l'Atelier-Théâtre de Leipzig. Entrée libre.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Michel Barbe Trio, 18 h, dim. Piano, P. Marillat (sax.), J. Besse (alto).

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro, jusqu'au 30 septembre, 22 h, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Et son orchestre de samba.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Benny Waters, Polya Jordan, 22 h 45, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière), sax., chant, O. Hutman (piano). L. Trussardi (ctb). P. Combelle (batt.). Roger Guérin, Jacques Fattier, Olivier Hutman. 22 h 45, lun., mar., jusqu'au 17 septembre. Trompette, sax., piano Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.).

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30, mer. Dominique Bertrand, 20 h 30, jeu., lun. François Rilhac, 22 h 30, ven. Jean-Paul Amouroux, 22 h 30, sam. Serge Rahoerson, 22 h 30 mer.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Charanga Nueva, 22 h 30, jeu., ven., sam. Rumba zaïroise.

CITY ROCK (43-39-52-09). Donn' lui tonton, 22 h 30, dim. François Constantin (perc.).

EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h 30, mer. Frimouss, 23 h 30, jeu. Station Groove, 23 h 30, sam. Tremplin, 23 h 30. Présentation de trois groupes devant un jury professionnel. T'Chevere, 23 h 30, lun. Off Shore, 23 h 30, mar.

LE FARAFINA (48-04-51-39). Bembeya jazz national de Guinée, lun., 22 h, jusqu'à fin semptembre.

FURSTEMBERG (43-54-79-51). André Persiani, Roland Lobligeois, Bernard Laye, 22 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar., piano, basse, batterie.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). François Biensan, jusqu'au 17 septembre, 22 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. « Ellingtomania », avec sept jeunes musiciens français. Nivo et Serge Rahoerson Trio, 22 h, dim.

LE KISS (48-87-89-64). Tropical ambiance, 23 h, mer, dim., mar. Avec Jimi Sax. Pela et ses musiciens, 23 h, jeu., ven., sam. Zaïre.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Patrick Saussois Quartet, 22 h, jeu., ven., sam., B. Dunoyer (basse), S. La Ferrière (batt.), S. Rahoerson (piano, sax.).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac jazz Group, 21 h, mer., mar. Gilbert Leroux, 21 h, jeu. Clarinet Connection, 21 h, ven. Bob Vatel, Machaël Silva, 21 h, sam. Boozoos Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Trio Michel Sardaby, 22 h, mer., jeu., ven., sam., 0 h, mer., jeu., ven., sam. avec Jimmy Owens. Boulou et Hélio Ferre Quartet, jusqu'au 17 septembre, 22 h, mar., 0 h, Mar. Guitares.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Zelaïz, 22 h 30, mer., jeu. Trio brésilien. A quoi pensent-elles ?, 23 h, ven., sam., C. Moube (basse), J.-P. Claverie (guit.), Augusto (clav.), V. Legris (batt.). Jazz brésilien. Bill Thomas Blues Band, 22 h 30, dim., lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Alain Bouche, 22 h 30, mar., jeu., ven., sam. Trompette, au bar. Trio Nicolas Montier, jusqu'au 17 septembre, 22 h 30, lun., mar., Riccardo Galleazzi, Stan Laferrière, au bar. Turk Mauro, 22 h 30, jeu., ven., sam. Sax au club.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Jean-Pierre Sasson, 22 h, mer., jeu., ven., sam. Guit., chant. Arnaud Marcais Quartet, 22 h, dim. Dominique Bertrand, jusqu'au 15 septembre, 22 h, lun., mar. Sax.

NEW MORNING (45-23-51-41). Betty Carter and her Trio, 21 h 30, sam. D. Grant (piano), I. Coleman (basse), T. Davis (batt.). Pob Session, 21 h 30, mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Angélique Kidjo, 21 h, mer. Soirée africaine. Chiquinho Timotéo. 21 h, jeu. Soirée brésilienne. Quintet de Paris, 21 h, ven. Croisières, 21 h, sam., Little Big Band de C. Rames. Barney Wilen Quartet, 21 h, mer.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Watergate Seven + One, 21 h 30, mer. Maxim Saury, 21 h 30, jeu. Clar. Orphéon Celesta, 21 h 30, ven. Jean-Pierre Gelineau, 21 h 30, sam. Avec son Middle Jazz Quartet. Kangourou Swing Orchestra, 21 h 30, lun. Et Sarah Lazarus. Benny Bailey Quartet, jusqu'au 15 septembre, 21 h 30, mar. Trompette.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Betina, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Chant. per. Jazz brésilien.

LA PINTE (43-26-26-15). Southside Blues Band, 22 h 30, mer., jeu. Chimes, 22 h 30, ven., sam. Trio Thomas Kirby, 22 h 30, lun., mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Diama, jusqu'au 15 septembre, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar. Hady « Baba » Diallo (voix, guit.), A. Barry (basse), P. Bebey (synth.), L. Louison (piano). Diminga, jusqu'au 30 septembre, 20 h 30, ven., sam., mer. Maïa Bild (clav., fl., voix), S. Agnel (synth.), Y. Boukella (basse, luth, voix), J. Chriqui (perc.), E. Paris (congas, perc.)

SUNSET (40-26-46-60). Françoise Joly, Sylvain Luc, Gilles Polve, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Clav., guit., basse, François Laizeau (batt.). Outline, 22 h, dim., lun. Steve Lacy Quartet, jusqu'au 17 septembre, 22 h, mar.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Anibal Pannunzio, Magui Danni, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Dans Tango Mio, Minicomédie musicale. Avec le Luis Rizzo Trio. Luis Rizzo (guit.), Daniel Cabrera (bandonéon), Victorio Pujia (guit.). Raul Barboza, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). C. Perez (guit.), L. Almada (harpe), F. Vildosola (guit., voix). Estella Keiner, 22 h 30, mar. Chanteuse tango.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Vincent Absil, 22 h, mer. Distance Connection, 22 h., jeu. Mox Gowland, 22 h, ven. Ducky Smocton, 22 h, mar. Luc Bertin, 1 h, ven.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Ralph Moore Trio, 22 h, mer., jeu., ven., sam. Sax. B. Rovere (ctb), P. Combelle (batt.).

Jeannot Rabeson, 22 h, dim. Piano. Elisabeth McComb, 22 h, lun. Piano et chant.

Rock

CITY ROCK (43-59-52-09). Soirée surprise, 22 h 30, mer. Look de Paris, 22 h 30, jeu., ven., sam. Johnny Bracos et les frères Brothers, 22 h 30, lun. Alan Adoté and the Soul Connection, 22 h 30, mar.

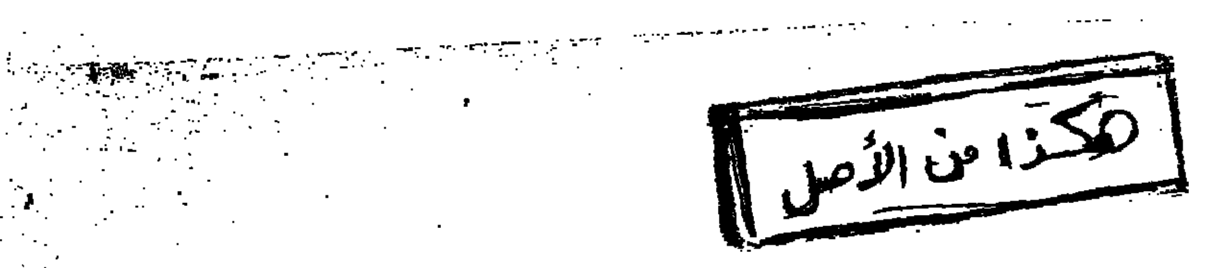
GIBUS (47-00-78-88). Scoops, 23 h, ven., sam.

LA MUTUALITÉ. Mighty Diamonds, 20 h, sam.

REX-CLUB (42-36-83-98). Jungle, 23 h 30, mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Wolfpack, 22 h, sam.





هكذا من الأصل

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Etrange Monsieur Victor (1937), de Jean Grémillon, 16 h ; Cendres et Diamant (1958, v.o.s.t.f.), de Andrzej Wajda, 19 h ; C'est la vie (1980), de Paul Vecchiali, 21 h.

JEUDI

Agence matrimoniale (1951), de Jean-Paul Le Chanois, 16 h ; El (1952, v.o.s.t.f.), de Luis Bunuel, 19 h ; En haut des marches (1983), de Paul Vecchiali, 21 h.

VENDREDI

Manon (1948), d'Henri-Georges Clouzot, 16 h ; Antonio das Mortes (1969, v.o.s.t.f.), de Glauber Rocha, 19 h ; Cœur de hareng (1984), de Paul Vecchiali, 21 h.

SAMEDI

La Belle et la Bête (1946), de Jean Cocteau, 15 h ; Bellissima (1961), de Luchino Visconti, 17 h ; Bande à part (1964), de Jean-Luc Godard, 19 h 15 ; Trous de Mémoire (1984), de Paul Vecchiali, 21 h 15.

DIMANCHE

Le Cameraman (1928), de Edward Sedgwick, 15 h ; les Ensorcelés (1953, v.o.), de Vincente Minnelli, 17 h ; l'Age d'or (1930), de Luis Bunuel, 19 h 15 ; A titre posthume (1985), de Paul Vecchiali, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Education de prince (1927), d'Henri Diamant-Berger, 16 h ; le Fils unique (1936, v.o.), de Yasujiro Ozu, 19 h ; Rosa la Rose (1985), de Paul Vecchiali, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris : un arrondissement par jour : 1er arrondissement : le Nouveau Quartier des Halles : Une vidéothèque au cœur de Paris (1988) de la Vidéothèque de Paris, Du ventre au cœur (1979) d'Alain de Sédouy, Rosa la Rose (1985) de Paul Vecchiali, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; le Musée du Louvre : Que sais-je ? (1985) d'Elsa Cayo, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; les Halles anciennes : le 1er arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), les Halles centrales (1927) de B. Kaufmann, Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 20 h 30.

JEUDI

Paris : un arrondissement par jour : 2e arrondissement : Toute la mémoire du monde (1956) d'Alain Resnais, Meurtres pour mémoire (1984) de Laurent Heyneman, 14 h 30 ; Du Sentier à la galerie Vivienne : Inauguration de la boutique Jean-Paul Gaultier (1986) de la Vidéothèque de Paris, French Confection (1980) de Michel Honorin, 16 h 30 ; Rue Réaumur : la Rue de papier (1937) de Jean-Claude Bernard, 125, rue Montmartre (1959) de Gilles Grangier, 18 h 30 ; le Palais Brongniart : le 2e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), l'Argent (1928) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

VENDREDI

Paris : un arrondissement par jour : 3e arrondissement : le Marais d'hier : le 3e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), le Marais imaginaire (1965) de Dominique Delouche, le Bossu (1959) d'André Hunebelle, 14 h 30 ; le Marais d'aujourd'hui : Théâtre de la Gaîté lyrique (1986) de la Vidéothèque, le Cabinet d'amateur (1986) de Pierre Oscar Levy, Passage secret (1984) de Laurent Perrin, 16 h 30 ; le Marais d'hier : le 3e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), le Marais imaginaire (1965) de Dominique Delouche, le Bossu (1959) d'André Hunebelle, 18 h 30 ; le Marais d'aujourd'hui : Théâtre de la Gaîté lyrique (1986) de la Vidéothèque, le Cabinet d'amateur (1986) de Pierre Oscar Levy, Passage secret (1984) de Laurent Perrin, 20 h 30.

SAMEDI

Paris : un arrondissement par jour : 4e arrondissement : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; le Centre Pompidou : la Valse des médias (1987) de Luc Moullet, le Centre Georges Pompidou (1977) de Roberto Rossellini, 14 h 30 ; Place des Vosges : le 4e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Murmures impatients (1986) de Jack Renard, Pascal deuxième étage au fond de la cour (1978) de Philippe Bonin et Bertrand Desormeaux, Rémy Duval, 28, place des Vosges (1986) de Claire Clouzot, 16 h 30 ; le Pletzl : Rue des Rosiers (1983) de Lilly Scherr et Pierre Sorlin, les Guichets du Louvre (1974) de Michel Mitrani, 18 h 30 ; Ile de la Cité : l'Hôtel Dieu (1971) de Jack Sanger, Urgences (1988) de Raymond Depardon, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris : un arrondissement par jour : 5e et 6e arrondissements : Quartier latin : le Dialogue des étudiants (1970) de Jean Douchet, Grands Soirs et Petits Matins (1978) de William Klein, 14 h 30 ; Boul'Mich : le 5e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Faits divers (1982) de Raymond Depardon, 16 h 30 ; les Deux Magots : la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 18 h 30 ; Saint-Germain-des-Prés : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, le Signe du lion (1962) de Eric Rohmer, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris : un arrondissement par jour : 5e et 6e arrondissements : Germanopratin : le Désordre à vingt ans (1966) de Jacques Baratier, Voilà l'ordre (1966) de Jacques Baratier, la Vengeance des semis (1987) d'Alain Esmery, Chansons pour l'aventure immobile (1986) de la Vidéothèque de Paris, 14 h 30 ; le Luco : le 6e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Tous les garçons s'appellent Patrick (1957) de Jean-Luc Godard, Patamorphose (1961) de Michel Boschet et André Martin, le Palais du Luxembourg (1981) d'Alexandre Tarta, 16 h 30 ; Quartier latin : le Cheminot (1968) de F. Moszkowicz, Et maintenant les étudiants, Mai 68 (1968), 18 h 30 ; Quartier latin 1950 : l'Age bête (1959) de A. Tresgot, les Tricheurs (1958) de Marcel Carné, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DANGER HAUTE TENSION (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CINEMA

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HEROS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

Les festivals

ADOLFO ARRIETA, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Flammes, mer., ven., sam. 22 h ; les Crimes de la toupie, Le Château Pointilly, jeu., mar. 22 h ; les Intrigues de Sylvia Couski, avec l'Imitation de l'ange dim., lun. 22 h.

AMERICAN FIFTIES BY CHEVIGNON (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Graine de violence, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Seuls les anges ont des ailes, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; les Diables de Guadalcanal, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Embrasse-moi, idiot, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; Misfits, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; De sang froid, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; la Ronde de l'aube, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après.

AMERICAN FIFTIES BY CHEVIGNON (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Fureur de vivre, ven., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; les Indomptables, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Comme un torrent, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Tant qu'il y aura des hommes, lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Quinzaine du film de la Glasnost, tlj ; Brèves rencontres, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Vérification, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Intervention, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième compagnon de route, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Nageur, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Parmi les pierres grises, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Longs Adieux, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. à 12 h 10 ; l'Amour l'après-midi, jeu. à 12 h 10 ; Ma nuit chez Maud, sam. à 12 h 10 ; le Genou de Claire, dim. 12 h 10 ; la Carrière de Suzanne, La Boulangère de Monceau, mar. à 12 h 10.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). La Folle Ingénue, film à 18 h 15 ; la Dame au manteau d'hermine, film à 20 h 05 ; le Ciel peut attendre, film à 16 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE DE GUERRE. Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIG. Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE COMPLOT. Film français d'Agnieszka Holland, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GOOD MORNING VIETNAM. Film américain de Barry Levinson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IRONWEED. Film américain d'Hector Babenco, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MASQUERADE. Film américain de Bob Swaim, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MODERNES. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, sam. 17 h 20 ; les Vitelloni, mar. 18 h ; Et vogue le navire, lun. 22 h ; la Cité des femmes, jeu. 17 h 30.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Une belle fille comme moi, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Histoire d'Adèle H. jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fahrenheit 451, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Peau douce, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit américaine, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Quatre Cents Coups, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui aimait les femmes, mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Les Chevaliers de la flemme, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sous les verrous, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Aventures de Laurel et Hardy, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les As d'Oxford, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Laurel et Hardy en croisière, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Montagnards sont là, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Joyeux Compères, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LUIS BUNUEL (v.o.). Latina, 4e (42-78-47-86). La Mort en ce jardin, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un chien andalou, Los Olvidados, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent !, (1ère partie) dim. 9 h, (2e partie) dim. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse no 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

RÉTROSPECTIVE ALAN RUDOLPH (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Made in Heaven, mer. à 14 h, 19 h, ven. 16 h 30, 21 h 30, dim. 14 h, 19 h, mar. 16 h 30, 21 h 30 ; Choose me, mer. à 16 h 30, 21 h 30, ven. à 14 h, 16 h, dim. 16 h 30, 21 h 30, mar. 14 h, 19 h ; Tu ne m'oublieras pas, jeu. à 14 h, 19 h, sam. à 16 h 30, 21 h 30, lun. à 14 h, 19 h ; Wanda's Café, jeu. 16 h 30, 21 h 30, sam. 14 h, 19 h, lun. 16 h 30, 21 h 30.

SEPT SUCCÈS DU 10e ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Les Aventures d'un dentiste, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Raspoutine l'Agonie, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Pastorale, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Chute des feuilles, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Ascension, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Tribulations de mon grand-père anglais..., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Montagnes bleues, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

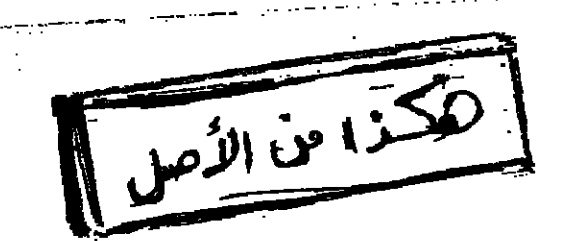
LE CONTRAT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).



CINEMA

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

L'EPREUVE DE FORCE (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Club, 9e (efeuille, 6e (46-33-79-38).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PALE RIDER (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PATHER PANCHALI (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VENT DE PANIQUE (Fr.) : Club, 9e (ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 40, dim. 10 h 20.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 14 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 18 h 45, ven. 21 h.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 16 h, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam., mar. à 12 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 20 h 05.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, sam. 15 h, dim. 13 h 30.

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 18 h 45, ven. 16 h 45, sam. 21 h.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., dim. 13 h 30, ven. 15 h 40, lun., mar. 22 h 10.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h 30.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, sam. 15 h 30, dim. 17 h.

LOULOU (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 20 h, dim. 15 h 50.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 22 h 15, sam. 19 h 20.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., sam. 22 h 15, dim., mar. 15 h 45, ven. 13 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h avec.

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 18 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h 20, sam. 22 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., lun., mar. à 22 h 40.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, jeu. 16 h 15, ven. 16 h 45, lun. 18 h 30, mar. 14 h + sam. 0 h 20.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., sam. 15 h 40, ven. 22 h 15, lun., mar. 13 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 40.

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 15 h 30.

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 12 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., lun. 17 h 50.

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu. 19 h 10, sam. 22 h 30, lun. 19 h, mar. 13 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 15 h 50.

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20, dim. 20 h 40, lun. 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) mer., ven., sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 18 h, lun. 14 h.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., mar. 21 h 50.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) mer., sam., dim., séances à 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30 film 15 mn après.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam., lun. 13 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 22 h, sam. 19 h 40.

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 17 h.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h 10.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 14 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h 30, mar. 17 h 15.

Le marché de l'art sur minitel

Composez 3615 le Monde « Artline »

Le Monde télématique vient d'ouvrir un nouveau service consacré au marché de l'art. Ce service, mis au point avec un partenaire dont les locaux sont installés à Fenouillet près de Toulouse, est constitué par une banque de données, un magazine, un journal et des petites annonces, le tout disponible sur minitel bien sûr. On y accède par le 3615 le Monde suivi du mot-clé « Artline ».

La banque de données permet par citation du nom d'un peintre de savoir en quelques secondes l'essentiel de sa vie et de son œuvre. S'y ajoutent les cotations connues de ses tableaux relevées dans les ventes officielles.

Le magazine, quant à lui, traite des artistes mais aussi des marchands, des restaurateurs, des experts et de tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par le marché de l'art. Sous la rubrique « Art contemporain », des informations sont proposées sur les expositions, les galeries et les musées.

Enfin, des petites annonces permettent à tout à chacun, 24 heures sur 24, d'acheter ou de vendre dans toute la France tableaux, voitures de collection et autres objets.

Quelque 60 000 « pages » peuvent être ainsi consultées et d'ores et déjà plusieurs milliers de peintres ont été répertoriés sur ces petits écrans désormais familiers.

C. L.

Le film de Martin Scorsese et les chrétiens

Tentations de scandale

(Suite de la première page.)

Ils « *protestent* » contre la prochaine diffusion du film mais se gardent bien – comme leurs prédécesseurs l'eussent fait en d'autre temps – d'en demander l'interdiction.

C'est bien la moindre des choses, dira-t-on, que des évêques ne s'instituent pas agents de la censure culturelle ! Mais c'est bien la moindre des choses, aussi, que des évêques, dont le Christ est la raison de vivre et de croire, expriment leur sentiment, on allait dire leurs états d'âme. Ils sont dans leur rôle et l'on ne gagnerait rien à caricaturer leur position en les rendant « complices » des extrémistes qui, déjà, réclament l'interdiction et préparent des incidents.

En protestant, les évêques ne se font aucune illusion, probablement, sur l'effet pratique de leur démarche : en quelque sorte ils participent à un débat. En l'amplifiant, c'est vrai, d'une manière si spectaculaire qu'elle ne devrait pas déplaire au distributeur du film...

L'intérêt majeur de cette affaire porte sur l'état de la société qu'elle indique. Dans une France déchristianisée où l'extension de la « société civile » s'est faite non seulement au détriment de la classe politique mais aussi – on a tendance à l'oublier – contre toutes les Eglises, religieuses ou non, le statut de la foi peut-il être mis à sa juste place ?

Un soupçon inepte

Indépendant des pouvoirs – politiques, économiques et culturels – à charge pour ceux qui n'y adhèrent pas d'accepter le débat et la liberté dans les deux sens. Autrement dit qu'on puisse à la fois diffuser un film qui choque des chrétiens et laisser ceux d'entre eux qui le désirent exprimer leur hostilité. C'est la marque d'une société mûre, adulte.

Il n'y a plus de procès de conscience dans ce pays. On le sait pour aujourd'hui, on l'espère pour demain. Il serait inepte de soupçonner les autorités catholiques françaises – elles sont suffisamment accusées de « laxisme » par les intégristes... – d'une quelconque tentation de restauration morale ou religieuse, d'arrière-pensées de « chrétienté ». Nos cardinaux ne sont pas naïfs. Ils disent clairement ce qu'ils pensent.

Le scandale serait bien que, sur une œuvre intitulée *la Dernière Tentation du Christ*, ils n'aient rien à dire ou qu'ils n'osent rien dire. Aurait-on peur à ce point des opinions ? Comme l'Eglise continue à avoir peur de la sexualité ? C'est au nom de la tolérance qu'il faut, évidemment, *par principe*, s'opposer à tout ce qui ressemblerait à une censure du film. Et c'est au nom de la même tolérance qu'il faut entendre les protestations de ceux qui se sentent blessés dans leurs convictions.

Ou qui se croient blessés. Car, au fond, il est un peu étrange que ce soit à propos de ce sujet de film que des chrétiens s'alarment. L'incarnation, qu'on le sache, est bien au cœur du mystère chrétien. Elle a consisté, pour Dieu, à avoir pris figure humaine, à avoir investi un être que le catéchisme présente comme à la fois pleinement humain et pleinement divin : « *Vrai Dieu et vrai homme* », dit le *Credo*. Pourquoi l'art – qui est par définition toujours sacrilège car il est création, tentative d'imiter le Créateur – n'aurait-il pas le droit, sans trahir, de s'intéresser à l'aspect humain, trop humain, du Christ ? Faudrait-il oublier que Jésus a eu, sinon peut-être cette « tentation »-là, du moins d'autres, que les Evangiles et le film rapportent ?

Ce serait faire peu de cas de la foi des croyants que de les imaginer menacés dans leur foi parce qu'un film présente Jésus dans la nudité de ses tourments humains. Si la foi tenait à cela elle ne tiendrait qu'à un fil...

On s'interroge encore sur l'authenticité du « saint suaire » de Turin, présenté par la tradition comme ayant subi l'« impression » de la silhouette du Christ et de sa face. S'il s'avère que cette relique vénérée est une mystification médiévale, les chrétiens verront-ils en quoi que ce soit la terre manquer sous leurs pas ou le ciel leur tomber sur la tête ? A l'inverse, la diffusion du film de Scorsese – et son succès désormais assuré par tout ce marketing négatif – entamerait-elle l'essentiel ?

En 1793 les révolutionnaires, affolés par la crise des subsistances, les guerres extérieure et civile (en Vendée notamment), lancèrent une vaste opération de type magique contre les figures religieuses ornant les églises. Il serait navrant qu'un peu moins de deux siècles après ce soient les chrétiens qui tentent, dans un autre réflexe d'impuissance, de briser une image du Christ qui leur déplaît. Car, après tout, à qui appartient Jésus ? A personne, par définition, et à tout le monde, romanciers et cinéastes compris. Il fait partie du patrimoine... humain. A ses risques et périls. Il en a vu d'autres.

BRUNO FRAPPAT.

A Venise et à Paris

Des marches de protestation

La Dernière Tentation du Christ devait être présenté officiellement à la presse, le mercredi 7 septembre en début de matinée, à Venise. La projection publique était prévue mercredi soir au Lido, à vingt minutes de vaporetto de la cité des Doges, pour tenter de désamorcer d'éventuelles manifestations. Un important service d'ordre a été mis en place. Malgré le classement du dossier demandé samedi dernier par le procureur de la République à Venise (*le Monde* du 6 septembre), les intégristes italiens n'ont en effet pas désarmé. Des marches de protestation et une session de prière étaient annoncées.

A Paris, la sortie du film est prévue le 28 septembre. Après les protestations des cardinaux Decourtray et Lustiger contre sa diffusion (*le Monde* du 7 septembre), la Fraternité Saint-Pie X, qui rassemble les catholiques intégristes fidèles à Mgr Lefebvre, organisait, mercredi, une marche de protestation, sous la forme d'un chemin de croix, à 20 h 30, à partir de l'Ecole polytechnique, dans le 5e arrondissement de Paris.

« *Personne*, a fortiori *un chrétien, n'est contraint à se rendre dans une salle de cinéma pour assister à la diffusion de ce film* », a, quant à lui, déclaré M. Henri Caillavet, président du Comité de liaison de l'athéisme. « *Des millions d'hommes, eux aussi respectables, nient l'historicité de Jésus. Interdire donc la projection d'une œuvre cinématographique ni contraire aux bonnes mœurs ni licencieuse serait une atteinte intolérable à la création artistique et à la liberté de conscience. Au glaive d'hier ne doit pas être substitué la censure d'aujourd'hui* », a conclu M. Caillavet.

Chabrol aussi

Le film de Chabrol, *Une affaire de femmes*, également présenté à la Mostra (*le Monde* daté 4-5 septembre), fait l'objet en Italie d'une enquête judiciaire. Cette reconstitution de l'affaire Marie-Louise Giraud, « faiseuse d'anges » condamnée à mort et guillotinée, se termine en effet sur une version du « Je vous salue Marie », jugée scabreuse par les magistrats vénitiens.

Deux procureurs de la République, Carlo Nordio et Ennio Fortuna, se sont fait projeter le film mardi dans une salle du Lido. Si les poursuites judiciaires contre le film de Scorsese avaient été la conséquence d'une plainte en bonne et due forme, les deux juges ont agi cette fois de leur propre initiative, à la suite d'appels téléphoniques et d'articles de presse. Ils devront décider si *Une affaire de femmes* tombe sous le coup de l'accusation de « blasphème » et d'outrage à la religion, délit pour lequel la peine prévue peut aller jusqu'à un an de prison.

Radio-Vatican, enfin, a déploré mardi que les films de Scorese et de Chabrol soient, par leur « *mauvais goût* » et leurs « *provocations* », venus entacher la qualité d'ensemble de cette quarante-cinquième Mostra.

Communication

Panne de répéteur sur un satellite Eutelsat

Lancé le 21 juillet dernier par une fusée Ariane, le satellite Eutelsat I-F5 ne pourra pas remplir immédiatement la mission pour laquelle il a été prévu, c'est-à-dire le remplacement de son homologue Eutelsat I-F1, qui achemine notamment des chaînes de télévision par satellite. En effet, un des répéteurs d'Eutelsat I-F5 (1) est en panne. Cette panne est due à la défaillance soit d'un tube de puissance construit par Thomson, soit de l'alimentation électrique de ce tube.

Pour pallier cette panne, qui risquait d'empêcher la diffusion de la chaîne britannique Super-Channel, l'organisation européenne des télécommunications par satellite (Eutelsat) va devoir réorganiser l'ensemble de son système qui comprend quatre satellites. A la suite d'un véritable « ballet » de satellites – à 36000 kilomètres d'altitude! – trois de ces engins vont changer de position et permuter leurs missions, qui ne seront pas interrompues jusqu'à la fin de l'opération prévue pour la mi-octobre.

(1) Un satellite du type Eutelsat I comprend une dizaine de répéteurs capables chacun de retransmettre vers la terre une chaîne de télévision ou plusieurs milliers de communications téléphoniques.

La préparation du budget de l'audiovisuel public

Les syndicats dénoncent une nouvelle baisse des effectifs

La rentrée dans l'audiovisuel public sera-t-elle houleuse ? « *Plus ça change, moins ça change* », s'indigne ce tract syndical. « *Les prévisions budgétaires pour l'année 1989 (...) sont maintenant connues. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles ne sont pas enthousiasmantes du point de vue du budget et carrément catastrophiques sur l'emploi.* » Grogne ici, effervescence là. Déjà, les syndicats CGT, CFDT et SNJ de Radio-France convoquent une assemblée générale pour le 13 septembre. FR 3, dit-on, pourrait emboîter le pas. Et Antenne 2 aussi, où, décidément, le confortable salaire de Christine Ockrent ne passe pas. Sans oublier Télédiffusion de France (TDF), d'une extrême nervosité depuis l'annonce de son passage sous le contrôle de France-Télécoms (*le Monde* du 1er septembre).

L'emploi ! Par deux fois déjà, M. François Werner, secrétaire national du SURT-CFDT, avait attiré l'attention des pouvoirs publics sur cette « *préoccupation essentielle* ». Dans une lettre adressée le 23 août à Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, il s'inquiétait de la poursuite d'une « *politique drastique* » menaçant de « *conduire à une crise sociale grave* ». Il récidivait une semaine plus tard, directement auprès du premier ministre Michel Rocard cette fois, dénonçant la suppression envisagée pour l'an prochain de 210 emplois, équivalente à une diminution de 1,5 % des effectifs du service public. Une baisse, soulignait-il, décidée « *de façon autoritaire et arbitraire* » pour la troisième année consécutive.

« *Attention* », corrige-t-on dans l'entourage de Mme Tasca. « *Sur les 210 emplois concernés, 105 n'étaient pas pourvus cette année. L'effort demandé est, en réalité, moitié moindre que celui dénoncé par les syndicats* ».

Trente-six emplois seront supprimés à TDF, 30 à FR 3, 25 à Radio-France, 8 à Antenne 2 et 6, enfin, à l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Autre correctif apporté par le ministère : ces suppressionS d'emplois seront partiellement compensées par 25 créations d'emplois au titre des « *mesures nouvelles* » : 8 à Radio-France, (4 à Chambéry, 4 à France-Info) ; 8 à RFO, la société de l'outre-mer, pour lui permettre de rééquilibrer l'information en faveur de la communauté canaque à Nouméa. Neuf postes existant, enfin, seront « *régularisés* » à Radio-France internationale. Bref, pour le ministère, la balance « *nette* » n'est négative que de 80 emplois... Elle pourrait être plus favorable encore si la SEPT est autorisée à être diffusée par satellite, comme cela est probable.

Reste à savoir si ces précisions satisferont les syndicats ou ne seront reçues que comme des « *artifices de présentation* ». Reste aussi, que les arbitrages ne répondent pas au souci des syndicats, d'une gestion plus moderne du service public. Le Parlement, estiment-ils, devrait se contenter – comme ce fut le cas entre 1974 et 1982 – de voter une masse salariale globale. « *Les entreprises restant maîtres d'ajuster leur effectif à leur charge de travail et à leurs objectifs.* »

PIERRE-ANGEL GAY.

● **M. Baumel critique le programme de satellite TDF 1.** – *M. Jacques Baumel, député RPR des* Hauts-de-Seine, vient d'interpeller dans un communiqué le premier ministre pour lui demander une décision rapide sur le sort du satellite TDF 1. M. Baumel s'interroge sur l'intérêt d'utiliser aujourd'hui « *ce satellite d'une technique totalement dépassée* », « *gros bébé déjà vieillard en raison des retards accumulés et de la guerre des administrations* ». « *Ne vaut-il pas mieux passer par profits et pertes les lourds investissements gaspillés danc cette aventure et repartir sur l'étude d'un nouveau satellite pour l'an 2000, quitte à utiliser TDF 1 à titre expérimental pour ne pas le mettre à la casse ?* », conclut M. Baumel.

● **M. Alain Chastagnol entre au *Quotidien de Paris*.** – *Ex-député RPR du Lot et ancien collaborateur* de M. Raymond Barre à Matignon, M. Alain Chastagnol devient directeur délégué du *Quotidien de Paris* aux côtés de M. Philippe Tesson. Il est plus particulièrement chargé du projet de relance du journal et de la création d'un supplément économique prévu pour la fin du mois de septembre.

● **Viacom a vendu deux réseaux câblés.** – Le groupe de communication américain Viacom a vendu deux de ses réseaux de télévision par câble, à Cleveland et Long-Island (New-York), à Cablevision Systems, pour 550 millions de dollars. Viacom ne se désengage pas du secteur puisqu'il conserve des réseaux totalisant plus de 900 000 abonnés, mais profite de la hausse spectaculaire du prix des réseaux pour résorber une partie de sa dette en vendant des actifs. Le groupe a en effet 2,43 milliards de dollars de dettes depuis l'achat, l'an dernier, de National Amusement, grand circuit de salles de cinéma aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. C'est dans le même but que Viacom avait vendu à Cablevision Systems (déjà propriétaire des chaînes pour le câble Bravo et American Movie Classics) 5 % du capital des deux grandes chaînes de cinéma à péage, Showtime et The Movie Channel. Viacom, qui veut céder 50 % du capital de ces chaînes, est en discussion avec d'autres propriétaires de réseaux câblés, dont le leader du marché, Telecommunications Inc.

Société

FAITS DIVERS

Le dispositif de surveillance de l'espace aérien allégé

Selon M. Joxe, « plusieurs » pilotes ont survolé Paris la nuit cet été

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a estimé, mercredi 7 septembre, sur France-Inter, que le « baron noir » relève *« plus de la médecine que de la justice »*, qualifiant de « cinglés » les pilotes qui ont survolé sans autorisation la capitale fin juillet et début août. *Le ministre pense en effet que le premier « baron noir » n'était pas seul et que son exemple fut imité, « plusieurs » pilotes, selon lui, s'étant livrés à ces vols de nuit.* Pour M. Joxe, les incohérences dans le décompte de ces vols *(le Monde* du 3 septembre) s'expliquent par un manque de coordination entre services : *« Il y a plus de gens qui survolent Paris le soir qu'on le croit*, explique-t-on place Beauvau. *Par ailleurs, cet été, des gens l'ont fait dans un esprit de défi et, peut-être, de lucre. »*

Ces commentaires, et la décision, prise en début de semaine, d'alléger le dispositif de surveillance de l'espace aérien au-dessus de Paris, s'expliquent par le fait que les services de police pensent avoir identifié le premier « baron noir », celui qui, fin juillet, a ouvert ce bal aérien. Les renseignements généraux soupçonnent en effet M. Albert Maltret, qui s'était fait connaître, le 10 août 1986, en posant un monomoteur sur l'avenue des Champs-Elysées. M. Maltret nous l'a lui-même confirmé : *« Je sais que je suis le suspect numéro un, ils m'ont mis en garde, mon téléphone est sur écoute, mais ils n'ont aucune preuve contre moi ! »*

Pour les services de police, M. Maltret est d'ailleurs l'homme masqué qui s'est exprimé au nom du « baron noir » mardi soir 6 septembre sur TF 1, au cours de l'émission de Christophe Dechavanne « Ciel mon mardi ». *« Il y en a plusieurs. Celui qui s'est exprimé hier à la télévision, je sais qui c'est. Je pense qu'il soupçonne qu'il est lui-même surveillé par la police »*, a d'ailleurs commenté M. Joxe, mercredi matin sur France-Inter. Tout en refusant de reconnaître publiquement être le « baron noir » — car pour lui *« il n'y en a qu'un de vrai »*, — M. Maltret avait expliqué, il y a quelques jours, au *Monde* comment le mystérieux aviateur s'y était pris, selon lui.

Le « Baron noir » démasqué ?

Voici que, après enquête, le « Baron noir » reprend consistance dans les couloirs de la place Beauvau : selon les renseignements généraux, il s'agirait donc de M. Albert Maltret. Un soupçon sans autre conséquence que préventive, puisque le « Baron noir » ne semble pas avoir laissé d'indices dans un aéroclub ou sur un terrain d'aviation et que son existence ne saurait être prouvée qu'en le prenant la main dans le sac, ou, plutôt, aux commandes. L'hypothèse a pris corps ces deux dernières semaines après que des rumeurs de négociations financières sont parvenues aux oreilles policières : le « Baron » tentait d'obtenir d'un hebdomadaire 500 000 francs en liquide en échange d'un reportage photographique sur un ultime vol.

M. Maltret, qui réside en banlieue, n'est guère surpris qu'on vienne tout simplement lui demander si, le « Baron noir », c'est bien lui. L'homme, qui aura cinquante-deux ans le 11 septembre, aime faire parler de lui. Il y a deux ans, il le prouva en atterrissant, un dimanche matin, sur les Champs-Elysées, exceptionnellement dégagés pour le tournage d'un film de promotion sur la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 1992.

Condamné, en octobre 1986, à des amendes et à trois ans d'interdiction de pilotage, il assure avoir bénéficié de l'amnistie qui a suivi l'élection présidentielle et pouvoir exercer à nouveau, en toute légalité, sa passion. A l'époque, il avait expliqué son geste par un compte personnel à régler avec le Maroc, où il affirme avoir été victime d'une détention arbitraire en 1986, alors qu'il s'y rendait pour un pèlerinage sur la tombe de l'un de ses enfants.

Montrant un manuscrit qui raconte l'histoire de sa vie M. Maltret n'en confie pas moins sa fierté d'être *« le premier homme qui s'est posé sur la plus belle avenue du monde »*. Il se présente comme l'enfant d'une modeste famille de Roscoff, en Bretagne, durement éprouvée pendant la dernière guerre, et comme un ancien pilote de l'aéronavale, jeune officier en poste notamment à Bizerte (Tunisie), dans les années 50. Bien qu'il en ait gardé une passion pour les armes à feu — il appartient à un club de tir de Versailles, — sa carrière militaire fut de courte durée, et il aurait ensuite mis ses talents d'aviateur au service de divers pays : Maroc, Bangladesh, Gabon, Emirats arabes unis...

Et le « Baron noir » ? Ce n'est pas lui, et ce pourrait être lui. Plus précisément : *« Ce n'est pas moi, mais je sais comment il s'y est pris. C'est vrai, la police me soupçonne : quand je décroche mon téléphone, je leur lance* : « Bonjour la Gestapo ! ».

A en croire M. Maltret, donc, le « Baron noir » aurait fait trois passages au-dessus de la capitale, durant les nuits du 27 juillet, du 30 juillet et du 10 août. *« La première fois, c'était par erreur, vers 3 heures du matin. Le ciel était couvert, les nuages bas. Il voulait percer à la verticale du Bourget. Il s'est retrouvé au-dessus de la Défense. Et il a continué vers la porte de Champerret. C'était un bimoteur, avec deux pilotes. Il a tourné au-dessus de la place de la Concorde, à une altitude de 300 pieds, 100 mètres à peu près. Et il est reparti entre les portes de Saint-Ouen et de Clichy.*

Un grand oiseau sur une tortue

» La seconde fois, c'était peu avant minuit, avec un monomoteur. Il est resté une demi-heure sur Paris, il a fait le tour des monuments et il est sorti par le bois de Boulogne. La troisième fois, après 3 heures du matin, avec un monomoteur plus puissant, un 300 CV Turbo, il est passé encore plus bas, en suivant la Seine, et est reparti en s'orientant grâce aux rails de la gare Montparnasse qui brillaient dans la nuit. Il lui est arrivé de se poser sur un taxiway de l'aéroport d'Orly, quand il était poursuivi par deux hélicos, avant de redécoller et de disparaître. »

» Une autre fois, il s'est posé dans un champ... Il avait des copains au sol, des cibistes qui lui signalaient les hélicos, d'autres qui l'attendaient en le guidant avec des phares de voiture... »

Croquis à l'appui, M. Maltret assure, catégorique, connaître l'« emblème » du « Baron noir » — un grand oiseau, ailes déployées, posé sur une tortue, elle-même nageant au ras des flots. Il fait comme si les techniques de fuite du « Baron » ne lui étaient pas étrangères : *« De toute façon, les hélicos ne vont pas assez vite. Et puis, il sait très bien où il va : il les emmène vers des lignes à haute tension, ils font demi-tour, lui, il passe juste au-dessus. Avec un type comme ça, il n'y a pas de danger. »*

Pour celui qui ne partage pas sa passion, M. Maltret fait l'impression d'un doux farfelu. D'un mythomane aussi, si l'on en croit sa première épouse, dont il a divorcé en 1971. Selon elle, il n'a jamais été officier, mais s'est engagé à seize ans comme apprenti mécanicien dans l'aéronavale, qu'il dut quitter après divers incidents, rétrogradé au rang de simple marin. Il aurait commencé à piloter en 1969, mais aurait raté, en 1971, le brevet lui permettant de transporter des passagers. Sont-ce ces déceptions que cache cette confidence de M. Maltret : *« J'ai un compte à régler, avec l'armée, avec la France. Je suis un laissé pour compte. Je suis arrivé par le bas, sans parents, et j'ai réussi à faire la une dans tous les pays du monde... Mathias Rust, c'est un charlot. A dix-huit ans, on n'est pas pilote. Et c'est moi qui l'ai inspiré. »*

Mytyhomane sans doute mais, au bout du compte, bon pilote, reconnaît son ex-femme. *« Tous les gens qui ont volé avec moi savent que je suis un homme responsable,* assène M. Maltret. *Un avion, je lui parle, je maîtrise la bête. Et j'ai la chance avec moi : je suis catholique, j'y crois vraiment, je pense qu'il m'a aidé déjà. »* S'il n'est pas un plaisantin, M. Maltret ne comprend pas pourquoi les pouvoirs publics ont dramatisé l'affaire du « Baron noir » : celui-ci, assure-t-il, est fort populaire dans les aéroclubs, il ferait même des émules, parmi les « vrais aviateurs », pas *« les ronds-de-cuir de l'aviation civile »*, ni *« les pilotes du dimanche »*.

Bref, le « Baron » serait un artiste, un pionnier, un aventurier de l'air, un « as » fin du siècle. Pas cet « irresponsable » sermonné par M. Joxe, ce danger public qui menacerait des vies humaines. N'a-t-il pas eu un rôle civique ? N'a-t-il pas obligé les militaires à *repenser* le contrôle aérien au-dessus de la capitale, ne leur a-t-il pas offert l'ébauche d'un scénario de guérilla *venue du ciel, et ne leur a-t-il pas* permis d'installer tout récemment, en grand secret, de nouveaux radars au *Mont-Valérien ? Et c'est pourquoi* M. Maltret le verrait bien décoré, ce mystérieux « Baron ». Pour services rendus à la défense nationale...

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Après la disparition d'une fillette dans le Calvados

Le corps calciné d'un enfant est en cours d'identification

Alors qu'il ramassait des champignons à Saint-Pierre-du-Val, près de Beuzeville (Eure), M. Pierre Lenormand a découvert, le mardi 6 septembre, à l'orée d'un bois, le corps calciné d'un enfant. Sur instruction du parquet de Lisieux, saisi de l'affaire, le corps a été déposé à la morgue de Bernay, mais il devait être transporté mercredi à l'institut médico-légal de Paris pour y être autopsié.

Le choix du parquet de Lisieux, qui avait ouvert l'information judiciaire concernant la disparition de Delphine Boulay, dix ans, à Villerville (Calvados) le 27 août, ainsi que la présence sur les lieux des parents de la fillette, laissent à penser qu'il pourrait y avoir un lien entre les deux affaires. Saint-Pierre-du-Val se trouve à environ 25 km de Villerville.

CAEN
de notre correspondante

Après la disparition de Delphine Boulay, dont le père est informaticien à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), les enquêteurs n'ont écarté aucune hypothèse : fugue, enlèvement, accident ou mauvaise rencontre. Trois cents pompiers, gendarmes et militaires de l'armée de terre, assistés de nombreux bénévoles, ont participé aux recherches ; le préfet, le sous-préfet et le commandant de gendarmerie supervisant les opérations. Des patrouilles ont sillonné les routes du pays d'Auge et de la côte Fleurie, et le père de Delphine a parcouru la campagne à bord d'une voiture équipée d'un haut-parleur pour adresser un message à sa fille. Des affiches, tirées à deux mille exemplaires, ont été distribuées dans les commerces et placardées sur les poteaux téléphoniques et sur les arbres de la forêt de Saint-Gatien.

Tandis qu'un information judiciaire était ouverte le 29 août, les témoignages plus ou moins sérieux qui se sont multipliés n'ont guère facilité le travail du commissaire Ipas et de ses hommes. La petite fille aurait été vue près du port de Deauville et à Trouville, sur le chemin de Callenville, non loin de la maison de l'acteur Gérard Depardieu, qui sera, comme tous les riverains, interrogé par la police. L'enfant sera même signalée à Pau et à Bordeaux. Elle restera cependant introuvable.

Lancé sur la trace de Delphine, les chiens pisteurs se sont arrêtés dès le samedi de sa disparition devant les portes de la Bergerie, une grande ferme du vallon de Callenville. C'est dans cette zone que les enquêteurs ont retrouvé dans une grange des noyaux de prune et un trognon de pomme. La fillette y a peut-être dormi.

Le week-end dernier, après neuf jours de recherches, pompiers et militaires ont abandonné leurs battues. Soixante-dix gendarmes ont continué les opération avec l'appui de trois cents amis et collègues de bureau des parents de Delphine. Les alentours du camp et les sentiers de la région ont été de nouveau fouillés. Mais en vain.

PASCALE MONNIER.

Au Havre

Médecine d'expulsion

La médecine et l'hospitalisation au secours des propriétaires à la recherche d'un moyen d'expulser leurs locataires récalcitrants... Un huissier du Havre assure que cette méthode est couramment pratiquée. Lui-même l'a testée, à ses dépens, en faisant appel, ces jours derniers, au SAMU dans l'espoir de se débarrasser d'une femme âgée de soixant-cinq ans qui refusait de quitter son appartement.

« Comme je sais que mes confrères ont l'habitude de procéder de cette façon, aurait expliqué l'huissier aux responsables du SAMU du Havre, *je viens vous demander de m'envoyer une ambulance pour la faire hospitaliser. »* Le directeur du SAMU, M. Christian Drieu, lui aurait répondu que ces *« enlèvements »* n'étaient pas de son ressort.

Quelques jours plus tard, le directeur du SAMU a écrit à l'huissier pour lui faire part de son indignation. *« Il est hors de question que la médecine d'urgence puisse servir à des actions d'expulsion. Une hospitalisation ne peut être prescrite que par un médecin pour des motifs médicaux »*, a notamment expliqué le praticien.

Dans le Puy-de-Dôme

La fillette « enlevée » par son père n'a toujours pas été retrouvée

Malgré les recherches entreprises par la gendarmerie, Paolina, la fillette de cinq ans que son père — inculpé de non-représentation d'enfant et écroué à Clermont-Ferrand — a « enlevée » (*le Monde* du 6 septembre), n'avait pas été retrouvée au matin du 7 septembre. La mère de l'enfant, de nationalité uruguayenne, à qui le tribunal de Clermont-Ferrand a confié la garde de Paolina, a déclaré, mardi au cour d'une conférence de presse, que les craintes de son époux de *« ne pas revoir sa fille sont totalement injustifiées »*. Mme Forli Selva, qui veut retourner dans son pays avec sa fille, a précisé que *« le consul d'Uruguay en France a fait savoir, le 13 juin 1988, que le juge des mineurs uruguayens avait pris l'engagement de faire appliquer la décision du tribunal français »*, qui accorde au père un large droit d'hébergement de la fillette de novembre 1988 à février 1989. *(Correspondant).*

En Seine-Saint-Denis

La police recherche des témoins qui auraient assisté à un viol sans intervenir

La police judiciaire de Seine-Saint-Denis recherche des témoins pour l'agression commise contre une jeune femme de trente-cinq ans, Mme D., dans le train au départ de la gare du Nord en direction d'Ermont (Val-d'oise), vendredi 2 septembre vers 15 h 30.

Peu après le départ du train, à hauteur de la station Saint-Denis, trois hommes ont commencé à importuner la jeune femme avant de l'emmener à l'étage supérieur du wagon où ils ont abusé d'elle. Ils seraient ensuite descendus en gare d'Enghien-les-Bains. Cinq ou six voyageurs auraient assisté au début de l'agression sans intervenir et ne se sont pas manifestés par la suite.

Mme D., très traumatisée, selon les policiers, a déposé plainte, vendredi peu après 19 heures, au commissariat d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) où elle réside.

JUSTICE

La CGT critique la « reprise du plan Chalandon » pour les prisons

L'union générale CGT des syndicats pénitentiaires (UGSP) a critiqué, mardi 6 septembre, dans un communiqué *« la reprise du plan Chalandon »* prévoyant *« le maintien de la presque totalité du plan de construction des 15 000 places nouvelles de détention »* (*le Monde* daté 4-5 septembre). Selon l'UGSP, la décision du ministère de la justice de construire 13 000 places *« montre bien qu'il ne faut pas s'attendre à des modifications importantes de la politique pénale malgré les bonnes intentions du garde des sceaux »*.

Ce programme, estime l'UGSP, est *« en contradiction évidente avec la volonté de lutter efficacement contre la délinquance en agissant notamment sur la diminution du nombre de détenus »* et *« se fera au détriment des créations d'emplois en milieu ouvert ou fermé, de la formation des personnels et de la modernisation du parc existant »*.

« Il ne fait aucun doute, conclut l'UGSP, *que le gouvernement s'engage dans cette voie pour des raisons politiciennes. Son manque de courage dans ce domaine laisse augurer d'une gestion au jour le jour, sans changement fondamental. »*

DÉFENSE

Lors de sa visite aux forces françaises en Allemagne

M. Chevènement accuse les Soviétiques de maintenir une « posture offensive » de leurs forces armées

RASTATT (RFA)
de notre envoyé spécial

L'Union soviétique maintient *« une posture militaire offensive »*, malgré ce qu'en disent ses états-majors, tandis que l'appareil de défense français se veut dissuasif et que la force de l'OTAN est en position défensive. Tel est le sentiment du ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui considère que, dans ces conditions, *« il n'y a équilibre de la sécurité en Europe que parce qu'il y a des armes nucléaires »* pour l'assurer.

Après ses entretiens avec son collègue ouest-allemand, M. Rupert Scholz, la veille à Bonn (*le Monde* du 7 septembre), M. Chevènement a tenu à rendre visite, mardi 6 septembre, au PC de la 1re armée, à Strasbourg, et à une unité des forces françaises en RFA : en la circonstance, le ministre a choisi le 11e régiment du génie à Rastatt, non loin de Baden-Baden, le PC des forces françaises outre-Rhin qui réunissent environ 50 000 hommes.

Des engins amphibies Gillois, du nom de ce colonel qui les a conçus, ont manœuvré sur le Rhin, créant un pont provisoire en s'accouplant ou transportant des chars AMX-30 B-2 d'une rive à l'autre.

« Les intérêts vitaux de la France, a expliqué M. Chevènement, *ne commencent pas sur le Rhin, et la dissuasion nationale contribue à la stabilité de toute l'Europe. »* Pour le ministre, *« il n'y a pas de contradiction entre, d'une part, le désarmement, la détente et la coopération en Europe et, d'autre part, le souci de la France de maintenir un certain équilibre de sécurité et de mieux articuler sa défense avec l'Allemagne fédérale sur une posture défensive. »*

Quatre garnisons pour la brigade

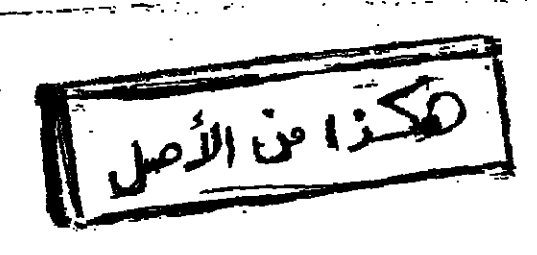
« La posture défensive de l'Union soviétique et de ses alliés du pacte de Varsovie n'existe pas », a ajouté M. Chevènement qui, cependant, distingue *« posture offensive »* et *« force agressive »*. Se référant à Napoléon, le ministre de la défense considère qu'*« il faut juger l'adversaire potentiel non à ses intentions mais sur ses capacités »*. Or, observe-t-il, *« la posture soviétique est faite pour l'offensive, avec des moyens-feux considérables et impressionnants »*.

Si *« la priorité est au désarmement classique en raison de la dissymétrie Est-Ouest qu'il faut réduire »*, M. Chevènement n'en a pas moins confirmé que le missile nucléaire préstratégique Pluton, *« en fin de vie »*, sera remplacé par le missile Hadès, d'une portée de 480 kilomètres, à partir de 1992. *« C'est une arme éminemment politique,* a-t-il expliqué, *délivrée en une seule frappe pour administrer l'ultime avertissement. »*

Le ministre français est ensuite revenu sur le projet d'une brigade commune, lancé au début de cette année par M. François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl. Cette brigade sera composée, outre ses éléments d'état-major, de deux régiments de chacun des deux pays partenaires. Soit une unité de plus de 4 000 hommes. Les deux régiments ouest-allemands viendront de la *55e brigade territoriale de la Bundeswehr*, qui ne relève pas de l'OTAN mais du seul commandement fédéral.

M. Chevènement a annoncé, de son côté, que les deux régiments français devraient provenir de la Force d'action rapide (FAR) implantée en France. Ces deux unités, réunissant moins de 2 000 hommes, sont un régiment de chars AMX-10 RC et un régiment de véhicules de l'avant blindés (VAB). Elles viendront donc augmenter les effectifs globaux des *forces françaises en Allemagne*. Le PC de la brigade conjointe sera installé à Böblingen, où est déjà stationnée *une unité ouest-allemande*. Les autres garnisons retenues sont celles de Stetten (où est cantonné le *3e régiment de dragons français*), de Donaueschingen (où est basé le 110e régiment d'infanterie français) et Horb (*où il y aura une unité allemande*).

JACQUES ISNARD.



Société

SPORTS

TENNIS : Les Internationaux des Etats-Unis

Place aux jeunes

Le choc des générations aura bien lieu. Jimmy Connors, qui dispute ses dix-neuvièmes Internationaux de tennis des Etats-Unis, rencontrera en quart de finale son jeune compatriote André Agassi qui a éliminé, mardi 6 septembre à Flushing Meadow, Michael Chang, l'autre grand espoir du tennis américain. *Dans le haut du tableau,* l'autre quart de finale opposera le Tchécoslovaque Ivan Lendl à l'Américain Derrick Rostagno.

NEW-YORK
Correspondance

Le huitième de finale entre André Agassi, dix-huit ans, et Michael Chang, de deux ans son cadet, fut pour l'Association américaine de tennis (USTA), une preuve de la santé profonde d'un sport donné encore pour malade il y a peu. Chaque coup droit giflé d'Agassi devait balayer les doutes. Chaque prodige de souplesse et de courage de Chang, celui qui paraît plus petit que ses 1,73 mètre, plus léger que ses 61 kilos, devait faire taire les commentaires perfides.

Pour Agassi, ce ne fut pas un match facile. Des deux jeunes, il est l'aîné, le numéro 4 mondial, la star établie dans sa gloire précoce. *C'est lui qui* pénétra *sur le court* avec six titres en poche cette année et son premier million de dollars en banque. Avec une série de vingt et une victoires successives. Aurait-il la peau de Chang et aussi, pour quelqu'un qui invoque volontiers le Seigneur, l'amour de la foule ?

Il a eu sa victoire comme prévu, mais la surprise est venue de la réplique lucide de Chang. Professionnel depuis six mois seulement, Chang est un garçon *déconcertant.* Grave, réfléchi, il est doté d'un délicieux humour pince-sans-rire, qui ne paraît pas son âge.

« Mon âge, je ne le sens pas, dit-il. *Je fréquente des gens qui ont vingt-cinq ans, trente ans, et je me sens à ma place. »*

Sur le court, il compense son manque d'envergure physique par un sens aigü de l'anticipation et du *déplacement* avec *une souplesse* et une rapidité supérieures à celles d'Agassi. Il possède une frappe nette des deux côtés et déjà, sur son revers à deux mains, il a appris à élever la main gauche pour jouer en avançant des balles *d'approche glissées. Le Suédois* Wilander, qui mit plusieurs saisons à modifier ainsi son jeu, a dû apprécier la finesse tactique et l'ambition intelligente de Chang. Malgré les points qui les séparent, c'est bien au numéro deux *mondial que l'on pense en voyant* l'Américain.

Contre Agassi, il n'avait pas encore les moyens de sa grande *ambition. Il n'a pas résisté* à la fatigue. En quittant le court derrière Agassi, il reçut pourtant une ovation plus nourrie que celle qui avait salué le vainqueur. *« Parfois,* dit-il, *sérieux comme un pape, cela aide d'avoir seize ans. »*

Agassi, quant à lui, n'a pas encore apprivoisé le central du Flushing. La foule n'y est pas encore inconditionnellement *acquise* à sa cause. Les dimensions du stade lui interdisent cette complicité qu'il crée ailleurs par des mimiques et ses gestes. Rendre intime le central de Flushing *est une tâche redoutable. « Je souris*, dit-il, *c'est le seul message qui passe. »*

Agassi pense à son match contre Connors. Il sait que le « vieux » anime cette salle comme personne. *« Ils seront sans doute pour Jimmy*, admet-il, *mais pas par simple commisèration. »* Agassi est né en 1970, l'année du premier US Open de James Scott Connors...

MARC BALLADE.

LES RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
(huitièmes de finale

Connors (E-U, n° 6) b. Lozano (Mex.) 6-1, 6-2, 6-0 ; Agassi (E-U, n° 4) b. Chang (E-U) 7-5, 6-3, 6-2 ; Lendl (Tch., n° 1) b. Hlasek (Sui.) 6-4, 5-7, 6-2, 6-4 ; Rostagno (E-U) b. Agenor (Haï.) 6-2, 3-6, 6-1, 6-3.

● **Football : coupes d'Europe.** – L'Association sportive de Monaco a raté son entrée en Coupe d'Europe des clubs champions en s'inclinant (1-0), le mardi 6 septembre, à Reykjavik (Islande).

ÉDUCATION

La rentrée scolaire

La surcharge des effectifs dans les lycées provoque des protestations

Le retour des 12,4 millions *d'élèves* et du million d'enseignants et de personnels administratifs dans les 75 000 établissements scolaires s'est effectué mardi 6 septembre sans difficultés majeures. Quelques « bavures » matérielles ont inévitablement émaillé cette rentrée : constructions scolaires non achevées, comme le nouveau collège Jean-Monnet de Lyon, ou fuite de gaz dans un collège de Muret (Haute-Garonne). Mais les principaux points noirs se situent dans les lycées professionnels, où de nombreux jeunes n'ont pu s'inscrire dans la section de leur choix, et dans les lycées car les mises en service de nouveaux bâtiments par les régions restent encore *insuffisantes* au regard des 90 000 élèves supplémentaires à accueillir cette année.

Ces blocages, facteurs d'importantes surcharges d'effectifs dans les classes, ont provoqué çà et là des mouvements de protestation. Ainsi les parents, enseignants et élèves du lycée professionnel Albert-Camus de Nantes ont bloqué l'accès à l'établissement et empêché la rentrée. A *La Seyne-sur-Mer* (Var), les enseignants du lycée ont lancé au jour « J » une grève de vingt-quatre heures reconductible. A Besançon, les enseignants ont choisi le jour de *la visite du recteur au lycée Pergaud* pour se mettre en grève et *« refuser la soupe »*. Au Raincy (Seine-Saint-Denis) le lycée Schweitzer est également en grève, les professeurs n'admettant pas que cet établissement construit pour 1 600 élèves en abrite 2 400. Au lycée Grandmont de Tours, les professeurs ont aussi bloqué la rentrée pour exiger 30 postes supplémentaires. Toutes les classes de seconde comptent 40 élèves et des groupes de langues vivantes atteignent un effectif de 45. Enfin le SNES (FEN) de l'académie de Créteil prévoit une journée d'action le 20 septembre contre les surcharges dans les collèges et lycées.

Dans le primaire, plusieurs écoles sont « occupées » par les parents en signe de protestation contre les fermetures de classes ou l'absence d'instituteurs le jour de la rentrée. C'est notamment le cas à Loriol (Drôme) et à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), où les parents menacent *d'installer une classe sauvage* au milieu du carrefour à grande circulation si une classe supplémentaire n'est pas ouverte.

Dans « le Monde de l'éducation » de septembre

- Les études littéraires ne mènent pas au chômage
- Bac 88 : les sujets de français et de philosophie

Passer un baccalauréat A et s'engager dans des études de lettres *modernes,* d'histoire-géographie ou de langues à l'Université ? On crie *« casse-cou ». Le Monde de l'éducation démontre* qu'on a tort. A tous ceux qui sont prêts à se laisser séduire par le métier de professeur, aucun doute n'est permis : il y a des places à prendre. En lettres modernes et classiques, par exemple, l'éducation nationale *manque déjà de professeurs,* et les universités retrouvent leur vocation initiale : former de nouveaux enseignants. *Pour les* autres, les experts du CEREQ ou certains responsables de l'insertion des diplômés dans les universités sont formels : un cursus littéraire ne mène pas au chômage.

Contrairement à l'idée répandue, *les étudiants* qui choisissent cette voie s'en tirent plutôt bien sur le marché de l'emploi. A deux conditions toutefois. D'abord, qu'ils s'arment de patience. L'insertion professionnelle des « littéraires » est en effet plus longue que celle des « scientifiques », *et leurs débuts de carrière* sont plus cahotants. Mais, selon l'enquête du CEREQ, dix-huit mois après leur sortie de l'Université, 80 % d'entre eux ont un emploi.

Ensuite, l'imagination et l'ouverture d'esprit. Une fois leur diplôme en poche, *les littéraires* doivent acquérir des savoir-faire professionnels hors de l'Université. Formation accélérée, stages, expérience professionnelle, *même de courte durée :* tout est bon pour donner de la plus-value à une licence de lettres ou à une maîtrise d'histoire.

Dans son enquête de septembre, *le Monde de l'éducation* raconte comment ces jeunes diplômés parviennent à trouver leur place dans des entreprises où la maîtrise de l'expression *écrite, une bonne connaissance* de la langue ainsi que des capacités de communication sont des valeurs en hausse.

Egalement, au sommaire de ce *numéro, « Les sujets du bac* en français et en philosophie ». Un dossier réalisé avec des enseignants, pour ceux-ci et pour leurs élèves, afin de préparer, dans les *meilleures conditions*, l'épreuve 1989. Avec des exercices et des témoignages.

ECHECS

Le championnat d'URSS

Le match de barrage entre Kasparov et Karpov aura finalement lieu

Ils joueront ! Après *quinze jours* de tergiversations et, sans doute, de négociations byzantines, le comité directeur de la Fédération soviétique d'échecs a finalement pu annoncer que Kasparov et Karpov disputeront, à partir du 25 décembre, le match en quatre parties pour l'attribution du titre de champion d'URSS d'échecs 1988.

On sait *(le Monde* des 23 et du 24 août) que les deux champions ont terminé premiers ex aequo de cette épreuve. Le règlement prévoyait un match de barrage en quatre parties pour les départager. En *cas d'égalité*, le *match* se prolongeait jusqu'à la première victoire de l'un ou l'autre joueur.

Karpov refusa, trouvant le délai de préparation trop court et n'admettant pas la poursuite du match en cas de résultat nul. La Fédération, incapable d'imposer un règlement *connu de tous*, proposa de faire élire le champion d'URSS par des joueurs délégués ! Ce fut un beau *tollé*. Le *gouvernement s'en* mêla et son organe officiel, les *Izvestia*, envoya aux dirigeants une volée de bois vert jugeant *« absurde »* leur proposition et fustigeant leur incapacité à faire terminer *« correctement »* une des plus prestigieuses épreuves sportives d'URSS.

« Après mûre réflexion », les dirigeants proposèrent une autre formule : que le titre de champion soit attribué aux deux joueurs ! Qui a refusé ? Kasparov, Karpov ou... le gouvernement ? On ne sait, mais, le mardi 6 septembre, l'agence Tass annonçait que le match aurait bien lieu.

Il semble que Karpov ait obtenu satisfaction puisque, en cas d'égalité, les deux joueurs seront déclarés champions *ex æquo*, ce qui supprime le deuxième *match. Kasparov* et Karpov doivent faire savoir avant le 1er octobre s'ils ont l'intention de disputer le match. *Si l'un* d'eux déclare forfait, le titre ira automatiquement à l'autre.

Le Monde
CAMPUS

DES LYCÉES AU SECOURS DES RÉGIONS

Le hussard de Vierzon

L'agonie des industries traditionnelles du pays de Vierzon aurait pu oter au lycée technologique Henri-Brisson sa raison d'être. C'est le contraire qui s'est produit. Le proviseur a réussi le pari de faire de son établissement un bureau d'études pour les entreprises de la région.

DEPUIS un siècle qu'il fonctionnait comme le grand pourvoyeur de main-d'œuvre de l'industrie locale, le lycée technologique Henri-Brisson de Vierzon semblait voué au même déclin. Au contraire, il apparaît aujourd'hui comme le ferment de la renaissance industrielle de la ville. Son secret : un renouveau total de ses rapports avec les entreprises.

Derrière les murs décrépis qui abritent les vestiges d'une machine à vapeur, conçue autrefois pour fournir la force motrice aux ateliers, des professeurs et leurs élèves s'activent sur des ordinateurs, des machines à commandes numériques, donnent des idées aux entreprises venues les consulter, mettent au point des formations nouvelles...

« *Le lycée nous a réveillés* », constate un cadre d'une usine de porcelaine, qui a demandé à des étudiants de BTS de réfléchir à l'automatisation de certaines tâches. « *Nous anticipons les métiers de l'avenir en formant les professionnels dont les entreprises auront bientôt besoin si elles veulent survivre* », explique en écho M. Maurice Perrin, proviseur de l'établissement, qui part ces jours-ci à la retraite, après avoir présidé, pendant seize ans, ce qu'il appelle « *la république indépendante du lycée technique de Vierzon* ». « *Indépendante, même de l'éducation nationale* », précise ce fringant provocateur de soixante-cinq ans, aux cheveux blancs coiffés en brosse.

Rien *a priori* ne prédisposait ce fils de l'école laïque, héritier des hussards noirs de la République et historien de formation, à se faire l'apôtre du rapprochement éducation-industrie et à devenir l'un des premiers proviseurs à créer une pépinière d'entreprises dans le sillage de son lycée. « *Mes maîtres m'ont communiqué leur foi extraordinaire dans le progrès humain*, se souvient-il. *J'en ai retenu que le monde change et que ce n'est pas forcément une mauvaise chose.* »

La mort lente des activités traditionnelles du « pays de Vierzon » — porcelaine et métallurgie — aurait pu ôter au lycée sa raison d'exister. A quoi bon continuer de former des chaudronniers, des fondeurs et des céramistes condamnés à l'exil ou au chômage ? L'idée du proviseur, relayée par son collègue du GRETA, l'organisme de l'éducation nationale spécialisé dans la formation continue pour adultes, a consisté à mettre à la disposition des entreprises la matière grise technique concentrée au sein d'un ensemble scolaire regroupant près de deux mille lycéens, élèves des sections de techniciens supérieurs, stagiaires et leurs professeurs. Un potentiel de taille pour une ville de trente-cinq mille âmes. Le lycée s'est présenté comme « *un énorme bureau d'études au service des PME, le point de convergence de toutes les demandes d'innovation technologique* », selon les expressions de M. Jacques Mizrahi, le fougueux animateur du GRETA qui a pris son bâton de pèlerin pour démarcher les entreprises et détecter, voire susciter, leurs besoins d'innovation. C'est ainsi qu'a été façonnée, en 1986, une formation de « *maître d'œuvre en conception et fabrication assistés par ordinateur* » permettant à des techniciens supérieurs d'être des intermédiaires entre les concepteurs de logiciels et leurs utilisateurs dans les PME. Cette spécialisation, d'une durée d'un an après le BTS, est assurée par la formation continue. Mais M. Mizrahi ne désespère pas de la faire reconnaître par l'éducation nationale comme un prolongement du BTS.

L'interpénétration entre formations initiale et continue, le mélange de lycéens et d'adultes, salariés ou chômeurs, dans les laboratoires et les ateliers, ont aidé à tisser des liens de confiance avec les entreprises. Certaines d'entre elles, qui ne peuvent s'offrir les services d'un cabinet de conseil spécialisé, ont vite compris ce qu'elles pouvaient gagner à confier aux élèves de BTS des études d'innovation technologique. L'opération s'achève exceptionnellement par des embauches, plus souvent par un versement de taxe d'apprentissage ou des dons de matériel. Mais elle permet surtout aux élèves de travailler à partir de situations réelles et parfois d'expérimenter les machines dernier cri installées dans les entreprises. De leur côté, les enseignants actualisent leurs connaissances et peuvent, comme l'explique M. Michel Aufauvre, professeur de productique, « *débusquer les besoins de demain pour adapter dès aujourd'hui leur enseignement* ». Bien sûr, il a fallu clarifier et moraliser ces relations d'un nouveau type, rédiger des conventions et des cahiers des charges fixant les rôles de chacun. Le proviseur reconnaît que, au début, *le lycée s'est fait truander* », par des entreprises qui considéraient le service public de l'éducation nationale comme une vache à lait. « *Mais aujourd'hui, on se connaît et on se respecte* », assure-t-il.

Signe des temps ; le comité de bassin d'emploi de Vierzon, présidé par le PDG d'une entreprise du bâtiment, M. Max Albizzati, et qui réunit patronat, syndicats, établissements d'enseignement et élus, va créer une association pour rémunérer les professeurs qui apportent leur savoir aux entreprises. Depuis cinq ans déjà, certains collaborent bénévolement aux travaux d'un organisme régional chargé d'aider les PME à innover. Et les échanges de bons offices se multiplient. Plusieurs entreprises de porcelaine viennent de confier au lycée l'étude d'un procédé nouveau de fabrication. Ils ont constitué un groupement d'intérêt économique (GIE) dont le siège est naturellement au lycée. EDF a choisi d'installer à Henri-Brisson le prototype d'un nouveau four électrique pour la cuisson de la porcelaine et d'en étudier les utilisations avec les enseignants. Une formation à l'usinage des céramiques techniques ouvre à cette rentrée.

PHILIPPE BERNARD.

(*Lire la suite page 26.*)



La rubrique quotidienne « Campus » reprend à partir de demain
(éditions datées du 9 septembre)

SOMMAIRE

Les croisés de Lens

Les parents de Condorcet se mobilisent. Leur objectif : créer, dans la cité minière, des formations supérieures et des classes préparatoires aux grandes écoles.

LES puits de mines silencieux ressemblent à de grands échassiers désœuvrés. Les terrils désaffectés n'ont pas encore été recouverts par l'herbe. Malgré les travaux de réfection en cours, la gare de Lens conserve son allure banlieusarde, à l'écart de l'axe Paris-Lille. Et, comme l'an dernier, comme il y a deux ans, les parents d'élèves du lycée Condorcet ne verront pas s'ouvrir cette année les classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs dont ils réclament la création.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tout tenté pour mobiliser, convaincre, lever les réticences des uns, bousculer l'indifférence des autres, et frapper à toutes les portes. De celle du maire de Lens, M. André Delelis, sénateur du Pas-de-Calais, à celles du conseil régional ou du ministère de l'éducation nationale, du conseil général du Pas-de-Calais ou de la chambre de commerce et d'industrie locale. Sans oublier les candidats à l'élection présidentielle, qui ont tous reçu un dossier complet, plaidant en faveur de formations supérieures à Lens. Une véritable croisade, animée depuis trois ans par un ingénieur des mines, M. Gérard Glanjetas, audit interne aux Houillères du bassin Nord-Pas-de-Calais. « *Cette histoire de formation post-baccalauréat à Lens était sur le tapis depuis une vingtaine d'années*, explique-t-il. *Quand j'ai été élu président de l'association des parents d'élèves de Condorcet en 1985, on a décidé de relancer ce dossier et on y est allé pied au plancher.* »

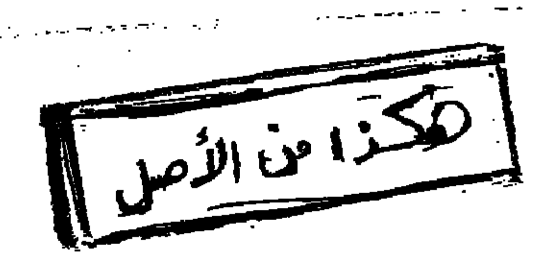
Il fallait d'abord dresser l'état des lieux : il est accablant. Lens semble accumuler tous les handicaps. Il y a vingt ans, la mine faisait vivre 220 000 personnes dans la région. Elles ne sont plus que 12 000 aujourd'hui et, dans quatre ans, le personnel des Houillères sera réduit à 3 000 personnes. C'est dire l'ampleur des problèmes de reconversion économique et d'emploi : le Pas-de-Calais est l'un des départements les plus touchés par le chômage (14 % contre 10,05 % pour la moyenne française) et Lens est l'arrondissement le plus atteint du département. Cette crise a ébranlé tous les fondements du bassin charbonnier. Les cent années de l'ère minière ont engendré une véritable culture régionale et marqué pour longtemps mentalités et comportements. Il y a encore vingt ans, rappelle Gérard Glanjetas, « *on envoyait les garçons à la mine et les filles à l'école ménagère. C'était la production qui comptait, pas la formation* ».

Cet héritage est très lourd. A Lens, le taux de scolarisation, après le baccalauréat, des jeunes de dix-neuf à vingt-deux ans dépasse à peine 5 %, contre 10 à 35 % dans les différentes zones de la métropole régionale, Lille-Roubaix-Tourcoing, toute proche. Il est vrai que le département du Pas-de-Calais est particulièrement mal loti en formations post-baccalauréat. Ainsi le nombre des classes préparatoires (neuf maths sup' et maths spé à la rentrée 1988) par rapport à la population est l'un des plus faibles en France. Quant au secteur de Lens, qui constitue pourtant le deuxième pôle urbain régional avec ses 380 000 habitants, il est encore plus démuni : aucune prépa, cinq sections de techniciens supérieurs et un département IUT ouvert l'an dernier pour une cinquantaine d'étudiants. On ne saurait être plus dissuasif pour les bacheliers de la région, le plus souvent d'origine ouvrière et modeste et qui hésitent à s'expatrier vers Lille, Arras et plus encore Paris.

Or, comme l'explique avec énergie M. Etienne Wolfcarius, l'un des responsables de la chambre de commerce et d'industrie de Lens, « *le handicap numéro un de la région lensoise, c'est le niveau insuffisant de qualification de sa population active. L'alternative est simple : ou bien l'on accepte d'être éliminé, alors qu'on est la première agglomération du Pas-de-Calais et la quatorzième de France ; ou bien on décide de se battre sur le terrain stratégique de la formation. C'est la seule façon d'affronter les mutations technologiques. Mais c'est une véritable révolution culturelle.* »

GÉRARD COURTOIS.

(*Lire la suite page 26.*)



هكذا من الأصل

L'inspectrice est optimiste

Le vingtième arrondissement de Paris n'est pas une circonscription « facile ». Pourtant, depuis douze ans qu'elle est inspectrice départementale, Nicole Temporal observe que le moral de l'éducation nationale s'améliore.

EN remontant mentalement ses *douze rentrées* dans l'enseignement élémentaire, Nicole Temporal bute sur *un souvenir* cuisant : 1977, son premier jour de service en tant qu'inspectrice départementale de l'éducation nationale (IDEN). Une émeute de parents d'élèves dans le préau surchauffé d'une maternelle du dix-neuvième arrondissement de Paris, à cause de la suppression d'une classe. Il a fallu improviser, calmer les parents, rassurer le député, expliquer aux journalistes... *« Depuis, j'ai appris à aborder les parents. Quand on les informe, ils deviennent moins agressifs »*, confie-t-elle de sa voix sereine de pédagogue aguerrie.

Avant ces débuts mémorables dans l'inspection, Mme Temporal avait enseigné le français en Afrique noire, puis au lycée de Colombes. Ensuite, elle a connu plusieurs circonscriptions de la région parisienne, toujours dans des *quartiers réputés* difficiles, avant d'être nommée en plein *cœur de ce qu'il reste du Paris* populaire, entre Belleville et Ménilmontant, dans une zone d'éducation prioritaire (ZEP).

La quarantaine tout juste esquissée, souriante mais prudente – surtout ne pas blesser les collègues, – Mme l'inspectrice de la vingt et unième circonscription *vit intensément la rentrée*. Dès la fin août, elle a retrouvé son bureau pour régler les derniers détails d'un ballet préparé discrètement depuis novembre, et qui aboutit à ce petit miracle annuel : la rencontre d'un maître et de ses élèves dans une classe ! Le métier d'IDEN n'est pas de tout repos en ces jours de bouillonnement scolaire. L'IDEN – ils sont plus d'un *millier* en France – inspecte et note des instituteurs. Mais sa *fonction d'animation pédagogique* (stages, conférences) se double d'un travail administratif de relai entre les écoles et l'inspecteur d'académie. Il transmet notamment les prévisions d'effectifs, au *vu desquelles seront* décidées les ouvertures et fermetures de classes. *Il se trouve donc en première* ligne, avec les directeurs d'école, le jour de la rentrée.

Mme Temporal s'est efforcée de prévoir les facéties de la démographie scolaire dans les quinze établissements de sa circonscription. *« C'est un peu le marc de café. On déménage et emménage beaucoup dans le vingtième arrondissement. Mais je me fie à mon intuition : les effectifs – trois mille cinq cents élèves environ – seront stables cette année. »* Sage prévision, car pour une IDEN, « l'intuition » commande de minimiser, autant que possible, les baisses démographiques qui entraînent la suppression de classes, en vertu d'une logique administrative bien rodée, *mais très mal vécue par les institu*teurs et les parents.

Quelques déménagements inattendus, la livraison anticipée d'un immeuble, la fermeture d'une entreprise... L'école vit au rythme des quartiers. Si les effectifs restent *insuffisants* à l'école du 104, rue de Belleville, un poste sera *peut-être bloqué. Dans* la ZAC des Amandiers en pleine fièvre immobilière, l'école neuve n'est pas achevée : les enfants seront provisoirement hébergés dans deux établissements voisins. Mais l'IDEN sait que les appartements *neufs*, aux loyers élevés, attirent des couples plus âgés, dont les enfants *ont souvent dépassé* l'âge de l'école primaire.

Les enseignants, eux aussi, ont bougé pendant les vacances : il faut compter avec les mutations, les mises en disponibilité, les congés de maladie et de maternité, à *remplacer* en catastrophe. Car la rentrée pour Mme Temporal, ce sont aussi les retrouvailles avec « ses » quinze directeurs et « ses » quelque deux cents instituteurs, dont elle doit entretenir l'enthousiasme pédagogique. A Gennevilliers, puis à Paris, elle a axé ses interventions sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Le sujet la passionne à ce point que, licenciée en linguistique, elle a consacré une partie de ses vacances à terminer son mémoire de DEA sur la manière dont les élèves de CM2 utilisent la parole pour construire et corriger leurs écrits. En attendant d'entreprendre une thèse sur le même sujet. Cette année, elle incitera les instituteurs à se lancer dans des projets d'action éducative (PAE) sur le Bicentenaire de la Révolution. En 1987-88, des élèves de quatre écoles avaient rédigé un roman sous la houlette d'un écrivain ; d'autres initiatives visent à diffuser la lecture et l'écriture, à travers le théâtre, le conte ou les marionnettes. *« Les instituteurs sont très demandeurs de formation sur la lecture*, constate Mme Temporal. *Mais en évaluant leurs pratiques, on s'aperçoit que certaines idées ne passent pas. Par exemple celle qui veut que les enfants doivent lire, dès le CP, des textes d'une certaine longueur. Certains manuels de lecture donnent la vision d'une langue en miettes. Ils servent surtout à rassurer les parents et les instituteurs, mais ne préparent pas les enfants à être de vrais lecteurs et scripteurs. »* Pourtant, reconnaît l'inspectrice, de plus en plus d'instituteurs ont conscience que savoir *lire ne signifie pas* seulement déchiffrer un texte, mais le comprendre et pouvoir l'utiliser. *Ils* savent que ces apprentissages fondamentaux peuvent s'étaler sur plusieurs années.

« Prévoir les effectifs, c'est un peu le marc de café. Je me fie à mon intuition. »

Alors, envolé le malaise des instituteurs ? Oubliée leur grande révolte de 1987 (qui a pris naissance précisément dans des écoles des dix-neuvième et vingtième arrondissements) ? *« L'image de l'école s'améliore, grâce aux messages positifs de MM. Chevènement et Monory*, assure Mme Temporal. *Le moral est en hausse et les rentrées sont moins difficiles, car il y a plus de moyens qu'il y a dix ans. »* Quant aux nouvelles générations de maîtres, *« ils tiennent mieux leur classe, parce qu'ils sont mieux formés et plus sérieux dans leur travail. Ils se posent plus en maîtres que dans les années 70. Leurs méthodes sont plus... traditionnelles* (le mot la gêne) *et ils ont des élèves plus sages »*. Souvent bardés de diplômes et ayant eu une autre activité professionnelle, les nouveaux instituteurs *« apportent à l'école la diversité de leurs expériences. Plus ouverts aux projets et à la formation, ils font évoluer leurs aînés »*. Sans doute certains se sentent-ils seulement *« de passage »* dans l'enseignement. Mais *« on sent leur désir d'aller plus loin et ce n'est pas un mal »*.

Des instituteurs rassérénés, de vrais directeurs, des parents mieux informés, des immigrés progressivement intégrés – des filles d'origine étrangère sont premières de leur classe, – et même des élèves du privé *qui demandent* à intégrer l'école publique... L'optimisme serait-il de mise en cette rentrée 88 ? Non, Mme Temporal se défend d'être trop euphorique ; les instituteurs parisiens restent enfermés dans leurs classes et il n'est pas question de les réunir après 16 heures 30. Les classes difficiles sont encore trop souvent laissées aux débutants désarmés, les résultats des recherches pédagogiques pénètrent peu dans les classes et des stages de formation sont supprimés faute de candidats. Les changements survenus à la tête de l'Education nationale feront-ils évoluer les mentalités ? Mme l'inspectrice reste sur sa réserve. *« Nous sommes tous dans l'attente de ce qui sera dit et fait »*, lâche-t-elle seulement.

PHILIPPE BERNARD.

DES LYCÉES AU SECOURS DES RÉGIONS

Les croisés de Lens

(Suite de la page 25.)

Les parents d'élèves sont parvenus à la même conclusion. Pour *eux*, l'*implantation de formations* post-baccalauréat débouchant sur des études longues provoquera à terme le redémarrage économique et culturel de la région. Selon la formule de M. Glanjetas, les classes préparatoires scientifiques doivent être *« le levier qui poussera vers le haut le niveau global de formation des jeunes de la région »*. Un peu à l'image de Valenciennes, qui, en une quinzaine d'années, a réussi, à partir de son IUT, à construire un pôle universitaire dynamique.

Malgré trois ans d'efforts et de démarches, cette stratégie n'a toujours pas abouti. Bien au contraire. Alors que les Lensois attendaient sans succès, puisque les locaux tout neufs de l'institut universitaire de technologie, presque fastueux dans le paysage lensois, ont ouvert leurs portes à la rentrée 1987. Une rentrée *pourtant difficile et qui risque* de l'être encore cette année. Car, en dehors des locaux et du matériel flambant neuf, l'IUT navigue à vue. *« Ce sont les moyens humains qui nous manquent*, reconnaît volontiers le directeur, M. Delanssays. *Nous avons démarré sans postes de professeur titulaire, uniquement avec des vacations d'enseignants de BTS du secteur. Nous devons avoir deux postes cette année, mais pour beaucoup d'universitaires, Lens et ses corons, c'est un peu le début de la banquise. »* Pourtant, ce jeune directeur ne manque ni de projets ni d'optimisme. *« Le seul fait d'avoir créé un bout d'université ici bouscule les mentalités. Beaucoup de familles du cru n'imaginaient même pas de pouvoir envoyer leurs enfants dans l'enseignement supérieur. Ils pensaient que ce n'était pas pour eux. Avec l'IUT tout près, l'université n'est plus inaccessible. Pour cette rentrée, nous avons eu une dizaine de demandes par place »*.

Beaucoup de familles pensent encore que l'université n'est pas pour leurs enfants

en vain leurs prépas, ce sont les lycées d'Arras, de Béthune ou de Boulogne qui ont bénéficié des quelques créations de maths sup' et de maths spé du département. Le rectorat de Lille ne manque pas d'arguments pour juger « prématurée » une telle implantation à Lens. Il estime en particulier que la région lensoise ne dispose pas d'un nombre suffisant de lycées scientifiques pour permettre à des prépas de se développer dans de bonnes conditions.

Une argumentation que partage pour l'essentiel le proviseur du lycée Condorcet, M. Bernard Vosgien. *« Je suis solidaire des parents d'élèves*, souligne-t-il. *Ils ont fait un formidable travail pour donner confiance aux élèves et à leurs parents. Et, à terme, je suis favorable à la création de prépas. Mais il faut d'abord préparer le terrain, travailler en amont au niveau des mentalités pour augmenter notamment les orientations vers les classes de première S et les terminales C. Et constituer un vivier assez riche d'élèves susceptibles d'aller en prépa ». « D'autant*, précise-t-il en proviseur averti, *que nous n'échapperons pas à la hiérarchie des classes préparatoires. Si nous démarrions avec un niveau trop faible, comme des canards boiteux, on compromettrait les futurs prépas. »*

A cette prudence des autorités académiques, s'ajoutent les réticences des industriels de la région. M. Wolfcarius, à la chambre de commerce, exprime bien le sentiment général : *« La formation est une des clés de notre avenir. C'est clair. Mais ce que demandent les entreprises du coin, notamment les PME, ce sont des techniciens formés à bac + 2 ou bac + 3 pour recruter rapidement. Et puis il ne faut pas se faire d'illusions : notre tissu industriel ne nous permettrait pas, pour l'instant, de retenir sur place ces jeunes sortis de classes préparatoires et des grandes écoles. »*

Un sentiment que partage probablement le maire de Lens, M. Delelis. Même s'il suit personnellement le dossier des prépas et s'il a toujours soutenu l'action des parents d'élèves, c'est pour arracher la création d'un IUT dans sa ville qu'il s'est le plus battu au cours des dernières années. Non

Toutes ces objections, l'association des parents d'élèves les connaît par cœur. Et les récuse sans hésitation. L'insuffisance du vivier de bacheliers *scientifiques* ? Peut-être, mais le même argument pouvait être opposé à Béthune ou Boulogne. La demande des industriels et des familles pour des formations courtes ? Les parents d'élèves reconnaissent qu'elle est forte, mais ils craignent justement que trop de jeunes de la région *soient orientés trop tôt vers des for*mations techniques trop étroites. Bref, estime Gérard Glanjetas, *« nous sommes victimes d'ostracisme. Les responsables de l'éducation nationale ont du mal à admettre qu'une ville minière et ouvrière puisse disposer de classes préparatoires. Comme si nos jeunes n'avaient pas le droit à l'égalité des chances. »*

Loin de baisser les bras, les parents ont décidé de doubler la mise. A l'ouverture de classes préparatoires, ils ont, depuis un an, ajouté deux autres revendications : la *création* à Lens de DEUG scientifiques décentralisés depuis les universités lilloises, comme cela s'est fait pour Boulogne et Calais, et la réalisation d'un projet d'INSA (Institut national des sciences appliquées) envisagé il y a deux ans et abandonné depuis. Quitte à regrouper l'ensemble de ces formations supérieures ainsi que les projets de la chambre de commerce, et à choisir Lens comme siège de la future université du Pas-de-Calais que réclame explicitement le schéma régional des formations. Mais sur ce point la concurrence est aussi féroce que feutrée, et le chef-lieu du département, Arras, n'est pas le dernier à revendiquer le rôle de pôle universitaire.

Si la formation apparaît désormais comme un enjeu national, voire européen, elle n'en *suscite* pas moins de passions au niveau régional ou local.

GÉRARD COURTOIS.

Le hussard de Vierzon

(Suite de la page 25.)

Un travail de haute précision sur ces matériaux nouveaux qui pourraient constituer un créneau industriel d'avenir au pays de la porcelaine, comme le croit M. Yves Fromion, conseiller régional (RPR) de Vierzon. Des investissements potentiels, français et étrangers, ont été conviés à visiter le lycée et une association de promotion a été créée, dont le président est évidemment... *le proviseur.*

Mais le plus beau rêve de M. Perrin – faire naître une activité industrielle et des emplois par la formation – a déjà pris corps. Les premiers bâtiments gris et jaunes de la *« pépinières d'entreprises du pays des cinq rivières »* vont être inaugurées en octobre à Méreau, à l'ouest de Vierzon. Ils accueilleront des sociétés créées notamment par d'anciens élèves ou des stagiaires de formation continue, qui bénéficieront du soutien logistique et technique du lycée.

L'ambition de ses promoteurs est d'y installer un centre permanent d'aide aux *transferts* de technologie auquel pourront collaborer élèves et enseignants, et d'en faire un lieu d'accueil pour les jeunes créateurs d'entreprise.

Ainsi germeront peut-être les graines semées par le hussard noir de l'enseignement technique.

Ph. B.

Ma première classe... en 1888

Septembre 1888... Fraîchement émoulu de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, l'écrivain Louis Bertrand rejoint son premier poste de professeur de seconde au lycée d'Aix-en-Provence. Il raconte cette expérience éprouvante dans un texte publié en janvier 1935 dans les Œuvres libres *: « Mes débuts dans l'université »... Cent ans après, ce témoignage garde une certaine actualité...*

C'ÉTAIT pendant la dernière semaine de septembre 1888. Autant que je me rappelle, j'avais dû prendre à la gare de Lyon un express qui partait de Paris vers quatorze heures pour arriver à Marseille le lendemain, vers six ou sept heures du matin. Je sortais de Normale. J'avais vingt-deux ans. Récemment nommé professeur de seconde au lycée d'Aix-en-Provence, j'allais rejoindre mon poste. Une vie nouvelle commençait pour moi. Je n'étais plus un élève, j'étais mon maître, ou je pouvais en avoir l'illusion... Vingt-deux ans ! Un avenir qui n'avait rien de désespéré ! Et Marseille, la Provence, le soleil méditerranéen, la mer à l'horizon ! Le lendemain, à l'aube, je descendrais de wagon devant des paysages tout neufs pour mes yeux, dans un pays dont j'avais longtemps rêvé, et qui ne pouvait être que merveilleux... J'aurais dû être enchanté et, avec mon habituel tempérament, fou de joie ! Et pourtant j'étais triste, inquiet, mécontent de moi et des autres (...). Ce qui m'inquiétait et me mortifiait, c'était ce gagne-pain dérisoire que m'offrait l'Université : deux cent vingt-cinq francs et quelques centimes par mois pour nourrir et entretenir trois et bientôt quatre personnes ! Et surtout – car ma vanité l'emportait sur tout le reste, – ce qui m'humiliait, c'était cette chaire de seconde au lycée d'Aix-en-Provence ! J'avais escompté beaucoup mieux. Depuis plusieurs années, je me préparais pour l'Ecole d'Athènes. Je devais passer trois ans en Grèce et en Asie Mineure. Je verrais Rome, l'Italie, Constantinople, Jérusalem, enfin tout l'Orient. Et, pendant de longs mois, j'avais vécu dans la fièvre et les éblouissements des grands voyages. J'étais l'hôte des rapides, des paquebots, des hôtels cosmopolites. Par avance, je goûtais l'ivresse de débarquer dans des ports inconnus, de me promener dans de grandes villes exotiques, où chaque pas est une découverte ! ... Et puis rien de tout cela ! Pour apaiser ma fringale d'exotisme, de grands spectacles merveilleux, Aix-en-Provence ! Une sous-préfecture des Bouches-du-Rhône ! Un petit lycée tout neuf et de troisième ou quatrième catégorie ! ... Mais c'était bien ma faute et c'est ce qui achevait de me navrer !

J'avais eu la sottise de me faire refuser à l'agrégation, ce qui m'interdisait toute ambition athénienne, et cela par dilettantisme, pour m'être épris d'un des auteurs du programme, auquel j'avais tout sacrifié, au lieu de piocher sagement et méthodiquement mon examen, comme les camarades. Alors de quoi me plaignais-je ? Je n'avais que ce que je méritais ! (...)

Aix ! Ce nom un peu aigre sonnait désagréablement à mes oreilles ! Sa silhouette graphique elle-même, que je considérais pour la centième fois sur ma feuille de nomination, n'avait rien de flatteur pour mes yeux. Aix ! Une majuscule pointue, et rien derrière ! Ce mot m'était déplaisant à lire ! Et, pour comble de désenchantement, j'avais feuilleté avant de partir un vieux manuel de géographie et j'y avais lu ceci : « Aix, dix-huit mille habitants. Archevêché, cour d'appel, faculté des lettres et de droit. Siège d'une Académie. Commerce d'amandes et d'huile d'olive... ». Foin de l'huile d'olive et des amandes aixoises ! Je n'avais aucun goût pour ces denrées, et ce que je voyais de plus clair, à travers cet étalage de titres ecclésiastiques, parlementaires et universitaires, c'est que tout cela déguisait un affreux trou de province, une vieille petite ville moribonde ! D'avance, j'en avais l'âme transie...

(...) Cependant ma première impression fut des plus favorables. Je voulais, d'ailleurs, qu'elle le fût. Il m'était intolérable de penser que la ville où désormais j'allais vivre était un lieu médiocre. Je m'excitais à la bienveillance et même à l'admiration. Et, tout de suite, j'avoue que je fus très frappé par le grand style du paysage aixois, cette campagne aux molles inflexions et aux nobles feuillages italiques, la couleur chaude des terrains et des fabriques, et, aux arrière-plans, les masses architecturales de Sainte-Victoire. Je trouvais même au viaduc de Roquefavour je ne sais quoi d'antique ou de classique qui m'évoquait tout un coin de la campagne romaine, un paysage de Poussin ou de Claude Lorrain. Mais il faut bien que je l'avoue aussi : à cette époque-là, j'étais aussi mal préparé que possible pour goûter le charme archaïque d'une vieille ville parlementaire comme Aix-en-Provence. Presque toutes ses beautés datent du dix-septième et du dix-huitième siècle. Or, cet art-là était à peu près fermé aux générations qui florissaient vers 1890. On méprisait en bloc tout ce qui n'était pas l'Antiquité grecque ou le gothique. L'histoire de l'art finissait après la Renaissance. Enfin le Midi provençal ou languedocien, le Midi français n'était guère qu'un prétexte à plaisanterie. Parlez-nous des pays exotiques ! Nous donnions furieusement dans l'exotisme. Nous étions Orientaux et même Extrême-Orientaux avec Loti. Et ainsi je ne pouvais rien comprendre à Aix-en-Provence. Je n'en pouvais rien sentir.



« Mon proviseur me jugeait trop jeune, incapable de tenir une classe... »

(...) Je n'exagère pas en disant qu'à vingt-deux ans je n'avais aucune idée des humains. J'étais une espèce de moine, ou de séminariste laïque, qui n'a jamais mis le pied dans le monde. Pour moi n'existaient que les bouquins et, à l'arrière-plan, l'odieuse nécessité des examens. Mes camarades, c'étaient des concurrents qu'il s'agissait de distancer ; mes professeurs, des robinets à l'onde avare ou généreuse, dont je prenais ou laissais selon ma convenance. Avec mes habitudes d'isolement et de rencognement, je ne tenais aucun compte des autres. Je croyais qu'il me suffisait d'aller de l'avant, de me développer en suivant ma ligne et en essayant de bien faire et que, si l'on ne me savait pas précisément gré de chercher mon salut par des voies personnelles, on ne pouvait pas m'en vouloir de cela... On eut tôt fait de me détromper.

Dès mon arrivée, j'avais rendu visite à mon proviseur. Je pensais que mon extrême jeunesse, ma franchise, mes façons d'adolescent bien élevé et aussi mon évidente, quoique maladroite, bonne volonté, que tout cela me vaudrait un peu d'indulgence, sinon de sympathie, de la part de mes chefs. Tout de suite j'eus l'impression que cela précisément déplaisait. Mon proviseur me jugeait trop jeune, sans expérience, incapable de diriger une classe, et il était convaincu d'avance que le souci de l'agrégation allait me détourner de mes devoirs professionnels. Mon Dieu ! ce n'était que trop vrai. Mais c'était aussi une raison de plus pour venir à mon secours, me tendre la perche, me diriger et me conseiller doucement, sans en avoir l'air. Je sais bien que j'étais très ombrageux et sans doute plein de prétentions. Mais je me connais aussi : avec un mot cordial, une poignée de main affectueuse, enfin le moindre témoignage de bienveillance, on eût fait de moi tout ce qu'on eût voulu. Au lieu de cela, je sentis instantanément une hostilité préconçue. Et le fond de cette hostilité, c'est que j'étais normalien et que lui, mon proviseur, ne l'était point : ce sont de ces choses qui, de mon temps, dans l'Université, ne se pardonnaient pas. Et c'est pourquoi il ne me fit la grâce d'aucun conseil. J'allais être en observation sous des yeux inamicaux et qui guettaient mes premiers manquements pour les noter avec allégresse. Le bonhomme avait l'air de se frotter les mains, en se disant dans sa barbe : « Ah ! ah ! mon petit ami. Vous voilà jeté à l'eau ! On va voir comment vous vous en tirez ! ... » Et je ne tardai pas à me convaincre que le cruel escomptait mon naufrage.

(...) Je dus passer aussi pour un insupportable « poseur », car, ne trouvant aucun agrément dans le commerce de mes collègues, je les évitais le plus possible. En général, c'étaient de très braves gens, mais avec qui je ne me sentais absolument rien de commun. Je n'y mettais aucun orgueil. Je m'efforçais même de me montrer extrêmement poli et prévenant. On ne me pardonnait pas ma politesse, pas plus qu'on ne me pardonnait ma tenue. J'étais pourtant mis très simplement. Ce qui me singularisait, c'était le port du haut-de-forme, dont j'avais pris l'habitude à l'école. Tous mes camarades portaient le « tuyau de poêle » ou, comme nous disions :

Abritaient de grands fronts
/sous de modestes tubes.

J'avais à Aix mes vieux chapeaux de la rue d'Ulm. Enfin, vanité scandaleuse chez un si petit fonctionnaire, j'avais un « pardessus de fourrure ». Ils appelaient ainsi un simple paletot en gros drap verdâtre que j'avais acheté à la Belle Jardinière sur mon premier argent, gagné à donner de chétives leçons. Ma mère, toujours affolée pour moi à l'idée d'une bronchite possible, y avait cousu de ses mains, en guise de collet, la peau de je ne sais plus quelle bête très peu somptueuse. Et c'est ce qu'ils appelaient mon « pardessus de fourrure ». Ce pardessus m'attira bien des sarcasmes, mais aussi beaucoup de considération de la part de mes élèves.

Tous ces menus faits ramassés, colportés et commentés par des bouches hostiles ou malveillantes, me valurent un accueil assez frais, lorsque j'allai présenter mes devoirs à mon recteur.

L'hôtel où étaient installés alors les bureaux de l'Académie est un vieux logis qui a encore assez bonne mine. Mais l'Université en avait fait quelque chose de sordide et de sinistre. J'y fus reçu par un petit bonhomme grassouillet, qui avait l'air d'une grenouille juchée sur un tabouret. Ce fut bref et tout à fait dépourvu de cordialité. Ce personnage me dit en substance : « *Il faudra vous occuper de vos élèves ! Vous n'êtes pas ici pour parader et faire de la fantaisie... pour sculpter votre statue intérieure* (je ne sais où il avait pêché cette expression ambitieuse, qui, somme toute, ne manquait pas de justesse). *Et n'oubliez pas que vous êtes un fonctionnaire ! Les fonctionnaires doivent servir la République, qui les paie !* » Là-dessus, l'insolente petite grenouille me mit à la porte.

(...) Chose surprenante, c'est dans ce métier, embrassé sans ferveur, que je trouvai mes premières compensations ! Tout de suite, je m'entendis très bien avec mes élèves et, contrairement aux pronostics de mon proviseur, je sus très bien tenir ma classe. Rien n'est tel que d'être jeune. Etant très près de ces adolescents, je sus leur parler un langage qui était le leur. D'abord, comme je me le répétais cyniquement, je ne voulais pas m'embêter ! Je ne voulais pas m'assommer moi-même à faire une classe assommante. J'entendais m'intéresser à ce que je disais et aussi tirer un profit de mon enseignement, apprendre moi-même quelque chose. En réalité, j'étais le meilleur élève de ma classe. Avec une pareille pédagogie, j'avais le sentiment d'intéresser tout mon auditoire, jusqu'aux derniers des cancres. Je les émouvais par mes lectures. Je leur donnais le goût des belles choses. Tout ce petit monde vibrait, était en effervescence. Ceux qui avaient tant soit peu le sens littéraire me témoignaient autant de sympathie que d'enthousiasme. J'étais fort populaire... Mais les bêtes à concours, les figurants du tableau d'honneur et ceux qui, sur de petits carnets, supputaient leurs points pour le prix d'excellence, tous ces pharisiens m'en voulaient secrètement, d'abord de mésestimer leur besogne de piocheurs et de fouisseurs, et ensuite de négliger scandaleusement la lettre des programmes et la stricte préparation des examens...

L'administration, qui me guettait, prêtait l'oreille à ces doléances sournoises. On aurait dit que je m'appliquais à lui fournir des armes contre moi. N'avais-je pas eu l'audace ou l'inconscience – je ne sais plus comment ni à propos de quoi – de prononcer en pleine classe le nom alors maudit de Zola !... En ce temps-là, Zola n'était pas l'ami des universitaires. Incontinent, je fus mouchardé par les pharisiens, ou trahi involontairement par l'enthousiasme naïf de mes fidèles. Dans les huit jours, je reçus un blâme sévère. L'atmosphère de suspicion et de malveillance devenait de plus en plus épaisse autour de moi. (...)

LOUIS BERTRAND.

Louis Bertrand (1866-1941) fut ensuite professeur au lycée d'Alger. Il écrivit plusieurs romans où il décrivit la vie des colons d'Algérie et fut membre de l'Académie française.

A l'assaut du Lagarde et Michard

Qui parviendra à détrôner le célèbre manuel de littérature ? Tous les grands éditeurs ont leur prétendant. Mais il résiste...

BATAILLE de prétendants pour un trône occupé. Après quarante ans de règne quasi absolu sur les anthologies de littérature, la célèbre collection Lagarde et Michard est assaillie de toutes parts. La rentrée 1988 voit s'achever l'éclosion des manuels de français destinés aux classes de seconde et de première. Après l'intrépide Magnard en 1983, qui récidive cette année avec une nouvelle série en deux volumes (*Littérature*), Hachette et Nathan en 1986, c'est aujourd'hui Hatier qui souhaite ébranler la forteresse Bordas. Mais comment conquérir le public inconditionnel de cette vénérable collection, tout en répondant aux exigences novatrices des programmes définis par l'inspection générale ?

Réponses en ordre dispersé. Entre les livres édités par Magnard, dont la conception paraît aux antipodes du canonique Lagarde et Michard, le décalquage-toilettage du Bordas réalisé par MM. Décote et Dubosclard pour Hatier, en passant par le Darcos neutre — d'aucuns diront terne — de Hachette ou le — trop ? — savant Mitterand chez Nathan, chacun trouvera son compte. Maquettes léchées et multicolores, surenchère d'illustrations somptueuses, abondance de notes de lecture, d'extraits de critiques contemporains, introduction aux techniques d'expression, présentation des courants littéraires — parfois en jargon par trop abstrait, certains paragraphes du Nathan en étant la caricature, — ouvertures sur la littérature étrangère et les autres formes de communication, tous veulent gommer les imperfections du Lagarde et Michard. Un succès, fût-il contesté, s'imite et facilite l'inspiration.

Du haut de son expérience et fort d'un public fidèle et large, le Lagarde et Michard regarde ces nouveaux concurrents avec sérénité. Depuis sa naissance en 1948, il a déjà affronté plusieurs tentatives de déstabilisation. Révolutionnaire à l'époque par le mariage réussi de l'histoire littéraire et de morceaux choisis, par ses questions de bas de page — qui peuvent sembler un peu niaises mais qui facilitent le travail des enseignants — par sa maquette aérée et illustrée, il a toujours surmonté les épreuves. Ebranlé après mai 1968 par la vogue de l'enseignement thématique, qui croyait à tort que les élèves maîtrisaient la chronologie et l'histoire, brocardé par les adeptes de l'école sans manuel, il s'est ressaisi. Malgré quelques défauts — son ancienneté qui privilégie certains auteurs aujourd'hui considérés comme mineurs ; son vingtième siècle qui ratisse large, mais se contente d'une « *pincée de Yourcenar, de trente lignes de Modiano contre*



un chapitre hypertrophié consacré à Romain Rolland », selon la formule d'Alain Boissinot de l'Association française des enseignants de français, — il reste une valeur sûre, qui emporte près de 60 % du marché.

Bordas garde confiance dans la réussite de son vieil enfant, croit dans la fidélité de ses générations de lecteurs. Certains concurrents attribuent ce succès continu à la routine qui rouillerait les enseignants, les empêchant de choisir d'autres manuels par crainte de devoir refaire leurs cours. D'ailleurs en 1985, lors de l'époussetage de la collection, MM. Lagarde et Michard ont veillé à ce que chaque texte reste à la même page, pour ne pas dérouter les professeurs ayant « apprivoisé » leur livre.

Un léger lifting suffisait selon l'éditeur. « *Le Lagarde et Michard reste très actuel*, assure Alain Cardona, directeur d'édition chez Bordas. *Les concurrents nous donnent d'ailleurs un coup de chapeau, puisqu'ils semblent avoir conçu leurs manuels en ayant constamment un œil sur notre collection. Cet hommage ne fait que renforcer notre position.* »

Les nouveaux venus ne cachent pas leurs ambitions. « *Notre objectif est de détrôner le Lagarde et Michard, de nous ménager une place au soleil* », affirme Georges Décote, un des responsables des « Itinéraires littéraires » d'Hatier. « *Le Lagarde et Michard, c'est la IIIe République*, assène Anne Blacas, directrice d'édition de la série « Perspectives et confrontations » d'Hachette. *Son succès est une question de génération. Les professeurs d'aujourd'hui, qui sont allés à l'Université dans les années 60, veulent de nouveaux livres. Aussi notre collection est un bilan des études littéraires depuis la naissance du Bordas.* » « *La grandeur du Lagarde et Michard s'estompera dans les deux ans à venir* », prophétise (peut-être imprudemment) Xavier Darcos, l'auteur maison. Chez Nathan, Henri Mitterand, le directeur de la collection « Littérature, textes et documents », insiste sur l'âge des Bordas : « *Les collections existantes sont désuètes. On n'enseigne plus la physique comme en 1945, alors pourquoi en faire autant du français ?* »

Pourtant, la plupart de ces nouveaux manuels se contentent de soigner les rhumatismes du livre qu'ils veulent destituer. Ainsi tous reconnaissent la place incontournable de la chronologie pour bien expliquer et faire découvrir la littérature. Même Magnard, qui avait tenté de se démarquer en 1983 avec sa collection « Textes et contextes » aux écrivains présentés par ordre alphabétique, est revenu à plus de classicisme dans deux livres de MM. Biet, Brighelli et Rispail, sobrement intitulés « Littérature ». « *La première série s'adressait à des élèves capables de se repérer historiquement. Très vite, nous nous sommes rendu compte que seuls les plus forts s'y retrouvaient, que les autres ne savaient pas situer dans le temps Corneille ou Racine* », se désole Jean-Paul Brighelli.

Autre héritage du Lagarde et Michard : l'importance de la biographie pour éclairer les œuvres des écrivains. Le Hatier revendique clairement cette filiation : « *Les biographies vivantes et complètes sont un de nos points communs avec le Lagarde et Michard*, précise Georges Décote. *Un auteur est un être de sang et de chair. Il faut connaître sa vie pour se passionner, sympathiser avec ses ouvrages et se raccrocher à son destin.* » Aux longs discours, Hachette et Nathan préfèrent des tableaux ou des paragraphes courts, suivis en ce sens par Magnard dans ses derniers ouvrages.

« On n'enseigne plus la physique comme en 1945. Alors pourquoi en faire autant du français ? »

Quant au choix des œuvres, chacun apporte ses trouvailles, déniche son auteur méconnu, installant de nouvelles plumes dans le Panthéon des Lettres. Les textes vedettes sont là. Mais Hatier ressort des oubliettes Jules Verne et Jules Laforgue, Nathan exhibe Forneret ou Flora Tristan, et Magnard n'oublie... personne.

En fait, les vraies différences avec l'antique collection de Bordas — en somme les véritables innovations — résident dans le respect des programmes définis par l'inspection générale. Ceux-ci mettent l'accent sur l'étude d'œuvres complètes et le rapprochement thématique de textes, insistent sur l'apprentissage des techniques d'expression et de communication, recommandent l'utilisation de documents non exclusivement littéraires.

Les éditeurs répondent plus ou moins bien à ces exigences. Bordas autorise des rapprochements thématiques par de simples index en fin de volume et par quelques indications dans ses questions de bas de page. Nathan est resté fidèle à la « *littérarité* », refusant d'introduire des articles de presse, des écrits techniques ou scientifiques. « *Nous n'avons retenu que la littérature de grand genre* », soutient Henri Mitterand.

Démarche totalement inverse chez Magnard qui dépasse la littérature pour s'intéresser à tous les moyens d'expression. En partant du constat que « *les phénomènes culturels sont interdépendants, qu'un élève ne peut ignorer ce qu'est un concerto pour acquérir un savoir minimum culturel garanti* », selon la formule de Louis Magnard, les auteurs ont créé un volume de morceaux choisis à couverture noire, présenté comme un magazine à entrées multiples, et un second manuel blanc offrant des méthodes de travail, donnant les moyens de comprendre, de lire et d'écrire. Toutes les facettes du programme en deux ouvrages. Magnard a créé un pont entre les anthologies classiques et les livres de préparation aux épreuves du baccalauréat.

Reste que l'intelligence n'est pas toujours synonyme de réussite commerciale. Les éditeurs sont face à un dilemme : répondre à toutes les exigences des programmes, au risque de devenir trop touffus, trop riches, trop élitistes — ce qui fut le cas de la première collection Magnard, — ou demeurer frileusement dans la lignée du Lagarde et Michard avec le danger de n'en devenir qu'un ersatz au look amélioré. Conséquence de ce « toujours plus » des manuels (toujours plus de photographies, d'astuces de mise en page, de recherche dans la présentation, de textes méconnus) les livres deviennent de plus en plus lourds, et chers. Au Lagarde et Michard de petit format, et à prix raisonnable, répondent le bon kilo trois cents du dix-neuvième de Hatier ou les neuf cent vingt-sept pages du dix-neuvième de Magnard. Comment les faire tenir dans les sacs à dos des élèves, peu enclins à transporter trop de matériel ? Hatier, conscient du handicap, vient de décider de diviser son dix-neuvième en deux volumes, brochés ou non. Magnard vise plus loin et met au point une collection sur disque optique. La culture et la connaissance de la littérature ne se mesurent pas en kilos.

THIERRY BILLARD.

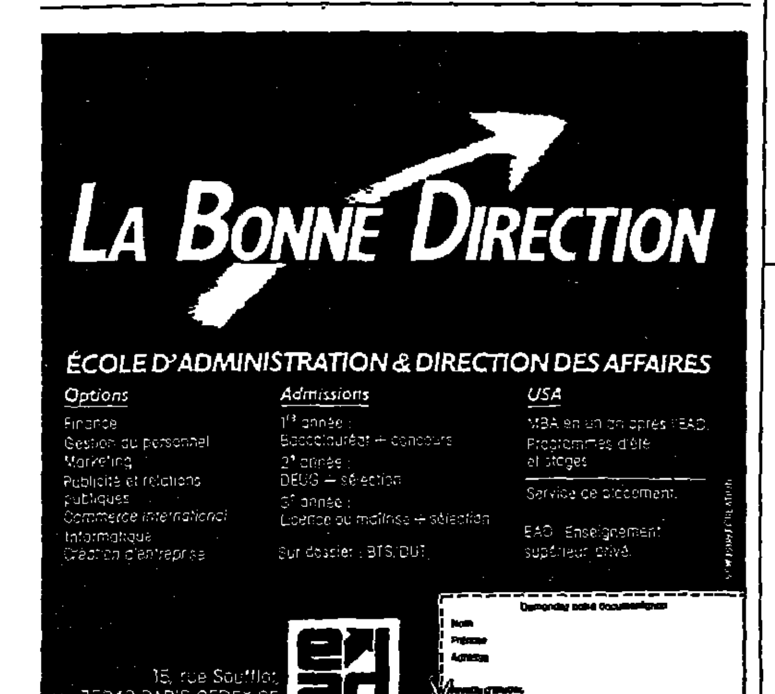
— *Anthologie et histoire littéraire*, par André Lagarde et Laurent Michard, Bordas, 6 volumes de 66 à 125 F.

— *Textes et contextes*, par Biet, Brighelli et Rispail, Magnard, 4 volumes de 130 à 192 F ; collection *Littérature* 2 volumes, 129 et 135 F.

— *Perspectives et confrontations* par Darcos, Tartayre, Agard et Boireau, Hachette, 4 volumes entre 100 et 120 F.

— *Littérature* sous la direction de Henri Mitterand, Nathan, 4 volumes de 91 à 98 F.

— *Itinéraires littéraires*, sous la direction de Georges Décote, Hatier, 2 volumes parus, 110 F.





Sarrebruck l'européenne

S'appuyant sur sa situation frontalière, l'université de Sarrebruck a poussé particulièrement loin la coopération franco-allemande.

« *NOUS nous sommes tout de suite coulés dans le moule d'Erasmus, le programme européen d'échanges universitaires d'étudiants et d'enseignants.* » Malgré sa réserve naturelle, le professeur Richard Johannes Meiser ne cache pas sa satisfaction. Bien qu'elle apparaisse outre-Rhin comme une université encore jeune et de taille moyenne, avec ses dix-huit mille étudiants, l'université de la Sarre qu'il préside affiche un incontestable dynamisme européen.

Parmi les universités allemandes, elle est celle qui participe au plus grand nombre de conventions dans le cadre du programme Erasmus. En une année, dix-neuf accords ont été conclus, dont cinq avec des établissements français (Metz, Strasbourg, Nancy, Lyon et Mulhouse). Une centaine d'étudiants de Sarrebruck bénéficient de bourses européennes, pour suivre une partie de leur cursus dans un pays de la Communauté. Cette ouverture devrait se poursuivre cette année, puisque une convention est en projet entre l'université de la Sarre et Paris-X Nanterre (droit du commerce international), ainsi qu'un accord d'échanges triangulaire entre Sarrebruck, l'université de Lille-II et celle de Warwick en Grande-Bretagne.

Pour réussir ce pari européen, l'université de la Sarre a sans doute bénéficié du soutien actif du gouvernement sarrois. Mais elle a surtout joué à fond la carte de la région frontalière, habituée depuis des décennies à la coopération et aux échanges économiques, culturels... et politiques. Passée sous administration française après le premier conflit mondial, revenue dans le giron allemand en 1936, soumise à un gouvernement militaire français au lendemain de la seconde guerre mondiale, la Sarre opte définitivement pour le rattachement à la République fédérale d'Allemagne à l'occasion du référendum d'octobre 1955. Tout en conservant des liens privilégiés avec la France. La création de l'université de Sarrebruck, à quelques kilomètres de la frontière française, en est une preuve singulière.

En 1947 est en effet décidée à Nancy la création d'un « Institut d'études supérieures de l'université de Nancy en territoire sarrois ». C'est à Paris, en 1948, que cet Institut est transformé en université indépendante dont la présidence est confiée à un Français, le professeur Angelos. Et ce n'est qu'en 1957, après le référendum sarrois, que l'université de Sarrebruck est formellement rattachée à l'ensemble des universités allemandes. La géographie et l'histoire ont donc largement contribué à forger une tradition européenne, et notamment franco-allemande, dont les symboles et les réalisations sont nombreux. Ainsi, l'université de la Sarre est la seule université allemande à décerner des diplômes homologués en France. C'est le cas pour les licences et maîtrises de littérature comparée et de littérature et linguistique allemandes. Mais la situation la plus originale est sans doute celle du Centre d'études juridiques français créé en 1955 et sans équivalent en Europe. Intégré au département d'études juridiques de l'université de Sarrebruk, financé par l'université, mais dirigé par deux professeurs de facultés de droit françaises, cet institut a pour première mission de fournir un enseignement fondamental de droit français, conduisant au DEUG de droit.

Fournir des cadres parfaitement à l'aise dans les deux cultures

Mais, depuis quelques années, souligne M. Christian Autexier, l'un des codirecteurs du centre avec M. Claude Witz, « *le centre a pu commencer à remplir sa seconde mission : permettre à ses quelque cent cinquante étudiants de combiner l'acquisition des connaissances du droit français et du droit allemand* ». Les étudiants d'origine française bénéficient d'une initiation poussée au droit allemand, dans le cadre de leurs matières à option. Mais un nombre croissant d'étudiants allemands, motivés par la perspective du marché unique de 1993, suivent à Sarrebruck un double cursus qui leur permet, moyennant quelques aménagements, d'obtenir, à la fois, le DEUG français et l'examen d'Etat allemand. En complémentarité avec le centre d'études juridiques, et sous la houlette de ses deux directeurs, s'est développé un institut d'études européennes qui accueille, en troisième cycle et en recherche, une soixantaine d'étudiants et de professionnels qui souhaitent se spécialiser en droit communautaire.

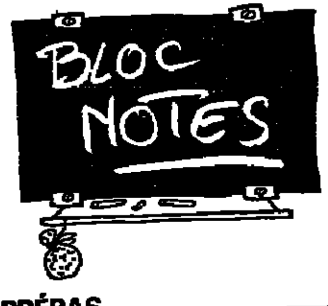
Enfin, l'université de Sarrebruck abrite, depuis plus de trente ans, l'institut d'études françaises. A l'instar des dix-huit autres instituts français en Allemagne fédérale, l'institut de Sarrebruck est partie prenante de la politique culturelle du ministère français des affaires étrangères. Et il multiplie à ce titre les manifestations comme le Festival de théâtre français, le Festival de la chanson française, les expositions ou les invitations de personnalités et d'écrivains. Mais, implanté dès l'origine à l'université et cofinancé par elle, l'institut a également été conçu pour favoriser, dans le domaine universitaire, les relations privilégiées entre la France et la Sarre. A l'organisation de conférences de haut niveau et de colloques internationaux, s'ajoutent les cours de langue et l'aide apportée par le Bureau d'action linguistique aux professeurs de français des lycées de la région.

Ces créations déjà anciennes ont été relayées et renforcées depuis quelques années par de nombreuses initiatives. Ainsi, depuis 1984, l'université de la Sarre est membre de la Charte de coopération universitaire, qui rassemble les établissements d'enseignement supérieur du Luxembourg, de Sarre et de Lorraine (universités de Nancy et Metz, Institut polytechnique de Lorraine et Ecole d'ingénieurs de Metz). Visant, à long terme, le développement d'une université européenne « à campus dispersé » capable de contribuer au redémarrage d'une région d'Europe qui connaît, de part et d'autre des frontières, de sérieuses difficultés économiques, la charte a indéniablement relancé la coopération universitaire : reconnaissance mutuelle des diplômes en droit, médecine, géographie, et, pour la formation des ingénieurs, échange d'étudiants ou projets de recherche communs qui associent, notamment, des équipes de Sarrebruck et de Nancy dans le domaine de l'informatique.

Enfin, le sommet culturel franco-allemand de 1986 a permis la mise en place du « collège franco-allemand ». Il s'agit d'un programme d'études intégrées tout à fait original qui débouchent sur une maîtrise franco-allemande de civilisation comparée. Piochant dans de nombreuses disciplines (droit, lettres, sociologie, sciences politiques, histoire), cette filière est destinée à former des cadres du secteur tertiaire parfaitement à l'aise dans les deux cultures. Elle démarre à cette rentrée et s'adresse à des étudiants recrutés au niveau bac + 2, qui effectueront leur année de licence à Sarrebruck et leur année de maîtrise à Metz.

Situation frontalière, liens historiques avec les universités françaises, regroupement régional « *Sarre-Lor-Lux* » : il n'est pas surprenant que l'université de Sarrebruck ait immédiatement joué à fond la carte des programmes de coopération universitaire européens. Les obstacles, pourtant, ne manquent pas. Les problèmes linguistiques restent tenaces. Les mentalités évoluent lentement, et, si l'université de la Sarre compte 8 % d'étudiants étrangers, dont plus de trois cents français, le professeur Meiser admet volontiers qu'il est « *difficile de motiver les étudiants allemands pour aller à l'étranger* ». Les échanges d'enseignants sont encore plus faibles. Enfin, les procédures d'harmonisation des cursus et des diplômes sont complexes. A Sarrebruck, comme ailleurs, le chemin de l'Europe est encore long.

GÉRARD COURTOIS.



PRÉPAS

La Chambre de commerce et d'industrie de Melun fait savoir qu'il y a encore des places dans les classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs et de commerce qu'elle ouvre à cette rentrée à Paris, 128, avenue de la République, 11e arrondissement.

★ Math sup-spé, 36-38, rue Bancel, 77007 Melun Cedex. Tél. : 64-09-27-69.

★ Ecosup, 1, rue du Port-de-Valvins, 77215 Avon-Fontainebleau Cedex.

CHINOIS

L'association Rencontre et culture franco-asiatique organise des ateliers de langue chinoise, cuisine asiatique, arts martiaux, musique, calligraphie... pour enfants et adultes.

★ 29, avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél. : 45-86-10-52.

AUTOMOBILE

L'Institut supérieur de l'entreprise et des affaires du tourisme et des loisirs (groupe Ecole des cadres) crée une « option automobile » au BTS action commercial, pour former au commerce automobile.

★ ISEA, 92, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly. Tél. : 47-47-06-40.

COMPTABILITÉ

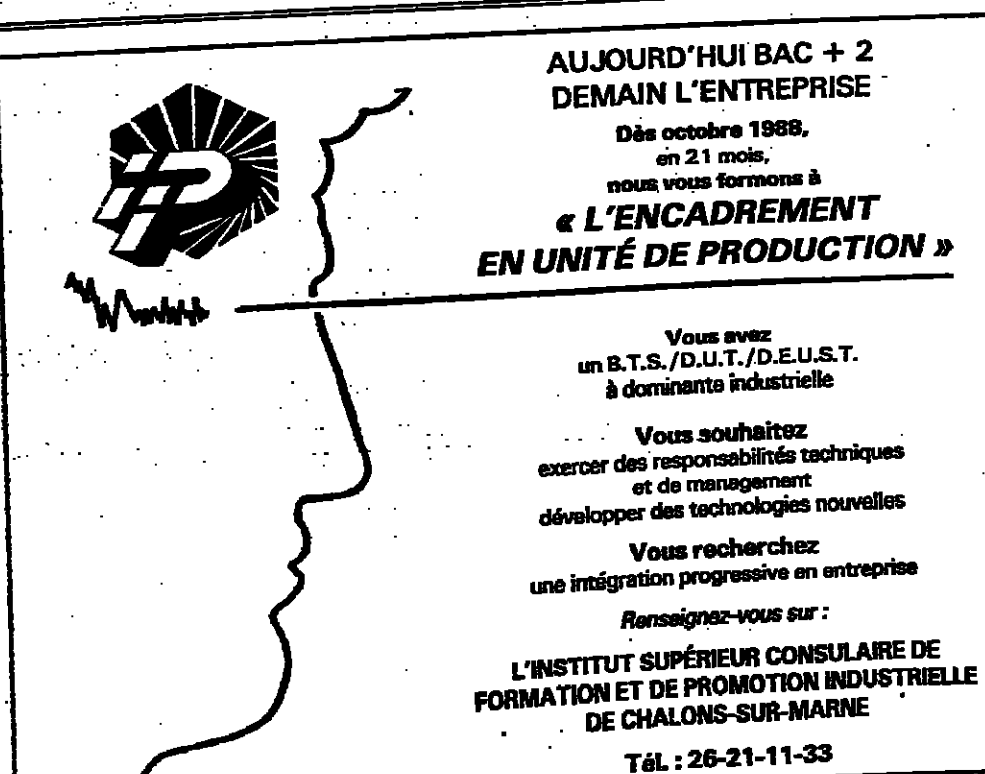
Le groupe La Villeguerin — Revue fiduciaire crée une collection d'« Annales commentées », pour les candidats aux examens des différents diplômes comptables. DPECF. 4 épreuves, 85 F le volume. DECF. 7 épreuves, 95 F le volume.

★ Editions La Villeguerin, 54, rue de Chabrol, 75010 Paris. Tél. : 48-40-80-44.

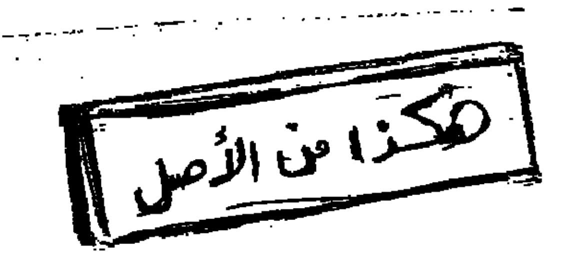
PSYCHOLOGIE

Le Syndicat national des psychologues publie dans son bulletin *Psychologues et psychologies* (juin-juillet, nº 83, 42 F) les résultats complets de l'enquête sur les débouchés de la psychologie réalisée pour *le Monde Campus* et le compte rendu de la table-ronde organisée à cette occasion.

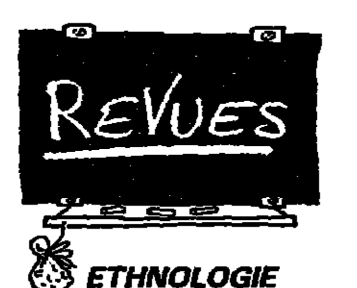
★ SNP, 40, rue Pascal, 75013 Paris. Tél. : 45-87-03-39.







هكذا من الأصل



ETHNOLOGIE

Histoires de mythes

La pensée mythique avale gloutonnement les événements. En inventant des histoires, elle raconte l'Histoire à sa façon.

« EXPLIQUEZ-MOI, *je n'en comprends rien.* » Voici ce qu'aurait déclaré Lévy-Bruhl à l'un de ses proches à la réception d'une lettre du philosophe Edmund Husserl répondant à l'envoi de son livre *la Mythologie primitive. C'est une excellente initiative* de la revue *Gradhiva* (1) que de nous livrer une traduction de cette lettre datée du 11 mai 1935 où Husserl exprime *son admiration à l'égard de* l'œuvre de l'ethnologue français et ses propres réflexions *sur la* culture des « primitifs ». On conçoit que Lévy-Bruhl ait pu se *sentir* quelque peu dépaysé à la lecture de ce texte, tout entier inscrit dans la *problématique* et le vocabulaire très particuliers de la phénoménologie transcendantale. L'un des apports essentiels des travaux de Lévy-Bruhl, c'est, *selon Husserl, de nous permettre* de comprendre la manière d'appréhender et de penser le *monde de cette « humanité fermée »,* au premier abord si éloignée de nous. *Il y aurait là* matière à une anthropologie pure tenant compte à la fois de l'*« anhistoricité » propre à* ces cultures et de leur insertion dans un *« monde plein de vie ».*

Le projet esquissé par Husserl demeure tout à fait actuel, même si les termes dont il usait peuvent *paraître aussi barbares aux ethnologues* actuels qu'à leur illustre prédécesseur. En témoigne une publication de la revue *l'Homme* (2) entièrement consa*crée au « mythe et ses métamorphoses ».* La question abordée ici n'est autre que celle des rapports *entre* le *mythe et* l'histoire. C'est donc bien, une fois encore, le thème de la « corrélation » entre la pensée des sociétés traditionnelles et leur « être dans le *monde* » qui est au cœur de l'investigation. Mais l'ensemble des articles réunis dans ce numéro s'inscrivent dans la filiation de Claude Lévi-Strauss. Se *référant à ce dernier*, Michel Perrin et Jean Pouillon notent, dans leur présentation, que la pensée mythique digère en quelque sorte le présent et l'événement, en leur *appliquant une structure intempo*relle, neutralisant à sa manière l'histoire sous le poids d'un récit transmis de génération en génération. N'y a-t-il pas cependant *d'événements particulièrement* difficiles à avaler ? Face aux perturbations du réel, n'assiste-t-on pas dans ce cas à un véritable remodelage des récits mythologiques ?

La question ainsi posée est bien celle de la plasticité de la pensée mythique, *de sa capacité* à « être dans le monde », dirait-on en pastichant Husserl. Il est significatif que les ethnologues qui se penchent aujourd'hui sur ces pro*blèmes se préoccupent de réintro*duire sinon l'Histoire elle-même, du moins la dimension de la contingence. Pour ceux qui ont en *mémoire* la fameuse controverse qui opposa Sartre et Lévi-Strauss *au début des années 60, il y a là* de quoi s'interroger à voir ainsi l'événement faire retour au cœur *même de ces sociétés « froides »,* les moins sujettes semblait-il à cette contamination du présent.

En fait, ces sociétés ont cessé depuis longtemps d'être coupées du monde ; elles ont subi le choc de la *présence* étrangère avec l'arrivée des Blancs. C'est ce problème du contact dont traitent plusieurs articles qui mettent en évidence la manière dont la *mythologie locale s'approprie de* tels événements et leur donne un sens. Ainsi les Indiens Cuna ont été durablement marqués par l'arrivée des Espagnols au début *du seizième siècle. Le souvenir* des conflits violents avec les envahisseurs se reflète *aujourd'hui, ainsi* que le *montre* Carlo Severi, dans les chants thérapeutiques des chamanes. Le Blanc y apparaît à la fois comme appartenant au monde des esprits *et comme* l'*incarnation* de Jaguar-du-ciel, animal mythique malfaisant, grand chasseur d'hommes. C'est l'esprit blanc qui rend fou : dans la représentation chamanique, le Blanc introduit le désordre dans le vécu de l'individu, de même qu'autrefois il a semé le trouble dans la société traditionnelle. Un autre témoignage de cet impact des *invasions européennes* sur la mythologie autochtone nous est donné par les mythes des Matsiguenga d'Amazonie qu'analyse France-Marie Renard-Casevitz. Ici les Blancs sont des morts-vivants. C'est le condor, roi des charognards, qui redonne vie aux cadavres, et ceux-ci renais*sent sous l'aspect des Blancs. « Asservis ou non, tous les peuples portent en eux le Blanc comme leur destin »* : voici ce que suggère le discours mythique.



COLLECTION VIOLLET

Femmes incas *prosternées* devant Pizarre et de Almagro

Le mythe *incorpore, on le voit,* les données de l'Histoire. Celles-ci sont « bricolées » afin de préserver la *cohérence* d'un *ensemble* qu'elles ne sauraient à elles seules mettre en cause. Nos sociétés ne font pas exception à la règle. Lorsqu'ils allèrent en *Amérique*, les Européens, fortement imprégnés des mythes de l'Antiquité, crurent découvrir en Patagonie des hommes plus grands que nature : comme le *montre* Jacqueline Bolens-Duvernay, les géants patagons vont alimenter, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, les obsessions des voyageurs. Cette récu*pération imaginaire de l'autre et* de l'événement dans un tissu mythique cohérent ne confirme-t-elle pas l'idée d'une permanence des structures symboliques, d'une *pensée mythique* tout à fait étrangère dans ses principes et son fonctionnement à la finitude du monde ?

Une telle hypothèse est cependant *mise en doute par plusieurs* des contributions de ce numéro. « De l'histoire des mythes » : tel *est le titre un brin provocateur* d'un article où Alban Bensa et Jean-Claude Rivierre analysent très finement la façon dont le discours mythique est lui-même tra*vaillé par l'Histoire*, à propos des mythes d'origine de la chefferie *en Nouvelle-Calédonie. Les réélaborations* successives d'un mythe d'origine – la dernière en date étant l'œuvre de Jean-Marie Tjibaou – ne sont intelligibles qu'eu égard *au contexte historique et* aux contradictions locales.

Faudrait-il alors distinguer différents *registres* de la pensée mythique : d'un côté un récit où l'événement n'a sa place que réinscrit dans l'épaisseur d'un univers anhistorique, d'un monde *des origines imperméable* au devenir, celui des grandes mythologies ; de *l'autre* un discours mythique en prise sur l'Histoire, dont il est l'indispensable contre*point, qu'il commente et même* parfois infléchit ? En tout cas, l'un des enseignements de ces travaux ethnologiques c'est l'existence d'une dynamique interne *d'un système de représentation* qui engendre des *« significations également possibles qui toutes, ou certaines d'entre elles, s'actualisent dans l'esprit des interprètes »,* comme *le* note Claude Lévi-Strauss dans l'article qui ouvre ce numéro.

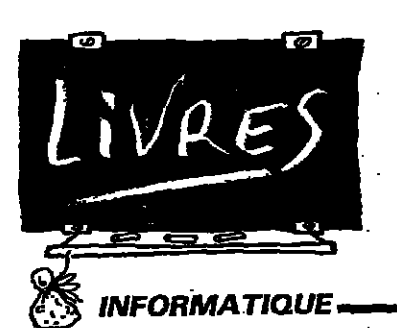
De la richesse et de la plasticité de cette pensée « sauvage », on peut prendre toute la mesure en lisant une remarquable étude d'Emmanuel Désveaux (3) sur les *mythes des Indiens de Big* Trout Lake, qui vivent aux marges de la forêt septentrionale australienne dans des conditions climatiques particulièrement éprouvantes. Cet ethnologue, qui a partagé, de nombreux mois durant, la vie quotidienne de ces *chasseurs d'élans et de castors,* a recueilli un important corpus de mythes : l'analyse structurale met en lumière toute la cohérence de cette vision du monde et des rap*ports entre la société et la nature.* environnante. Un conseil : quel que soit votre intérêt pour les théories ethnologiques, lisez gloutonnement les histoires que content les Indiens, et laissez-vous aller à rêver...

MARC ABÉLÈS.

(1) *Gradhiva*, nº 4, Editions Jean-Michel Place, nº 4, 1988. Ce numéro comprend aussi un passionnant entretien avec Michel Leiris.

(2) *L'Homme*, nº 106-107 « Le mythe et ses métamorphoses », Editions Navarin, juin-septembre 1988.

(3) Emmanuel Désveaux, *Sous le signe de l'ours. Mythe et temporalité chez les Objiwa septentrionaux*, Editions de la Maison des sciences de l'homme.



INFORMATIQUE

Images de synthèse

DEPUIS l'invention de l'imprimerie et, plus encore, de la photographie, l'image, comme le son, peut être reproduite. Et qui plus est, elle peut être animée (et sonorisée) au cinéma et à la télévision ; ces manipulations la modifient en général profondément, mais permettent la communication, comme le montre l'existence du cinéma en noir et blanc, ou l'image de télévision, *qui est signifiante pour les humains, mais sans intérêt pour* les chats, qui ne voient pas cette image.

Cela suggère la complexité de la perception, dans laquelle intervien*nent l'œil, les neurones, le cerveau, les références culturelles.* Il y a donc une distinction importante entre image physique et image psychique.

L'informatique a introduit une nouvelle relation avec l'image. Elle a tout d'abord permis *un nouveau mode de mémorisation de l'image, en la* décomposant (comme le fait déjà la télévision) en points successifs d'un maillage, appelés « pixels », et en associant un codage informatique à cette *succession de pixels. Cette mise en mémoire d'ordinateur autorise,* avant la restitution de l'image, toutes sortes de manipulations : traitements de l'image (celle obtenue par télédétection, par exemple), fausses couleurs (*utilisées notamment en diagnostic médical), reconnaissance* des formes (par exemple pour la robotique), etc. Cette manipulation était déjà possible par des moyens manuels, mais l'informatique lui a donné une puissance, une rapidité et une finesse inaccessibles aux manipulations antérieures.

Mais, surtout, l'informatique a introduit une possibilité nouvelle : l'image synthétique. C'est une image numérique, que l'on sait entièrement créer par un discours, ce discours étant le programme informatique qui permet de la reconstituer. Cette possibilité est loin d'exclure la création artistique que l'on trouve souvent dans les images *non* informatiques, *puisque,* par d'infinies modifications du programme, son auteur peut pratiquement à l'infini modifier l'image qu'il crée.

Les images de synthèse font aujourd'hui partie de notre univers visuel, et elles intéressent toutes les activités créatrices : les arts, les sciences, l'industrie et l'architecture (pour la création de formes en conception assistée par ordinateur), la *télévision*, le cinéma, *la publicité, etc. Des* ordinateurs de plus en plus puissants, des techniques de plus en plus sophistiquées, sont consacrés à ces images de synthèse.

Quels modèles utiliser ? Formes fil de fer, formes pleines, formes aléatoires pour dessiner des nuages par exemple. Comment déterminer les parties cachées pour les éliminer ? Comment représenter des textures variées ? rugueuses, *lisses ou brillantes ? Comment modéliser la lumière ?* Comment animer les images ?

Toutes ces questions sont abordées en associant, de façon claire et équilibrée, les données techniques et les considérations artistiques *dans le* remarquable ouvrage de Michel Bret : *Images de synthèse.* Il constitue une excellente introduction à la fois aux problèmes généraux que soulève cette image et aux différentes *solutions* qui sont actuellement proposées, donnant en quelque sorte l'état de l'art.

WLADIMIR MERCOUROFF.

★ Michel Bret, *Images de synthèse : méthodes et algorithmes pour la réalisation d'images numériques*, collection « Dunod Informatique », DUNOD/BO-PRE, 1988, 316 pages, 250 F.

LITTÉRATURE

Michel Butor, qui êtes-vous ?

par Skimao et Bernard Teulon-Nouailles

Cet essai, destiné à permettre une meilleure compréhension des multi*ples facettes de l'œuvre de Michel* Butor (romans, études, essais, illustrations, etc.), s'achève sur une série d'entretiens, une partie de la correspondance de l'écrivain avec Georges Perros et un texte *jusqu'ici* inédit consacré à Pablo Picasso.

★ La Manufacture, 378 p., 72 F.

ÉCONOMIE

Economie du travail

par André Tiano

Un manuel qui traite, d'une part, de la force de travail et de l'emploi et, d'autre part, des conditions de travail, ainsi que des revenus et de leur *détermination. Cela, avec le souci de* ne pas écarter les *« questions de notre temps »* posées par les médias (chômage des jeunes, réduction de la durée *du temps de travail), qui* sont ici traduites en termes de sciences économiques.

★ Presses universitaires de France, collection, « Thémis sciences économiques », 669 p., 165 F.

HISTOIRE

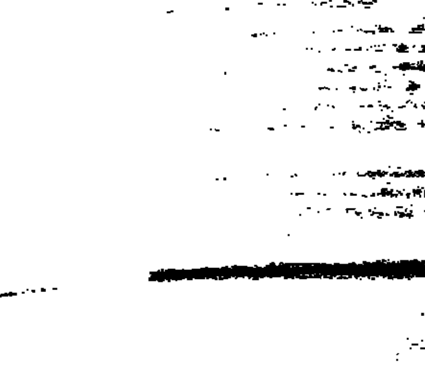
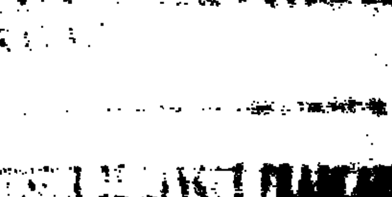
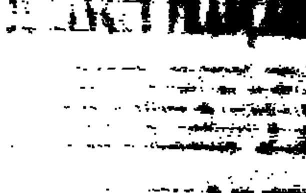
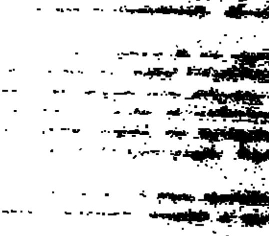
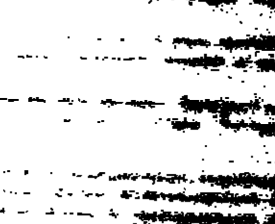
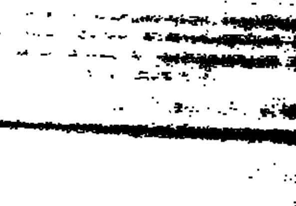
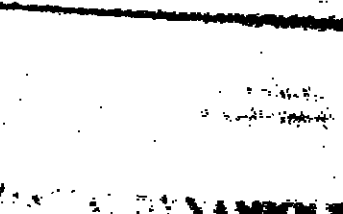
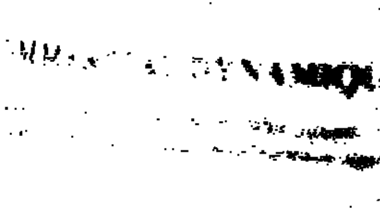
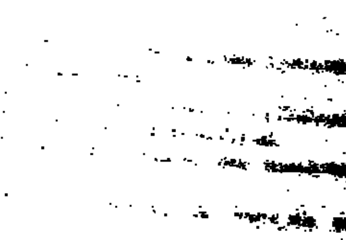
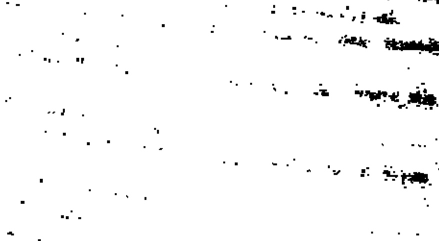
Le Portugal au XXe siècle, 1910-1985

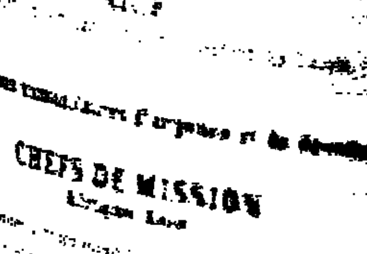
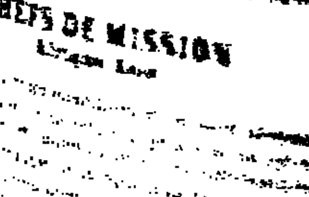
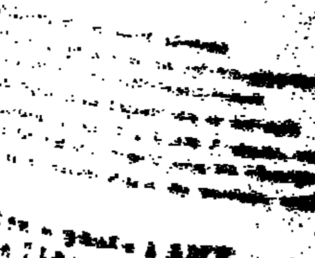
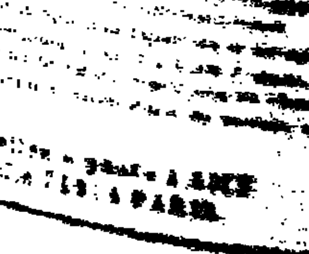
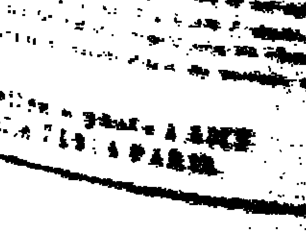
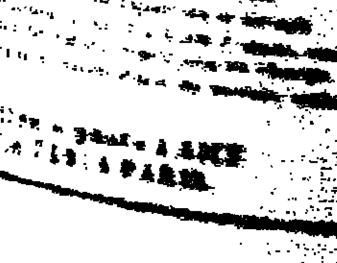
par Jacques Marcadé

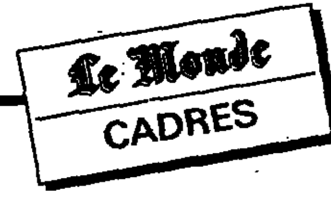
Cette étude, qui prend en compte les aspects aussi bien géographiques que politiques, économiques ou humains, s'inscrit entre deux dates importantes de l'histoire du Portugal : la proclamation de la République *en 1910 et l'intégration récente dans* la CEE.

★ Presses universitaires de France, collection « L'historien », 442 p., 220 F.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



PLACEZ VOTRE AVENIR A LA BRED

Première banque populaire 3300 collaborateurs - 190 agences

Maîtrises Sciences Eco et Gestion, DESS, Ecoles *de commerce* :
diplôme en poche, prenez en main votre avenir !
Intégré dès votre arrivée au sein de l'une de nos *agences de la Région Parisienne, de Seine* et Marne ou de Normandie, vous apprendrez la réalité du terrain, indispensable à votre cursus. C'est là *que vous devrez faire vos preuves, démontrer vos* talents : conseiller une clientèle de particuliers, de commerçants, d'artisans, et d'entreprises et la *convaincre*.
Vous découvrirez un métier aux multiples facettes et assurerez des contacts à tous les niveaux.
Vous devrez affûter vos arguments et maîtriser toutes les techniques.

De réelles perspectives d'évolution vous sont *offertes* : Responsable de Clientèle de Particuliers, d'Entrepreneurs Individuels, d'Entreprises et Responsable d'Agence, sont des postes que nous vous confierons dès que vous en aurez les capacités.
A la BRED, vous forger un bel avenir, c'est possible : à vous de saisir cette opportunité.
Nos structures souples, notre progression constante et la taille de notre Groupe vous y aideront.
Pour placer votre avenir à la BRED, adressez votre dossier de candidature, CV, photo et téléphone, sous réf. 8809 M
Direction Commerciale - Simone GREBAN
4 Av. Vélasquez - 75008 PARIS.

BRED : la banque de votre avenir.



Au service de la formation... votre dynamisme et le nôtre...

Bien sûr vous nous connaissez ! Fortement implanté à Paris et en province, notre société, FNAC S.A., emploie 2 000 personnes et réalise un C.A. de plus de 2 milliards de francs.
Nous recherchons aujourd'hui un

Responsable du service formation *HF*

Intégré à la direction des Affaires Sociales, vous participerez à la traduction, en terme de formation, de la politique sociale de l'Entreprise, vous élaborerez et négocierez notre plan de formation. Vous prendrez en charge avec votre équipe les différentes phases opérationnelles, et suivrez le bon déroulement des *actions décidées en liaison étroite avec les différents magasins et services du Siège.*
Agé de 30 ans environ, votre expérience de la formation « terrain » dans un grand groupe industriel ou de la distribution vous permettra de prendre très vite *la mesure du poste. Votre personnalité, votre sens du dialogue, votre force de persuasion vous aideront à devenir le partenaire opérationnel que nous attendons.*
Votre lieu de travail, situé au Siège Social, sera Paris.
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétent.), *sous la référence* B/RF/LM, *à notre* Conseil Denis SESBOÜÉ qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



Le groupe industriel TRELLEBORG (CA : 26 milliards FF, 26000 personnes, présent dans 25 pays) a récemment acquis EMMISA, *société française* d'Ingénierie et Biens d'Equipements pour mines, carrières, cimenteries, industries chimiques et sidérurgie...
Nous recherchons, pour participer à notre active politique d'expansion, un :

Directeur Général — 500 KF +

Bilingue anglais

VOTRE MISSION :
- **Aujourd'hui : relancer l'activité en France et en Afrique Francophone, développer le chiffre d'affaires en profitant de la synergie du groupe.**
- **Demain : mettre en œuvre les développements et expansions possibles que vous proposerez.**

NOUS VOUS APPORTONS :
- **une opportunité de premier plan, dans une société à taille humaine (CA : 50 MF)**
- **une totale autonomie, la puissance logistique et le savoir-faire d'un groupe international diversifié.**

VOUS NOUS APPORTEZ :
- **à 35/45 ans, votre formation Ingénieur Mines ou équivalent...**
- **Votre compétence reconnue technique et commerciale export de Biens d'Equipements.**
- **Votre expérience réussie de 5 à 10 ans des secteurs concernés.**
- **Votre capacité à manager, développer une équipe et à prévoir le moyen terme.**

Adressez votre dossier sous réf. 541669 LM à
MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 Paris qui vous assure une totale confidentialité.

Mercuri Urval

BASE SPATIALE DE KOUROU

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES RECHERCHE POUR SA BASE DE LANCEMENTS A KOUROU

CADRE "FONCTION PERSONNEL" Etudes et Statistiques

Vous serez principalement chargé de la *réalisation d'enquêtes et d'études* sur la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail, de l'élaboration du bilan social et des tableaux de bord mensuels, des prévisions budgétaires des *marchés* d'assistance *technique*.
Maîtrise ou DESS gestion personnel.
Trois ans d'expérience minimum.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous réf. 9007.

AGENCE MAILLE
18 RUE VOLNEY 75002 PARIS
QUI TRANSMETTRA



COFLEXIP

MULTINATIONALE LEADER SUR SON MARCHÉ
Pour faire face à son développement
recherche un

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Une Société Française de réputation mondiale réalisant des biens d'équipement de haute performance recherche un ingénieur grande école pour l'intégrer à une équipe de développement.

Ce poste conviendrait à un candidat débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience en recherche appliquée.

Au sein d'une équipe il sera chargé d'assurer des études de développement :
— *Conception et calculs de structures (connaissance en Fortran et calculs scientifiques souhaités).*
— Mise en œuvre de programmes d'expérimentation.
— Qualification de produits.
— *Contacts avec Instituts de Recherche Français ou Étrangers.*
— Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste proche de ROUEN.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
DMV COM'. 20, rue des Messageries, 75010 Paris, *qui transmettra.*

IMPORTANTE SOCIETE DE REASSURANCE

travaillant dans un environnement international renforce ses structures fonctionnelles (informatique, contrôle de gestion, Direction Technique) et Commerciales (Directions de marchés).

Une réelle opportunité s'adresse à de

JEUNES DIPLOMES

- de formation BAC + 4 (école de commerce, Dauphine, Sciences Eco) qui ont une formation en statistique et informatique,
- maîtrisant parfaitement l'Anglais. Une autre langue sera un plus.

Adressez lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à

UAP Réassurances – DPRS/COM
372, rue Saint Honoré
75001 PARIS.

BRAIN MASTER

Nous sommes :
- un important groupe en mécanique de précision, leader en France dans son domaine
- dans une phase de fort investissement et de transformation rapide pour renforcer notre compétitivité mondiale
- engagés dans une démarche "qualité totale"

Nous recherchons un

INGENIEUR ACHATS INDUSTRIELS

Le poste, centré sur l'achat de moyens de fabrication, implique :
- l'élaboration des cahiers des charges en coopération avec les Directions Technique et Industrielle
- la recherche et l'évaluation des fournisseurs
- la négociation des contrats
- la maîtrise de l'anglais
- des déplacements fréquents en France et à l'étranger.

- Vous avez un goût prononcé pour la négociation
- Vous saurez faire travailler ensemble le fournisseur et nos techniciens
- Vous êtes méthodique dans la conduite de votre action
- Vous avez une formation d'ingénieur généraliste issue des grandes écoles, dans les spécialités mécanique, et vous êtes prêt à évoluer plus tard vers d'autres fonctions
- Une formation complémentaire ou une expérience dans l'achat industriel serait appréciée.

Poste à pourvoir en **Haute-Savoie.**

Envoyer lettre *manuscrite + CV +* photo + rémunération actuelle à
ORC-Pierre Lichau s/réf 5686, 12 rue Président Carnot
69002 *LYON* qui transmettra.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REJOIGNEZ FRANCE TELECOM !

Jeunes diplômé(e)s, Futur(e)s diplômé(e)s de l'enseignement supérieur

UNIVERSITÉS Licence ou Maîtrise Scientifique

I.U.T. D.U.T. de genie electrique-mesures physiques-genie civil

FRANCE TÉLÉCOM vous propose en **Ile-de-France** des emplois de cadre dans divers secteurs d'activité : commutation, transmission, recherche, technico-commercial.

Un concours vous est **ouvert les 20 et 21 Octobre 1988** (Conditions de participation : nationalité française.
- 30 ans maximum au 01-01-88).

Inscriptions closes le 19 Septembre 1988.

Pour obtenir toute information et un dossier de candidature :



NUMERO VERT APPEL GRATUIT 05 21 11 11
ou 05.21.31.41

Cabinet Beau de Loménie
55, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS, recherche
JURISTE MARQUES
EXPÉRIMENTÉ - SPÉCIALISÉ
Adresser c.v. et prétentions, service du personnel.

Sté japonaise à Paris
IMPORT/EXPORT
recherche
JEUNE HOMME
25 ans environ, avec formation supérieure, connaissances souhaitées du commerce international, libre immédiatement. Env. lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au service du personnel
SUMITOMO FRANCE
15, rue de Berri - 75008 Paris.

INSTITUT PRIVÉ RECRUTE
PROFESSEURS CERTIFIÉS OU AGRÉGÉS
math, physique, espagnol
UN SURVEILLANT
expérience exigée.
TEL. : 43-36-48-00

---

secteurs de pointe

deux rendez-vous exceptionnels.

Lundi 12 daté 13 septembre.
Mardi 13 daté 14 septembre.

Organisme public de documentation Porte d'Italie, recherche
MÉDECIN, PHARMACIEN OU MAITRISE BIOLOGIE BIOCHIMIE
pour travail à temps partiel à domicile anglais indisp.
Ecrire sous le nº 8736 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT DES JEUNES A MEAUX
RECHERCHE
UN TRAVAILLEUR SOCIAL
pour associer le suivi de son projet (aptitude à négocier, connaissance en gestion, expérience auprès du public jeunes). Poste à pourvoir dans l'immédiat.
Candidature à transmettre à : A.D.H.J., B.P. 840, 77104 MEAUX CEDEX.

IMPORTANTE STÉ
recherche ancien élève école cciale ou maîtrise de droit ou sciences économiques ou sciences politiques pour situation évolutive. Excellente connaiss. de l'allemand et bonnes connaissances de l'anglais indispensables.
Adr. lettre manuscrite c.v. + photo à :
S.A. FRANÇAISE DE RÉASSURANCES
34, bd Courcelles, Paris-17ᵉ.

ORGANISME DE FORMATION SUPÉRIEURE - PARIS
RECHERCHE

● **1 responsable**
secteur formation profess. d'enseignants.
- Etudes supérieures, niveau 3ᵉ cycle.
- Expérience : enseignement, formation d'adultes, organisation.

● **1 responsable**
secteur formation cadres : management, ressources humaines.
- Diplômé études universitaires ou grande école.
- Expérience confirmée de la formation d'adultes et connaissance des milieux professionnels.

Ecrire sous le nº 8 722, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Collège/Lycée privé mixte, région parisienne recherche
CADRE ÉDUCATIF
pour assurer responsabilité de son internat.
Envoyer c.v., photo et prétentions à :
M. CHEVALIER
B.P. 17, 94320 THIAIS.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute
TECHNICIEN H/F
pour son centre de recherche DE MARNE-LA-VALLÉE
Expérience souhaitée dans le domaine des canalisations et accessoires.
- BAC Techn. BTS ou IUT
- Bonnes notions d'anglais
- Lieu de travail : CHAMPS-SUR-MARNE
Nombreux déplacements France/étranger à prévoir. Libre dès que possible.
Envoyer photo et c.v. à GUY CALIN - C.S.T.B.
Centre de recherche de Marne-la-Vallée
84, avenue Jean-Jaurès
CHAMPS-SUR-MARNE
B.P. nº 2
77421 Marne-la-Vallée Cedex 2.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme, 24 ans, bac + 4, commerce international, libéré obligations militaires, cherche emploi dans presse, banque, entreprise...
Ecrire sous le nº 6001 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

SECRÉTAIRE
solide expérience, sens relat. et resp., bonne présent., sténo dactylo, bonnes notions anglais
CHERCHE
Poste motivant région Meaux (77)
Tél. : 64-34-22-17 matin.

Prof. expérim. anglais-russe, réf. ch. poste. Etudiera ttes proposition. Libre de suite. France, étranger.
42-38-43-30 uniqu. matin.

Allemande, formation commerciale, trilingue (allemand, français, anglais). 37 ans, versée dans les affaires et expérience au secteur : fondation d'une société (organisation, étude, marché, publicité, embauche du personnel).
offre soutien à une société qui recherche personne responsable pour sa filiale allemande.
Veuillez contacter :
Elisabeth Toelle,
Wiedstr. 23,
5000 KOELN 40.

H. 48 ans, 15 ans d'expér.
CHEF DU PERSONNEL
ADJOINT POLYVALENT
Administration, gestion du personnel, services généraux et sécurité.
Goût de l'organisation, connaissant paie, CHSCT, CCN métallurgie, et connaissance en gestion informatique du personnel. Recherche poste à responsabilité dans PME-PMI ou grande société. Paris ou région parisienne. Libre de suite.
Tél. : Jean-Claude GEBA. 46-07-66-59.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

5ᵉ arrdt

CENSIER, stand., s/jard., liv., 4 chbres + bur., 135 m², 2 balc., séparation possib., soleil, park. dble. 3.800.000 F. 43-35-18-36.

LUXEMBOURG, appt 225 m², 1ᵉʳ ét. + 3 chbres de bonne aménageables à rénover. Réf. 201, André Korchia S.A., 43-70-69-69.

6ᵉ arrdt

N.-D.-DES-CHAMPS
GD 2 PIÈCES, 950 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, RUE N.-D.-DES-CHAMPS
SORTIE Mº ST-PLACIDE (6ᵉ)

St-Placide, studio	550.000
St-Pères, studio	700.000
Montparnasse, 2 p.	950.000
Maine, récent	1.260.000
St-Sulpice, 4-5 p.	2.600.000
N.-D.-des-Ch., 120 m²	3.300.000

RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

7ᵉ arrdt

RUE DE VARENNE
beau 3 pièces, 100 m² environ, 4 m sous plafond, service, parking. 47-05-61-91.

SAINT-SULPICE 2ᵉ étage, 4/5 pièces, confort, soleil, calme, 2 600 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

S/LE CHAMP DE MARS
Splend. 310 m², 2 récept., 5 chbres, 5 bns, 2 parkings, beau jard. 47-05-61-91.

S/AVENUE BOSQUET
Bel imm. pierre de t., 6ᵉ ét., asc., 2 p., réaménagements à prévoir, vue dégagée, soleil. 1.030.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.
11, RUE ROUSSELET (7ᵉ).

8ᵉ arrdt

R. DE ROME
imm. pierre de t., 4 p., 80 m², 1 680 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15

MONCEAU
6 p., gd stand., 210 m² + chbre de serv., état except. Prix élevé justifié. TRANS OPERA 43-45-23-15

HOCHE-COURCELLES
3 p., 90 m², ét. élevé, imm. gd standing, 3 200 000 F. TRANS OPERA
Tél. : 43-45-23-15

9ᵉ arrdt

CONDORCET voie privée, studio 28 m² refait neuf, cuisine, bar., étage élevé, 340 000 F. réf. 125. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

TRUDAINE
4/5 p., 110 m², tt cft, park. pos., 2 520 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15.

R. FONTAINE
2/3 p., 55 m², tt cft, 2ᵉ ét., 990 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15

NEUILLY, 6 p., luxueux + terrasse + balc. + park. Trans Opéra, 43-45-23-15.

10ᵉ arrdt

LOUIS BLANC 4 p., 100 m² + balc., park., imm. réc., stand. 1 785 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15

11ᵉ arrdt

2 p., 33 m², entièrement rénové dans imm. prochain. ravalé, 1ᵉʳ ét. s/cour, entrée s. d'eau, séj., cuisine américaine, chbre, cave, lumineux. A SAISIR. 395 000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74.

A SAISIR, studette tt cft, 15 m², 3ᵉ ét., s. d'eau, kitchenette, placards + petite mezzanine couchage, calme, lumineux, charme. 215.000 F. 40-26-42-47 ou 40-26-42-74.

12ᵉ arrdt

LEDRU-ROLLIN
3 p. dans constr. réc. avec box. 1 300 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15.

BASTILLE dans immeuble pierre de t., rénovation de prestige, 2 p., 998 000 F. 3 p., 1 785 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15

BASTILLE STUDIO 25 m² dans imm. récent, bon état, ch. 350 F/mois. 450 000 F. TRANS OPERA
Tél. : 43-45-23-15

13ᵉ arrdt

GOBELINS
Pptaire vd plus. 2 p. à part. 650.000. 45-26-99-04.

PRÈS ARAGO
bel imm. récent à saisir, 3 p. tt cft, 76 m², balc., parfait état. 1.480.000 F.
GLACIÈRE
2 p., tt cft, 52 m², 7ᵉ ét., asc., plein soleil, balc. 890.000 F.
GOBELINS
3 p., tt cft, rénové, 58 m², soleil. 990.000 F.
43-35-18-36.

Beau 3 p., 50 m², entièrement rénové, 2ᵉ ét., dble expo, gd séj., 2 chbres, calme, cuis., s. de bns, w.c., séparé, cave, lumineux. prox. RER. 645.000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74.

14ᵉ arrdt

HOPITAL SAINTE-ANNE
Imm. 1958, 2ᵉ ét., asc., magnif. 3/4 p. tt confort. cuisine équipée, parfait état, vue dégagée, 1 150 000 F. 43-35-18-36.

14, R. DES PLANTES
superbe duplex 35 m² 4ᵉ ét., asc., 2 terr., parking, clair, ref. nf, 890 000 F, réf. 083. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

MONTSOURIS
(200 m du parc), stdg, beau 3 p. cft, 8ᵉ ét., gd balc., 1 550 000 F. 45-77-96-85.

CŒUR MONTPARNASSE
stand., studio tt cft, cuis. séparée, balc. vue, park. 880.000 F.
SAINT-JACQUES
stand. studio tt cft, cuis. séparée, balcon, box. 695.000 F.
PLAISANCE
stand., studio, tt cft, cuisine séparée. 495.000 F.
43-35-18-36.

PR. DENFERT-ROCHEREAU
stand. livr. début 89, 3 p. 60 m² + gde loggia, park. 1.830.000 F. Cave. 43-20-32-71.

ALESIA
4 p. 80 m², tt cft, fbles ch., imm. p. de t. 1 785 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15

15ᵉ arrdt

BOUCICAUT
récent, calme, agréable 4 p., plein soleil sud, balc., 1 800 000 F, 45-77-96-85.

PORTE DE VERSAILLES 4P
balcon, park., vue panoram. sur Paris. Prix : 1 525 000 F. TRANS-OPERA 43-45-23-15

PASTEUR appart. en duplex, 4 p., 95 m² + terr. 27 m², ét. élevé, standing. 2 835 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15

CONVENTION 2P 35 m²
Imm. pierre de t. et briques, vue sur Paris - 578 000 F. TRANS OPERA - 43-45-23-15

Mº VAUGIRARD
STUDIO 35 m² + balc. soleil, récent, gd stand, 3ᵉ ét., asc., cuisine équipée, 790 000 F. Tél. : 48-28-00-75.

VASCO DE GAMA
3 p., 75 m² + balc. 11 m² s/jard., ét. élevé, gd stand. 1 720 000 F - 48-28-00-75

AV. EMILE ZOLA
4 p., 90 m², pierre de t., balc. SUD
2 200 000 F - 48-28-00-75

16ᵉ arrdt

LA MUETTE
studio 35 m², 8ᵉ étage, vue exceptionnelle.
EASY DRIVER
45-00-46-22.

AUTEUIL DUPLEX
155 m² + TERRASSES plein ciel, récept. + 2 ch., 7 000 000 F. Exclusivité
EASY DRIVER
45-00-46-22.

BOISSIÈRE imm. ravalé, 2 p. rénové, cft, vue dégagée, pl. sud, 680 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET (7ᵉ).

REMUSAT
5 p., 150 m², imm. pierre de t., ét. élevé, standing. TRANS OPERA 43-45-23-15

17ᵉ arrdt

VILLIERS, 2 p., 47 m², séj., chbre, cuis. équip., dressing, cave, 2ᵉ ét., 1 050 000 F. TRANS OPERA
Tél. : 43-45-23-15

BD PEREIRE 3 p., 61 m², r.d.c., imm. stand., belles prest. Hauteur ss/plafond 3,30 m. 998 000 F. TRANS OPERA 43-45-23-15

18ᵉ arrdt

RUE DAMRÉMONT
entrée, 2 p., cuis., s. d'eau, w-c, imm. p. de t., r. et cour, clair, calme, 595 000 F.

Duplex 4ᵉ et 5ᵉ ét., 95 m²
VUE IMPREN. S/SQUARE
PRIX : 1 695 000 F
M.G.N. 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES. 75017.

ABBESSES/DURANTIN
duplex original + patio couvert (5 p., 2 bains), parfait état, 2 200 000 F, 45-77-96-85. soir 45-88-75-61.

20ᵉ arrdt

20ᵉ, part. vd 30 m², 2 p., entrée, cuis., w.c., douche, confort, nombreux placards, élégant, tt à neuf, en partie meublé, 100 mètres métro Portes-des-Lilas. 15 minutes du Châtelet. 349.000 F. 43-63-94-53.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY EXCEPTIONNEL
5/6 p. 145 m² + terrasse 58 m² au 1ᵉʳ étage, standing, 2 parkings, 2 caves, 4 600 000 F TRANS OPERA 43-45-23-15.

NEUILLY 3/4 pièces, 81 m² + balcon, 4ᵉ étage, confort, 2 550 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

SCEAUX PRÈS LAKANAL, récent, liv., 3 chbres, gde cuis., bns, w.-c., balcons r. et jdin, prkg. 1 050 000 F, 43-35-18-36.

NEUILLY
3 p. 60 m², imm. pierre de t., tt cft, dble vitrage, faibles ch. Px except. 1.365.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

BOULOGNE 2 p. 47 m² séj., chbre, 3ᵉ ét. 856.000 F. Trans Opéra. 43-45-23-15.

BOULOGNE, 3 p., 70 m², très bon état, imm. pierre de taille. 1.260.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

COLOMBES dans imm. rén.
3 P., 57 m² . . . . 450.000 F
4 P., 76 m² . . . . 550.000 F
Proche gare.
Trans Opéra, 43-45-23-15.

BOULOGNE bd de la République, 2 p., 33 m², 1ᵉʳ ét. s/rue, salle de bns, refait neuf, 490 000 F, réf. 202. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

BOULOGNE-RARE
130 m² + terr. 108 m² + balc. 24 m², duplex 5ᵉ et 6ᵉ ét., asc., park., vue dég., 3 200 000 F. FRANCE-CONSEIL 48-28.00.75

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue superbe 10ᵉ et dernier ét., 4 p. 85 m² + balc., box. 650.000 F. Pptaire 42-60-29-61.

Etranger

IMMOBILIER DE PRESTIGE
MALLORQUE
(BALÉARES
TÉNÉRIFE
(CANARIES)
dans village andalou sur la mer, verdoyant et résidentiel avec piscines privées.
VASTES APPTS 2 A 5 P.

PRESTATIONS GD LUXE
- Sols et s. de bns marbre
- Cuisine aménagée
- Vastes terrasses
- Solarium privé, etc.

Service à disposition.
Sports à proximité.

ANDRÉ KORCHIA S.A.
43-70-69-69.

appartements achats

URGENT
PAIT COMPTANT APPTS même avec travaux.
PARIS ou LIMITROPHE.
M. ALBERT, 48-04-85-85.

Pour satisfaire vos demandes et faciliter les échanges
SERGE KAYSER
43-29-60-60
25 ANS D'EXPÉRIENCE
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
RECHERCHE A PARIS
BEAUX APPARTEMENTS CLASSIQUES OU ORIGINAUX.
ACHAT ET LOCATION.

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ, av. ou sans trav. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET
75007 PARIS
recherche appts ttes surfaces préférence rive gauche avec ou sans travaux.
PAIEMENT COMPTANT.

locations non meublées offres

Paris

LEDRU-ROLLIN 3 P. 66 m² s/jard., imm. stand., cave, park. Loy. 5.000 F + ch. Trans Opéra, 43-45-23-15.

INVALIDES, 26, rue Fabert, gd 3 p., 90 m², 6ᵉ asc., s/cour, bon stand., 9.000 + ch., jeudi 1ᵉʳ septembre de 11 h 30 à 14 h.

Région parisienne

VINCENNES près bois dans immeuble pierre de taille et briques, 2ᵉ étage, 3 p. 65 m² refait à neuf 5 700 F + 300 F charges TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

ST-MANDÉ, 4 pces, face bois, état et situation exceptionnelle, reprise justifiée. LOYER : 10.000 F. TRANS OPÉRA, 43-45-23-15.

EXCEPTIONNEL
15 min. Porte St-Cloud, autor. Ouest, près Orgeval, tr. belle mais., longue et basse dans village Bures-Morainvilliers, living 60 m², belle chem., s. à m., 5 ch., 2 s. de bns, 3 c. de t., dche, ds cadre de verd. 5.000 m², expo sud, vue, train 3 km, RER 6 km, lycée internat. 1.000 F/mois. Tél. hres bur. : 42-61-55-20, p. 410 ; après 20 h, dom. : 42-22-52-02.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
2 p. 78 m², 3 pers., balc., prkg, meubles anc., cft m. 11 000/m. ch. c., 48-05-95-57, p. 3251 39-73-74-72.

locations non meublées demandes

Paris

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades APPTS HAUT DE GAMME av. min 2 ch. et VILLAS Paris O.-E.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standing 5, 6, 7 PIÈCES.
Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER
75008 PARIS
LOCATION, VENTE GESTION
RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
par compagnie d'assurances.
U.F.E. 42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

J. F. ch. studio 25 m² env., de préfér. 5ᵉ ou 13ᵉ. 2.700 F C.C. env.
Tél. : (1) 27-84-13-54.

pavillons

Particulier vend maison P6 4 chambres, 2 s. de b., cuisine équipée, cheminée, garage, prox. commerces et écoles
VERTOU (44)
Téléphone : 40-34-45-00

terrains

Vds Corse Porto-Vecchio terrain à bâtir, plage Palombaggia, accès, eau, électr., 5 600 m². Ecr. s/nº 8 735 LE MONDE PUB., 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

viagers

Votre viager personnalisé par
F. CRUZ - 42-66-19-00
8, rue La Boétie - Paris 8ᵉ
Gar. financ. 5 000 000 F.
49 ans exp. Estim. grat.

propriétés

Sud Fontainebleau, ppté bourgeoise sur 8 000 m², parc arboré, 3 niveaux de 120 m² + dépendances, excellent état, 1 750 000 F. Tél. (1) 64-28-62-83.

RARE Dans île au bord de l'ESSONNE, 30 min. Paris, ppté plain-pied 190 m² s/pelouse 3.000 m², entièrement rénové, 8 ha de terrain et pièce d'eau, charme. 2.940.000. Réf. 147. André Korchia S.A., 43-70-69-69.

GIRONDE, prox. Bordeaux, maison bourg., très bon état, 9 p., chauff. cent., cft, calme, jardin clos 2.000 m², garage. 800.000 F.
Tél. prop. : 47-05-27-23.

20 mn MONTPELLIER, MAS rest., beauc. de carac., cuis., séj. 6 p., 2 s.d.bns, w.-c., jard., 1 000 m². 670 000 F. QUISSAC IMMO 66-77-43-44.

domaines

PROCHE CHATEAU ANET superbe maison 475 m² + 2,8 ha de terrain, tennis, luxueux, possib. promo., 4 200 000 F, réf. 185. André Korchia SA 43-70-69-69.

A vdre en pleine nat., env. 20 km à l'est de Göteborg (Suède), île paradisiaque, 10 000 m², avec 3 villas, sauna, 2 hangars à bateaux avec ét. sup. habit., pièce à barbecue couv. et chauff. avec ttes les instal. de cuis., maison supplément. util. pour congrès, place de tennis et de basket, ant. à parabole pour récept. des programmes de télévision, pont reliant l'île à la terre ferme, gar. Prix de vente : 3,5 millions de francs. Intéressés voudront s'adresser sous chiffre 03-L-90160 à Publicitas, case postale 10, CH 4010 Bâle, Suisse.

ESPAGNE **Costa Brava**
VIZCONDADO DE CABANYES



Votre villa dans un domaine de grand standing, face à la baie de Palamos.

3 piscines, 5 tennis, mini golf

A 90 km de la frontière,
110 km de Barcelone, ville olympique en 1992

Traitez directement avec le propriétaire
Avec la collaboration financière de la Banco Popular Español en France

Location assurée par Interhome

Renseignements :
Vizcondado de Cabanyes C/Rosellon 216 - 14ºLM - 08008 Barcelone

EXPO-INFORMATIONS
Hôtel HILTON SUFFREN - Salon Eiffel - 18, Avenue de Suffren 75015 PARIS
les 10 et 11 septembre 88 de 10h à 20h

Le Gabut

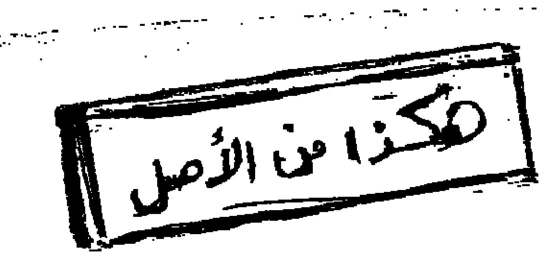
1er PORT SHOPPING DE L'ATLANTIQUE

Investissez à La Rochelle, sur le port, en plein centre ville



Renseignements et vente sur place : S.C.I. Le Gabut

☐ *Je souhaite recevoir une documentation sur Le Gabut, à La Rochelle.*
Nom ________ Prénom ________
Société ________ Adresse ________
________ Tél. ________



LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisse de Retraite

Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisse de retraites, etc...).

PARIS, 2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 61 m², 6e étage	5 795 1 063		5, rue Volney GCI 42-80-62-93	

PARIS, 3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces dup. 92 m², 5e étage	8 970 1 055	OUI	7, rue des Arquebusiers SV/M 47-42-44-44	Le Marais, nf. st., calme sur jard., ch. indiv.

PARIS, 7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 50 m², 3e étage	4 396 1 104	OUI	13, rue du Champs-de-Mars SGI 47-42-17-61	

PARIS, 8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 98 m², r.-de-ch.	7 808 1 362		6, rue Jean-Goujon SGI 47-42-17-61	
6 Pièces 189 m², 1er étage	28 333 1 850		103, rue la Boëtie SV/M 47-42-44-44	Pour usage prof., entr. indépendante

PARIS, 10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
5 Pièces 95 m², 2e étage	7 100 939	OUI	68, quai de Jemmapes SV/F 40-34-38-50	Très bel imm. neuf, gr. stand., ch. indiv.
4 Pièces 82 m², 2e étage	6 200 815	OUI	68, quai de Jemmapes SV/F 40-34-38-50	» »
3 Pièces 66 m², 1er étage	5 000 553	OUI	68, quai de Jemmapes SV/F 40-34-38-50	» »

PARIS, 11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 85 m², 2e étage	5 520 914	OUI	14, imp. Carrière-Mainguet SGI 47-42-17-61	Mº Charonne
3 Pièces 66 m², 4e étage	4 720 440	OUI	3-7, rue des Nanettes AGF 42-44-00-44	Chauff. indiv., visite sur rd-vs

PARIS, 13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 85 m², 12e étage	5 100 1 457	OUI	184, av. de Choisy SV/M 47-42-44-44	Refait à neuf, vue dégagée
2 Pièces 52 m², 2e étage	4 100 800	OUI	22-34, rue du Banquier SV/M 47-42-44-44	Imm. récent, gr. stand., chauf. indiv.

PARIS, 14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
Studio 39 m², 3e étage	3 700 488	OUI	102, av. du Maine SGI 47-42-17-61	Mº Gaîté

PARIS, 15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3-4 Pièces 101 m², r.-de-ch.	7 070 1 466		5, place Violet SV/F 40-34-38-50	Ref. à neuf, imm. bourgeois
3 Pièces 69 m², 1er étage	5 385 1 012	OUI	57, rue des Morillons SV/M 47-42-44-44	Face parc G.-Brassens, réc., chauf. indiv.
5 Pièces 96 m², 5e étage	7 200 1 444	OUI	57, rue des Morillons SV/M 47-42-44-44	» »
2 Pièces 45 m², 5e étage	4 000 695	OUI	57, rue des Morillons SV/M 47-42-44-44	» »

PARIS, 16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 54 m², 6e étage	4 900 650	OUI	30-34, rue Claude-Lorrain AGF 42-44-00-44	Vis. sur r.-d.-v.
3 pièces 99 m², r.-d.-ch.	6 900 1 322		133, av. de Versailles SV/M 47-42-44-44	Bel imm.calme, sur cour, jardin
2-3 Pièces 82 m², 4e étage	7 000 1 303		2-6, rue Pierre-Louys SV/M 47-42-44-44	Imm. récent standing
5 Pièces 110 m², 4e étage	11 790 990	OUI	46, rue Claude-Terrasse LIPE 42-47-78-00	S/P 11 h-19 h, sf mardi, dimanche, ch. indiv.
4 Pièces 89 m², 2e étage	9 670 810	OUI	46, rue Claude-Terrasse LIPE 42-47-78-00	» »
3 Pièces 73 m², 4e étage	8 605 865	OUI	46, rue Claude-Terrasse LIPE 42-47-78-00	» »
2 Pièces 53 m², 2e étage	6 250 480	OUI	46, rue Claude-Terrasse LIPE 42-47-78-00	» »
Studio 28 m², 1er étage	3 920 793	OUI	60-62, av. Henri-Martin CGI 42-80-62-93	Balcon, esp. vert, chauf. indiv.

PARIS, 17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 43 m², 4e étage	4 500 462	OUI	126, rue de Tocqueville GCI 42-80-62-93	1re location, après rénovation

PARIS, 19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 66 m², 10e étage	3 432 919	OUI	15, allée des Eiders SGI 47-42-17-61	Mº Corentin-Cariou
4 Pièces 86 m², 4e étage	4 042 1 284	OUI	8, allée Louise-Labé SGI 47-42-17-61	Mº Belleville

PARIS, 20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 79 m², 4e étage	4 908 905	OUI	19, rue des Balkans SGI 47-42-17-61	Mº Pte de Bagnolet
4 Pièces 88 m², 4e étage	4 576 1 434	OUI	18, rue Lisfranc SGI 47-42-17-61	Mº Gambetta

78, YVELINES-ROCQUENCOURT

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 98 m², 3e étage	5 292 1 191	OUI	13, rue des Erables SGI 42-47-17-61	

78, YVELINES-VERNEUIL-SUR-SEINE

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 97 m²	4 404 357	OUI	9, allée G.-Sand SGI 42-47-17-61	Maison indiv. jard. 697 m², ch. indiv.

78, YVELINES-SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
5 Pièces 107 m², 2e étage	11 100 1 577	OUI	1, rue des Arcades GCI 42-80-62-93	
2-3 Pièces 70 m², r.-de-ch.	7 750 1 493	OUI	1, rue des Arcades GCI 42-80-62-93	Jardin privatif sur parc

78, YVELINES-VERSAILLES

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 80 m², 2e étage	5 840 600	OUI	126, av. de Paris CEIREC 42-60-39-82	Libre de suite, chauf. indiv.
2 Pièces 48 m², 2e étage	3 660 350	OUI	126, av. de Paris CEIREC 42-60-39-82	» »
3 Pièces 60 m², 1er étage	4 200 480	OUI	126, av. de Paris CEIREC 42-60-39-82	» »

78, YVELINES-VILLEPREUX

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
5 Pièces 83 m²	4 992 310	OUI	8, av. de la Maladrerie SGI 42-47-17-71	Jard. 350 m², mais. ind., ch. indiv.

92, HAUTS-DE-SEINE-BOULOGNE

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 65 m², 3e étage	4 850 1 186		1, rue du Château SGI 42-47-17-61	Prox. bois
2 Pièces 52 m², 1er étage	3 726 904	OUI	13, rue de l'Abreuvoir SGI 42-47-17-61	
3 Pièces 82 m², r.-d.-ch.	7 700 1 660	OUI	33-35, rue Anna-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis. sur rd-vs
2 Pièces 46 m², 4e étage	3 100 644		3, av. J.-B.-Clément SV/M 47-42-44-44	Bel imm. bourgeois, pr. bois de Boulogne

92, HAUTS-DE-SEINE-COURBEVOIE

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 103 m², 1er étage	4 120 1 790	OUI	42, Terrasse de l'Iris SGI 42-47-17-61	RER La Défense

92, HAUTS-DE-SEINE-ISSY-L.-MOULINEAUX

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 93 m², r.-de-ch.	5 530 900	OUI	12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44	Vis. sur rd-vs, chauf. indiv.

92, HAUTS-DE-SEINE-NEUILLY-S.-SEINE

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4-5 Pièces 117 m², r.-de-ch.	11 700 1 814	OUI	42-44, rue de Chézy SV/M 47-42-44-44	Récent, grand standing
3-4 Pièces 97 m², 1er étage	6 790 1 957		165, bd Bineau SV/M 47-42-44-44	Bel immeuble pierre de taille
2 Pièces 68 m², 5e étage	5 295 1 060		8, r. des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	Vis. sur rd-vs
3-4 Pièces 88 m², 6e étage	8 360 1 249	OUI	22, bd du Gal-Leclerc GCI 42-80-62-93	Esp. verts, chauf. indiv.

92, HAUTS-DE-SEINE-PUTEAUX

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
Studio 55 m², r.-d.-ch.	3 570 550	OUI	16, av. G.-Pompidou AGF 42-44-00-44	Accès indép. s./p., ch. indiv.
4 Pièces 93 m², 5e étage	5 200 1 300	OUI	18, square Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis. sur rd-vs
4 Pièces 98 m², 2e étage	5 680 970	OUI	16, av. G.-Pompidou AGF 42-44-00-44	Imm. neuf s./p.

92, HAUTS-DE-SEINE-SAINT-CLOUD

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
Studio 58 m², 3e étage	3 348 793		32, rue du Calvaire SGI 42-47-17-61	

92, HAUTS-DE-SEINE-VANVES

Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 72 m², 3e étage	4 000 816	OUI	104, av. Victor-Hugo SV/M 47-42-44-44	Ch. indiv. Mº Malakoff-Plateau de Vanves
3 Pièces 69 m², 12e étage	4 300 966	OUI	4, rue Rabelais SV/M 47-42-44-44	Voir photo en bas de page, ch. indiv.

93, SEINE-SAINT-DENIS-PIERREFITTE

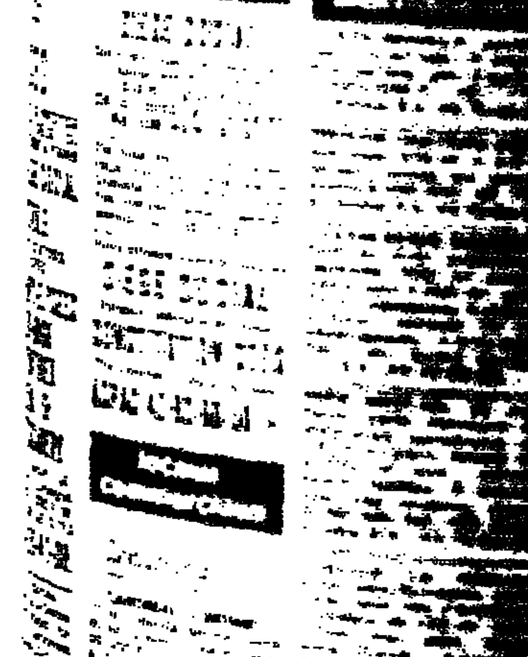
Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 88 m², 12e étage	3 252 1 230		52-64, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis. sur rd-vs

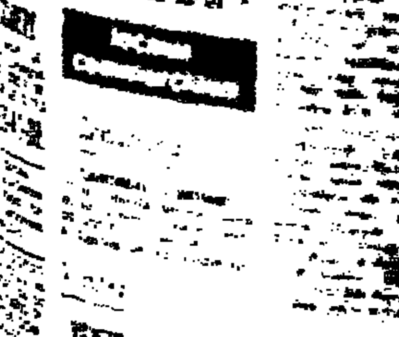
94, VAL-DE-MARNE-ST-MAUR-DES-FOSSÉS

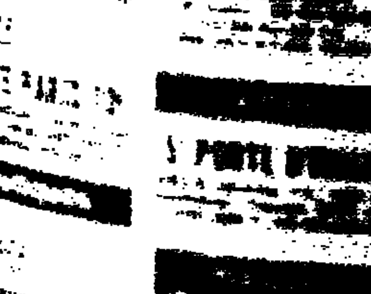
Type Surface/étage	Loyer inclus Charges/prov.	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 87 m², 3e étage	4 350 1 218	OUI	198, bd de Créteil GCI 42-80-62-93	

AGF gan GENERALI SGI-CNP

ADOPTEZ UN NOUVEAU QUARTIER
A 15 minutes des Champs-Elysées
Métro : Malakoff Plateau de Vanves
sagel vendôme SV/M 47-42-44-44







Le Carnet du Monde

Naissances

– Daniel DALLA GUARDA,
Donatella NEBBIAI,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie,

le 3 septembre 1988,

18, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

Décès

– M. et Mme Jean Apeloig,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme veuve Maurice APELOIG,

survenu le 13 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Santilly (Eure-et-Loire).

72 *bis*, rue des Martyrs,
75009 Paris.

– M. et Mme Gérard Cornu,
Mme Marcel Cornu,
Mme Albert Roux,
Laurence Cornu et Jean-Yves Bernot,
Vincen Cornu et Françoise Touitou,
Doatéa et Pierre Bensusan,
Marie Cornu et François Volatron,
Françoise Cornu et Pierre-Marie Trilloux,
Anne-Marie Cornu,
Marion Alix,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Maximin CORNU,

leur fils, petit-fils, neveu, frère et fiancé,

survenu le 5 septembre 1988, à Saint-Cloud.

Un office religieux sera célébré jeudi 8 septembre, à 9 heures, en l'église de Saint-Joseph-Artisan, à Saint-Cloud.

L'inhumation aura lieu à Cissé-du-Poitou (86).

– Mme Emile Herzfeld,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Emile HERZFELD,

survenu le 31 août 1988.

25, rue du Docteur-Maurice-Freysz,
67000 Strasbourg.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert PIEROT,
docteur en droit,
maître de conférences
à l'université Paris-II,
conseiller municipal de Montmorency.

survenu le 1er septembre 1988, dans sa cinquante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu à Montmorency (Val-d'Oise), dans l'intimité familiale, le 5 septembre.

– Mme Charles Strasser,
son épouse,
M. et Mme Daniel Strasser,
M. et Mme Claude Vimont,
ses enfants,
M. Jean-Eric Vimont,
Mlle Armelle Vimont,
M. Arnaud Strasser,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles STRASSER,

survenu le 5 septembre 1988, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e.

33, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.
15, rue Chalgrin,
75016 Paris.
67, rue de Monceau,
75008 Paris.

– Mme Georges Tournon,
M. et Mme Jacques Tournon
et leurs filles,
M. Jean Tournon,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges TOURNON,
King's Medal for Courage,
médaille de la Résistance,
croix de guerre avec palme,

survenu le 1er septembre 1988, à Bosc-Le-Comte, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le service religieux a eu lieu au temple de Luneray, le 3 septembre.

33, avenue Duquesne,
75007 Paris.

– M. et Mme Jacques Roynette,
M. Robert Vacherot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme veuve VACHEROT,
née Amelia Gabiot.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à la Rochette (Seine-et-Marne), le 7 septembre 1988.

Tronval,
29138 Lesconil.

– Mme Pierre Ziza,
son épouse,
Martine et Michel Clement
et leurs enfants,
Marianne et Jean Sananès
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Ziza
et leur famille,
M. et Mme Francis Horvilleur
et leur famille,
ses frères, sœurs, neveux et nièces,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Pierre, Charles ZIZA,

survenu le 1er septembre 1988.

L'inhumation a eu lieu le lundi 5 septembre, au cimetière du Père-Lachaise.

21, rue Laugier,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Remerciements

– M. René Oppenheimer,
M. et Mme Jean-Christian Parent
et leurs enfants,
Mlle Marceline Oppenheimer,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme René OPPENHEIMER,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 8 septembre 1983, nous quittait

Henri JANNÈS,
ingénieur général
des Télécommunications (ER).

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, il est demandé une pieuse pensée en ce jour anniversaire.

Services religieux

– Giulia Arbib,
Clemente Pagani,
Marcos Pagani,
Et Annie-Claude Toledano Pagani,
vous informent
que les prières du mois pour
leur cher et très regretté

HERBERT PAGANI,

décédé le 16 août 1988,
auront lieu
le jeudi 8 septembre, à 19 h 30,
à la synagogue de Neuilly,
12, rue Ancelle, Neuilly-sur-Seine.

Avis de messes

– Une messe à la mémoire de

Bernard BEZARD,

disparu le 18 août 1988,

sera célébrée le samedi 10 septembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Odile, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

– Une messe sera célébrée le mercredi 14 septembre 1988, à 18 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er, à l'intention du

docteur Gaston LEPERCQ,

décédé le 13 juillet 1988.

Communications diverses

– Cours d'une minute en préparation du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. D'autre part, pour le côté pratique, nous parcourrons onze routes vers Paris. Départ le 7 septembre, à 11 heures, à l'hôtel de ville d'Amsterdam.

Centre des droits de l'homme de Paris, BP 16, 75622 Paris Cedex 13, informations téléphonées 24/24. Tél. : (1) 45-82-77-77.

La mort de M. Maurice Halff

De l'Europe à la Lorraine

Nous apprenons la mort de M. Maurice Halff, président honoraire des Houillères de Lorraine, le mardi 6 septembre à l'hôpital Ambroise-Paré à Boulogne-Billancourt.

Derrière des yeux perçants qui reflétaient un esprit et une intelligence toujours en éveil et doué d'une mémoire prodigieusement intacte jusqu'aux derniers jours de sa vie, Maurice Halff était un homme d'une grande sensibilité, aux amitiés infaillibles, qui cherchait toujours chez ses interlocuteurs les terrains sinon d'entente, du moins de compréhension réciproque.

Habitué depuis les années 50 des allées des pouvoirs successifs, à l'aise tout aussi bien dans les raisonnements macro-économiques que dans les analyses industrielles, énergétiques ou micro-économiques, fin connaisseur de l'Allemagne fédérale depuis 1945 et ardent bâtisseur, au côté de Jean Monnet, de l'Europe, Maurice Halff a eu abondamment l'occasion, lors de sa longue présidence des Houillères de Lorraine ou à la tête du comité économique et social de cette région, de manifester des qualités d'ordre, de tolérance et de résistance à certaines sirènes annonçant le déclin inévitable de la France et de la Lorraine, qui fut son bastion industriel principal.

Il avait aussi parfaitement compris, et sur ce point, il se rapprochait d'Edgar Faure, qu'il existait aujourd'hui deux idées neuves et mobilisatrices dans l'esprit des Français – idées d'ailleurs complémentaires, – à savoir la construction de l'Europe et la décentralisation des pouvoirs.

Ami fidèle parmi les fidèles de Michel Debré, il avait, depuis 1980, choisi le camp de Raymond Barre dont il admirait la lucidité et le goût systématique à dépasser les clivages étroits et obsolètes de politique intérieure.

L'échec de l'ancien premier ministre à l'élection présidentielle l'avait affecté car il voyait en lui « *le solide juste milieu entre ceux qui refusent les lois du système libéral et ceux qui en abusent* ». Au point que cet amateur de golf et de marche en montagne avait cet été, par une sorte de lassitude... déjà prémonitoire, renoncé aux joies de ces dérivatifs.

Maurice Halff était aussi et surtout l'indéfectible ami de notre journal, dans lequel il avait publié de nombreux articles sur les sujets les plus divers, la politique, l'alternance, l'aménagement du territoire, la défense européenne ou l'entente franco-allemande. « *Aller chaque jour au kiosque prendre* le Monde, *c'est pour moi le sourire du soir* », nous disait-il il y a peu, avec davantage d'attachement encore que d'effets de langage – qu'il ne détestait pas – car cet homme charmant était aussi charmeur.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

[Né le 14 mai 1906 à Paris, Maurice Halff était docteur ès sciences économiques. En 1945, il fut chef de la division économique générale et du plan de la zone française d'occupation en Allemagne, puis président du groupe tripartite pour l'application du plan Marshall en Allemagne jusqu'en 1949. Ensuite, il occupa les fonctions de chef de la division économique à l'Autorité internationale de la Ruhr. Sous la Quatrième République, il occupa des postes de conseiller technique dans plusieurs cabinets ministériels (industrie), et fut chargé, en 1959, de la mise en place, par le premier ministre de l'époque, M. Michel Debré, des zones spéciales de conversion. De 1964 à 1974, il présida les Houillères du bassin de Lorraine, puis le comité économique et social de cette région jusqu'en 1980. Il était commandeur de la Légion d'honneur.]

« Services »

Des Rolls en « or »

La mairie de Paris, les Amis du château et du parc de Bagatelle et Automobiles classiques organisent, du 11 au 18 septembre, une exposition et un concours d'élégance sur la grande pelouse située entre le pont de Puteaux et celui de Suresnes.

Cette année, une exposition thématique sera consacrée aux Rolls Royce en or et argent. Ces voitures exceptionnelles fabriquées à l'époque où l'Inde s'appelait encore les Indes étaient destinées aux maharadjahs. De fait, dans la plupart des cas, ces Rolls se contentaient de cuivre et d'aluminium, à la place de l'or et de l'argent. Selon quoi, tout ce qui brille n'est pas or... Entrée : 5 F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 septembre 1988 :

UN DÉCRET

● No 88-912 du 5 septembre 1988, relatif à la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales à compter du 1er juillet 1988.

DES ARRÊTÉS

● Du 5 septembre 1988, portant revalorisation des allocations familiales servies dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion à compter du 1er juillet 1988.

● Du 18 août 1988, portant admission au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'Ecole nationale d'administration des candidats reçus aux épreuves qui se sont déroulées en 1988.

UN AVIS

● Aux fabricants de spécialités pharmaceutiques relatif à la mise en garde des sportifs lors de l'utilisation de certains médicaments.

هكذا في الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 7 septembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Pierre Bachelet, Pierre Mondy, Spania, Gianna Nanini, Herbert Léonard, Dana Dawson, Africa Bambaataa. **22.30 Alain Decaux face à l'histoire.** Le dernier empereur, la véritable histoire de Pu Yi. **23.30 Variétés : Wiz qui peut.** Télé crochet animé par Jesse Garon. **0.15 Journal et Bourse. De 0.35 à 6.25 Rediffusions 0.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.00 Documentaire : Histoires naturelles. 1.50 Les Moineau et les Pinson. 2.15 Alain Decaux face à l'histoire. 3.10 Documentaire : Les grandes expositions. 3.35 Musique. 3.50 Documentaire : *Histoires naturelles.* 5.35 *Les Moineau et les Pinson.* 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.00 Football. Metz-Anderlecht. Match aller de la Coupe *d'Europe des vainqueurs de coupe (2e mi-temps).* **20.45 Série : La loi, c'est la loi. 22.25 Flash d'informations. 22.30 *Documentaire : La planète miracle.*** L'atmosphère, une protection pour la terre. *Comment les différentes couches font-elles écran à notre planète et la protègent-elles ? Les substances fabriquées par l'homme sont-elles en train de les détruire ?* **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Documentaire : Portraits d'artistes contemporains.** Raynaud. Réalisation Pierre-André Boutang. *Jean-Pierre Raynaud fait des pots et des carreaux. Des carreaux de céramique blanche, mais aussi des lits en série... « Aux lisières de l'étrange et de l'inquiétant ».*

FR 3

20.30 Téléfilm : Meurtre d'une créature de rêve. De Gabrielle Beaumont, avec Jaimie Lee Curtis, Bruce Weitz. *Une jolie serveuse est remarquée par un proxénète.* **22.05 Journal et Météo. ▶ 22.25 Auteurs studios : Johnny Monroe.** Téléfilm de Renaud Saint-Pierre, avec Jean-Luc Orofino, Philippe Caroit, Jean-Pierre Aumont. **23.45 Musiques, musique.** Nocturnes : Ravel. Cinq mélodies populaires grecques pour voix et piano, par Christine Eda Pierre *(soprano) et Alexandre Tharaud (piano).*

CANAL PLUS

20.30 Football. *Match aller du premier tour de la Coupe de* l'UEFA : Montpellier-Benfica Lisbonne. **22.20 Flash d'informations. 22.25 *Cinéma : Dakota Harris* ■** *Film australien* de Colin Eggleston (1985). Avec John Hargreaves, Meredith Philips, Max Phipps. **23.50 Cinéma : le Solitaire** □ Film *français* de Jacques Deray (1987). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Malo, Michel Creton. **1.20 Cinéma : Sécurité publique** □ Film français de Gabriel Benattar (1987). Avec Sophie Duez, Jean-Pierre Kalfon.

LA 5

20.30 Téléfilm : La loi de Los Angeles. *Un cabinet d'avocats très agité.* **22.15 Football.** Coupe d'Europe : Montpellier-Benfica. **0.05 Tennis. 1.25 Anne jour après jour.** (rediff.). **2.10 Schulmeister, l'espion de l'empereur.** (rediff.). **3.05 Vive la vie.** (rediff.). **3.30 Le clan Beaulieu. 4.20 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Un enfant, un seul. De William Allyn, avec Alan Miller, Quincy George. *Un décret gouvernemental limite les familles à un enfant. Les Karen, décidés à garder leur deuxième enfant (à venir), sont pris en chasse par un agent spécial.* **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Série : Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 *Musique : Clip d'or.* 0.50 Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : La cloche tibétaine. *3.25 Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine (rediff.).* 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Spécificités de la culture créole. ***21.30 Communauté des radios publiques de langue française.*** Sélection du prix Paul Gilson 1988. **22.40 Nuits magnétiques.** Mais où est donc passé le ballon ? 2. *Vie sociale* et langue de bois. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE MUSIQUE

20.15 Concert. (en direct de Corseaux) : *David-*Sbundlertanze pour piano, op. 6 ; Etudes d'après Paganini pour piano, op. 3, de Schumann ; Prélude et fugue pour piano, op. 35 : Variations sérieuses pour piano en ré mineur, op. 54 : Romances sans paroles pour piano ; Trois études pour piano, de Mendelssohn, par Nikita Magaloff, piano. **22.20 Cycle acousmatique.** (concert donné le 20 juin au grand auditorium) : Chiaroscuro (1re audition), de Dhomont : Noctuel pour basson et bande (création), de Racot. ***23.07 Jazz club.*** *Ellingtomania. Septette du trompettiste* François Biensan.

Jeudi 8 septembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Spécial Georgette Lemaire. **15.25 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.40 Quarté à Vincennes. 15.50 La séquence du spectateur. 16.15 *Jeu : Ordinacœur.* 16.45 Club Dorothée. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche.** Emission présentée par Patrick Sabatier. ***18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.*** **19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Loto sportif. 19.55 Le bébête show. 20.00 Journal,** Météo et Tapis vert. **20.40 Série : Médecins des hommes.** Mer de Chine. Le pays pour mémoire, de Jacques Perrin. Avec Jacques Perrin, Jane Birkin. **22.20 Cinéma : les Grands Moyens** ■ Film français d'Hubert Cornfield (1976). Avec Hélène Dieudonné, Catherine Rouvel. **23.45 Journal et Bourse. De 0.05 à 6.25 Rediffusions. 0.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 0.30 Documentaire : Histoires naturelles. 1.25 Décollage de la fusée Ariane.** En direct de Kourou, en Guyane. ***2.10 Documentaire : Histoires naturelles.*** **4.25 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.30 Série : Les cinq dernières minutes. Meurtre sans pourboire. Avec Jacques Debary. *Une jeune maquettiste a été tuée.* **15.55 Flash d'informations. 16.00 Feuilleton : La dame de Monsoreau.** 3. La nuit du fou. **16.55 Flash d'informations. 17.00 Dessin animé. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Daffy : Chut le petit poisson dort ; Le club des cinq : Les cinq *en roulotte.* **18.00 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par *Patrice Laffont.* **19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'homme** *à tout faire.* Feuilleton d'après Johnnie Mortimer et Brian Cooke. Avec Pierre Doris. *Deux filles et un garçon partagent un appartement. Les péripéties de leur cohabitation. Encore un autre sit'com !* **20.00 Journal et Météo. 20.35 Cinéma : Courage, fuyons** ■■ Film français d'Yves Robert (1979). Avec Jean Rochefort, Catherine Deneuve. **22.15 Théâtre : Harold et Maude.** Pièce de Colin Higgins, mise en scène de *Jean-Luc Tardieu, avec Denise Grey, Jean-Christophe* Lebert. **0.15 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire : *Eté chic, été choc ;* Look : Top Sixties ; Mamy, Papy ; *Carte* postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; *Le tombeur* ; *La gueule du* coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. **De 17.00 à 18.00 Amuse 3. 17.00 Série : La famille Duloch. 17.05 Série : Boumbo.** Boumbo modèle. **17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Les entrechats.** Isidore le mafioso ; Le gala de charité. **18.00 Série : Colorado.** Le vent de la fortune (1). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.02 Jeu :** La classe. Présenté par Fabrice. **20.30 Téléfilm : Soupçons.** D'Andrew Grieve, avec Anthony Andrews, Jane Curtin. *Une adaptation du film d'Hitchcock.* **22.10 Journal et Météo. ▶ 22.35 *Documentaire : Océaniques.*** *Présenté par la SEPT.* Classified people, de Yolande Zauberman. Coproduction *INA-Obsession.* ***23.30 Magazine : Golfimages.*** **23.55 Musiques, musique.** Nocturnes : Ravel. Gaspard de la nuit, par Akiko Ebi (piano).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : la Famille ■■ *Film* franco-italien d'Ettore Scola (1986). Avec Vittorio Gassman, Stefania Sandrelli, Fanny Ardant. ***15.50 Cinéma :*** **Mon bel amour, ma déchirure** ■ Film français de José Pinheiro (1987). Avec Stéphane Ferrara, Catherine Wilkening, Véra Gregh. **17.40 Cadou cadin.** Bravestarr ; Foofur. **En clair jusqu'à 20.30. 18.30 Dessins animés : Ça Cartoon.** Présentés par *Philippe Dana.* **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe *Gildas.* ***20.30 Cinéma : Goodbye*** **Colombus** ■ Film américain de Larry Peerce (1969). Avec Richard Benjamin, Ali McGraw, Jack Klugman. ***22.05*** **Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Guerre et Amour** ■ Film américain de Woody Allen (1975). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Henri Czarniak (v.o.). **23.35 Cinéma : Bloody Bird.** □ Film italien de Michele Soavi (1986). Avec David Brandon, Barbara Cupisti, Robert Gugorov. **1.00 Documentaire : Eléphants, seigneurs de la jungle.** *Un grand document de Naresh et Rajesh Bedi.* **1.50 Série : Paire d'as.**

LA 5

13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. De 16.45 à 18.55 Dessins animés. 16.45 Sandy jonquille. 17.10 Karine, l'aventure du nouveau monde. ***17.35 Vas-y Julie ! 18.05 Cynthia ou*** **le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom champions du foot.** ***18.55 Journal Images.*** **19.02 L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : l'Amour propre** ■ Film français de Martin Veyron (1985). Avec Jean-Claude Dauphin, Nathalie Nell. **22.15 Tennis.** Flushing Meadow 1988. **Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis. 0.55 Série : Capitaine Furillo** (rediff.). **1.50 Anne, jour après jour** (rediff). **2.15 Schulmeister, l'espion de l'empereur** (rediff.). **3.00 Vive la vie !** (rediff.). **3.40 Le clan Beaulieu. 4.30 Top Nuggets** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Feuilleton : Nans le berger (rediff.).**14.20 Feuilleton : La cloche tibétaine** *(rediff.).* ***15.15 Magazine : Faites-moi 6.*** Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. ***16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra !*** **17.05 Série : Hawaï, police d'Etat. 18.00 Journal et Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Invitation à la chanson. **20.30 Cinéma : Pas si méchant que ça** ■■ Film franco-suisse de Claude Goretta (1974). Avec Marlène Jobert, Gérard Depardieu. **22.30 Série : Cagney et Lacey. 23.50 Série : Destination danger. 0.40 Six minutes d'informations. 0.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : La cloche tibétaine. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Ferruccio Busoni. *4. La fantasia contrappuntistica.* ***20.30 André du Bouchet.*** **21.30 Profils perdus.** Louise Weiss (1893-1983). ***22.40 Nuits magnétiques.*** *Mais où est donc passé le ballon ?* 3. Foot business. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Lucerne) : Léonore III, ouverture en ut majeur, op. 72 a, de Beethoven ; Halil, nocturne pour flûte solo et orchestre, de Bernstein ; *symphonie n° 4 en* mi mineur, op. 98, de Brahms, par l'Orchestre philarmonique de Vienne, dir. *Leonard Bernstein.* ***22.30 Musique légère.*** Bernstein, Grieg. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Œuvres de Chaynes, Fedele, Lagana, Arca. ***0.30 Paris sur scène.*** Puccini, Leoncavallo, Verdi. **1.30 Mélodies.** Schubert.

Audience TV du 6 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38.1	Santa-Barbara 18.1	Actual. région. 7.6	Actual. région. 4.8	Top 50 1.1	Homme 3 mill. 3.6	Têtes brûlées 2.1
19 h 45	44.3	Roue fortune 29.0	L'appart 6.6	Actual. région. 2.3	Nulle part 0.4	Homme 3 mill. 3.5	Têtes brûlées 2.1
20 h 16	61.3	Journal 27.2	Journal 19.6	La classe 7.2	Nulle part 0.7	Journal 3.7	Cosby show 2.8
20 h 55	71.7	Football 15.7	Tir groupé 35.8	Les Ensorcelés 9.0	Mad Max 3.5	Trinita 6.7	Charlie Grant 2.4
22 h 8	73.4	Football 14.2	Tir groupé 44.1	Les Ensorcelés 5.7	La Famille 0.5	Trinita 9.1	Charlie Grant 1.1
22 h 44	43.6	Ciel mon mardi 7.7	Débat 25.3	Dessins animés 5.4	La Famille 1.0	Pub 0.9	Cagney et Lacey 3.5

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4826

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	■
IV			■		■				
V							■	■	
VI					■				
VII					■				■
VIII		■							
IX				■			■		
X									
XI					■		■		■

HORIZONTALEMENT

I. Mot de recommandation. – II. Qui semble un peu rongée. – III. Filet de pêche. – IV. A la fin du jour. Un impair pour celui qui veut faire ses preuves. – V. Couvre des racines. – VI. Sa destinée inspira Montherlant. De mer, c'est vraiment de la salade. – VII. Un bon soutien. Peut être traité de triste sire quand *il est mélancolique.* – VIII. *Corps* mou. – IX. On y trouve des mers. Matière pour un livre qui peut rassembler de grandes signatures. Servit de monnaie d'échange. – X. Peut *qualifier un bloc.* – *XI. Au nord* d'Alençon.

VERTICALEMENT

1. Qui tiennent grâce à des ficelles. – 2. Nom qu'on donne parfois à ce qui est rapide. Ruminant disparu. – 3. Pas annoncée. Un grand détour. – 4. Quand le passé devient présent. Font un cent quand ils sont en carré. – 5. Refusa de se charger. Viande. – 6. Magasin où l'on va chercher des pièces détachées. – 7. Est plus avantagé que l'alexandrin. Fut mise sur tables. – 8. Peut être réparé avec du plâtre quand il est cassé. Un homme mis en boîte. – 9. Est restrictif. Peut compter sur ses doigts. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 4825

Horizontalement

I. Badminton. – II. Idiotie. – *III. Lotte. Nat.* – *IV. Lu.* Emeute. – V. Accu. Cers. – VI. Ri. Ria. – VII. Dés. Niger. – VIII. Saoule. – IX. *Gril. Io.* – *X. Uraète. Nu.* – XI. Ruse. Spot.

Verticalement

1. Billard. Mur. – 2. Adoucies. Ru. – 3. Dit. Sagas. – 4. Moteur. Orée. – 5. Item. Inuit. – 6. Ni. *Ecailles.* – *7. Tenue. Gê.* – 8. Atrée. Ino. – 9. Notes. Raout.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Associations.** – Associc services organise, pour la deuxième année consécutive, un grand prix sur *« les rapports annuels (moral et* financier) des associations ». Ce prix, qui sera décerné lors du Forum national des services aux associations le 17 novembre prochain, a pour but d'inciter les associations à observer la transparence sur les fonds perçus et leur affectation.

★ **Associc services, 96, rue de la Victoire 75009 Paris. Tél. : 42-82-06-02.**

● **Pharmaciens sans frontières collecte vos médicaments.** – Du 7 au 11 septembre 1988, Pharmaciens sans *frontières* collecte les médicaments dont vous n'avez plus besoin pour les expédier vers l'un des trente-deux pays qui sont aidés par l'Association. Vous pouvez les *apporter à l'Espace Champerret* (porte de Champerret), où se tient le Salon Santé 88.

Partout *dans* le monde où la maladie fait des ravages, partout où des vies sont menacées, *Pharmaciens* sans frontières agit et intervient grâce à vous. En donnant ces médi*caments qui ne vous servent plus,* vous participez à un grand élan de solidarité et vous contribuerez peut-être à sauver un homme ou une femme dans l'un des nombreux pays encore sous-médicalisés.

● **Des cours de médiation.** – *L'Institut* de formation à la médiation (IFM) organise, sur deux ans, une formation à la médiation ; elle s'adresse *à tous ceux qui veulent devenir, de* manière professionnelle ou bénévole, « médiateur au quotidien » (pour les conflits en famille, ou dans les immeubles, dans les quartiers, les *entreprises, etc.). Les cours* et stages commencent le jeudi 13 octobre. *Les inscriptions* sont ouvertes dès maintenant.

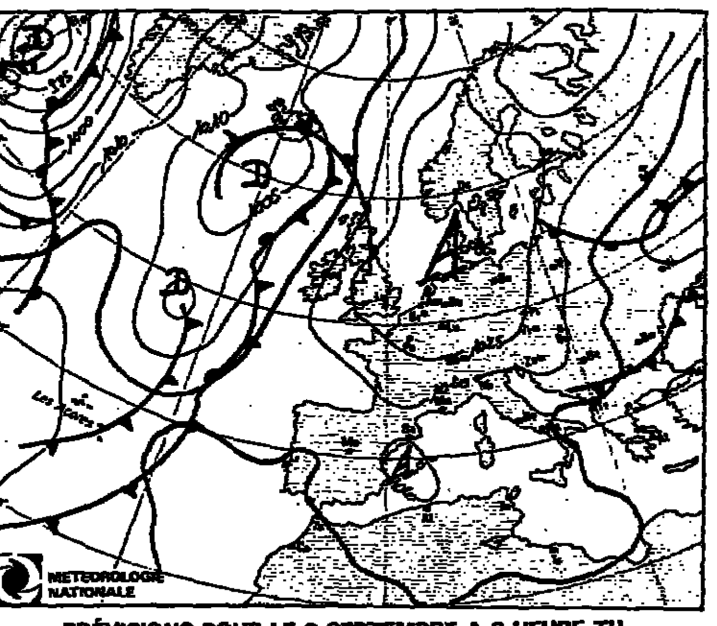
★ **IFM, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.**

● **Trophées du volontariat.** – Le centre national du volontariat *lance un appel aux candidatures* (à déposer avant le 15 octobre) pour ses « trophées du volontariat ». Ces prix, financés par des contributions publiques et privées, récompenseront les associations ou les *personnes qui* auront donné le meilleur d'eux-*mêmes pour une cause* humanitaire sociale ou culturelle.

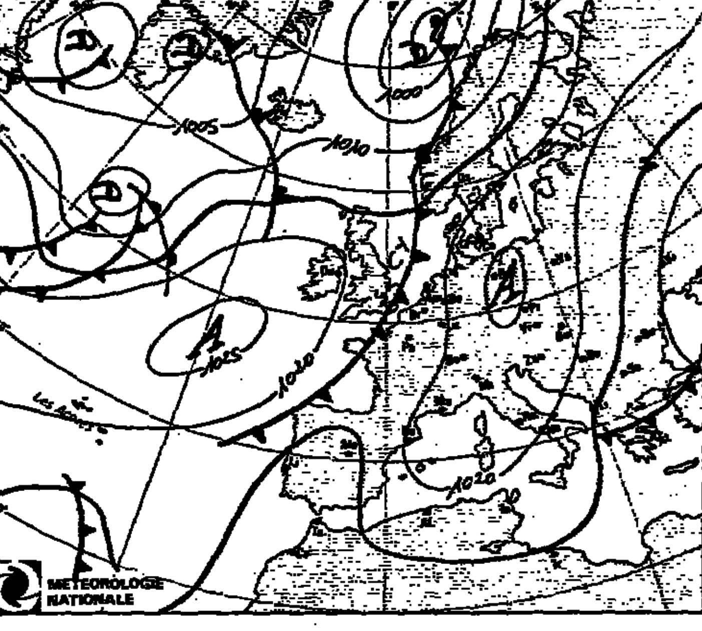
★ **Renseignements : CNV, 132, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél. : 42-64-97-34.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France *entre le mercredi 7 septembre à* 0 heure et le jeudi 8 septembre à *24 heures UTC.*

L'anticyclone qui nous protégeait royalement se décale très légèrement *vers l'est. Quelques nuages en profiteront pour montrer quelques velléités sur la moitié ouest en cours de journée. Toutefois,* la journée sera ensoleillée et la chaleur sera encore au rendez-vous.

Jeudi : soleil et chaleur. Soleil voilé sur l'Ouest.

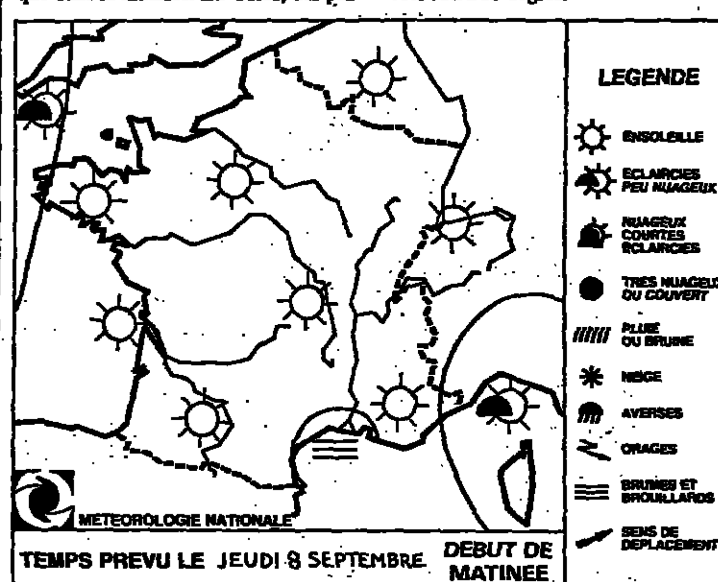
La journée débutera sous le soleil. Les quelques brumes qui se seront développées en fin de nuit dans les vallées seront très fugaces et le soleil les chassera très vite.

Sur le Roussillon, un petit vent de mer apportera des nuages bas et dans ces régions, le ciel gris ne se déchirera que dans la matinée. En Corse, des passages nuageux viendront troubler le *soleil du matin.*

Les températures matinales seront voisines de 15 à 18 degrés dans le Nord-Ouest, 11 à 13 degrés dans le Nord-Est, 14 à 18 degrés sur la moitié sud (17 à 19 degrés *sur le littoral méditerranéen*).

L'après-midi sera encore bien ensoleillée. Mais peu à peu, au fil des heures, le temps deviendra lourd sur la moitié ouest et quelques nuages élevés viendront troubler le ciel. Cela ne gâchera pas la journée mais les plus malchanceux *pourraient* peut-être *subir* une petite ondée, qui sera vite oubliée.

Les températures maximales varieront de 23 à 27 degrés dans le Nord, 25 à 30 degrés dans l'Ouest, 26 à 29 degrés *dans l'Est, 28 à 32 degrés dans le Sud-*Est. C'est dans le Sud-Ouest que se produiront les températures *les* plus élevées : 32 à 35 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-09-1988 à 6 heures TU et le 07-09-1988 à 6 heures TU — le 07-09-1988

FRANCE	max.	min.	temps
AJACCIO	27	19	N
BIARRITZ	32	19	D
BORDEAUX	33	15	D
BOURGES	28	15	D
BREST	24	16	D
CAEN	25	14	D
CHERBOURG	22	15	D
CLERMONT-FERR.	29	12	D
DIJON	25	14	D
GRENOBLE St-M-H	30	14	D
LILLE	22	11	B
LIMOGES	28	17	D
LYON	27	16	D
MARSEILLE-MAR.	31	17	D
NANCY	23	11	D
NANTES	28	17	D
NICE	25	21	D
PARIS-MONTS.	24	15	D
PAU	32	16	D
PERPIGNAN	34	16	D
RENNES	26	15	D
ST-ETIENNE	28	12	D
STRASBOURG	24	11	D
TOURS	27	15	D
TOULOUSE	32	14	D
POINTE-A-PITRE	33	22	A

ÉTRANGER	max.	min.	temps
ALGER	31	16	D
AMSTERDAM	22	12	C
ATHÈNES	32	22	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	30	17	D
BELGRADE	25	13	P
BERLIN	20	8	D
BRUXELLES	21	11	B
LE CAIRE	37	23	D
COPENHAGUE	19	7	D
DAKAR	29	26	O
DELHI	38	29	D
DJERBA	30	22	D
GENÈVE	27	14	D
HONGKONG	32	27	N
ISTANBUL	29	18	C
JÉRUSALEM	33	19	D
LISBONNE	36	22	D
LONDRES	24	13	D
LOS ANGELES	35	17	D
LUXEMBOURG	20	12	D
MADRID	39	18	D
MARRAKECH	41	26	D
MEXICO	22	10	B
MILAN	32	19	D
MONTRÉAL	19	7	A
MOSCOU	21	9	D
NAIROBI	23	14	N
NEW-YORK	25	12	D
OSLO	20	7	D
PALMA-DE-MAL.	33	14	D
PÉKIN	28	19	D
RIO-DE-JANEIRO	23	18	D
ROME	27	19	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	19	6	D
SYDNEY	24	13	N
TOKYO	23	20	C
TUNIS	35	22	N
VARSOVIE	18	10	C
VENISE	28	18	N
VIENNE	21	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SOMMAIRE

■ **Le FMI révise à la hausse des *prévisions* sur l'expansion économique. Elle devrait être de l'ordre de 3,8 % en 1988 *(lire ci-dessous)*. ■ Sur 3 100 caisses d'épargne et de crédit américaines, près de 500 sont considérées comme insolvables. Le coût de leur sauvetage ou de leur liquidation atteint 65 milliards de dollars *(lire ci-dessous)*. ■ Les Pays-Bas sont au centre des circuits économiques de la contrefaçon des produits de luxe en Europe *(lire page 38)*. ■ Les chantiers navals Beneteau ont mis au point un procédé protégeant les coques des bateaux contre l'humidité et le vieillissement *(lire page 38)*. ■ M. Strauss Kahn, président (PS) de la commission des finances à l'Assemblée nationale, se déclare hostile à l'exonération de l'outil de travail de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Il se rapproche sur ce sujet des positions de M. Michel Rocard *(lire ci-contre)*.**

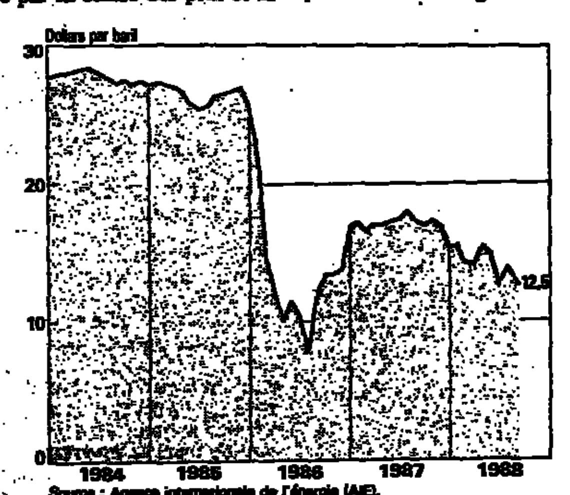
Stocks et production records

Les prix du pétrole au plus bas depuis deux ans

Prix au plus bas depuis deux ans, stocks au plus haut depuis 1982 et production record, rien ne va plus sur le marché pétrolier. Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les cours du brut frôlent le seuil critique en dessous duquel, selon la plupart des experts, un véritable effondrement, d'ampleur comparable à celui de 1986, est possible. Pour les pays consommateurs, c'est une aubaine : au premier semestre la facture pétrolière nette de la France a diminué de 28 % par rapport à l'an passé. Elle pourrait encore baisser davantage si l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ne fait rien pour enrayer la chûte actuelle des cours.

Mardi 6 septembre, les cours du brut sur le marché au jour le jour – « spot », – sont tombés à leur plus bas niveau depuis l'été 1986. Le « WTI », brut de référence américain, a perdu 50 cents à 14,25 dollars par baril, ce qui porte la perte subie en moins d'une semaine à 1 dollar par baril, et a conduit les compagnies à réduire leur prix posté (celui auquel elles achètent le pétrole) à 14 dollars. Le brut britannique, de même que les pétroles du Golfe comme le « Dubaï » *(voir graphique)* sont également tombés au plus bas niveau depuis le mois d'août 1986, au plus fort de la guerre des prix. Aux cours actuels, le panier de référence de l'OPEP se situe à environ 13 dollars, soit 5 dollars de moins que le niveau officiel de référence.

La chûte va-t-elle se poursuivre ? Jusqu'ici, les analystes restent prudents. Certes, les données fondamentales du marché sont très négatives. La production de l'OPEP a atteint en août, selon l'Agence internationale de l'énergie, 19 millions de barils par jour, soit son plus haut niveau depuis le début de l'année, et 1 million de barils/jour de plus environ que le plafond théorique de l'Organisation. Un niveau difficile à absorber, dans la mesure où les autres producteurs pris ensemble ont également gonflé leur rythme d'extraction (29,3 millions de barils/jour) et où la consommation, stimulée par la baisse des prix et la croissance, n'augmente cependant que modérément (+ 2 % pour 1988). Résultat : un gonflement des stocks, qui, selon l'AIE, atteignaient déjà, au 1er juillet, 451 millions de tonnes, soit le plus haut niveau depuis juillet 1982 (446 millions de tonnes).



Source : Agence internationale de l'énergie (AIE).

Mais ce n'est pas la première fois depuis un an que le marché connaît des accès de faiblesse. Et jusqu'ici l'OPEP a toujours réussi, en annonçant une *initiative quelconque*, à redresser la barre à temps et à inverser la tendance. Au stade actuel, explique un haut fonctionnaire international, tout dépend des anticipations des compagnies et de leur politique de stocks. Si les opérateurs s'attendent à une remontée des cours d'ici à la fin de l'automne, ils continueront à remplir leurs cuves en prévision de l'hiver (période de forte consommation), et soutiendront ainsi les cours autour de leur niveau actuel. A l'inverse, si les groupes pétroliers prévoient une poursuite de la dégradation du marché, ils déstockeront, précipitant ainsi une nouvelle crise, analogue à celle de l'été 1986, lorsque les cours étaient tombés en dessous de 10 dollars par baril.

Au-dessous de 10 dollars

Or, jusqu'ici, tous les augures restent négatifs. *« Je n'exclus pas une chute en dessous de 10 dollars, les données de base sont les plus mauvaises qu'on ait vu depuis deux ans »*, assure M. Peter Beutel, de Futures Inc, à New-York. Le secrétaire général de l'OPEP est à peine moins négatif : *« Les cours risquent de s'effondrer si les négociations entre l'Iran et l'Irak à Genève continuent à piétiner »*, a-t-il déclaré, lundi 5 septembre, à l'issue d'une tournée dans le Golfe visant à réconcilier les positions de Bagdad et de Téhéran et à ramener l'ensemble des producteurs à la raison.

De fait, il semble que l'arrêt des combats dans le golfe Arabo-Persique, *loin d'assainir la situation*, constitue le principal facteur de risque. Bouleversant l'équilibre politique de la région, le processus de paix aura en outre pour conséquence de rendre obligatoire, lors de la prochaine conférence de l'OPEP en novembre, une vaste redistribution des quotas entre les treize membres de l'Organisation, pour faire place à l'Irak, jusqu'ici exclu du système. Or tout se passe jusqu'ici comme si la plupart des pays, *Arabie saoudite* en tête, gonflaient délibérément leur production afin d'avoir une meilleure position de négociation à la fin de l'automne. Les observateurs politiques notent, en outre, l'inquiétude croissante des pétromonarchies du golfe Persique face à la puissance retrouvée de l'Irak, qui dispose, après l'Arabie saoudite, du plus gros potentiel de production du cartel. Comme en 1986, font-ils observer, une chute violente des cours pourrait être, compte tenu de la situation, le seul moyen dont dispose le royaume saoudien pour contraindre tous ses partenaires, Irak compris, à accepter la discipline nécessaire au soutien des prix.

Quelle qu'en soit la raison, il faut bien noter que, jusqu'ici, contrairement à *ce qui s'était passé depuis* deux ans, l'OPEP n'a pris aucune initiative capable de redresser le marché, s'abstenant même de démentir les informations courant sur le niveau excessif de sa production. Plus inquiétant encore : selon la revue *Pétrostratégie*, l'Arabie saoudite aurait commencé à se placer sur le marché méditerranéen, en concurrence directe avec les bruts irakiens, encourageant ainsi les rumeurs de retour à une « guerre de prix » larvée...

VÉRONIQUE MAURUS.

Confrontées à la plus grande crise depuis 1929

Les autorités américaines volent au secours des caisses d'épargne

Le Federal Home Loan Bank Board, l'organisme fédéral américain chargé de réglementer les caisses d'épargne et de crédit, a annoncé le 31 août la conclusion d'un nouvel accord de sauvetage concernant un groupe de quatorze caisses au bord de la banqueroute, situées dans l'État de l'Oklahoma. La liquidation des passifs pourrait coûter environ 2 milliards de dollars à l'ensemble de la profession. C'est le dernier épisode en date de la déjà longue série de malheurs qui s'abattent sur les caisses d'épargne et, par ricochet, sur certaines banques américaines depuis deux ans.

NEW-YORK
de notre correspondant

Le *raider* le plus occupé de la banque américaine ne siège pas dans un luxueux bureau à Manhattan, mais dans un modeste immeuble à Washington. Du matin au soir, sept jours *sur sept*, Danny Wall, président du très puissant Federal Home Loan Bank Board (FHLBB), rachète à tour de bras caisses d'épargne et banques, les revend à qui les veut, aux enchères, de gré à gré, à crédit ou au comptant, en ferme d'autres du *jour* au lendemain, gronde les managers imprudents ou ambitieux, lance des mises en garde aux épargnants et hérisse les actionnaires par milliers. Dominant le paysage très accidenté de la finance régionale américaine, M. Wall doit faire face à *la* plus *grande* crise depuis le krach de 1929.

Sur les 3 100 caisses d'épargne et de crédit que compte encore le pays – plusieurs dizaines ont disparu depuis le début de la décennie – 497, dont les dépôts totalisent 127 milliards de dollars, étaient considérées comme insolvables à la date du 5 septembre. Le coût total de leur sauvetage ou de leur liquidation est estimé *par le FHLBB* à 65 milliards de dollars, somme qui, en principe, devrait être fournie par la filiale du FHLBB, la Federal Home Loan Insurance Corporation (FHLIC), organisme d'assurance mutuelle de la profession. *« Nous n'avons pas une minute à perdre, car le montant de la douloureuse augmente de 1 milliard de dollars par mois »*, constate froidement M. Wall.

Trop petites et souvent mal gérées en raison de vieilles traditions teintées de *l'incurable protectionnisme* des Etats américains, les caisses d'épargne et de crédit (Savings & Loans Institutions, S & L) ont très mal résisté aux bourrasques, réelles ou imaginaires, des années 80. Tributaires des moindres aléas des économies locales, les S & L sont incapables d'encaisser le plus petit des chocs : en 1984, trois caisses californiennes ont dû fusionner pour faire face aux pertes d'activité résultant de l'absence des athlètes soviétiques des Jeux olympiques de *Los Angeles*. Au Texas, par contre, la débâcle fut provoquée à partir de 1986 par la chute des prix du pétrole. Avant et après, la mévente de blé, provoquée tantôt par les tensions américano-soviétiques *tantôt* par la concurrence étrangère, ont balayé des dizaines de S & L dans le *farm belt*, la ceinture céréalière du Centre, avant que la sécheresse n'en engloutisse d'autres, ailleurs.

« Un trou noir, noir, noir »

Fondées à partir des années 1850, les Savings Institutions disposent d'un statut légèrement différent des Savings & Loans Institutions, apparues surtout après le krach de 1929. Alors que les deux groupes servent la même clientèle, celle des employés et des petits épargnants, le premier est un généraliste du crédit à la consommation, alors que le second se spécialise *dans* l'immobilier, tant résidentiel que, depuis une vingtaine *d'années*, professionnel. Dans la plupart des Etats, les S & L *sont* obligatoirement des mutuelles et il leur est interdit de dépasser les limites territoriales de l'Etat de leur siège ou d'investir directement à la Bourse. Ambitieuses néanmoins, certaines caisses ont depuis longtemps trouvé des failles dans le filet *qui les enserre* : elles offrent des crédits non seulement en s'appuyant sur leurs propres dépôts, mais aussi en empruntant auprès des banques commerciales. C'est ainsi que la faillite de plusieurs caisses dans l'Illinois avait, en 1986, entraîné celle de la banque Continental Illinois Corp., provoquant la première d'une longue série de banqueroutes retentissantes qui devaient s'ensuivre, rendant inévitable une réforme profonde du système bancaire *américain. Bien sûr* c'est le Texas, tradition de grandeur oblige, qui a apporté les pires surprises, la moindre n'étant pas celle d'une caisse qui, liquidée en juillet 1987, présentait un « trou » de 1,2 milliard de dollars pour un capital *récupérable* de 24 millions. Sa direction avait investi dans la construction d'un immeuble de bureaux de quarante-cinq étages à Houston qui, achevé en janvier *1987*, était entièrement *vide encore* en juin faute de locataires. La défaillance de cette caisse a mis à mal une importante banque commerciale, la First Republic Bank, qui n'attend plus désormais qu'un bon samaritain...

C'est grâce à l'assurance mutuelle de la profession, mais aussi – chose bien neuve à l'ouest de l'Atlantique – à la générosité de l'Etat fédéral, que les épargnants n'ont pas été touchés directement par la vague des faillites. Tenues de verser annuellement 0,8 % *de leurs dépôts* à la FHLIC, les caisses ont pu colmater elles-mêmes les premières brèches. Mais, dès 1987, il est apparu que la FHLIC ne pourrait pas faire face à la tourmente sans l'injection de sommes importantes venues d'ailleurs. A la *surprise générale*, l'Etat fédéral, d'habitude indifférent aux malheurs des imprudents de la finance, a offert d'acheter une importante quantité d'obligations émises par le FHLIC, renflouant ainsi les caisses de l'assurance mutuelle et reprenant à son compte une bonne part du risque associé à la refonte du système entreprise par le Bank Board. Après avoir versé 10,8 milliards de dollars *en 1987*, le Sénat a voté le 5 août dernier, avec une *diligence* étonnante, l'attribution de 11 milliards de dollars pour l'achat de nouvelles obligations de la FHLIC, après avoir sans doute entendu M. William Proxmire, président de la Commission bancaire, dire que le *« déficit de la FHLIC est un trou noir, noir, noir »*. Cet élan de solidarité, réellement nouveau chez l'Oncle Sam, ne plaît pas à tout le monde : une partie de la profession critique le poids des responsabilités de la FHLIC, estimant – sans le moindre égard pour les petits *épargnants – que les « canards boiteux doivent mourir dans la boue »*.

L'argent ne faisant pas défaut, le Bank Board n'hésite pas à sévir. Après avoir résolu de manière autoritaire environ trente cas en 1987, M. Wall a liquidé une quarantaine *de caisses depuis* le début de cette année et revendu une vingtaine d'autres. Au total, le FHLBB traite en ce moment environ deux cents cas, selon l'urgence de leurs situations respectives. *« Nous sommes étonnés de l'intérêt des banques commerciales, mais aussi d'autres entreprises, pour les S & L »*, nous déclare-t-il, affirmant que les ventes aux enchères qu'il organise attirent *« beaucoup de monde »*.

Il est vrai que la plupart des S & L se portent étonnamment bien, ayant grandement profité de la panique de l'automne dernier lorsque les petits épargnants, confrontés aux agissements des mastodontes informatisés de la Bourse, ont préféré réaliser leurs portefeuilles mobiliers et placer leurs économies dans la bonne *vieille* caisse d'épargne du quartier, à 6 ou 7 % d'intérêt garanti. Dans certains Etats, le tremblement de terre texan ne fut même nullement ressenti. Dans l'Etat de New-York, les S & L *« ne savent que faire de l'argent qu'elles reçoivent »*, nous affirme Mme Rachel Mathieu, de la Savings Bank *Association of* New York State, et plusieurs groupes de *caisses font* actuellement l'objet de tentatives d'OPA généreuses de la part de banques commerciales qui entendent profiter de la tendance afin de renforcer leur présence territoriale et leur réseau de guichets.

CHARLES LESCAUT.

BILLET

L'impôt de solidarité sur la fortune

Trop tard ?

M. Rocard doit être enchanté, *M. Bérégovoy furieux. Dans une* interview publiée par notre confrère *la Tribune de l'Expansion*, Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale et responsable des questions *économiques* pour le Parti socialiste, avance l'idée qu'un impôt qui toucherait l'outil de travail ne serait pas anti-économique.

On croyait clôt le débat clos sur ce point important. M. Bérégovoy, qui traduit toujours fidèlement la pensée du président de la République, avait été formel : l'outil de travail sera *exonéré*. M. Rocard avait suivi sur ce point *son ministre des finances*, même si ses convictions profondes sont tout autre, le premier ministre estimant qu'un impôt de solidarité sur la fortune ne peut fonc*tionner à peu près correctement* qu'avec des taux très faibles et un minimum d'exemptions, donc une assiette très large. Mais il faut savoir faire des compromis, et *M. Rocard* ne pouvait – *ne* voulait – pas heurter de front le *Parti socialiste* sur ce terrain miné de l'impôt symbole, de l'impôt de circonstance, que sera l'ISF, nouvelle version de l'IGF. Or M. Rocard avait déjà eu bien du mal à faire admettre l'idée *que le taux le plus élevé* du futur impôt ne devait pas dépasser 1 %.

Pourquoi M. Strauss-Kahn rouvre-t-il si tard le débat sur une question aussi fondamentale ? Certes, les socialistes vont tenir la *semaine* prochaine leurs journées parlementaires, et débattront de l'impôt sur le patrimoine. Certes, le Parlement va examiner le projet gouvernemental *et l'amender sur bien des* points. Mais on imagine difficilement que le projet puisse être remanié de fond en comble. Ce qui serait le cas si *« on réintégrait – d'une manière ou d'une autre – une partie des actifs professionnels dans l'assiette de l'impôt »*, comme le déclare M. Strauss-Kahn.

D'autres bons esprits proposeraient également – et ils auraient bien raison du strict point de vue de la justice – de *réintégrer* les objets d'art dans le champ de l'impôt. Mais n'est-il pas trop tard pour s'apercevoir que l'impôt de solidarité fonctionnera mal sur les bases actuellement retenues, comme il avait mal fonctionné quand les *socialistes* l'avaient créé.

Al. V.

Selon les dernières estimations du FMI

La croissance sera plus vigoureuse que prévu dans les pays industriels

Le Fonds monétaire international, à son tour, fait amende honorable. Après avoir envisagé, au printemps dernier, une croissance de 2,8 % *dans les pays industriels* pour 1988, le FMI annonce aujourd'hui une expansion de 3,8 %. Une telle révision de 1 point est d'importance et pour le moins inhabituelle. Elle donne la mesure des difficultés des spécialistes à prendre en compte le dynamisme de l'activité mondiale au second semestre 1987, compte tenu des retombées, délicates à quantifier, du krach boursier d'octobre. Avec le recul, les spécialistes du Fonds accordent *un satisfecit aux* autorités monétaires qui ont su lâcher du lest, à l'époque, pour éviter une dépression. Ils les appellent aujourd'hui, à la plus grande vigilance sur les prix et surtout sur leurs comptes extérieurs.

Car si le bilan de l'année 1988 s'annonce fort bon pour la croissance des pays industriels – 3,9 % pour les États-Unis, un record depuis la flambée de 1984, – elle porte en germe de légers signes de résurgence inflationniste : les prix, *en moyenne*, pourraient augmenter de 3,5 % l'an prochain contre 3,2 % cette année. Il n'y a rien là de dramatique mais l'exemple des États-Unis où l'inflation pourrait passer de *3 % l'an dernier à 4,1 % cette année* et 4,5 % en 1989, constitue un « signal d'alarme » à ne pas sous-estimer.

Plus préoccupante semble, par contre, la trop lente correction des déséquilibres qui rendent toujours nerveux les *marchés financiers* et parfois laborieuse la concertation entre les sept principales puissances industrielles. On reparlera encore longtemps des écarts entre le déficit de la balance des comptes courants américains, évalué à 138,8 milliards de dollars cette année, soit plus que ne le pensait le FMI au printemps, et les excédents de l'Allemagne fédérale, encore de 42,2 *milliards* cette année, ou du Japon, 78,1 milliards de dollars. Les erreurs d'un passé récent engagent à la prudence face aux prévisions à plus long terme. Mais en envisageant une réduction marginale du déficit amé*ricain en* 1989 et un accroissement de l'excédent japonais, les experts du Fonds signalent une réalité qui alimentera les discussions au fil des mois à venir.

Pour le moment, les gouvernements des principaux pays industriels peuvent s'adonner à un exercice qu'ils affectionnent : l'autosatisfaction. Les Américains font déjà valoir *que leur demande* interne se calme et répond ainsi à l'une des recommandations du FMI. Chacun sait qu'il faudra attendre l'arrivée, à la Maison Blanche, d'un nouveau président pour reprendre le dossier complexe des déficits budgétaires. En attendant *une politique* plus volontariste permettant de limiter l'appel aux financements extérieurs des déficits américains, les risques de surchauffe s'éloignent et, avec eux, les principales critiques des partenaires de *Washington*.

Les Japonais, pour leur part, *jouent sur du velours* : le dynamisme de la demande interne répond à l'attente internationale. Crédités par le FMI d'une croissance de 5,8 % cette année et d'une très faible inflation, ils peuvent, comme vient de le faire la Banque du Japon dans son *rapport* du mercredi 7 septembre, présenter une économie *« au mieux de sa forme »*. Encore faudrait-il que Tokyo évite de gagner sur tous les tableaux, celui de la demande intérieure mais *aussi extérieure*. Une trop vive reprise des exportations, dopée comme dans tous les pays par une vigoureuse conjoncture mondiale, ternirait l'image de « bons élèves » de la concertation internationale dont ils jouissent depuis plus *d'un an*.

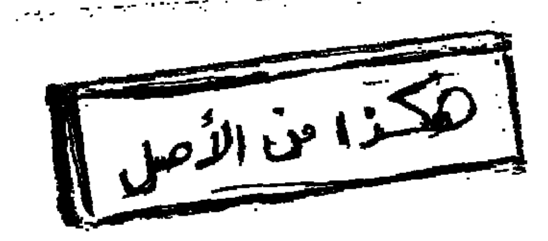
Le cas allemand est tout aussi délicat. La hausse du revenu national en RFA s'annonce suffisante pour désamorcer les critiques qui avaient fusé au début de l'année. Qu'on se fonde sur les estimations *d'expansion économique* du FMI (2,3 %) ou sur celles du gouvernement Kohl (3 %, voire plus), les chiffres avancés il y a quelques mois et qui faisaient de l'Allemagne fédérale la lanterne rouge de la croissance des pays industriels sont enterrés. Mais en se prononçant contre tout laxisme budgétaire, autrement dit contre tout nouvel allégement fiscal, le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, a sans *doute relancé*, le *mardi* 6 septembre, un autre type de polémique.

Lâcher un peu de lest

Au moment où une croissance *plus vigoureuse que prévu* permet de limiter à quelque 37,7 milliards de marks un déficit budgétaire qui risquait de frôler les 40 milliards, les Allemands n'auraient-ils pas pu, au nom de *la* coopération *internationale*, lâcher un peu de lest fiscal pour encourager une demande interne qui se ralentit ?

La force persistante des exportations demeure un sujet de reproche de la part des partenaires de Bonn. *Les économistes* d'outre-Rhin ont beau souligner à juste titre que, contrairement aux Japonais, les Allemands n'ont plus grand-chose à découvrir de la société de consom*mation, ce type de critique* reste latent. Le soulagement, né des dernières évaluations du FMI ou des économistes de divers pays appelés, comme la France, à une expansion plus ferme (*le Monde* du 30 août), devrait faciliter la coordination internationale. Il n'est pas certain que les Sept parviennent pour autant à éviter de nouvelles frictions dès l'automne sur le rôle imparti à chacun.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.



مكبرة من الأصل

Économie

AFFAIRES

L'industrie du faux luxe en Europe

Les Pays-Bas sont la plaque tournante des circuits de contrefaçon

Les marques, tout le monde connaît. Du fameux « L » de Lancel au sigle de Vuitton, de l'étiquette Moët et Chandon au fameux crocodile de Lacoste, leur réputation n'est donc plus à faire. Ce qui, en revanche, est moins connu, c'est la véritable industrie de contrefaçon qui est née et se développe dans des circuits économiques et sociaux parallèles à la dimension de tous les continents. Ce phénomène a pris une telle ampleur que plusieurs marques ont pris le taureau par les cornes et décidé d'informer le public en demandant une véritable enquête sur la filière de la contrefaçon. Policiers, travailleurs clandestins, enquêteurs, se sont prêtés à ce jeu qui permet de mieux déterminer les ressorts de cette activité économique lucrative.

Selon M. Christian Blanckaert, qui dirige le comité Colbert regroupant les industries de luxe, la marque est le véritable capital d'une entreprise. Elle a pris de l'importance au cours des dernières années en raison de la politique de communication des firmes et de la concurrence nationale et internationale qui les oppose. *« Le consommateur achète une marque car elle garantit la qualité d'un produit. Or,* poursuit M. Blanckaert, *la contrefaçon nous touche de plein fouet puisque, sur les 20 milliards de chiffre d'affaires que nous réalisons chaque année, 72 % est exporté. Nous devons à tout prix préserver l'image de nos marques de toute détérioration. »* Car le succès des contrefaçons s'explique avant tout par leur prix. A titre d'exemple, la défense des marques représente un chiffre d'affaires annuel de 90 millions de francs pour l'Union des fabricants, association regroupant les marques de prestige français. A ce chiffre, il faut ajouter l'effort des firmes, qui ont leur propre service de lutte contre les contrefaçons. C'est le cas du fameux crocodile Lacoste, qui fait feu de tout bois pour préserver ses qualités. La firme n'engage pas moins de mille procès par an grâce à son pool de juristes et mobilise au moins vingt détectives privés de par le monde. Cet effort porte ses fruits, puisque deux millions de chemises ont été saisies au cours des six derniers mois.

« Si nous luttons ainsi contre les contrefaçons, c'est en raison de l'importance économique de nos marques », souligne M. Bernard Lacoste, fils du fameux tennisman surnommé en son temps le « Crocodile ». *« Nous finançons les recherches pour améliorer sans cesse nos produits, nos moyens. Nous finançons des fonds de commerce, nous payons des charges sociales et des impôts, sans compter l'énorme budget que nous consacrons chaque année à faire connaître notre marque et qui atteint 5 % à 6 % de notre chiffre d'affaires. »* M. Lacoste n'admet pas que *« des faussaires qui n'ont aucune charge et vendent souvent à la sauvette »* puissent bénéficier des investissements de sa firme sans offrir à la clientèle la qualité que celle-ci est en droit d'attendre de telles estampilles. Des détectives privés travaillent en général pour plusieurs marques, car les faussaires en font autant ; ils sont chargés de localiser les faux crocodiles, les imitations de montres Cartier en Europe, en Thaïlande, au Japon ou au Maroc. La police et la justice sont immédiatement saisies par les firmes lésées qui, au vu du rapport remis par ces détecteurs de produits mensongers, décident selon les rigueurs judiciaires locales la confiscation des stocks. Le faussaire risque en outre une amende et une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans.

L'enjeu financier

L'enquête révèle également le fonctionnement des filières organisées par les faussaires. Les imitations de Cartier, les faux bordeaux, les copies d'accessoires, lunettes, foulards, les ersatz de parfum, sont fabriqués en général en Asie du Sud-Est, au Maroc ou en Turquie, ce qui permet de brader les prix par la suite en raison du coût limité de la main-d'œuvre dans ces zones.

Ce sont les Pays-Bas la véritable « plaque tournante » de cette escroquerie économique. Les vêtements, bijoux, parfums, montres, y arrivent le plus souvent par Anvers et sans marque. Il n'y a donc pas encore contrefaçon. Les produits sont ensuite acheminés vers des *auto-camps* protégés de la vue des curieux par des mobil-homes et des carcasses de voitures. Dans ces camps et en fonction des commandes, des travailleurs clandestins, parfois même des enfants, estampillent les montres, cousent des crocodiles, collent des étiquettes sur des flacons de parfum, etc. Le grossiste prend livraison de la marchandise et la distribue, dans le monde entier, aux détaillants qui la revendent souvent à la sauvette. Un petit nombre d'intermédiaires réduit ainsi les risques.

Les forces de l'ordre néerlandaises connaissent l'existence de ces camps, mais, comme l'explique un policier lors de l'enquête, *« ils ne créent pas de nuisances, et au moins nous savons où il sont »*. Quelques perquisitions spectaculaires confirment, à intervalles réguliers, la filiale néerlandaise. Ici, on a découvert 2 millions de chemises dont 900 000 fausses Lacoste, là 100 000 bouteilles de parfum, ou plus de 70 000 imitations de montres Cartier. Mais, affirment les policiers sceptiques quant à l'impact réel de leurs descentes : *« les auto-camps sont rattachés à des réseaux de grand banditisme. Nous pouvons toujours saisir des produits, arrêter des faussaires, mais les gros bonnets restent dans l'ombre. »*

L'enjeu financier de la lutte contre les contrefaçons est de taille. Il s'agit de plusieurs milliards de chiffre d'affaires réalisés de par le monde chaque année. D'autre part, la marque prend de plus de plus de valeur dans un contexte de concurrence exacerbé. En raison des moyens d'action finalement limités, l'industrie du faux luxe a de beaux jours devant elle. Chaque médaille a son revers. Après tout, certains noms français ont d'autres moyens de se défendre : en signant des licences avec des pays à bas salaires, elles gardent leur réputation de qualité... et peuvent percevoir des royalties qui leur sont versées par les licences. Le crocodile est très fort à ce jeu. La firme ne produit rien directement, s'adresse à des licenciés et récolte un chiffre d'affaires de 600 millions de dollars par an.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A la Société générale de Belgique

M. René Lamy préside un conseil d'administration où siège M. Carlo de Benedetti

BRUXELLES
de notre correspondant

« Vous permettez que je sois le premier à vous appeler Monsieur le président ? » Carlo de Benedetti a, à sa manière, et donc avec humour, fait tomber le rideau, mardi 6 septembre, à Bruxelles, sur la « saga » de la Société générale de Belgique, en interrogeant ainsi M. René Lamy, l'ancien « gouverneur » du premier holding belge, nommé au cours de l'assemblée générale président du conseil d'administration. Les structures de la « vieille dame » – convoitée par l'homme d'affaires italien, elle avait été finalement enlevée par la Compagnie financière de Suez après une longue lutte, épique et onéreuse – sont maintenant modernisées, comme le souhaitaient les principaux protagonistes de l'affaire.

Plus de gouverneur, plus de conseil de directeurs, mais un conseil d'administration, un comité exécutif, un administrateur délégué et un comité de direction, comme tout un chacun. Pour assurer la transition, René Lamy, le « gouverneur », a été nommé président du conseil d'administration, mais il laissera sa place, dès janvier prochain, à M. Etienne Davignon, l'ancien vice-président de la Commission européenne, qui a joué un rôle essentiel pour contrer Carlo de Benedetti et appeler Suez à la rescousse.

Le condottiere, accompagné de MM. Alain Minc, président de CERUS, Peter Cohen, PDG de Shearson Lehman, et René Thomas, président de la BNP, font leur entrée au conseil d'administration, où ils rejoindront le clan « franco-belgo-luxembourgeois » animé par Suez. Hervé de Carmoy, nommé administrateur délégué, a décidé de s'entourer de nouveaux collaborateurs, dont un Français et deux Belges. Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de l'assemblée générale, il a insisté, sans malheureusement entrer plus avant dans les détails, sur le rôle européen et mondial que devra jouer la Société générale de Belgique. *« Nous recherchons,* a-t-il déclaré, *la valeur intrinsèque et non les cours de Bourse. C'est le holding qui doit apporter de la valeur ajoutée aux filiales, au lieu de voir ce que les filiales peuvent apporter au holding. »*

J.-A. F.

CONJONCTURE

Le gouvernement bénéficie d'importantes plus-values fiscales déclare M. Balladur

« En juillet, les recettes fiscales pour 1988 étaient supérieures de 40 milliards de francs aux prévisions », a déclaré, mardi 6 septembre, M. Balladur, au cours d'une rencontre avec les journalistes, organisée lors du passage à Paris du professeur Paul Craig Roberts, qui fut adjoint du secrétaire au Trésor, lors du premier mandat de M. Reagan.

M. Balladur estime qu'avec cette somme le gouvernement devrait aller beaucoup plus loin dans le sens de la réduction du déficit budgétaire et des baisses d'impôt. *« J'aurais ramené le déficit budgétaire de 115 à 110 milliards dès cette année »*, a affirmé M. Balladur. M. Rocard a prévu un déficit de 100 milliards de francs dans le projet de budget pour 1989, qui sera rendu public le 21 septembre. L'objectif fixé pour 1988 par M. Balladur était de 115 milliards de francs.

L'ancien ministre aurait également programmé des baisses d'impôt dès cet automne et aurait commencé dès 1989 à réduire la fiscalité de l'épargne, qui doit être harmonisée pour 1990 dans la CEE, plutôt que de supprimer le taux de TVA de 7 %.

Pour l'ancien ministre, la politique budgétaire de MM. Michel Rocard et Pierre Bérégovoy constitue un changement profond par rapport à celle du gouvernement précédent dans la mesure où la dépense publique augmente plus rapidement.

« Ce qui est important, c'est la réduction des dépenses de l'Etat et la réduction des impôts », a affirmé M. Balladur.

BUDGET

Augmentation de 9 % pour le ministère de la mer en 1989

Avec 5,9 milliards de francs, le projet de budget du ministère de la mer devrait, en 1989, progresser de 9,04 % par rapport à cette année. Le budget reflète les choix gouvernementaux appuyés sur trois mots clés : solidarité, emploi et formation.

Ainsi, la contribution de l'Etat à l'équilibre financier de l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM), qui gère les régimes sociaux et de retraite des gens de mer, va progresser de 14 %, passant de 3,5 à 4 milliards de francs. Les dépenses de formation des personnels et de modernisation des outils pédagogiques progresseront, elles, de 6,84 %.

On notera aussi un effort important pour les investissements portuaires. Mais l'incertitude demeure sur la dotation de 1,4 milliard de francs promise par MM. Chirac et Guellec pour désendetter les ports autonomes, les services de la Commission européenne ayant demandé à Paris des explications sur la régularité d'une telle dépense, qui devait être financée par des fonds de privatisation.

Quant à la marine marchande et à l'avenir de la flotte de commerce, le dossier va être complètement remis à plat, et le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, a demandé à M. Jean-Yves Le Drian, député socialiste du Morbihan et maire de Lorient, de lui faire des propositions pour le printemps prochain. Le ministre, on le voit, veut prendre son temps avant de définir une politique à ce propos. Il constate d'ailleurs que les armateurs français sont eux-mêmes dans l'expectative, puisque 18 % seulement de l'enveloppe des primes à l'investissement pour l'achat de navires prévue dans le budget 1988 avaient été consommés au 1[er] septembre. Au Comité central des armateurs (CCAF) on ne conteste d'ailleurs pas ce peu d'empressement des entreprises à investir dans des cargos neufs.

Enfin, le ministère de la mer va disposer à Bruxelles d'un haut fonctionnaire spécialisé, notamment sur les questions de la pêche, afin de donner à la présidence française, à partir de juillet 1989, toute son efficacité.

F. Gr.

PTE : 14,3 milliards de francs seront prélevés sur les excédents des Télécoms

Mauvaise nouvelle pour l'administration des Télécoms : les prélèvements en faveur du budget général qu'elle doit supporter augmenteront l'an prochain, passant à 14,3 milliards de francs (contre 12,5 milliards en 1988). Et il ne faut pas attendre d'amélioration sensible avant plusieurs années : ces ponctions seront stabilisées, en francs constants, jusqu'en 1992 (inclus), à 13,6 milliards.

La lettre-plafond du budget de la poste, des télécommunications et de l'espace (PTE) table sur un excédent comptable de 4,4 milliards de francs pour les Télécoms (*le Monde* du 14 août), reversé comme de coutume au budget général. A cette somme, il convient d'ajouter 2,06 milliards destinés au financement de la filière électronique (contre 2,2 milliards en 1988), 5,5 milliards pour le Centre national d'études spatiales (4,8 milliards en 1988) et plus de 2 milliards de francs de TVA non récupérables.

Nul doute que ces chiffres décevront tous ceux qui, mécontents de voir les Télécoms jouer le rôle de « vache à lait », prêchent pour une autonomie progressive du budget des PTE. La CFDT est de ceux-là, qui vient de lancer une campagne sur ce thème, appuyée par le slogan *« Trente ans, ça suffit »*. *« On est en train de faire crever les PTT »*, s'insurgeait, le mardi 6 septembre, le secrétaire général de la Fédération CFDT des PTT, M. Jean-Claude Desrayaud.

Reste que ce budget, s'il ne sacrifie pas à la tradition, comporte un certain nombre de points positifs : d'abord, il augmente de 5,5 %, soit un taux plus élevé que l'ensemble des dépenses de l'Etat. Les investissements, à 35 milliards de francs (dont 3,3 milliards pour le plan câble), progressent de 4,8 % pour la poste et de 1,8 % pour les Télécoms. Sur le plan social, les suppressions d'emplois (4 125) sont effectivement moins importantes que redouté au début de l'été par les syndicats, et une enveloppe de 300 millions de francs est ouverte pour l'intéressement des agents.

F. V.

Un sondage de BVA pour l'INC

Les Français prêts à mettre les banques en concurrence

Les Français sont contents de leur banque, mais s'ils cherchent à obtenir un crédit, ils sont parfaitement prêts à faire jouer la concurrence en négociant ou en changeant de banque, si nécessaire, y compris pour aller dans une banque étrangère, comme ils pourront le faire en 1993. C'est ce qui ressort d'un sondage fait par BVA pour l'Institut national de la consommation et dont les résultats sont publiés dans le mensuel *50 millions de consommateurs.*

Pratiquement, tous les Français de plus de dix-huit ans ont un compte en banque (97 %). Un Français sur trois a un compte au Crédit agricole. Les trois quarts des clients du Crédit agricole vivent dans des villes de moins de 100 000 habitants ; la Société générale a beaucoup de clients jeunes et masculins ; les Comptes chèques postaux ont une clientèle plus âgée ; la BNP a beaucoup de clients dans les catégories socio-professionnelles moyennes, et le Crédit mutuel a une clientèle provinciale, tandis que le Crédit lyonnais et la Société générale ont le tiers de leur clientèle à Paris.

Les Français sont contents de leur banque, à 90 %, en gros, qu'il s'agisse de l'attente aux guichets, des heures d'ouverture, de la gestion de leur compte, du fonctionnement des distributeurs automatiques ou de l'information qu'ils obtiennent sur les services bancaires et leur coût. Au demeurant, ils sont peu au courant du prix auquel leur banque leur facture ses services ou du prix de revient de ces services. Seulement 40 % estiment bien le prix de revient d'un chèque à 3 F, et la majorité sous-estime les sommes facturées pour un chèque sans provision, l'opposition sur un chèque ou l'intérêt appliqué à un découvert.

Quant à l'hostilité à l'égard des chèques payants, et plus généralement à la rémunération des services courants des banques, elle est massive (90 % et plus). En cas de facturation des chèques, une contrepartie est souhaitée à 80 %, avec une préférence chez les hommes et les plus âgés pour la rémunération du compte chèques ; chez les plus jeunes, pour la baisse des taux de crédit. Pour compenser la facturation des chèques, les Français se montrent exigeants, puisqu'un sur quatre souhaite une rémunération de son compte au moins égale à 11 %. Si les banques proposaient une rémunération inférieure à 5 %, elles n'obtiendraient pas l'adhésion de la majorité. Les habitants des grosses agglomérations se montrent les plus exigeants : 61 % d'entre eux souhaitent une rémunération de 5 % ou plus.

Si une banque décidait de facturer les chèques, elle perdrait deux clients sur trois au profit d'une banque ne les facturant pas. Les populations les plus déterminées sont les hommes, les moins de cinquante ans, les habitants des grosses agglomérations, les cadres supérieurs, artisans, petits commerçants et les catégories socio-professionnelles moyennes.

De quoi donner à réfléchir

L'opposition est à peine plus faible (78 %) pour le paiement des relevés bancaires, aucune fréquence n'obtenant une préférence significative.

Les Français connaissent mal les produits bancaires, à part le plan épargne-logement, le compte sur livret et l'assurance-vie. En particulier, les produits boursiers sont peu connus. En général, les clients jugent que l'information qui leur est fournie est suffisante.

On retrouve une exigence caractérisée à l'égard des crédits. Si près de trois Français sur quatre jugent normal de faire virer leur salaire dans la banque qui accorde le crédit, quatre Français sur cinq sont prêts à mettre les banques en concurrence pour obtenir les meilleurs taux, et ce pourcentage atteint et dépasse 90 % chez les moins de trente-cinq ans. Prêts à marchander (64 % des interrogés), les Français en général sont aussi prêts à changer de banque (58 %) si nécessaire. La perspective européenne de 1993 ne les trouble pas du tout. Plus ils sont jeunes (78 % des moins de cinquante ans), et plus ils sont aisés (76 %), moins ils hésiteront à s'adresser à une banque étrangère et à lui donner la préférence si les conditions faites sont intéressantes. En moyenne, deux Français sur trois (62,2 %) sont prêts à contracter un emprunt dans une banque étrangère. De quoi donner à réfléchir aux banques françaises.

JOSÉE DOYÈRE.

Construction navale

Beneteau a vigoureusement repris sa marche en avant

Après le « coup de tabac » provoqué par l'apparition, à partir d'août 1984, de cloques sur les coques de leurs bateaux, les chantiers navals de plaisance Beneteau ont vigoureusement repris le chemin de la croissance. Leur chiffre d'affaires a augmenté de 20 % pour l'exercice clos le 31 août 1988 à 670 millions de francs (contre 550 millions de francs l'année précédente) et, surtout, l'entreprise, après le « sinistre » exercice 1986-1987, marqué par une perte de 11,7 millions de francs (la première depuis vingt-trois ans), va renouer avec le profit grâce à la montée en puissance de sa nouvelle gamme Oceanis, dont les ventes égalent désormais celles de First, lancée il y a dix ans. En outre, la firme, surtout spécialisée dans la voile, entend pousser ses fabrications de bateaux à moteur, qui représentent maintenant plus de 20 % de son chiffre d'affaires, à la fois pour répondre au désir du public et pour résister à l'offensive des constructeurs américains, favorisés par la baisse du dollar (*le Monde* du 12 décembre 1987).

Pour M[me] Annette Roux, la très énergique présidente de la société Beneteau, qui inaugurait, il y a deux ans, l'unité de fabrication de bateaux à voiles la plus moderne du monde à Challans (Vendée), près de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, *« l'affaire des cloques appartient au passé »* : il s'agit, pour la firme vendéenne, de rester le numéro un mondial de la voile, mais aussi de se diversifier vers la pêche et le moteur. Certes, elle va garder un certain temps les traces de l'« affaire » qui avait fait chuter les ventes de ses bateaux First en 1986 et surtout en 1987 – en attendant, toutefois, l'indemnité à recevoir de la Société chalonnaise de peroxydes organiques (SCPO), filiale à 49 % de L'Air liquide. Un arrêt de la cour d'appel de Poitiers du 3 février dernier a rendu responsable cette dernière, à hauteur de 75 %, des fameuses cloques provoquées par la livraison d'acier catalyseur défectueux. Beneteau, dont 900 des bateaux ont été abîmés, réclame 131 millions de francs de dommages-intérêts.

Mais cet « accident » a stimulé le laboratoire de recherche de la société, qui vient de mettre au point un véritable « écran total » protégeant les coques contre le vieillissement et l'humidité. Cet écran, breveté sous le nom de Beneteau Water Shield (BVS), est désormais interposé entre la coque brute confectionnée en résine armée de fibre de verre et le revêtement plastique extérieur *(gel-coat)*. Il permet à Beneteau de donner désormais une garantie de dix ans pour ses coques : le prix est la récompense de l'erreur, en quelque sorte.

F. R.

Économie

SOCIAL

Incertitudes autour de l'effet sur l'emploi du déplafonnement des cotisations familiales

Le gouvernement va-t-il modifier l'assiette des cotisations d'allocations familiales versées par les entreprises qui s'élèvent actuellement à 9 % des salaires bruts jusqu'à un plafond de 10 110 *francs* par mois ? M. Rocard a proposé de les déplafonner, c'est-à-dire de les calculer sur la totalité du salaire, mais d'en réduire le taux, afin d'alléger les charges des entreprises de main-d'œuvre (à salaires relativement bas) et d'encourager l'emploi. La mesure est soutenue par M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui au cours de l'émission « Grand Jury RTL-*le Monde* » du dimanche 5 septembre a évoqué une réduction du taux à 7,5 % ou 7 % pour rendre l'opération neutre.

La proposition a provoqué des réactions diverses des partenaires sociaux. La CFDT l'a approuvée sans réserve, la CFTC s'y est déclarée « *assez favorable* », la CGT, en revanche, favorable au principe du déplafonnement, rejette la réduction du taux qui n'apporte pas de recettes nouvelles à la Sécurité sociale, et la CGC a affirmé sa « *ferme opposition* ». Le CNPF aussi est hostile, les entreprises ayant besoin, selon l'expression de son président, M. Périgot, de « *salariés bien payés* ».

En fait, la mesure suscite plusieurs incertitudes. La première porte sur ses effets réels. On sait que le bâtiment, le textile, le cuir et la chaussure devraient être avantagés, tandis que les établissements financiers, et surtout le pétrole, l'ingénierie et les services aux entreprises seraient désavantagés.

Mais les études menées depuis 1975 ont émis des doutes sur les répercussions sur l'emploi. En particulier le rapport Maillet, examinant en 1982 l'hypothèse d'un déplafonnement « compensé » de l'ensemble des cotisations maladie et allocations familiales – bien plus vaste que celui envisagé aujourd'hui, – concluait que l'opération n'aurait pratiquement pas d'effet sur l'emploi total, les entreprises bénéficiaires pouvant en particulier utiliser le gain pour reconstituer leurs profits, voire pour augmenter les salaires plutôt que pour créer des emplois.

Au ministère de l'économie, on estime ce pessimisme injustifié. Les modèles économiques utilisés, assez frustes, ne permettent pas de mesurer réellement les effets sur les embauches, souligne-t-on. Surtout, le contexte a changé, les entreprises ayant reconstitué leurs marges. Même l'industrie investit aujourd'hui pour accroître ses capacités de production et, globalement, ne supprime plus d'emplois. Il ne s'agit donc plus de prévenir les suppressions d'emplois, mais d'accompagner un mouvement de reprise. Les entreprises avantagées étant celles qui créent des emplois (services, hôtellerie, restauration, etc.), on espère, par ce coup de pouce, avancer des décisions d'embauche qui autrement risquaient d'être retardées.

D'autre part, on peut limiter le surcoût pour les entreprises payant des salaires « élevés » en réduisant le taux des cotisations au-delà du point d'équilibre global qui, selon M. Bérégovoy, se situe aux environs de 7,35 % : l'Etat employeur, qui verse beaucoup de bas salaires, bénéficiant de la baisse du taux, le budget de l'Etat pourrait sans difficulté compenser le manque à gagner pour la Sécurité sociale.

La deuxième incertitude porte précisément sur le lien avec le financement de la Sécurité sociale. Parmi les hypothèses envisagées par M. Claude Evin pour combler le déficit prévisible figure notamment l'idée d'une réduction du taux des cotisations d'allocations familiales, compensée par un transfert sur l'assurance-vieillesse et par l'institution d'un prélèvement sur tous les revenus au profit de la branche famille. Cela permettrait à la fois de réduire le déficit de la branche vieillesse, évalué pour 1989 à une trentaine de milliards de francs, et de rapprocher le financement des prestations familiales de la situation de la plupart des pays européens. L'opération serait relativement simple et logique, dans la mesure où les prestations familiales ne sont pas liées à une activité professionnelle et sont identiques pour toutes les catégories socioprofessionnelles, salariés et non-salariés.

La conjonction des deux opérations n'est pas impossible : on peut à la fois transférer des points de cotisations de la famille à la vieillesse et déplafonner le reste des cotisations d'allocations familiales. Mais le calcul devient plus complexe, car le point d'équilibre pour les entreprises se modifie. Surtout, cela fait peser une hypothèque sur l'avenir : pourra-t-on continuer le transfert entre la famille et la vieillesse si les bases de cotisations ne sont plus les mêmes ?

GUY HERZLICH.

EN BREF

● **Actions CGT dans la métallurgie le 13 septembre.** – La fédération CGT de la métallurgie a annoncé, le mardi 6 septembre, des *« initiatives »* – allant de l'envoi de délégations à l'arrêt de travail – le 13 septembre chez Thomson et dans la construction navale, la sidérurgie et l'aéronautique. *« Il y a perte pour les salariés et gains records pour le patronat »*, a assuré devant la presse M. Bernard Lamirand, secrétaire fédéral, en affirmant que pour les salaires *« c'est le zéro en augmentation générale depuis le début de l'année »*.

● **« Tour de piste » syndical à EDF.** – Les fédérations CFDT, FO, CFTC et UNCM-CGC d'EDF-GDF seront reçues, à leur demande, par la direction le 12 septembre pour un « tour de piste » sur la politique sociale. Les quatre fédérations syndicales ont souligné en commun *« les pertes de pouvoir d'achat des gaziers et électriciens en l'absence d'accord salarial 1988 »* et ont réaffirmé *« leur volonté d'aboutir à un accord »*.

TRANSPORTS

Au Salon de Farnborough

Commandes en série pour McDonnell Embraer et Airbus

Le Salon aéronautique de Farnborough qui se tient cette semaine en Grande-Bretagne, ne fait pas exception à la règle : les avionneurs y ont annoncé quelques commandes spectaculaires, propres à impressionner leurs futurs clients. C'est McDonnell-Douglas qui a annoncé que la compagnie Alitalia lui achetait vingt-sept biréacteurs MD-80 (139-172 sièges), livrables de 1989 à 1991. La firme américaine s'est aussi félicitée de la commande par China Airlines (Taïwan) de quatre triréacteurs long-courriers MD-11 (368 sièges), dont le premier vol est prévu pour le mois d'avril 1989.

Pour sa part, le brésilien Embraer a reçu un contrat pour vingt Brasilia Air en option de la compagnie américaine Comair. Le Brasilia est un appareil de transport régional de 40 places équipé de deux turbopropulseurs à hélice de Pratt et Whitney.

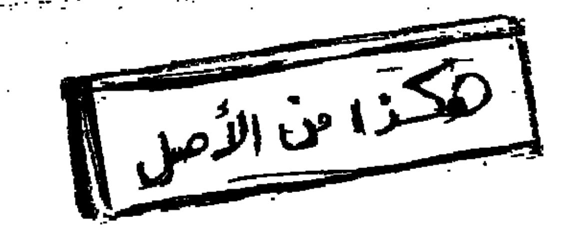
Enfin, Airbus, qui ne pouvait être en reste, fait état de la vente de trois Airbus A-300-600 biréacteurs à long rayon d'action à la compagnie China Airlines.

Ces achats confirment que les transporteurs choisissent en priorité des appareils éprouvés. Les innovations les rebutent et McDonnell-Douglas en sait quelque chose, qui a du mal à trouver le nombre de clients sufisant pour lancer un MD-90 propulsé par deux hélices rapides de type « propfan ».

● **Grève des équipages d'Air Inter.** – Les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et de mécaniciens (SNOMAC) d'Air Inter ont déposé un nouveau préavis de grève pour la période allant du lundi 12 au dimanche 18 septembre. Ils appellent les navigants à refuser de prendre leur service avant 8 h du matin pendant cette période. Cette grève à éclipses a pour effet de perturber le trafic matinal d'Air Inter sans qu'il en coûte la moindre perte de salaire aux grévistes. Par ce moyen, les syndicats veulent contraindre la direction à faire piloter pendant une période probatoire par trois navigants l'Airbus A 320 conçu pour être conduit par deux hommes seulement et sans mécanicien.

● **PRÉCISION.** – La Bourse sur minitel (*le Monde* télématique), taper 3615 le Monde puis Bourse, ou directement 3616 LMBourse.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Marchés financiers

Accord entre M. Bérégovoy et les banques sur les CODEVI

15 milliards de francs pour les PME

Le ministre de l'économie et les banques sont arrivés à un accord sur les CODEVI (comptes pour le développement industriel). C'est ce qu'annonce Dominique Chatillon, président de l'AFB (Association française des banques), dans une interview à *la Tribune de l'Expansion*. Les banques ne disposaient jusqu'à maintenant que de 65 % des ressources tirées de la collecte des CODEVI, mis en place en 1983, le reste étant versé à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour financer des prêts à l'industrie à travers le Fonds industriel de modernisation (FIM), supprimé en 1987 par le gouvernement de M. Chirac.

M. Bérégovoy avait confirmé, le 4 septembre, au « Grand Jury-RTL-*le Monde* » son intention de mettre à la disposition des PME la somme gérée par la CDC (*le Monde* du 6 septembre), sans en préciser les modalités. Selon M. Chatillon, le choix est désormais fait. Entre la redistribution de la quinzaine de milliards dont dispose la CDC par cette dernière – via le CEPME, le Crédit national... – et la restitution aux banques de cette somme, le ministre de l'économie a adopté la seconde voie.

En échange, les banques, assure M. Chatillon, se sont *« engagés à les consacrer au financement des PME »* en convertissant les 15 milliards concernés *« en prêts à moyen terme mais aussi à court terme au taux de 9,25 % »* et *« à compléter cette somme par les ressources tirées des remboursements des prêts anciens. Elles seront également dirigées vers les PME, et l'ensemble de ces sommes sera affecté librement par les banques au taux de 9,25 % »*.

Le groupe Bongrain multiplie ses investissements dans la charcuterie

International Fish and Meat, qui regroupe les intérêts du groupe Bongrain dans la transformation de la viande et du poisson, vient de racheter au groupe Swift Conagra son abattoir américain de Moultrie en Géorgie. Le nouvel ensemble ainsi constitué, Premium Pork Processors, sera le leader dans les domaines des produits transformés de porcs frais dans le Sud-Est des Etats-Unis (Géorgie/Floride). Il portera la totalité du chiffre d'affaires d'IFM aux Etats-Unis à 1,5 milliard de francs.

IFM a été créé au début de l'année, lorsque le fromager Jean-Noël Bongrain a décidé de regrouper ses intérêts dans la transformation de la viande et du poisson au sein d'un holding séparé. Animé par Hervé Lasseigne, IFM poursuit une politique d'intégration de moyennes entreprises spécialisées dans ces activités et occupant des positions de leader sur leur marché.

IFM a récemment pris le contrôle de Nutrimer et renforcé sa position dans Cuisiner, deux sociétés françaises qui produisent des spécialités à base de poisson.

IFM se prépare également à prendre le contrôle du groupe Clavière, leader régional de la viande fraîche et de la charcuterie en Franche-Comté.

NEW-YORK, 6 septembre ↑

Hausse modérée

Le mouvement de hausse s'est poursuivi mardi à Wall Street, mais en se ralentissant nettement après l'envolée des cours de vendredi, consécutive à l'annonce de l'augmentation du chômage aux Etats-Unis. Pour sa réouverture, après un week-end prolongé en raison de la fête du Labour Day lundi 5, l'indice Dow Jones a clôturé en progrès de 10,66 points à 2 065,26 (+ 0,05 %). Toutefois, le marché était peu actif avec 123 millions d'actions échangées contre 160,8 vendredi. Le nombre des hausses a largement dépassé celui des baisses avec 805 titres contre 609. Comme à la fin de la semaine dernière, la tendance est restée soutenue par la tendance à la baisse des taux d'intérêt. Dans ces conditions, certains analystes n'excluaient pas une progression prochaine de l'indice Dow Jones au niveau des 2 100 points. Parmi les valeurs les plus actives on notait Ohio Edison (5,572 millions de titres échangés), Waste Management Inc (1,652 million), Grow Group Inc (1,587 million), Texas Utilities (1,536 million), Rowan Companies (1,523 million) et Exxon (1 million). Le marché obligataire est demeuré bien orienté malgré la baisse du dollar. Les taux des bons du Trésor à trente ans ont terminé la journée à 9,03 % contre 9,04 % vendredi soir et 9,30 % jeudi.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 6 sept.
Alcoa	50 1/2	51 1/2
A.T.T.	24 3/4	25 1/4
Boeing	58 7/8	59 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 7/8
Du Pont de Nemours	80 3/8	82 1/2
Eastman Kodak	46 7/8	43 3/4
Exxon	46 1/4	46 5/8
Ford	49 1/8	50 5/8
General Electric	41	41 3/8
General Motors	72 3/8	74 1/8
Goodyear	58 7/8	60 1/8
I.B.M.	114	112 3/4
I.T.T.	48	49
Mobil Oil	43 5/8	42 3/4
Pfizer	50 1/2	52 1/8
Schlumberger	33	32 3/8
Texaco	46	46
UAL Corp. ex-Allegis	89 5/8	91
Union Carbide	22 1/2	22 3/4
U.S.X.	27 3/4	28
Westinghouse	48 3/4	50 1/2
Xerox Corp.	53 7/8	54 1/8

PARIS, 6 septembre =

Effritement

Le léger raffermissement observé lundi a été de courte durée. Dans un marché sans direction précise, attendant la réouverture de Wall Street après un week-end prolongé de trois jours, l'indicateur instantané perdait 0,20 % en début de matinée. Il revenait à – 0,08 % à l'issue des transactions. Comme la veille, le volume des échanges est demeuré peu élevé, peut-être légèrement au-dessus de celui atteint lundi. En effet, durant le premier jour de la semaine, le montant des transactions est tombé à un de ses niveaux les plus bas depuis le début de l'année. Sur le marché à règlement mensuel, pour les valeurs françaises, il est passé au-dessous de la barre des 550 millions de francs. Habituellement, le volume oscille entre 1 milliard et 1,6 milliard de francs. « Il n'y a rien à faire, personne ne veut bouger », se plaignait un gérant de portefeuilles désabusé. Symbole du désarroi régnant sur le marché, une panne d'électricité plongeait les opérateurs dans l'inconnu, les écrans informatiques s'allumant par intermittence. Ces ennuis ne gênaient pas vraiment l'exécution des ordres, ceux-ci étant fort peu nombreux. A l'exception des valeurs supports, il s'échangeait peu de titres. Le SAT, par exemple, emmenait les hausses, avec 1 100 actions traitées. Ce qui semblait élevé, comparé aux 75 titres de Fromageries Bel et aux 80 de la Navigation mixte.

Situation analogue pour les valeurs en baisse : 70 titres pour les laboratoires Roger Bellon et 20 pour Intertechnique. « Cette situation pourrait durer encore longtemps », se plaignait un banquier pessimiste. Les opérateurs observaient également avec une certaine anxiété le repli du dollar et la fermeté du deutschemark, qui a passé la barre des 3,40 F. Sur le MATIF, même ambiance, et les contrats perdaient 0,05 %.

La Société des Bourses françaises *a confirmé la nouvelle dénomination* sociale de la Société de Bourse Louis *Baudouin, qui s'appelle désormais* Finacor Bourse. Elle a aussi décidé de *suspendre la cotation de Brio Expansion* sur le marché hors cote de la *Bourse de Lyon.*

LONDRES, 6 septembre ↑

Gains réduits

Les cours des valeurs ont évolué irrégulièrement à la hausse mardi au Stock Exchange, l'indice FT clôturant à 1 426 points, en progression de 0,3 % par rapport à la veille. Toutefois, les actions terminaient pour la plupart à des niveaux nettement au-dessous de leurs plus haut de la séance. Les gains se sont ainsi réduits au fil des heures dans un marché calme où 327 millions de titres étaient échangés. Parmi les valeurs vedettes de la journée figuraient celles du secteur de la construction en raison de la publication prochaine de résultats dans ce secteur. Sur le front des OPA, les titres Taylor Woodrow ont nettement progressé après les rumeurs de rachat de ce groupe par la compagnie maritime P and O. Les opérateurs suivaient avec intérêt également la bataille que se livrent Grand Metropolitan et Pernod-Ricard pour la prise de contrôle d'Irish Distillers. Nouvel épisode, l'appel de Pernod-Ricard a été rejeté par le Take over Panel, l'organisme chargé du contrôle des fusions et des acquisitions. Sur le marché obligataire, les fonds d'Etat ont progressé à la suite du raffermissement de la livre britannique qui semblait écarter pour l'instant un nouveau relèvement des taux d'intérêt. On notait, en revanche, un tassement des mines d'or.

TOKYO, 7 sept. ↑

Raffermissement

Raffermissement à Tokyo où l'indice Nikkeï des 225 valeurs industrielles a progressé de 183,50 yens (+ 0,67 %) pour clôturer à 27 504,01 yens. Les investisseurs ont ainsi réagi favorablement à la hausse mardi à Wall Street, à la baisse des cours du pétrole ainsi qu'à la fermeté du yen. Le marché, tout en restant calme, a sensiblement été plus actif que la veille avec 750 millions de titres échangés contre 500 millions mardi. Les achats ont porté sur les valeurs sidérurgiques, électroniques, chimiques, pharmaceutiques et bancaires.

D'autre part, selon certaines rumeurs, le ministère des finances pourrait prochainement rendre obligatoire la déclaration d'investissements boursiers supérieurs à 5 % des actions totales d'une entreprise. Toutefois, cette proposition, en cas d'acceptation, n'entrerait pas en vigueur avant l'année prochaine.

VALEURS	Cours du 6 sept.	Cours du 7 sept.
Akai	580	576
Bridgestone	1 290	1 290
Canon	1 460	1 470
Fuji Bank	3 100	3 150
Honda Motors	2 090	2 100
Matsushita Electric	2 570	2 570
Mitsubishi Heavy	845	879
Sony Corp.	6 770	6 790
Toyota Motors	2 580	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Générale des Eaux prend une participation dans l'américain Lifetime (santé).** – La Compagnie Générale de Santé, filiale de la Compagnie générale des Eaux, va prendre une participation de 4,5 % dans le capital de Lifetime Corp., une société américaine spécialisée notamment dans les soins médicaux à domicile, a annoncé le 6 septembre Lifetime à Boston.

Cette prise de participation se fera lors d'une augmentation de capital, a ajouté Lifetime dans un communiqué, en précisant que le montant de cette acquisition serait de 10 millions de dollars (64 millions de francs). Selon l'accord intervenu, le groupe français pourra, s'il le souhaite, porter sa participation à 20,1 % d'ici au 31 décembre.

● **Hausse de 17 % du bénéfice semestriel de VNU.** – Le bénéfice net du plus grand groupe d'édition des Pays-Bas, Verenigde Nederlandse Uitgeversbedrijven (VNU) a enregistré une hausse de 17 % pendant le premier semestre 1988 par rapport aux six premiers mois de 1987 pour atteindre 66,8 millions de florins (200 millions de francs). Le chiffre d'affaires a augmenté de 9 % pour s'établir à 1,1 milliard de florins (3,3 milliards de francs).

● **Hausse de 52,8 % du résultat semestriel de Rhône-Poulenc.** – Le résultat net du groupe chimique Rhône-Poulenc au premier semestre a progressé de 52,8 % par rapport aux six premiers mois de 1987. Il a atteint 1,66 milliard de francs a annoncé son président M. Jean-René Fourtou. Le groupe table pour l'année sur un résultat net voisin de 3 milliards de francs. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté sur la même période de 15,3 % à 33,15 milliards de francs. A structure comparable, cette progression semestrielle s'élève à 10 %.

Pour les dirigeants de Rhône-Poulenc, ces résultats proviennent, pour partie, d'une conjoncture économique très favorable, mais également des opérations de restructuration. Elles ont porté sur le désengagement des activités déficitaires et sur des acquisitions telles l'agro-chimie d'Union Carbide et la chimie minérale de Stauffer.

● **Hausse de 14 % du résultat semestriel de L'Air liquide.** – L'Air liquide a réalisé au premier semestre un résultat net consolidé, part du groupe, de 788 millions de francs, en hausse de 14 % par rapport aux six premiers mois de 1987. Dans un communiqué, le groupe précise que ces résultats sont établis sur la base d'un cours moyen du dollar à 5,70 F pour les six premiers mois de 1988. Le groupe rappelle que son chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 12,36 milliards de francs au premier semestre, en hausse de 6,1 % sur le premier semestre 1987. En août L'Air liquide avait indiqué que sa croissance avait été affectée par la déconsolidation de la Société chimique de La Grande-Paroisse au 30 juin 1987 et que la progression du chiffre d'affaires consolidé aurait été de 8 % hors modification de périmètre.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	288	276 50	Int. Metal Service	....	375
Amault & Associés	....	....	La Commande Electro.	308	301
Asystel	254 50	250	Le gd livre du mois	268	269
B.A.C.	420	420	Loca Investissement	256 10	256
B. Demachy & Assoc.	447	429 o	Locamic	....	186
B.I.C.M.	550	550	Marin Immobilier	....	272 o
B.I.P.	....	540	Metallurg. Minière	117	121 70
Boiron	375	372	Mérologie Internat.	405	405
Bolloré Technologies	895	930	Microservice	114	112
Buitoni	1050	1050	M.M.B.M.	500	500
Câbles de Lyon	1390	1433	Molex	216	218
Calberson	723	735	Navale-Delmas	....	640
Cardif	880	875	Olivetti-Logabax	....	160
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	255	Om. Gest.Fin.	....	308
C.A.T.C.	130	130	P.F.A. S.A.	421	410
C.D.M.E.	934	961	Prouboarg (C. In. & Fin.)	....	97
C. Equip. Elect.	231	....	Prévoyance Assurance	406	412
C.E.G.I.D.	749	750	Publicat. Filipacchi	....	421
C.E.G.E.P.	....	....	Razel	775	775
C.E.P.-Communication	1421	1440	St-Gobain Emballage	....	1280
C.G.I. Informatique	733	782 d	St-Honoré Matignon	182	181
Ciments d'Origny	515	500	S.C.G.P.M.	....	312
C.N.I.M.	....	331	Segin	380	385
Concept	252	252	Seros-Mittler	480	483
Conforama	....	789	S.E.P.	1350	1375
Creeks	399	399	S.E.P.R.	....	1151
Dafsa	218	198 80	S.M.T.Goupil	....	288
Dauphin	915	919	Sodexho	800	805
Devanlay	875	871	Sopra	....	298
Deville	605	605	TF 1	225	225
Dumenil-Leblé	1125	1125	Unilog	145	142 40
Editions Belfond	108	109	Union Financ. de Fr.	384	390
Elysées Investiss.	24 80	24 10	Valeurs de France	319 50	318 50
Finacor	262	259			
Guintoli	381	390			
Guy Degrenne	785	786			
I.C.C.	....	219 50			
IDIA	200	203			
I.G.F.	118	....			
IM2	160	164 90			

Marché des options négociables le 6 septembre 1988

Nombre de contrats : 4 090.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	8	–	12	–
CGE	320	6	21	12	–
Elf-Aquitaine	320	–	18,50	8,50	–
Lafarge-Coppée	1 300	35,50	–	16,50	56
Michelin	200	2,50	10,50	–	–
Midi	1 500	2	35,10	–	–
Paribas	400	9	24,50	6	–
Peugeot	1 200	13,50	58	73	–
Saint-Gobain	440	53	–	0,01	4,10
Société générale	400	–	33	–	22
Thomson-CSF	180	2,70	10,60	8,50	13,20

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 sept. 1988
Nombre de contrats : 49 794.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,85	102,60	101,60
Précédent	104,05	102,75	101,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	1,35	1,50	0,80	1,77

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,27 F ↓

Pour la première fois depuis le 31 août, le dollar à Tokyo est revenu au niveau de *134 yens.* Poursuivant son recul, il a clôturé à 134,30 yens. *Mouvement analogue à Paris, où dans un marché calme il continuait de baisser. Il* s'échangeait à 6,27 F contre 6,2835 F à la clôture des échanges interbancaires mardi, et 6,2885 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	6 sept.	7 sept.
Dollar (en DM)	1,8440	1,8425
TOKYO	6 sept.	7 sept.
Dollar (en yens)	135,60	134,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 sept.)	7 3/16-7 11/16 %
New-York (6 sept.)	7 7/8-7 15/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	5 sept.	6 sept.
Valeurs françaises	121,3	121,2
Valeurs étrangères	115,5	115,4
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	350,1	348,3
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 286,12	1 289,42

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	5 sept.	6 sept.
Industrielles	Clos	2 065,26

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	5 sept.	6 sept.
Industrielles	1 420,5	1 426
Mines d'or	186,9	184,1
Fonds d'Etat	86,58	86,83

TOKYO

	6 sept.	7 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 320,51	27 504,01
Indice général	2 110,40	2 125,14

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,2680	6,2700	– 35	– 28	– 60	– 35	– 160	– 70
$ can.	5,0765	5,0802	– 106	– 78	– 196	– 160	– 573	– 465
Yen (100)	4,6741	4,6791	+ 110	+ 129	+ 218	+ 248	+ 723	+ 818
DM	3,4037	3,4061	+ 77	+ 95	+ 162	+ 186	+ 481	+ 550
Florin	3,0130	3,0154	+ 56	+ 67	+ 111	+ 129	+ 370	+ 427
FB (100)	16,2257	16,2393	+ 56	+ 129	+ 105	+ 229	+ 375	+ 759
FS	4,0327	4,0366	+ 152	+ 170	+ 293	+ 318	+ 870	+ 952
L (1 000)	4,5528	4,5575	– 187	– 153	– 303	– 263	– 742	– 632
£	10,7057	10,7154	– 379	– 335	– 729	– 655	–1 918	–1 717

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/4	8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Florin	5 1/4	5 3/4	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 1/16	7 3/8	7 3/16	7 1/2	7 1/2	7 13/16
F.S.	2 5/8	2 7/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	11 1/4	11 7/8	11 1/2	12	11 3/8	11 3/4	11 1/4	11 5/8
£	10 5/8	10 7/8	11 1/16	11 13/16	11 15/16	12 1/16	12 1/16	12 3/16
F. franç.	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 6 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3825	3820	3820	– 0 13
1050	B.N.P. T.P.	1053	1051	1051	– 0 19
1090	C.C.F. T.P.	1125	1110	1110	– 1 33
1086	Créd. Lyon. T.P.	1115	1115	1115	....
1360	Renault T.P.	1370	1370	1370	....
1742	Rhône-Poul. T.P.	1739	1730	1730	– 0 52
1254	St-Gobain T.P.	1280	1290	1290	+ 0 78
1205	Thomson T.P.	1220	1220	1220	....
430	Accor	431	430	432	+ 0 23
520	Air Liquide	501	500	503	+ 0 40
2090	Alcatel ★	1960	1960	1935	– 1 28
1300	Als. Superm.	1275	1280	1280	+ 0 39
275	A.L.S.P.I.	293	292 50	292 50	– 0 17
305	Alsthom ★	310	308 90	309 10	– 0 29
2260	Arjom. Prioux ★	2028	2010	2035	+ 0 35
520	Aussedat-Rey ★	501	500	501	....
910	Aux. Entrepr. ★	898	892	893	– 0 56
695	Av. Dassault ★	700	700	697	– 0 43
325	BAFIP ★	322	313 10	317	– 1 55
285	Bail-Equipem. ★	280	279	278 50	– 0 18
760	Bail Investiss.	799	771	780	....
250	B.N.P. C.I. ★	250	249 90	251	+ 0 40
435	Cie Bancaire ★	435	429 90	433	– 0 46
385	Bazar H.-V.	389	390	382 50	– 1 67
440	Béghin-Say ★	442	442	442	....
1050	Berger (Mlle)	1000	1000	1000	....
730	Bic ★	710	710	728	+ 2 54
1430	B.I.S.	1480	1460	1485	+ 0 34
2430	Bongrain S.A. ★	2425	2419	2415	– 0 41
405	Bouygues ★	420	420	422	+ 0 48
72	B.P. France ★	66	67 70	67	+ 1 52
5000	B.S.N. ★	4950	4927	4940	– 0 20
....	Canal Plus	572	580	573	+ 0 17
2100	Cap Gem. S. ★	2142	2140	2142	....
450	Carnaud ★	446 80	445	445	– 0 40
2420	Carrefour ★	2394	2371	2438	+ 1 84
150	Casino	148	149 90	145	– 2 03
110	Casino A.D.P.	111	110 80	111 50	+ 0 45
1300	C.C.M.C.	1300	1300	1300	....
690	Cetelem	660	653	658	– 0 30
385	Cerus ★	370 10	374	371	+ 0 24
1470	C.F.A.O. ★	1480	1480	1486	+ 0 41
310	C.G.E.	312 50	313 50	311 50	– 0 32
1110	C.G.I.P. ★	1075	1070	1064	– 1 02
1060	Chargeurs S.A. ★	1045	1040	1050	+ 0 48
890	Ciments franç. ★	956	965	960	+ 0 42
440	Club Méditerr. ★	427 50	433 30	424	– 0 82
147	Codetel ★	148 30	149 90	148 40	+ 0 07
285	Cofimeg	291 20	290	288	– 1 10
505	Colas ★	506	510	498	– 1 58
225	Compt. Entrepr.	220 20	220	222	+ 0 82
635	Compt. Mod. ★	639	645	645	+ 0 94
830	Créd. Foncier ★	770	782	765	– 0 65
395	C. F. Internat. ★	405	400 10	396	– 2 22
131	C.C.F.	139	138	136 60	– 1 73
470	Cr. Lyon. (CI) ★	451	464	460	+ 2
850	Crédit Nat. ★	804	800	807	+ 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
500	CSEE (ex-Sign.) ★	505	505	505	....
315	Crouzet ★	319	319	321 80	+ 0 91
2450	Damart S.A. ★	2490	2480	2490	....
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	289 90	285 10	289 90	– 0 03
1400	De Dietrich	1379	1369	1387	+ 0 58
180	Dév. P.d.C. (Li)	184 90	185	185	+ 0 05
430	D.M.C.	405	407 90	408	+ 0 74
340	Drouot Assur. ★	330 10	330	325	– 1 54
1750	Docks France ★	1750	1750	1745	– 0 29
670	Dumez ★	658	655	644	– 2 13
1280	Eaux (Gén.)	1330	1331	1334	+ 0 30
1480	Ecco ★	1485	1480	1505	+ 1 35
730	Electrofinanc. ★	720	720	711	– 1 25
405	El. S. Dassault	408	418	415	+ 2 22
325	Elf-Aquitaine	317 20	317 50	318 90	+ 0 54
285	– (certific.) ★	265	289 90	266 50	+ 0 57
840	Epeda-B-Faure ★	635	633	632	– 0 47
2420	Essilor	2360	2305	2379	+ 0 81
1600	Essilor int. (DP)	1460	1466	1519	+ 4 04
315	Esso S.A.F. ★	309	306	305 10	– 1 26
1450	Eurafrance	1379	1380	1380	+ 0 07
1120	Eurocom ★	1092	1086	1090	– 0 18
2270	Euromarché	2236	2260	2237	+ 0 04
520	Europe nº 1 ★	510	506	515	+ 0 98
34	Eurotunnel ★	31 30	31 80	32 20	+ 2 88
935	Exor ★	942	942	940	– 0 21
800	Facom	795	780	796	+ 0 13
935	Fichet-bauche	950	950	935	– 1 58
185	Financial ★	184	184	187	+ 1 63
113	Fives-Lille ★	114	114 50	115	+ 0 88
1370	Fromageries Bel	1326	1350	1328	+ 0 15
970	Gal. Lafayette ★	992	992	995	+ 0 30
300	Gascogne	296	295 90	295 90	– 0 03
1520	Gaz et Eaux	1480	1465	1446	– 2 30
460	Géophysique ★	438	436	428 10	– 2 26
510	Gerland	505	510	510	+ 0 99
....	Groupe Cité ★	2780	2780	2780	+ 0 72
590	GTM-Entrepose	608	608	608	+ 0 33
615	Guyenne-Gas. ★	601	605	618	+ 2 83
230	Hachette ★	237	235 90	235	– 0 84
675	Havas ★	708	701	709	+ 0 14
460	Hénin (La)	498	498	499	+ 0 20
1020	Hutchinson ★	985	1010	976	– 1 91
200	Imétal ★	205 40	205	206 30	+ 0 44
305	Imm. Plaine-M.	315	315	311	– 1 27
395	Ingénico ★	435	438	435	....
3800	Inst. Mérieux	3782	3825	3780	– 0 05
490	Interbail ★	503	505	510	+ 1 39
1080	Intertechnique	1077	1070	1065	– 1 11
885	J. Lefebvre	910	910	907	– 0 33
880	Labinal ★	751	787	755	+ 0 53
1410	Lab. Bellon	1341	1292	1310	– 2 31
1390	Lafarge-Coppée	1318	1311	1318	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1080	Labon ★	1162	1160	1160	– 0 17
2740	Legrand ★	2775	2780	2800	+ 0 90
2310	Legrand (DP) ★	2270	2251	2266	– 0 18
800	Leroy-Somer ★	787	782	782	– 0 64
2040	Lesieur	2060	2060	2098	+ 1 84
620	Locabail Immob.	622	624	622	....
390	Locafrance ★	399	396	396	– 0 75
810	Locindus	809	801	808	– 0 12
280	Luchaire	258 50	258	261	+ 0 97
2740	L.V.M.H. ★	2840	2841	2845	+ 0 18
1470	Lyonn. Eaux ★	1425	1420	1417	– 0 56
66	Mais. Phénix	65 60	65 20	66 50	+ 1 37
199	Majorette (Ly)	250	247	247	– 1 20
360	Mar. Wendel ★	341	341	345	+ 1 17
180	Matra ★	177 80	178 60	178 90	+ 0 62
2630	Merlin-Gerin ★	2650	2650	2656	+ 0 23
185	Michelin	190 90	188 80	190 20	– 0 37
1290	Midi (Cie)	1282	1282	1281	– 0 08
180	Midland Bk SA ★	163 50	161	158	– 3 36
500	Min. Salsig. (Mir)	482	483	483	+ 0 21
67	M.M. Penarroya	68 75	67 80	68	– 1 09
98	Moulinex	109 50	109	108 80	– 0 64
1010	Navig. Mixte ★	995	987	1006	+ 1 11
98	Nord-Est ★	98 50	96 15	96 50	....
385	Nordon (Ny)	385	360 50	380 50	– 1 23
430	Nouvelles Gal.	412	415	408	– 0 97
720	Occid. (Gén.) ★	717	718	718	+ 0 14
1100	Omn.F.Paris	1131	1140	1143	+ 1 06
345	Olida-Caby ★	325	322	320 50	– 1 38
3250	Oréal (L')	3245	3249	3311	+ 2 03
400	Paribas	401	399	400 20	– 0 20
336	Paris-Réesc. ★	350	350	362	+ 3 43
1130	Pechelbronn ★	1127	1120	1110	– 1 51
320	Penhoet	335	330	330 60	– 1 31
1090	Pernod-Ricard ★	1063	1063	1052	– 1 03
1190	Peugeot S.A.	1149	1147	1143	– 0 52
515	Poliet ★	514	514	514	....
1030	Prétabail Sic.	1031	1030	1040	+ 0 87
595	Primagaz	580	580	598	+ 3 10
530	Printemps ★	549	550	550	+ 0 18
1850	Promodès	1876	1900	1879	+ 0 16
710	Radiotechn. ★	706	700	715	+ 1 27
65	Raff. D. Total ★	62 50	62 50	63 10	+ 0 96
2880	Redoute (La) ★	2850	2800	2850	....
330	Robur financière	327	330	330	+ 0 92
1230	Roussel-Uclaf ★	1199	1190	1199	....
815	R.-Uclaf-CNI ★	855	855	855	....
3600	R. Impériale (Ly)	3640	3600	3600	– 1 10
166	Sade	165	162	162	– 1 82
1630	Sagem ★	1610	1610	1618	+ 0 50
500	Saint-Gobain	492	492	492	....
960	St-Louis ★	946	950	950	+ 0 42
1460	Salomon	1560	1560	1560	....
700	Salvepar	699	699	699	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
710	Sanofi ★	730	720	720	– 1 37
670	S.A.T. ★	675	700	700	+ 3 70
235	Saul.-Chât. (B) ★	219	224	219	....
1190	Saupiquet (Na)	1198	1185	1185	– 1 09
410	Schneider ★	438 30	444 90	446 40	+ 1 85
47	S.C.O.A.	43 80	44 30	44 30	+ 1 14
545	S.C.R.E.G. ★	545	542	538	– 1 28
820	Seb ★	842	842	837	– 0 59
400	Sefimeg ★	391 80	391 80	397 90	+ 1 56
1350	S.F.I.M.	1281	1281	1285	+ 0 31
34	S.G.E.	33 45	33	33	– 1 36
720	Silic	710	710	691	– 2 68
470	Simco-U.P.H. ★	470	470	472	+ 0 43
995	Skis Rossignol	1005	1000	1034	+ 2 89
840	Sligos ★	800	800	800	....
395	Société Générale	401	405	405	+ 1
147	Sodecco	149 70	148	148	– 1 14
165	Sodero (Na)	161	158	158	– 1 86
2780	Sodexho ★	2675	2675	2662	– 0 49
98	Sogerail (Ny)	107	107 50	107 50	+ 0 47
250	Sogerap	245	245	244	– 0 41
1970	Somm-Allib. ★	1943	1940	1907	– 1 85
900	Source Perrier ★	956	970	959	+ 0 31
695	Sovac ★	690	685	690	....
390	Spie-Batignol. ★	368	372	377 20	+ 2 50
480	Strafor ★	475	474	485	+ 2 11
255	Suez	271	269	268 80	– 0 81
365	Synthélabo ★	358	357	355	– 0 84
835	Talcs Luzenac ★	830	838	819	– 1 33
4500	Tél. Elect.	4103	4111	4111	+ 0 19
179	Thomson-C.S.F.	173 10	172 50	172	– 0 64
346	Total (CFP) ★	329	327 30	326	– 0 91
74	– (certific.)	73 20	74 40	73 20	....
1010	T.R.T. ★	988	988	999	+ 1 11
350	U.F.B.-Locab. ★	345	347	348	+ 0 87
690	U.I.C. ★	703	710	715	+ 1 71
500	U.I.F. ★	496	496	498	+ 0 40
785	U.I.S.	765	778	766	+ 0 13
178	U.C.B. ★	164 50	165	165	+ 0 30
630	Unibail	642	635	631	– 1 71
480	Valéo ★	500	500	499	– 0 20
121	Vallourec ★	125 30	123 10	125 30	....
325	Via Banque	311	310 20	317 80	+ 2 19
785	Elf-Gabon ★	773	774	772	– 0 13
140	Amax Inc.	137 30	138 90	138 90	– 0 29
183	Amer. Express	184 90	185 10	186	+ 0 59
155	Amer. Teleph.	156 90	156	156	– 0 57
96	Anglo Amer. C.	89 50	89	89	– 0 56
445	Amgold	423	428	429	+ 1 42
865	BASF (Akt)	897	881	881	– 1 78
970	Bayer	988	990	990	+ 0 20
94	Buffelsfont.	88 30	88 60	88 60	+ 0 34
180	Chase Manh.	183 50	184 10	184 10	+ 0 33
119	Echo Bay Mines	110 50	110 80	110	– 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
71	De Beers	63	63	63	....
1520	Deutsche Bank	1575	1600	1600	+ 1 59
840	Dresdner Bank	895	900	902	+ 0 78
59	Driefontein Cstd	53 80	52 60	53 30	– 0 93
510	Du Pont-Nem.	517	518	518	+ 0 19
275	Eastman Kodak	273	272 60	272 50	– 0 18
31	East Rand	30 80	31	30 95	+ 0 49
235	Electrolux	224	225 20	225 20	+ 0 54
255	Ericsson	259 50	261 80	261 80	+ 0 89
290	Exxon Corp.	296	296 50	296 50	+ 0 17
305	Ford Motors	313 50	313 60	313 60	+ 0 03
49	Freegold	47 20	47 50	47	– 0 42
102	Gencor	90 90	93 50	93 50	+ 2 86
250	Gén. Electr.	254	256 80	257	+ 1 18
665	Gén. Belgique	670	660	660	– 1 49
470	Gen. Motors	465 50	465 50	466 50	+ 0 21
108	Goldfields	106 80	106 20	106 20	– 0 56
55	Gd Metropolitain	53 50	54	53 90	+ 0 75
42	Harmony	39 30	38 95	38 95	– 0 89
87	Hitachi	77 30	76 10	76 50	– 1 03
950	Hoechst Akt.	960	964	964	+ 0 42
110	Imp. Chemical	108	110 50	110 50	+ 2 31
720	IBM	717	719	719	+ 0 28
300	ITT	306	307	307	+ 0 33
205	Ito-Yokado	185 50	184 90	184 20	– 0 70
275	Mac Donald's	274 10	278 50	278 50	+ 1 61
131	Matsushita	122	119 80	119 80	– 1 80
355	Merck	350	350 50	352	+ 0 57
380	Minnesota M.	383 50	385	384 50	+ 0 26
275	Mobil Corp.	278 10	279	279	+ 0 32
225	Morgan J.P.	230	229	229	– 0 43
34300	Nestlé	33790	33700	33700	– 0 27
1460	Nixdorf	1488	1471	1468	....
199	Norsk Hydro	186	185 80	187 50	+ 0 81
125	Ofsi	115 50	115 80	116	+ 0 43
1980	Petrofina	2002	1998	1998	– 0 20
580	Philip Morris	581	592	592	+ 1 89
97	Philips	96 10	96 50	96 50	+ 0 42
83	Placer Dome	80	80 45	80 45	+ 0 56
325	Quilmès	320	312	313	– 2 19
475	Randfontein	427	428	425	– 0 47
690	Royal Dutch	673	676	677	+ 0 59
48	Rio Tinto Zinc	44 40	44 10	44 20	– 0 45
40	Saat. & Saatchi	37 60	37 05	37 06	– 1 46
52	St Helena Co	48	48 20	48	....
215	Schlumberger	210	207 80	207 80	– 1 05
110	Shell transp.	105 30	105 60	105 60	+ 0 28
1410	Siemens A.G.	1452	1467	1468	+ 1 10
335	Sony	319	311 80	311 80	– 2 26
50	Telefonica	47 75	47 85	47 85	+ 0 21
245	T.D.K.	220 80	218 10	218 10	– 1 22
55	Toshiba Corp.	48 10	47 55	47 60	– 1 04
335	Unilever	329 90	331	331	+ 0 33
225	Unit. Techn.	231 80	232 10	232 10	+ 0 13
490	Vaal Reefs	441	424 10	435	– 1 36
310	Volvo	321	327	327	+ 1 87
195	West Deep	176 10	175	173	– 1 76
340	Xerox Corp.	340 50	346	346	+ 1 62
194	Yamanouchi	196	196 50	196 50	+ 0 26
2 26	Zambia Corp.	2 31	2 25	2 26	– 2 16

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	126 50	2 580
8,80 % 78/93	102 35	1 530
10,80 % 79/94	105 20	0 089
13,25 % 80/90	105 90	3 485
13,80 % 81/89	101 80	8 898
16,20 % 82/90	109 67	10 534
16 % juin 82	112 10	3 945
14,60 % fév. 83	113 16	7 998
13,40 % déc. 83	117 80	9 558
12,20 % oct. 84	111 80	11 167
11 % fév. 85	110 80	5 981
10,26 % mars 86	105 25	5 032
ORT 12,75 % 83	1935 50	..
OAT 10 % 2000	103 49	2 822
OAT 9,90 % 1997	106 10	7 276
OAT 9,80 % 1996	102 82	5 917
Ch. France 3 %	149 50	..
CNB Bques janv. 82	103 07	1 718
CNB Paribas	102 96	1 718
CNB Suez	103 10	1 718
CNI janv. 82	103 08	1 718
PTT 11,20% 85	106 40	7 904
CFF 10,30% 86	102 30	5 851
CNE 11,50% 85	106 50	2 722
CNT 9% 86	97 40	3 395
CRH 10,90% déc. 85	107 35	6 754
C.N.C.A. T.P.	1132 80	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2180	218
Mécalogie L. 8% 8/7	82 10	8 220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1980
A.G.F. (St Cent.)	....	491
Applic. Hydraul.	....	736
Arbel	406	405
Astorg	197	195
Avenir Publicité	745	750
Bain C. Monaco	295	295
Banque Hypoth. Eur.	310	310
Béghin-Say (C.I.)	340	340
B.G.I.	800	790
Blanzy-Ouest	610	591
B.N.P. Intercontin.	215 10	230
Bénédictine	6430	6170
Bon-Marché	771	771
B.T.P.	....	118
Calf	570	580
Cambodge	....	727
C.A.M.E.	147 30	152
Carbone-Lorraine	540	540
Case-Poclain	21 80	21 80
C.E.G.Frig.	....	480
Centen. Blanzy	1310	1330
Centrest (Ny)	210	210
[illegible]	118	118 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	142	143
C.I.C. (Financ. de)	145	145
C.I. Maritime	690	695
Clarin (B)	2200	2200
Clause	....	752
Cofradel (Ly)	1139	1130
Cogifi	320	319 50
Comiphos	310	310 10
Cie Industrielle	....	2475
Comp. Lyon-Alem.	....	500
Concorde (La)	721	721
C.M.P.	14 90	15 50
Créd. Gén. Ind.	553	540
Cr. Universel (Cie)	....	541
Créditel	135 50	138 50
Darblay S.A.	596	586
Degremont	186	190
Delalande S.A.	1260	1175
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1900
Didot-Bottin	....	925
Eaux Bass. Vichy	1080	1040
Eaux Vittel	2301	2325
E.C.I.A.	1038	1050
Economats Centre	291	....
Electro-Banque	....	287
Elf-Antargaz	710	710
E.L.M. Leblanc	620	620
Enelf-Bretagne	....	233
Entrepôts Paris	458	453
Epargne (B)	3600	3560
Europ. Accumul.	55	54
Europe Soudre Indust.	119	....
Eternit	2080	2100
Finalens	198 90	198 90
FIPP	472 20	430 o
Fonc.	676	700
Foncière (Cie)	420	420
Fonc. Lyonnaise	447	448
Foncina	....	367
Forinter	1090	1090
Fougerolle	....	320
France I.A.R.D.	280	285
France (La)	5470	5470
Fram. Paul Renard	....	750
GAN	....	729
G.F.I.I.	290	289
Gaumont	474	490
Gévelot	732	....
Gr. Fin. Constr.	....	378
Gds Moul. Paris	....	483
Groupe Victoire	580	575
G. Transp. Ind.	516	525
Immindo S.A.	380	385
Immivest	283	253
Immobail	350	349 50
Immobanque	630	645
Immob. Marseille	....	6250
Immofice	422	422
Invest. (Sté Cent.)	715	715
Jaeger	155	157
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	289 90
Lille-Bonnières	....	720
Loca-Expansion	240	238
Locafinancière	....	331

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	744	746
Louis Vuitton	655	650
Louvre (Sté)	1880	1860
Lucia	1228	1235
Machines Bull	....	97 20
Magasins Uniprix	123 20	126
Magnant S.A.	120	119
Maritimes Part.	321	325
Métal Déployé	401	....
Mors	90 50	93 50
Navig. (Nat. de)	....	96
Nozal	200	201 50
Optorg	329	332
Oréal (L') C.I.	2450	2450
Origny-Desvroise	1050	1060
Palais Nouveauté	....	420
Paluel Marmont	522	523
Parfinance	180 30	181 40
Paribas-CIP	340	343
Paris France	260	270
Paris-Orléans	....	220
Partenha	....	270
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	898
Pechiney (cert. inv.)	248 60	255
Piles Wonder	1000	999
Piper-Heidsieck	2130	2135
P.L.M.	....	131
Porcher	397	397
Promodès	1300	1300
Providence S.A.	....	....
Publicis	2950	2950
Rhône-Poul. (c. inv.)	381	381
Ricqlès-Zan	....	240
Rochefortaise S.A.	....	515
Rochette-Cenpa	50	50 10
Rosario (Fin.)	703	720
Roudière	180	180
Rougier et Fils	90	93
Secar	530	....
SAFAA	300	300
Safic-Alcan	850	850
SAFT	1465	1480
Saga	....	234 10
Salins du Midi	420	437 d
Santa-Fé	95	97
Satam	....	97 10
Savoisienne (M)	209	215
SCAC	455	470
Senelle Maubeuge	....	346
S.E.P. (M)	158	157
Sicil	....	300
Sicotel	....	285
Siminor (Li)	....	....
Sinvim	232	227
Siph (Plant. Hévéas)	334	334
Sofal financière	1748	1721
Sofical	....	915
Soffo	630	630
Soficomi	....	678
S.O.F.I.P. (M)	131	140 30 d
Sofragi	891	891
Soudure Autog.	478 40	492
Sovabail	....	565
Suez (Fin. de)-CIP	211 20	219 50
Sterni	766	781
Taittinger	2655	2698

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	195	196
Tour Eiffel	....	358
Ufiner S.M.D.	520	520
U.A.P.	279	279
U.T.A.	1560	1550
Vicat	....	1480
Viniprix	....	1170
Virax	114 40	119
Waterman S.A.	660	650
Brass. du Maroc	140	....
Étrangères		
A.E.G.	710	650
Akzo	408	417
Alcan Alum	186	178
Algemene Bank	124	125 10
American Brands	292	292
Am. Petrofina	415	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	160	....
Banco de Santander	330	340
Bco Pop Espanol	418	415 10
Banque Ottomane	2100	2105
B. Régl. Internat.	43200	43200
Br. Lambert	491	480
Canadian-Pacific	104	102 10
Chrysler corporation	140	142
CIR	24	23
Commerzbank	691	710
Dart. and Kraft	345	345
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	529	527
Gén. Belgique	670	660
Gevaert	1181	....
Glaxo	100	100 10
Goodyear	370	375
Grace and Co	156	158
GTE corporation	261	261
Honeywell Inc.	370	370
I. C. Industries	211	....
Johannesburg	830	801
Kubota	31	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	....
Mineral-Ressourc.	70 10	....
Morandi	114	112 10
Olivetti	25 60	26
Pakhoed Holding	239	240
Pfizer Inc.	316	320 10
Procter Gamble	489 90	480
Ricoh Cy Ltd	50	57 90
Rolinco	256 20	258
Robeco	271 10	273
Rodamco	458	461
Saipem	9 50	9 40
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	285	263
Steel Cy of Can.	113	116 50
Squibb	386	390
Tenneco	300	299
Thorn EMI	65 50	67
Toray indust. Inc	38 10	36
Vieille Montagne	1109	....
Wagons-Lits	849	820
West Rand	8 50	8 60
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	152 90	153 50
Cochery	140	....
Cogenhor	112	114
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	355	360 60
Dubois inv. (Casto.)	780	785
Gachot	70 60	....
Hoogovens	250	230 o
Mécaservice (bons)	10	....
Nicolas	925	....
Rémy et Associés	262	262
Révillon	350	360
Rorento N.V.	175	174 90
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	694	635
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 305	6 288	6 050	6 600
ECU	7 042	7 053	....	....
Allemagne (100 DM)	339 920	340 260	330	350
Belgique (100 F)	16 209	16 222	15 450	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	300 930	301 280	291	311
Danemark (100 krd)	88 460	88 500	84	91
Norvège (100 k)	91 540	91 680	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 620	10 693	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 190	4 195	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 567	4 561	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 870	403 800	391	413
Suède (100 krs)	97 990	98 050	95	101
Autriche (100 sch)	48 310	48 360	46 900	49 900
Espagne (100 pes.)	5 113	5 119	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 124	4 123	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 114	5 098	4 920	5 320
Japon (100 yens)	4 641	4 640	4 500	4 720

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/9
Or fin (kilo en barre)	86950	86500
Or fin (en lingot)	86960	87050
Pièce française (20 fr)	501	502
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	533	533
Pièce latine (20 fr)	497	498
Souverain	636	633
Pièce de 20 dollars	3010	3040
Pièce de 10 dollars	1510	1520
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3235	3240
Pièce de 10 florins	520	519
Or Londres	427	427 65
Or Zurich	428 50	429
Or Hongkong	428 55	427 05
Argent Londres	.....	.....

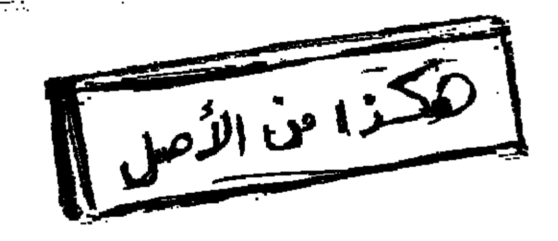
SICAV (sélection) — 6/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	832 24	811 94
Actilion	206 98	201 44
Actions France	427 98	412 51
Actions sélectionnées	532 59	513 34
Audificand	571 48	550 82
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1028 26	1003 17
A.G.F. 5000	529 43	516 52
A.G.F. ECU	1067 57	1057
A.G.F. Foncier	99 73	99 73
A.G.F. Interfonds	418 68	408 47
A.G.F. Invest	108 29	105 65
A.G.F. OBLIG.	1059 33	1054 06
A.G.F. Sécurité	10530 78	10530 78
Agimo	569 54	555 65
Altefi	211 31	203 87
A.L.T.O.	181 44	174 98
Ameri-Gan	5277 79	5038 46
America-Valor	664 28	648 08
Amplitude	524 37	509 10
Arbitrages court terme	5516 43	5510 92
Associc	1167 37	1167 37
Atout Futur	286 22	276 81
Aurecic	1431 34	1389 65
Axa Europe	113 49	108 34
Axa Investissements	107 44	102 57
Bred Associations	2621 82	2613 98
Bred International	82 21	80 60
Capital Plus	1707 48	1707 48
Casden-Pierre	25 84	25 68
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5051 42	5043 85
[illegible]	109 50	106 31
Converimmo	337 76	324 77
Credinter	480 92	465 91
Drouot-France	643 76	614 57
Drouot-Investiss.	951 47	908 32
Drouot-Sécurité	248 47	237 20
Drouot-Sélection	136 26	130 08
Ecuric	1185 11	1167 60
Ecureuil Monétaire	30522 51	30522 51
Ecureuil Privatisations	344 43	334 40
Energie	228 65	218 28
Epanic	2768 22	2768 22
Epcourt Sicav	4218 16	4207 64
Epargne Associations	24890 18	24852 90
Epargne-Capital	8127 82	8047 35
Epargne Croissance	1461 67	1422 55
Epargne-Industr.	70 59	87 39
Epargne Inter	592 31	576 46
Epargne J	54041 97	54041 97
Epargne Long-Terme	172 19	167 58
Epargne Monde	1113 84	1084 03
Epargne Première	12886 09	12790 16
Epargne-Oblig.	193 53	188 35
Epargne-Ouest	1109 42	1078 75
Epargne-Unie	1175 39	1132 91
Epargne-Valeur	412 89	401 84
Eparoblig	1295 01	1292 43
Epsilon	1099 48	1088 59
Eurinvest Croissance	1141 96	1090 18
Eurinvest Rendement	1127 62	1076 49
Eurocic	9186 43	9050 67
Eurodyn	998 61	985 77
Euro-Gan	5109 84	4877 94
Euro-Mail	25 85	25 47
Finord Placement	60330 83	60330 83
Finord Valorisation	13641 01	13373 54
Fonsicav (div. par 10)	10984 66	10964 66
Fonciel	243 14	235 48
France-Gan	6221 89	5939 75
France-Garantie	275 52	274 97
France-Investiss.	371 42	354 58
France-Obligations	448 13	443 69
Francic	370 91	360 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	95 50	92 72
Francic Régions	990 06	961 22
Fructi-Associations	27 67	27 67
Fructi-Epargne	27 28	26 61
Fructicapi	32 16	31 68
Fructicourt	109560 12	109560 12
Fructidor	243 75	240 15
Fructifrance	725 10	707 41
Fructimmo	25 13	24 52
Fructivar	4275 39	4264 73
Fructi ECU	567 76	559 37
Fructi-Première	11018 16	10855 33
Futuroblig	1085 80	1059 77
Gestilion	58463 97	58318 17
Gestion Associations	146 77	143 54
Horizon	1053 12	1022 45
Interoblig.	11927 27	11468 53
InterSélect France	426 09	413 68
Invest. net	15011 78	14981 82
Invest.Obligataire	18438 18	18401 38
Japacic	182 03	176 73
Jeune épargne	234 01	230 55
Laffitte-Amérique	240 86	229 75
Laffitte Europe	240 97	230 04
Laffitte-Expansion	267 74	255 60
Laffitte-France	294 27	280 93
Laffitte-Immobilière	226 56	216 29
Laffitte-Japon	374 01	357 05
Laffitte-Oblig.	144 22	137 68
Laffitte-Rend.	203 83	194 59
Laffitte-Tokyo	351 61	335 67
[illegible]	5099 43	5081 79
Lion-Associations	11618 63	11618 63
Lion-Institutionnels	23390 42	23332 09
Lionplus	746 59	739 20
Lion Trésor	2063 40	2042 97
Livret Bourse Investis.	426 19	413 78
Livret portefeuille	629 15	610 83
Méditerranée	156 34	149 25
Mondiale Investissem.	413 30	394 56
Monacic	5561 97	5561 97
Monedan	51880 48	51880 48
Moné J.	55638 70	55638 70
Morgan court terme	14294 57	14294 57 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 29	139 66
Natio.-Assoc.	6763 44	6749 94
Natio.-Epargne	13873 85	13736 49
Natio.-Court terme	215012	215012
Natio.-Inter.	1196 88	1164 65
Natio.-Obligations	548 54	531 91
Natio.-Patrimoine	1338 26	1302 44
Natio.-Placements	66116 25	66116 25
Natio.-Revenu	1049 85	1039 26
Natio.-Sécurité	11594 30	11594 30
Natio.-Valeurs	660 51	642 83
Nippon-Gan	5572 41	5319 72
Nord-Sud Développ.	1193 23	1190 85
Normatif	13262 54	13002 49
Obli Association	123 94	122 71
Oblicic Régions	1050 34	1034 82
Obligations Convert.	413 07	394 34
Oblig. toutes catég.	156 28	151 36
Oblilion	1101 01	1090 11
Optimavalor	189 73	185 10
Oraction	1207 02	1167 33
Orvalor	5744 07	5536 45
Paribas Croissance	574 80	551 37
Paribas Epargne	16017 59	15985 62
Paribas France	89 45	86 84
Paribas Oblimonde	1006 78	990 92
Paribas Opportunités	108 19	105 04
Paribas Patrimoine	509 83	489 05
Paribas Revenu	94 65	93 71
Parnasse-Valor	1095 38	1094 29

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	589 42	572 25
Phénix Placements	251 99	250 74
Pierre Investiss.	649 24	619 80
Placement A	877 36	877 36
Placement crt-terme	72232 05	72232 05
Placement J	55344 79	55344 79
Placement Premier	53970 89	53970 89
Pléiade	110 21	107 26
Première Obligations	10761 04	10739 56
Prévoyance Ecureuil	109 60	106 67
Prév'Association	22510 54	22510 54
Quartz	108 71	106 03
Quatre-quarts Retraite	107	104
Rentacic	163 56	161 14
Revenus Trimestriels	5523 74	5469 05
Revenu Vert	1190 26	1162 82
St-Honoré Assoc.	14289 86	14218 77 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	736 99	703 57
St-Honoré Pacifique	524 95	501 15
St-Honoré P.M.E.	455 89	435 03
St-Honoré Real	11648 21	11601 80 ◆
St-Honoré Rendement	11631 28	11573 41 ◆
St-Honoré Services	483 93	465 32
St-Honoré Technol.	716 46	683 97 ◆
St-Honoré Valor	12181 08	12181 08 ◆
Sécuricic	10949 35	10937 41
Sécuri Taux	10734 23	10734 23
Sélection Croissance	489 38	475 13
Sicavden (Casden BP)	724 58	713 87
Sicav-Associations	1421 91	1419 78
S.F.I. fr. et étr.	612 80	594 95
Sicav 5000	335 29	326 32
S.I. Est	1270 08	1212 49
S.I.G.	761 91	727 03
Sivafrance	537 62	523 23
Sivam	403 53	392 73
Sivarente	207 14	205 09
Sivinter	418 60	407 40
S.N.I.	1140 36	1107 15
Sogepargne	372 93	359 45
Sogevar	996 25	951 07
Soginter	1296	1237 23
Soleil Investissement	474 80	453 27
Stratégie Actions	1022 49	983 16
Stratégie Rendement	1124 56	1089 16
Technocic	1104 95	1072 77
Techno-Gan	5768 23	5506 66
Trilion	5341 96	5289 07
U.A.P. Investiss.	401 78	387 28
Uni-Associations	114 57	114 57
Unifrance	454 94	438 40
Unifoncier	1145 34	1103 94
Uni-Garantie	1352 14	1325 60
Uni-Régions	2685 42	2598 36
Unirente	2282 53	2207 48
Univer	186 85	186 86
Univers-Actions	1044 21	1009 87
Univers-Obligations	1571 09	1519 43
Valorem	493 27	481 24
Valorg	1594 85	1593 26
Valrel	40865 34	40865 91
Vauban	23282 95	23259 67

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

M. Jack Lang au château de Chambord

Le ministre du patrimoine

« Un mot encore... ». « Pour conclure, je voudrais ajouter... ». « Pardonnez-moi d'avoir été long, mais il reste un point que je voudrais évoquer... ». L'interminable discours du ministre de la culture sur la politique du patrimoine, mardi 6 septembre au château de Chambord, s'est pourtant achevé sous des applaudissements nourris. Pour qui connaît les sympathies ordinaires du milieu, une telle chaleur s'apparente à l'enthousiasme.

Il est vrai que, au-delà des chiffres avancés, le ministre a très clairement établi la volonté gouvernementale de renforcer et son action et sa réflexion dans le domaine si fragile et si complexe de la mémoire nationale (*le Monde* du 7 septembre). Mais il est vrai aussi que, après le succès médiatique remporté par la nomination de Pierre Bergé à la tête des Théâtres de l'Opéra de Paris (TOP) – une univers aussi... progressiste que celui du patrimoine. – Jack Lang a réintégré pleinement cette peau de ministre de la culture qui, lors de la répartition des portefeuilles rocardiens, avait paru relever pour lui du chagrin plus que du marocain.

Très boute-en-train, ce qui n'est pas son habitude, le directeur du patrimoine, M. Jean-Pierre Bady, nommé du temps de M. Léotard, devait d'ailleurs nous gratifier d'un *« passion et continuité ! »* souligné d'un clin d'œil, très révélateur de l'ambiance à Chambord.

Les chiffres et les idées restent assez loin du public, toujours plus familier du vieux concept de monuments historiques. Rien d'étonnant dans ces conditions que l'avenir du Fouquet's, sur les Champs-Elysées, ait tellement suscité l'intérêt des personnes présentes à Chambord, davantage que l'avenir international de Chartres. Chacun est parti rassuré : le ministre a conscience de l'enjeu, il fera en sorte que ses repreneurs n'y installe pas un fast-food. Si le ministre n'avait de lui-même souligné l'importance qu'il faut accorder à la continuité de la ville, aux ensembles marquants du patrimoine français, personne, au demeurant, n'aurait posé de lui-même la question des Champs-Elysées, martyrisés par les hamburgers et les compagnis d'aviation, bien avant l'affaire du Fouquet's.

M. Lang a fait un aveu plus difficile, puisqu'il marque son intention de ne pas passer tous leurs caprices aux maires, qu'ils soient de droite, et donc à ménager, ou bien de gauche, et donc à préserver.

La grande Halle de Reims, splendide construction de béton construite par Freyssinet entre les deux guerres, va faire l'objet d'une mesure de protection, les négociations avec la mairie pour sa réutilisation ou sa protection partielle ayant échoué.

Passé ou presque présent, le patrimoine s'est-il trouvé un ministre à idées et à poigne ? Peut-on désormais parler d'avenir ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

ISRAËL

La visite de M. Stoléru

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Le secrétaire d'Etat au Plan, M. Lionel Stoléru, en visite officielle à Jérusalem, a eu un premier aperçu de la campagne électorale israélienne. Devant la délégation de journalistes accompagnant M. Stoléru, le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, a péremptoirement assuré, mardi 6 septembre, que seul son parti, le Likoud (droite), était à même d'assurer la paix au Proche-Orient.

A quelques semaines du scrutin législatif du 1er novembre, M. Shamir s'en est tenu à son programme habituel : il faut en revenir aux accords de Camp David et négocier sur cette base avec l'Egypte et la Jordanie. *« Aucun des partis israéliens,* a-t-il dit, *n'a intérêt à négocier avec l'OLP ; en revanche, la Jordanie et l'Egypte doivent être sollicitées pour qu'elles participent à la constitution d'une délégation palestinienne représentative »* avec laquelle Jérusalem pourrait entamer des pourparlers. Seul ce scénario est acceptable pour le Likoud qui, moins que jamais, a poursuivi M. Shamir, n'acceptera de participer à une quelconque conférence internationale.

Son adversaire travailliste, le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, qui a également reçu M. Stoléru, n'a pas voulu exclure que l'OLP s'oriente un jour vers une solution politique. Mais, pour l'heure, a-t-il confié à la presse française, *« le plus grand handicap reste la division qui existe au sein du mouvement ».* Evoquant la prochaine réunion du Conseil national palestinien (le *Parlement* de l'OLP), M. Pérès a souligné que M. Yasser Arafat *« avait à faire un choix d'hommes politiques sérieux »,* faute de quoi les Palestiniens des territoires occupés *« n'auront d'autre possibilité que de se tourner à nouveau vers le roi Hussein de Jordanie ».*

Arrivé en début de semaine à Jérusalem, M. Stoléru, premier membre du gouvernement Rocard à se rendre en Israël, devait conclure son séjour mercredi 7 septembre en recevant le patronat israélien.

FRANÇOIS SIMON.

En Chine

M. Zhao Ziyang renonce à s'occuper des affaires économiques

M. Zhao Ziyang, secrétaire général du PC chinois, a affirmé qu'il ne s'occupait plus directement des affaires économiques. *« Les choses étaient différentes quand j'étais premier ministre. Je ne m'occupe pas directement des affaires économiques, mais je concentre mes efforts sur les recherches, afin de pouvoir discuter des questions majeures concernant notre politique avec mes collègues lors des réunions du parti »,* a-t-il déclaré. Ces propos sont publiés dans la presse chinoise, le mercredi 7 septembre.

Ces explications peuvent être un signe de l'approfondissement d'une « réforme politique » qui vise à séparer le rôle du PC et celui du gouvernement. Mais elles interviennent également à un moment où circulent à Pékin des bruits faisant état de critiques sur la politique économique préconisée par M. Zhao, jugée trop aventuriste. Les affaires économiques passeraient sous la responsabilité du chef du gouvernement, M. Li Peng, plus conservateur que M. Zhao.

Le débat sur les réformes a pris un ton plus aigu ces dernières semaines, en particulier sur la question des prix qui ont connu une flambée spectaculaire depuis le début de l'année. Le 18 août, le bureau politique du PCC avait annoncé son intention de mener à bien, en cinq ans, la réforme des prix ; le 31 août, le gouvernement donnait à ce projet un sérieux coup de frein. Le 26 août, M. Deng Xiaoping avait déclaré au premier ministre japonais que des réformes trop rapides risquaient de provoquer un *« écart vers la gauche ».* – *(AFP.)*

● **M. Perez de Cuellar à l'Elysée.** – Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, devait être reçu mercredi 7 septembre à Paris par M. François Mitterrand. Annonçant cette visite, le porte-parole de l'Elysée a souligné le *« contexte particulièrement intéressant »* dans lequel prend place cette rencontre et rappelé le *« rôle déterminant »* joué par le secrétaire général de l'ONU dans la recherche de solutions à plusieurs conflits régionaux.

Les fusions de listes aux municipales

La proposition de M. Barre est un « subterfuge »

estime M. Mauroy

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a indiqué, le mercredi 7 septembre, qu'il partageait le souhait de M. Raymond Barre de « clarifier » les rapports entre la droite et l'extrême droite, mais il a qualifié de *« faux fuyant »* et de *« subterfuge »* la proposition de l'ancien premier ministre visant à interdire les fusions de listes au deuxième tour des élections municipales.

« C'est une échappatoire, a souligné M. Mauroy. *C'est vraiment le moyen détourné par lequel on essaie de se tirer d'embarras (...). Nous, nous ne sommes pas dans l'embarras. Nous avons une excellente loi, et je ne vois pas pourquoi on voudrait en changer. Les problèmes moraux et politiques doivent être traités par la droite, et non pas évacués. Il ne nous appartient pas de modifier la législation pour aider certaines personnalités à résister à la tentation. »*

M. Mauroy a affirmé qu'une telle modification aboutirait à *« une loi d'opportunité ».* Il a estimé, en outre, que la proposition de M. Barre ne conduirait pas à la clarification souhaitée. Selon M. Mauroy, l'interdiction des fusions de listes au deuxième tour provoquerait *« la généralisation d'accords en sous-main dès le premier tour ».*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 septembre Amélioration

Dans le sillage des grandes places internationales (New-York et Tokyo), les valeurs françaises ont ouvert en légère hausse. L'indicateur instantané gagnait 0,37 % à l'issue de la matinée. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Sligos (+6,1 %), SCOA (+6 %) et Crouzet (+4,4 %). L'action Schneider atteignait son plus haut niveau de l'année. En baisse, on notait les Galeries Lafayette (–3 %), les Skis Rossignol (–2,3 %) et Bail Investissement (–1,8 %). Les cotations des Talcs de Luzenac étaient suspendues après l'annonce d'une OPA faite par son principal actionnaire, la CIDEM.

● **RECTIFICATIF.** – Le directeur de cabinet de M. Roland Dumas est M. Jacques Andréani et non M. Jean-Louis Andréani, comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article « Les nouveaux « ministères » des affaires étrangères » (*le Monde* du 7 septembre).

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1988 a été tiré à 518 276 exemplaires

Sur le vif

Un fin stratège

Je sais que je vais vous choquer, là, aujourd'hui, mais, bon, tant pis ! Faut que je lui tire un grand coup de chapeau au Jean-Marie, Jean-Marie-golo. Il est vraiment fort, ce mec. Aux échecs et au billard, mon Mimi, c'est rien à côté. Non, c'est vrai, il était là, il matronnait, il avait pris une baffe pas possible aux dernières législatives, il était tombé de tout son haut, m'sieur 14,39 %, et ça faisait drôlement bobo.

Fallait réagir. Comment ? Comme d'habitude. En nous pétant à la figure. En lâchant un bon petit scandale médiatique calculé au... détail près. Voyons voir... Durafour-crématoire, ça peut valoir combien, ça, question lignage, gros titres à la une des journaux, temps de passage à la télé et à la radio ? Ouais, pas mal... Et Durafour-à-gaz ? Non, moins brûlant, moins percutant... Faut taper fort pour qu'ils éructent, ces plumitifs de crotte.

Tiens, bonne occasion de faire un peu le ménage au Front national et de virer tous ces foutriquets, tous ces Bachelot-lopette, tous ces Arrighi- guignol, sans compter la Yanne Piat-pia... Non, celle-ci, vaut peut-être mieux pas. C'est la seule paire de fesses lepéniste à trôner au Palais-Bourbon.

Voyez qu'il en a sous les bigoudis, le Jean-Marie-varol ! Et attendez, c'est pas fini. Il a fait d'une pierre trois coups. En crachant son gros glaviot dans les eaux dormantes du marigot politique, agitées par le seul survol du Baron noir, il a réveillé en sursaut tous ces vieux crocos affamés de pouvoir.

A commencer par le Babarre, agitant ses petites pattes et ses grandes dents pour balancer une nouvelle proposition de loi électorale à la gueule des socialos : Hou ! qu'il est méchant, qu'il est mal élevé, Le Pen, faudra plus jouer avec lui dans la cour des petits, entre les deux tours. Avec les vilains cocos, non plus, bien entendu, qu'est-ce que t'en dis, Rocky, hein, mon chéri ?

Rien. Mon Jacquot, pareil. Tonitruant silence. Bruyant écho à un jeu de mots... Facile ? Ah, ça non. Fallait le faire !

CLAUDE SARRAUTE.

● **Guerre du catéchisme à Bourges.** – Les instituteurs de huit écoles maternelles de Bourges (Cher), appuyés par des parents d'élèves, ont décidé de maintenir leurs classes du mercredi matin en dépit de la décision du tribunal administratif d'Orléans, qui avait annulé en juin dernier la décision de l'inspecteur d'académie de transférer au mercredi les cours du samedi matin. Cette décision avait été rendue sur un recours de Mgr Pierre Plateau, archevêque de Bourges, qui souhaite protéger le mercredi, *« jour de catéchisme ».*

● **Deux morts, dix blessés dans l'explosion à bord d'un pétrolier en réparation près du Pirée.** – Deux ouvriers grecs sont morts et dix autres ont été blessés, dont deux grièvement, à la suite d'une violente explosion, mardi 6 septembre, à bord du pétrolier grec *Anangel Greatness* en réparation dans un chantier naval près du Pirée, a indiqué le ministère de la marine marchande. L'explosion, très puissante, a coupé en deux le pétrolier, qui a commencé à couler. Un incendie qui s'était déclaré à bord a pu être rapidement éteint à l'aide de deux bateaux-pompes. – *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : attentat à Colombo : cinq morts.** – *Une bombe a explosé, mardi 6 septembre, devant un hôtel dans un quartier commerçant de Colombo, faisant au* moins cinq morts et quarante blessés, a-t-on annoncé dans la capitale sri-lankaise de sources policière et hospitalière. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais des actions similaires ont par le passé été attribuées soit à des organisations séparatistes tamoules soit à des militants cinghalais du Front populaire de libération (JVP). – *(AFP.)*

A B C D E F G